

AU ECHO

Magazine annuel 2024

Le fonds de l'union africaine pour la paix P.8

Conseil des sports de l'ua : P.46
Défendre l'économie du sport en Afrique

L'ANNÉE DE
L'ÉDUCATION



Éduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle :
Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, qualitatif, tout au long de la vie et pertinent en l'Afrique.

La vraie taille de l'Afrique P.33

Stimulant les stéréotypes et recadrer les récits sur le continent

2 Cohorte de Bourse de l'UA pour les médias P.180

Utiliser les médias pour informer, éduquer et responsabiliser

Progrès dans la mise en œuvre de la ZLECAf P.194

Le commerce guidé les solutions de l'Initiative basées approche



ANNÉE DE L'ÉDUCATION

Éduquer une Afrique adaptée au 21e siècle :

Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique

INTÉRIEUR



L'ECHO DE L'UA est produit par la Direction de l'Information et de la Communication de l'Union Africaine. Les points de vue exprimés par les auteurs externes qui ne sont pas des fonctionnaires de l'Union africaine ne reflètent pas la position officielle de l'Union africaine. Les articles de cette publication, à l'exception de ceux émanant de l'UA, ne peuvent être librement imprimés ou reproduits. Les articles émanant de l'UA doivent indiquer correctement que la source est l'Union africaine lorsqu'ils sont utilisés dans une publication (imprimée ou numérique) ou extraits comme source pour tout support numérique, imprimé, audio, vidéo ou tout autre support de diffusion. Les photographies protégées par le droit d'auteur ne peuvent être reproduites sans l'autorisation écrite de la Direction de l'information et de la communication de l'Union africaine. La publicité / publi-reportage ne constitue pas une approbation des individus ou des organisations ou de leurs activités. Contacter la Direction de l'Information et de la Communication sur DIC@african-union.org

Rédactrice en chef

Leslie Richer

Rédacteurs

Wynne Musabayana (anglais)

Esther Yambou (français)

Recherche et coordinateurs

Gamal Eldin Karrar, Mahlet Feleke Denbel, Doreen Apollos, Grace Khoza

Mise en page et conception

Peter Kyambadde, Elvis Blewube

Photographie

Yohannes Zirotti, Yohannes Negash, African Union, Tech4Dev, Flickr/AfCFTA Communications, Gallo/Getty Images, iStock, Alamy, Reuters, Lauren Fredericks/Habari Media Images

Equipe Habari Media

Emmanuel Ramazini, Lizwi Gegula, Rose Kitungano, Russell Krynauw, Michael Bandembwasa, Bonnie Takadiyi, Brümilda Fredericks, Maggie Wasserfall, Nicola-Jane Ford

habari
MEDIA

Highbury Media T/A Habari Media



6

De la rédactrice en chef

8

Le Fonds de l'Union africaine pour la paix

15

Appétit accru pour l'inclusion du secteur privé dans le paysage du financement de la paix en Afrique

20

La paix pour le développement : Pour que le commerce intra-africain prospère, la paix doit prévaloir

22

Le conseil des sports de l'Union africaine



33

La vraie taille de l'Afrique

34

Année de formation

42

#AfricaEducatesHer : Une initiative continentale pour le maintien des filles à l'école par le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (AU/CIEFFA)

46

Les filles et les femmes africaines dans la robotique spatiale grâce à l'éducation du 21e siècle

50

Normes de l'Union africaine pour les enseignants et les chefs d'établissement : Où en sont les pays d'Afrique de l'Ouest ?



56

Renforcer l'avenir de l'innovation en Afrique : Dévoiler l'impact et les enseignements de la bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation

60

L'apprentissage par le service communautaire pour une université africaine ancrée dans son environnement socio-économique

68

Éduquer la femme africaine adaptée au 21e siècle grâce à un accès accru à des compétences numériques inclusives, durables et de qualité

74

L'éducation et la formation du capital humain dans l'Afrique du 21e siècle : Une perspective de politique sociale transformatrice



78

Donner aux siens l'avenir de l'Afrique : L'impératif d'intégrer l'éducation sociale et financière dans les systèmes éducatifs nationaux

82

Étude de l'impact des programmes d'éducation accélérée au Ghana : Autonomiser les communautés marginalisées et favoriser l'accès à l'éducation

90

D'avantage d'investissements dans la sensibilisation au changement climatique permettront de maintenir le cap de l'agenda 2063

94

Investir dans les filles et les femmes : Une priorité pour l'Afrique et l'importance des modèles



100

La révolution numérique de l'éducation en Algérie : Un pilier pour former les leaders africains du 21e siècle

104

Leadership, éducation et formation à l'approche de 2024 – l'Année de l'éducation en Afrique

110

Apprendre des meilleurs : Réflexions des lauréats du Prix continental du meilleur enseignant de l'Union africaine, 2023

114

L'enseignement professionnel algérien et système de formation « pour un avenir inclusif et professionnel »

118

Promouvoir l'accès à l'éducation en mettant fin à la précarité menstruelle



124

La qualité de l'éducation et de la formation en Afrique a été une expérience d'apprentissage : Pourquoi l'UA vise un objectif ambitieux en 2024

130

Réseaux de recherche et d'éducation : Surmonter les obstacles à l'éducation sur le continent africain

136

Alimentation scolaire : Le chaînon manquant pour atteindre des taux de rétention et d'achèvement des études secondaires en Ouganda

140

Renforcer la résilience des systèmes éducatifs face aux catastrophes et aux situations d'urgence en Afrique



148

Relever le défi de l'extra-scolarisation en Afrique subsaharienne : Les résultats des programmes d'éducation accélérée du Nigeria

152

Le lien entre les organisations non gouvernementales et l'accès à l'éducation

156

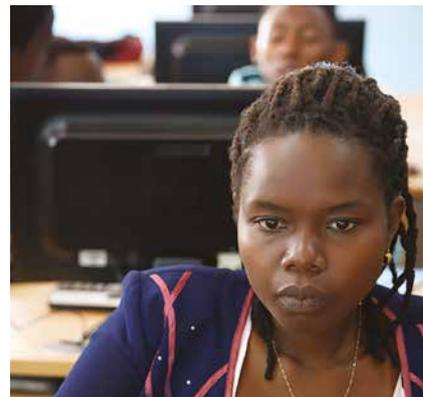
Intégrer la technologie de la classe inversée dans le système éducatif algérien depuis la crise de la pandémie de COVID-19

162

Transformer l'éducation en Afrique grâce à l'éducation accélérée et aux programmes axés sur les filles : Progrès, défis et stratégies – le cas de la Sierra Leone

168

Qu'est-ce que l'Année de l'éducation implique pour le continent africain ?



172

Les institutions de l'Union africaine mettent en œuvre l'agenda éducatif du continent

176

La stratégie de l'Union africaine en matière d'éducation numérique

179

Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine pour l'excellence scientifique

180

La bourse de l'Union africaine pour les médias gagne du terrain avec le lancement d'une deuxième cohorte

194

Progrès dans la mise en œuvre du thème de l'année 2023 de l'Union africaine sur l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECF

De la rédactrice en chef



La population croissante et jeune de l'Afrique est également l'un des plus grands atouts du continent, et d'ici 2075, non seulement l'Afrique aura doublé sa population, mais on estime que le continent comptera 700 millions d'enfants âgés de 0 à 14 ans et que la proportion de personnes en âge de travailler devrait atteindre 1,5 milliard. En outre, d'ici 2060, on estime que 750 millions d'enfants seront dans le système éducatif. Ces chiffres soulignent l'urgence d'investir dans une éducation de qualité aujourd'hui et de constituer le capital humain nécessaire ; à savoir les connaissances, les compétences et la santé que les gens accumulent au cours de leur vie, qui créeront des opportunités d'emploi et permettront à l'Afrique d'atteindre ses objectifs de développement envisagés dans l'Agenda 2063 et au-delà.

La décision de déclarer 2024 Année de l'éducation sur le thème « Éduquer un Africain adapté au 21e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique » n'est que la première étape pour attirer l'attention sur le système éducatif africain. Il reconnaît le fait irréfutable que si l'Afrique veut atteindre les objectifs de

développement de l'Agenda 2063, il reste beaucoup à faire en matière de pédagogie et de connaissances enseignées et transmises aux générations futures, ainsi que l'investissement concomitant dans les infrastructures éducatives. Nous devons en finir avec l'enseignement par cœur, améliorer l'équilibre entre la théorie et la pratique pour nous assurer que les compétences pertinentes pour l'industrie sont enseignées et investir également dans le bien-être physique et mental des enfants en tant que facettes importantes de l'écosystème éducatif.

Alors que l'Afrique s'efforce de réaliser l'avenir qu'elle souhaite, ce que nous transmettons comme savoir doit être ancré dans un système éducatif qui rend courageusement aux confins de l'histoire des connaissances qui n'ajoutent aucune valeur aux perspectives de nos jeunes. Nous devons remanier les systèmes éducatifs postcoloniaux qui ont enraciné et promu l'apprentissage par cœur sans mettre l'accent sur la pensée critique ; car ce système a trop longtemps formé à l'emploi plutôt qu'à l'entrepreneuriat et à l'innovation, créant ainsi un vivier de « travailleurs » par opposition aux entrepreneurs. Des travailleurs qui, pendant des générations, ont diligemment « produit ce que nous ne consommons pas et consommé ce que nous ne produisons pas ».

L'Afrique n'est pas un pays ; mais j'ose dire que l'Afrique est une planète. Parce que nous pouvons y trouver toutes les ressources dont nos citoyens ont besoin pour survivre et prospérer. Malgré ces vastes ressources, l'Afrique n'est toujours pas à son poids à l'échelle mondiale. Cela peut être attribué en partie à un système éducatif qui accorde peu d'importance à la promotion d'une compréhension approfondie des ressources dont nous disposons et à la manière de les exploiter au profit du continent en investissant et en ajoutant de la valeur. Quand on y pense, le fait est que les meilleurs ingénieurs pétroliers de la planète devraient être des pays producteurs de pétrole du continent ; les meilleurs agronomes devraient être originaires du continent qui représente 60 % des terres arables du monde ; les meilleurs chercheurs en santé devraient provenir du continent qui possède la plus grande variété de patrimoine génétique humain ; les meilleurs historiens et anthropologues culturels devraient venir d'Afrique, berceau de l'humanité et endroit le plus culturellement diversifié du globe ; Les meilleurs ingénieurs en électronique et même les plus grandes industries technologiques devraient provenir du continent qui possède le plus grand dépôt de minéraux qui sont des composants essentiels dans

chaque élément électronique de l'usine. Imaginez si on nous apprenait à valoriser ce qui se trouve sous nos sols et à les utiliser pour créer de la valeur grâce à la production locale de biens et de services associés. Il ne suffit pas de mentionner que nos pays sont les plus grands producteurs de minéraux ou de produits agricoles particuliers. Cette vantardise n'a plus de valeur. Ce qui compte maintenant est ce que nous faisons de ce que nous avons.

Il doit être exigé que nos systèmes éducatifs combinent la connaissance de nos ressources avec un enseignement pratique qui permette aux apprenants d'expérimenter et d'interagir avec l'industrie locale afin qu'ils puissent, dès leur plus jeune âge, commencer à identifier les opportunités d'innovation et d'entrepreneuriat. À cela s'ajoutent l'investissement dans la numérisation de l'éducation et l'introduction de programmes qui permettront à nos jeunes d'acquérir les connaissances nécessaires pour travailler dans le cadre de la révolution industrielle axée sur la technologie, nous devons également les former pour savoir ce qui se passe dans la fabrication de la technologie qu'ils utilisent pour apprendre ou apprendre. Nous pouvons apprendre à nos enfants à coder et leur enseigner le matériel et la valeur des ressources derrière le matériel, de sorte que nous créons une compréhension des chaînes de valeur dès le plus jeune âge.

Notre système éducatif doit introduire la comptabilité ou la finance de base au niveau de l'école primaire ou primaire pour promouvoir la littératie financière. La littératie financière est d'une importance cruciale dans l'éducation, car elle fournit aux apprenants les outils qui favoriseront leur autonomisation et leur indépendance en leur permettant de prendre des décisions éclairées et de réduire leur dépendance aux autres. De plus, une compréhension précoce des concepts financiers favorisera une meilleure prise de décision et favorisera la stabilité économique à long terme des personnes et des collectivités. L'intégration de la littératie financière dans l'éducation permet de s'assurer que les individus sont prêts à faire face aux défis financiers du monde moderne, favorisant ainsi une population plus informée, résiliente et économiquement stable.

Nous devons aller plus loin et insuffler un apprentissage qui inculque la fierté de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de notre diversité. L'ignorance de l'histoire et de la culture africaines, qui nous unifieraient dans notre similitude, est souvent reléguée derrière l'histoire et la culture d'autres parties du monde. Nous en savons moins, voire rien, sur la culture et l'histoire de nos compatriotes africains. Ce manque de

connaissance de notre histoire, de notre culture et de notre identité collective communes a contribué à l'enracinement des « barrières mentales » qui font de l'intégration régionale un défi beaucoup plus grand que l'intégration physique qui peut être éliminée par la suppression des frontières physiques.

La valeur du jeu et des loisirs dans l'éducation ne peut être ignorée car ils contribuent au bien-être physique et mental et fournissent un environnement propice à l'innovation et à l'apprentissage. Les enfants sont créatifs et innovants et une partie de leur expérience d'apprentissage vient de la création d'un environnement où leur imagination est autorisée à s'envoler et à expérimenter. L'investissement dans l'éducation doit inclure la création d'espaces où les enfants peuvent jouer et acquérir les compétences techniques et sociales perfectionnées dans la cour de récréation avec leurs pairs. Grâce au jeu et aux activités d'équipe, les jeunes développent les compétences qui peuvent éventuellement mener à des carrières professionnelles dans l'industrie du sport. Si nous regardons la 13e édition des Jeux africains qui se sont tenus en mars de cette année, le grand nombre des plus de 4000 athlètes qui ont participé aux différentes disciplines sportives étaient des jeunes qui étaient également des étudiants fréquentant des collèges et des universités. Ces jeunes ont bénéficié des terrains de jeux et des installations sportives que l'on trouve principalement dans leurs établissements d'enseignement. Le fait que la plupart des événements sportifs de cet énorme événement continental aient eu lieu à l'Université du Ghana en dit long sur l'importance d'investir dans les infrastructures sportives au sein des établissements d'enseignement.

L'éducation et l'alphabétisation sont les pierres angulaires du développement durable et de la prospérité. Ils constituent le fondement d'une société éclairée, favorisant la pensée critique, l'innovation et l'autonomisation des individus et des communautés. Alors que l'année 2024 a été consacrée à l'éducation, que ce soit le début d'un effort à plus long terme pour transformer le système éducatif africain afin qu'il soit adapté à ses objectifs et contribue à la construction de l'Afrique que nous voulons. ■

LESLIE RICHER

DIRECTRICE, DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

Le Fonds de l'Union africaine pour la paix

Le Fonds de l'Union africaine pour la paix

(AUPF) est un témoignage extraordinaire de l'unité d'objectif de l'Afrique, une manifestation des idéaux du panafricanisme et un engagement inébranlable envers les progrès remarquables accomplis vers la réalisation de ses idéaux exemplaires. L'AUPF a été méticuleusement conçue pour exploiter tout le potentiel de nos ressources collectives afin de propulser notre propre développement et de faire progresser nos efforts de paix. Le Fonds pour la paix est un outil opérationnel essentiel dans l'accomplissement du mandat de l'Union africaine de parvenir à la paix et à la sécurité, comme le souligne l'Aspiration 4 de l'Agenda 2063 de l'Afrique et la vision du continent de construire une Afrique intégrée, prospère et pacifique dirigée par ses propres citoyens

ÉVOLUTION DU FONDS POUR LA PAIX

L'autonomie est une valeur panafricaine fondamentale de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), prédécesseur de l'Union africaine, et le Fonds pour la paix existe depuis 1993 en tant que mécanisme clé pour financer les activités et les programmes de paix et de sécurité de l'organisation continentale.

Lors de la trente-septième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenue à Lusaka en 2001, le Secrétariat de l'OUA a été chargé de mener des études sur les sources alternatives de financement de l'Union. (Décision (AHG/Dec. 1 (XXXVII))). Des décisions ultérieures du Conseil exécutif et de l'Assemblée ont réitéré et réaffirmé la nécessité d'explorer des options pour trouver des moyens plus durables et plus prévisibles de financer le programme d'intégration et de développement de l'Union.

À la suite du lancement de l'Union africaine, le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité (Protocole du CPS) a été adopté le

9 juillet 2002 et l'article 21 du Protocole prévoyait la création d'un fonds spécial qui fournirait des ressources financières pour les activités de paix et de sécurité en Afrique et fournirait ainsi la base juridique et normative pour la création du Fonds de paix de l'UA.

En tant que pilier clé de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), le Fonds pour la paix de l'UA devait être financé par la contribution des États membres, y compris les contributions volontaires et les contributions obligatoires, et par des partenaires, y compris le secteur privé.

Le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) a nommé M. Donald Kaberuka au poste de Haut Représentant de l'UA pour le Fonds pour la paix en janvier 2016. M. Kaberuka a présenté ses propositions à la retraite des chefs d'État et de gouvernement, des ministres des

« Le Fonds pour la paix de l'Union africaine est une initiative vitale visant à renforcer notre capacité à prévenir, gérer et résoudre les conflits et une expression concrète de nos efforts collectifs et de notre engagement à jouer un rôle tangible dans la résolution des problèmes de paix et de sécurité sur le continent. Grâce à des investissements stratégiques dans la médiation et la diplomatie préventive, le Fonds pour la paix s'attaque aux causes profondes de l'instabilité et favorise un environnement propice au développement durable et à la croissance économique. »

S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE





Affaires étrangères et des ministres des Finances sur le financement de l'Union africaine à Kigali en juillet 2016. L'Assemblée/AU/Dec.605 (XXVII), sur la base du rapport du Haut Représentant de l'UA pour le Fonds pour la paix, a prié le Président de la Commission de l'Union africaine de mettre en œuvre tous les aspects liés à l'opérationnalisation du Fonds pour la paix de l'UA, en particulier l'instrument juridique, les règles et règlements opérationnels et financiers. Entre juin et juillet 2017, le CPS, le Conseil exécutif et la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ont approuvé et adopté la structure renforcée de gouvernance et de gestion du Fonds pour la paix.

En janvier 2018, l'Assemblée de l'UA a adopté l'instrument du Fonds pour la paix. Cela fournit le cadre pour l'élaboration des règlements du Fonds pour la paix qui seront adaptés à l'activité principale du Fonds et garantiront que le Fonds est en mesure de fournir un soutien rapide et efficace dans les domaines de la médiation et de la diplomatie préventive, des opérations de soutien de la paix dirigées par l'UA et du développement des capacités institutionnelles de base.

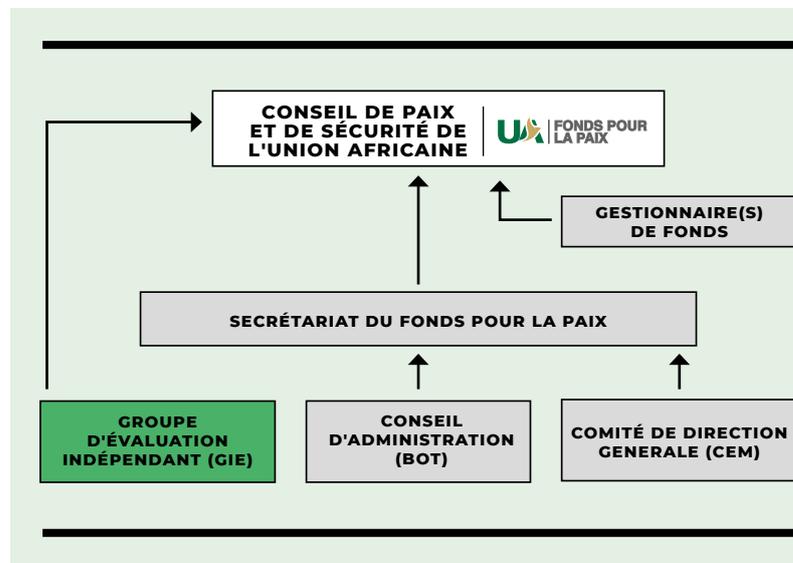
À la suite de l'adoption de l'instrument du Fonds pour la paix, les différents organes du Fonds pour la paix ont été mis en œuvre : Conseil d'administration (2018) ; Intégration des gestionnaires de fonds (2021) ; Nomination du Directeur du Secrétariat du Fonds pour la Paix (2023) ; Le Comité de direction exécutif à bord (2023).

QU'EST-CE QUE LE FONDS POUR L'OBJECTIF DE LA PAIX ?

L'objectif financier initial du Fonds pour la paix revitalisé est d'atteindre un objectif de 400 millions de dollars par le biais des contributions des États membres et d'attirer des financements extérieurs grâce aux mesures de réforme introduites par l'UA. Cependant, cet objectif initial ne sera pas suffisant compte tenu des défis de paix et de sécurité sur notre continent.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FONDS POUR LA PAIX REVITALISÉE ?

Le Fonds pour la paix est officiellement créé avec une gouvernance, une surveillance, une responsabilité, des règles fiduciaires et des procédures améliorées basées sur l'appropriation



▲▲
Figure 1 Structure de gouvernance du Fonds de l'UA pour la paix

africaine de base (voir figure 1). La gouvernance actuelle du Fonds pour la paix est structurée comme suit :

Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine : Le CPS de l'UA prend des décisions sur la médiation et la diplomatie préventive et oriente les priorités de financement du Fonds pour la paix.

Conseil d'administration (BoT) : Le Conseil d'administration occupe un poste de responsabilité fiduciaire vis-à-vis du Fonds et joue donc un rôle de supervision et de suivi sur le Fonds pour la paix pour les organes politiques de l'UA. Le BoT est composé de cinq membres africains représentant les cinq régions de l'UA et deux des partenaires internationaux stratégiques de l'UA : l'Union européenne et les Nations Unies.

Comité exécutif de gestion (CEM) : Le président de la CUA, le vice-président et le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité sont membres de l'CEM. Le président préside le CEM, et le directeur du secrétariat du Fonds pour la paix y exerce ses fonctions à titre consultatif (c'est-à-dire sans droit de vote). La fonction principale de l'CEM est d'assurer la gestion exécutive et la supervision du Fonds pour la paix et est responsable de la direction de ses activités.

Le(s) gestionnaire(s) du Fonds : S'occupe de l'administration du fonds, de l'investissement, de la comptabilité et de l'établissement de ►

« La réalisation de notre vision d'un maintien de la paix sur notre continent exige un effort concerté de toutes les parties prenantes. Je reconnais le rôle inestimable que joue le monde des affaires dans la réalisation de cette noble cause pour la paix. Investir dans la prévention des conflits est rentable, car on estime que pour chaque dollar dépensé pour la prévention, plus de 16 dollars sont économisés sur les coûts en aval des conflits violents. En évitant les coûts humains, économiques et sociaux associés aux conflits, le Fonds pour la paix fait de la prévention une cause fondamentale pour le continent. »



S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

rapports pour le compte du Secrétariat du Fonds pour la paix. La BoT a nommé deux gestionnaires de fonds, à savoir Old Mutual Investment Group, d'Afrique du Sud et Sanlam Investments East Africa du Kenya. Tous les fonds du Fonds pour la paix de l'UA sont gérés par ces gestionnaires de fonds. En nommant des gestionnaires de fonds indépendants, l'UA a garanti les meilleures pratiques en matière de gestion de fonds internationaux en fixant les objectifs d'investissement de préservation du capital, de liquidité et de viabilité financière du Fonds pour la paix.

Secrétariat du Fonds pour la paix :

Le Secrétariat est responsable de la gestion et de l'administration globales du Fonds pour la paix de l'UA.

Groupe d'évaluation indépendant (GEI) :

Le Groupe d'évaluation indépendant est un groupe d'experts impartiaux et indépendants nommés par le Conseil d'administration sur recommandation de l'CEM et chargés de fournir un examen technique indépendant rigoureux de la performance et de l'impact opérationnel du Fonds pour la paix sur une base ad hoc.

QUELLES SONT LES SOURCES DE FINANCEMENT DU FONDS POUR LA PAIX DE L'UA ?

Conformément à l'article 21 du Protocole portant création du CPS et à l'article 36 de la FR, le Fonds pour la paix est financé par :

- Contributions statutaires des États membres à la dotation initiale de 400 millions de dollars
- Contributions statutaires des États membres
- Contributions des partenaires au développement conformément à la règle 27 du présent FR
- Contributions volontaires des États membres
- Recettes provenant de l'investissement du Fonds pour la paix
- Les contributions du secteur privé africain et de toute autre source qui peuvent être approuvées par le comptable sont conformes aux objectifs et principes de l'Union.

QU'EST-CE QUE LE FONDS POUR LA BALANCE ACTUELLE DE LA PAIX ?

En janvier 2024, le solde du fonds s'élevait à 388,6 millions de dollars, et se compose de :

- Contributions des États membres au FPR : 338,89 millions de dollars
- Contributions volontaires (reçues du Sénégal) : 499 643,45 millions de dollars
- Produit du Fonds pour la paix : 25,032,053.75 millions de dollars
- Intérêts perçus sur les placements en dépôt fixe sur 3 ans : 16,904,183.52 millions de dollars
- Intérêts perçus (nets de frais) sur les placements auprès de gestionnaires de fonds sur 1 an : 14,299.794.78
- Retraits (de la Facilité de réserve de crise) : (6,500,000) millions de dollars

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS FINANCIÉES PAR LE FONDS POUR LA PAIX ?

Le Fonds pour la paix financera des activités qui ont été autorisées par un organe de politique de l'UA compétent et qui s'inscrivent dans le champ d'application des trois volets thématiques suivants:

Fenêtre 1 : Médiation et diplomatie préventive

- L'alerte précoce et la diplomatie préventive qui visent à prévenir le déclenchement ou l'escalade de conflits violents
- Le rétablissement de la paix, y compris le recours aux bons offices, à la médiation, à la conciliation et à l'enquête, qui vise à prévenir, gérer ou résoudre les conflits intra ou interétatiques.

Fenêtre 2 : Capacité institutionnelle

- Transversal : Appui aux Communautés économiques régionales (CER) et aux mécanismes régionaux pour la paix et la sécurité (MR) dans le renforcement des systèmes financiers et d'information dans le cadre du partenariat avec le Fonds pour la paix.

Fenêtre 3 : Opérations de soutien de la paix (OSP)

Le Fonds finance les types d'OSP ci-après, ainsi que les actions mandatées ou autorisées, selon le cas, par l'Assemblée ou le CPS et mises en œuvre par l'UA, les CER/MR ou une coalition d'États membres :

- Missions d'observation
- Les missions de déploiement préventif et d'imposition de la paix
- Missions de stabilisation à la suite de missions d'imposition de la paix
- Missions et initiatives de sécurité en réponse à des menaces complexes à la sécurité nationale et transnationale.

COMMENT FONCTIONNE LA FACILITÉ DE RÉSERVE DE CRISE ?

La Facilité de réserve de crise (CRF) est un fonds fiduciaire renouvelable qui peut répondre rapidement aux besoins immédiats et évolutifs du continent africain en matière de paix et de sécurité. Dans le passé, le déploiement d'OSP et de capacités de diplomatie préventive a été entravé par l'absence d'une installation de réserve capable de financer des missions à court terme. Ces déploiements sont encore entravés par le fait que le cycle budgétaire de l'UA est basé sur une année civile (janvier-décembre), avec des exigences budgétaires annuelles décidées jusqu'à six mois à l'avance. Le Trésor est conçu pour relever ces défis afin de soutenir les activités qui répondent aux critères tels que les coûts de démarrage des OSP, les initiatives de médiation d'urgence et de diplomatie préventive et d'autres activités non planifiées et non budgétisées jusqu'à ce que ces activités puissent être intégrées dans le cycle budgétaire régulier de l'UA. Essentiellement, le Trésor donnerait à l'UA la flexibilité nécessaire pour faire face aux crises qui éclatent rapidement sans avertissement suffisant.

DE COMBIEN DE RESSOURCES DISPOSE LA FACILITÉ DE RÉSERVE DE CRISE ?

Les organes de politique de l'UA, conformément aux règles financières de l'UA, ont alloué les ressources suivantes au Trésor :

- 7 millions de dollars pour 2023
- 10 millions de dollars pour 2024.

LE FONDS POUR LA PAIX A-T-IL EFFECTUÉ DES DÉCAISSEMENTS JUSQU'À PRÉSENT ?

À la suite de la décision du Conseil exécutif, le Fonds pour la paix a effectué des décaissements par l'intermédiaire du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) de la CUA pour les interventions suivantes au titre de la Facilité de réserve de crise (CRF). Quatre décaissements d'un montant total de 6,5 millions de dollars effectués via le PAPS en 2023 :

- 2 millions de dollars : Force régionale de la CAE dans l'est de la RDC
- USD 2 millions : déficit ATMIS
- 1,5 million de dollars pour la phase II de la pause technique de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS)
- 1 million de dollars pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration dans le nord ▶



« Conditions paisibles permettre aux entreprises d'élargir leur portée sur le marché et d'explorer de nouvelles opportunités de croissance »

de l'Éthiopie, dans la région du Tigré, afin de soutenir le processus de paix de Pretoria.

COMMENT LE SECTEUR PRIVÉ PEUT-IL ÊTRE IMPLIQUÉ ?

Le Fonds pour la paix de l'UA est un Fonds africain, et le secteur privé, en tant que principal moteur de l'économie africaine, a un rôle important à jouer dans le soutien aux initiatives de consolidation de la paix de l'Union africaine par le biais de son Fonds pour la paix.

Cela pourrait se faire en fournissant des ressources qui seraient utilisées pour s'attaquer aux causes profondes des conflits sur notre continent, principalement par le biais de la médiation et de la diplomatie préventive.

Dans l'ensemble, la participation active et l'engagement du secteur privé en faveur du maintien de la paix en Afrique sont essentiels pour parvenir à une stabilité à long terme et favoriser le développement économique sur l'ensemble du continent.

AVANTAGES D'INVESTIR DANS LA PAIX POUR LE SECTEUR PRIVÉ

Une paix durable en Afrique offre de nombreux avantages au secteur privé, notamment :

Environnement commercial stable : La paix favorise la stabilité, ce qui crée un environnement propice aux opérations commerciales. Les entreprises peuvent investir en toute confiance, sachant que leurs actifs et leurs investissements sont protégés contre les risques associés aux conflits et à l'instabilité.

Expansion du marché : Des conditions pacifiques permettent aux entreprises d'étendre

leur portée sur le marché et d'explorer de nouvelles opportunités de croissance. Grâce à la réduction des obstacles au commerce et à l'investissement, les entreprises peuvent accéder à des marchés jusque-là inexploités, ce qui accroît leur clientèle et leur potentiel de revenus.

Atténuation des risques : La paix réduit la probabilité de perturbations des chaînes d'approvisionnement, les réseaux de transport et les infrastructures, minimisant ainsi les risques opérationnels pour les entreprises. Cette stabilité permet aux entreprises de mieux planifier et gérer leurs opérations, réduisant ainsi l'impact des événements imprévus.

Durabilité à long terme : Une paix durable jette les bases d'un développement économique et d'une prospérité à long terme.

Le Fonds de l'Union africaine pour la paix est une lueur d'espoir pour notre cheminement collectif vers la paix et la stabilité en Afrique. Grâce à ses activités stratégiques, le Fonds de l'UA pour la paix s'attaque aux causes profondes des conflits sur le continent. Grâce à la mise en place d'une structure de gouvernance transparente, le Fonds de l'UA pour la paix veille à ce que les ressources soient gérées efficacement et allouées à des initiatives qui ont un impact tangible sur le terrain.

Le Fonds pour la paix a fait des progrès significatifs dans ses efforts de mobilisation des ressources, s'élevant à plus de 388 millions de dollars. Cependant, beaucoup plus de ressources sont nécessaires, et la participation du secteur privé est primordiale pour maintenir et étendre l'impact du Fonds pour la paix.

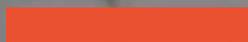
La Commission de l'Union africaine, par l'intermédiaire de son secrétariat du Fonds pour la paix, appelle le monde des affaires à se joindre à nous dans nos efforts pour construire une Afrique plus pacifique et plus prospère. Vos contributions au Fonds pour la paix contribueront non seulement à s'attaquer aux causes profondes des conflits, mais aussi à créer des conditions propices à la conduite des affaires sur notre continent en assurant un développement durable et une croissance économique. Ensemble, investissons dans la paix et ouvrons la voie à un avenir meilleur pour tous les Africains. ■

RÉFÉRENCES

1. Décisions de l'Union africaine et de l'OUA sur d'autres sources de financement: Décision de Banjul de juin 2006 du Conseil exécutif (EX.CL/Dec.285 IX)), Déclaration d'Accra de juillet 2007 (Assembly/AU/Decl.2 (IX)), Décision du Conseil exécutif de janvier 2011 (EX.CL/Dec.643 (XVIII)) et Décision de l'Assemblée de juillet 2011 (Assembly/ AU/Dec.364 (XVII))



Le fondement de
tout État est
l'éducation de sa
jeunesse



DIOGENES

ANNÉE DE
L'ÉDUCATION



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



Quel que soit le coût
de nos bibliothèques,
le prix est bon
marché comparé à
celui d'une nation
ignorante

WALTER CRONKITE

ANNÉE DE
L'ÉDUCATION



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



Appétit accru pour l'inclusion du secteur privé dans le paysage du financement de la paix en Afrique

Les menaces à la sécurité, telles que les

conflits armés, les guerres civiles, le terrorisme, les coups d'État et l'utilisation accrue de la guerre technologique, associées au rétrécissement de l'espace d'engagement civique, ont conduit à une évolution des tendances en matière de paix, de sécurité et d'architecture de gouvernance. Alors que les tendances ont été dynamiques, les mécanismes de financement de l'alerte précoce et de la prévention, du soutien de la paix et de la stabilisation, sont restés pour l'essentiel dans leurs structures traditionnelles.

Si l'on ajoute à cela l'inflexibilité des méthodes de financement, la bureaucratie et la lenteur des délais d'exécution pour déboursier l'aide en cas de besoin, le financement des activités de paix est demeuré au fil des ans relativement insuffisant pour relever durablement les défis sécuritaires sur le continent africain.

Le Fonds de l'Union africaine pour la paix est conçu pour faire face aux cycles de financement imprévisibles et peu fiables, éliminer les formalités administratives et améliorer le temps de réponse aux crises grâce à des structures de gouvernance efficaces, soutenues par des mécanismes efficaces d'audit, de suivi et d'évaluation.

Les décaissements du Fonds de l'UA pour la paix visent à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits, et facilitent des réponses rapides et efficaces aux situations de conflit et de crise en Afrique. Le Fonds pour la paix ne se limite pas aux opérations de soutien de la paix. L'objectif de ce fonds de dotation est de permettre à l'Union africaine de financer intégralement les activités de médiation et de diplomatie préventive, de soutenir la préparation et les capacités institutionnelles, de maintenir une facilité de réserve de crise et de permettre à l'UA de respecter son engagement de financer ses opérations de paix et d'atteindre l'objectif de fournir des solutions dirigées par

l'Afrique aux problèmes auxquels l'Afrique est confrontée.

En 2024, l'Union africaine devrait lancer la stratégie élargie de mobilisation des ressources pour le Fonds pour la paix. **Mme Dagmawit Moges Bekele, Directrice du Secrétariat du Fonds de paix de l'UA**, revient sur le parcours de la création du Fonds et donne des précisions sur la nouvelle stratégie et la proposition de valeur pour l'implication du secteur privé dans le financement de la paix.

QU'EST-CE QUE LA MOBILISATION ÉLARGIE DES RESSOURCES POUR LE FONDS DE L'UA POUR LA PAIX IMPLIQUE ?

Le Fonds pour la paix de l'UA est la démonstration d'un changement majeur dans la façon dont les activités de paix et de sécurité sur le continent sont financées à l'aide d'un mécanisme local qui ▶

Au 31 janvier 2024, le Fonds de l'Union africaine pour la paix disposait d'une cagnotte de 388,6 millions de dollars. Notamment, sur ce montant, 34 États membres de l'UA (sur 55) ont contribué à hauteur de 100 % de leurs contributions obligatoires, ce qui témoigne d'un engagement fort à financer la paix sur le continent.



▶▶
Mme Dagmawit Moges Bekele, Directrice, Secrétariat du Fonds pour la paix, Commission de l'Union africaine

Afin de promouvoir la transparence financière, l'audit financier des opérations de la Caisse est effectué chaque année par un auditeur externe indépendant, conformément aux normes internationales d'audit. Les états financiers vérifiés sont rendus publics après la clôture de chaque exercice.

garantit que le mécanisme de financement est fiable, prévisible et durable. Le Fonds pour la paix de l'UA s'est appuyé sur une simulation des tendances en matière de financement des processus de paix sur le continent, en analysant ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Le principal défi des autres mécanismes existants a été l'imprévisibilité du moment où les fonds seraient disponibles pour des interventions en temps opportun, en particulier parce que le financement et le soutien proviennent des partenaires internationaux dans le cadre d'accords bilatéraux. Les bureaucraties autour du financement de la paix et de la sécurité ont sapé l'objectif d'avoir un continent pacifique.

Cela dit, la nécessité d'une approche élargie de la mobilisation des ressources, dans laquelle le Fonds pour la paix de l'UA regarde au-delà des États membres, est d'une importance capitale. Le secteur privé a toujours été dans notre ligne de mire en raison de la prise de conscience croissante du fait qu'en matière de paix et de sécurité, nous avons tous de multiples intérêts et intérêts à faire en sorte que le continent soit en mesure de remédier rapidement à toute défaillance en matière de sécurité. Cependant, nous avons abordé l'ensemble du mécanisme de financement par étapes à partir des contributions obligatoires des États membres, du retour sur investissement et des contributions volontaires ; et maintenant nous élargissons la base de mobilisation des ressources pour inclure davantage de parties prenantes.

Pendant très longtemps, l'architecture de paix et de sécurité a été considérée comme une réserve de responsabilité, en grande partie, pour les États et les partenaires internationaux. Cependant, compte tenu de la nature de plus en plus complexe des conflits, il est nécessaire d'accroître la participation et l'inclusion d'un large éventail de parties prenantes aux niveaux local, national, régional, continental et mondial. Le financement n'est qu'un début.

Nous avons vu plusieurs organisations privées, en particulier au niveau local, financer des activités de paix telles que des tournois de la paix, des caravanes de la paix, etc., dans le but de rassembler et de rétablir la paix entre les communautés belligérantes et, par conséquent, je pense qu'il est opportun d'étendre et d'institutionnaliser ces efforts à un niveau plus large. Dans le cadre de la stratégie élargie de mobilisation des ressources, nous impliquons différentes parties prenantes, qu'il s'agisse du secteur privé, des philanthropes, des particuliers fortunés, des organisations bilatérales et multilatérales et de tous les citoyens africains

du continent et de la diaspora, pour la principale raison que nous considérons leur participation au financement de la paix comme un investissement à long terme.

En fait, le Conseil exécutif de l'Union africaine, lors de sa 43e session tenue en juillet 2023, a adopté la proposition de stratégie élargie de mobilisation des ressources et nous sommes actuellement dans la phase de mise en œuvre de cette décision.

QUELLE EST LA PROPOSITION DE VALEUR POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES CITOYENS DE DONNER DE L'ARGENT AUX ACTIVITÉS DE PAIX ?

La plus grande proposition de valeur est avant tout la paix. L'insécurité et l'instabilité nous affectent tous, directement ou indirectement, et par conséquent, si nous avons la possibilité de contribuer aux efforts qui permettent à l'Union africaine de répondre rapidement à toute défaillance de la sécurité, nous aurons contribué à sauver des vies et des moyens de subsistance. N'oubliez pas que le Fonds de l'UA pour la paix dispose d'une composante de la Facilité de réserve de crise qui est utilisée pour répondre aux besoins opérationnels imprévus et urgents en matière de paix et de sécurité qui nécessitent des réponses rapides et flexibles. La Facilité de réserve de crise est très importante parce qu'elle réduit les charges administratives liées aux décaissements afin d'assurer une réponse rapide. Les autres guichets de soutien thématiques du Fonds de l'UA pour la paix permettent également la médiation et la diplomatie préventive, ainsi que le déploiement d'opérations de soutien de la paix à court préavis.

Le secteur privé a besoin d'un environnement propice aux affaires pour prospérer et, à ce titre, il serait dans son intérêt de soutenir la préservation des dividendes de la paix. Sans paix et stabilité, les entreprises sont détruites, l'accès aux matières premières et aux services est perturbé, ce qui ralentit les entreprises et conduit parfois à la fermeture. L'exportation et l'importation de produits et de services sont également perturbées et, souvent, le coût de tous ces produits est répercuté sur le consommateur.

En période d'instabilité, la circulation des flux financiers est affectée, ce qui met à rude épreuve les entreprises et les particuliers, ce qui, comme vous pouvez l'imaginer, a un effet domino au niveau familial des personnes touchées. Comme vous pouvez le constater, le cycle de l'insécurité et

de l'instabilité n'est pas seulement un défi gouvernemental, c'est un défi dont nous héritons tous et que nous vivons.

Lorsque vous parlez à des institutions financières, par exemple, elles vous diront qu'elles seraient les premières à soutenir toute initiative de soutien à la paix parce qu'en temps de crise, le nombre de mauvais payeurs qu'elles connaissent a un impact négatif sur leurs comptes. Comment récupérer de l'argent auprès de particuliers ou d'entreprises qui n'existent plus en raison d'un décès ou d'un déplacement ? Au niveau gouvernemental, comment récupérer des fonds auprès d'un pays victime d'un coup d'État ? Ce ne sont là que quelques exemples qui montrent comment nous sommes tous touchés et pourquoi un marché de financement de la paix et des contributions de petits ou de grands montants au Fonds de l'UA pour la paix sont une économie intelligente.

Il y a certainement une grande proposition de valeur pour la participation du secteur privé au financement de la paix. Nous sommes parties prenantes dans les efforts de restauration de la paix dont le succès peut être attribué à l'aboutissement d'efforts collectifs.

QUELS SONT LES MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES QUI DONNENT AUX DONATEURS L'ASSURANCE QUE LES FONDS SONT UTILISÉS À BON ESCIENT ?

Le Fonds pour la paix de l'UA dispose d'une structure de gouvernance très bien établie qui permet d'établir des freins et des contrepoids à tous les niveaux des fonds une fois qu'ils entrent dans la cagnotte. La structure de gouvernance du Fonds de l'UA pour la paix fournit des conseils fiduciaires et les contrôles nécessaires pour s'assurer que les fonds sont utilisés au moment et à l'endroit où ils doivent l'être. Le niveau de structure a été établi pour répondre aux exigences de reddition de comptes, à l'efficacité des processus d'intervention, aux résultats et à l'optimisation des ressources. Ce que nous avons fait pour assurer la reddition de comptes, c'est un processus à plusieurs niveaux qui s'appuie sur la structure de gouvernance du Fonds de l'UA pour la paix, composée d'un Conseil d'administration, d'un Comité exécutif de gestion, du Secrétariat du Fonds pour la paix de l'UA, de gestionnaires du Fonds pour la paix, d'un groupe d'évaluation indépendant et du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Le conseil d'administration a été inauguré en novembre 2018. Le Conseil d'administration est

composé de sept membres, dont cinq sont d'éminentes personnes représentant les cinq régions de l'UA, et de deux partenaires internationaux, à savoir les Nations Unies et l'Union européenne. Le Conseil d'administration s'est efforcé d'assurer la pleine opérationnalisation de la structure de gouvernance et de gestion du fonds. Parmi ses différents rôles, le Conseil d'administration veille à la cohérence stratégique et à l'amélioration de la gouvernance, de la supervision financière et administrative du Fonds pour la paix, et approuve le cadre de suivi et d'évaluation de la performance du Fonds, la responsabilité financière des activités soutenues par le Fonds et les audits externes.

Le Comité exécutif de gestion (CGE) assure la gestion exécutive, la supervision et dirige les activités du Fonds pour la paix. Le Comité exécutif de gestion est composé du Président de la Commission de l'UA ; le vice-président de la Commission de l'UA ; le Commissaire aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité ; et le Directeur du Secrétariat du Fonds pour la paix. Le CEM joue plusieurs fonctions essentielles, telles que la recommandation des modalités de fonctionnement et d'accès, ainsi que l'approbation du financement conformément aux principes, critères, modalités, politiques et programmes du FMI. Le Comité examine également les états financiers vérifiés du fonds.

Le Secrétariat du Fonds pour la paix de l'UA dont je suis le directeur. En tant que secrétariat, nous gérons les opérations quotidiennes de la Caisse en fournissant l'expertise administrative, juridique et financière nécessaire à la gestion de la Caisse. Nous préparons également les rapports financiers et narratifs consolidés pour l'EMC, le conseil d'administration et les auditeurs externes/internes. ►

« Le Fonds de l'UA pour la paix est une démonstration d'un changement majeur dans la manière dont les activités de paix et de sécurité sur le continent sont financées »

Le (s) gestionnaire(s) du Fonds sont responsables de l'administration des actifs du Fonds. À l'heure actuelle, nous avons deux gestionnaires de fonds qui investissent le Fonds pour la paix dans des portefeuilles lucratifs afin de nous assurer de bénéficier de rendements intéressants sur nos investissements. En investissant les fonds, nous nous attaquons également à l'aspect de la reconstitution des ressources afin de minimiser l'épuisement des fonds.

Nous avons également le Groupe d'évaluation indépendant qui procède périodiquement à des évaluations indépendantes de la performance de la Caisse afin de fournir une évaluation objective de la performance de la Caisse, y compris l'impact de ses activités financées, de sa gestion administrative et de son efficacité.

L'utilisation du Fonds pour la paix est un processus consultatif qui implique également les États membres de l'UA. Les États membres ont leur voix au Conseil de paix et de sécurité, qui est l'organe décisionnel de l'UA pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Les 15 membres du Conseil de paix et de sécurité ont tous des pouvoirs de vote égaux, de sorte que leur évaluation de l'atmosphère de sécurité pendant l'alerte précoce et en cas d'éclatement d'une crise, ainsi que de l'utilisation des fonds, est bien informée.

J'ai décrit la structure de gouvernance du Fonds pour la paix de l'UA qui vous donne une perspective des différents niveaux de gestion et garantit que les fonds sont collectés, investis et utilisés de manière appropriée pour réduire le gaspillage ou le détournement. La structure de gouvernance est très importante lorsqu'il s'agit d'assurer la flexibilité, la prévisibilité de la disponibilité des fonds et des systèmes d'alerte précoce en cas de crise, ainsi que la pleine compréhension du processus de paix et le soutien nécessaire.

Permettez-moi d'ajouter que l'approche de suivi et d'évaluation du fonds est adoptée dans le cadre d'un cadre axé sur les résultats avec des lignes directrices et des indicateurs de performance appropriés qui sont examinés périodiquement pour soutenir l'amélioration continue de l'impact, de l'efficacité et de la performance opérationnelle du fonds. N'oubliez pas que la Commission de l'UA prépare également des rapports périodiques sur l'état de la paix et de la sécurité sur le continent, qui décrivent également le mécanisme de financement ainsi que les progrès et l'impact des interventions de l'UA. Ce rapport est analysé par les organes politiques de l'UA qui remonte jusqu'à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA.

En outre, en ce qui concerne l'acquisition de biens, de travaux et de services à l'aide des ressources du fonds, celle-ci est régie conformément aux règles et procédures de passation des marchés de l'UA et aux normes de passation des marchés publics internationalement reconnues.

Afin de promouvoir la transparence financière, l'audit financier des opérations de la Caisse est effectué chaque année par un auditeur externe indépendant, conformément aux normes internationales d'audit. Les états financiers vérifiés sont rendus publics après la clôture de chaque exercice.

Je suis convaincu que l'Union africaine s'est très bien débrouillée en ce qui concerne le mécanisme de transparence et de responsabilité du Fonds de l'UA pour la paix, en particulier avec les nouveaux efforts visant à accroître les fonds de mobilisation des ressources, ce qui ajoute certainement à la valeur et à la responsabilité des investissements dans la paix et la sécurité.

QUEL EST L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU FONDS POUR LA PAIX DE L'UA ET QUEL A ÉTÉ SON IMPACT JUSQU'À PRÉSENT ?

Le Fonds pour la paix de l'UA est un guichet unique qui aligne les efforts complémentaires et les processus administratifs à l'échelle continentale. L'instrument portant création du Fonds pour la paix de l'UA précise les sources de financement qui vont au-delà des contributions des États membres pour permettre l'accumulation des sommes



accumulées dans le Fonds pour la paix sous forme d'intérêts, de dividendes, de frais, de vente d'actifs et d'autres sources.

Au 31 janvier 2024, le Fonds de l'Union africaine pour la paix disposait d'une cagnotte de 388,6 millions de dollars. Notamment, sur ce montant, 34 États membres de l'UA ont contribué à hauteur de 100 % de leurs contributions obligatoires, ce qui témoigne d'un engagement fort à financer la paix sur le continent. L'ancien Président du Sénégal, S.E. Macky Sal, a apporté une contribution volontaire au fonds, preuve de l'esprit croissant de solidarité panafricaine et de dévouement à la paix sur le continent. Le montant total reflète également les rendements croissants des investissements sur les soldes bancaires détenus dans le cadre du fonds de paix.

Sur ces fonds, 6,5 millions de dollars ont été utilisés depuis 2023, date à laquelle le tout premier décaissement du Fonds pour la paix de l'UA a été approuvé. 2 millions de dollars ont été déboursés pour combler le déficit de financement de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), et 2 millions de dollars supplémentaires ont été déboursés pour soutenir les opérations de la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est dans la Communauté de la République démocratique. En outre, 1,5 million de dollars pour la phase II de la pause technique de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et 1 million de dollars approuvés pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration dans le nord de l'Éthiopie, dans la région du Tigré, afin de soutenir le processus de paix de Pretoria.

L'impact a certainement été positif. Par exemple, lors du sommet de l'UA de février 2024, S.E. Taye Atske-Selassie, ministre éthiopien des Affaires étrangères, a salué les efforts déployés par l'Union africaine pour faire face en temps opportun aux crises sur le continent, soulignant l'impact sur la résolution de la crise en Éthiopie et la promotion d'une paix et d'une sécurité durables en Afrique. L'Éthiopie, en tant que bénéficiaire du Fonds de l'UA pour la paix, a souligné l'Accord de paix de Pretoria qui a mis fin au conflit dans le nord de l'Éthiopie et a noté que le gouvernement travaille en étroite collaboration avec l'Union africaine et le

mécanisme de suivi, de vérification et de respect pour consolider la paix et faire progresser le processus de dialogue national inclusif.

C'est un exemple, et vous devez vous rappeler que les processus de paix ne se déroulent pas toujours ouvertement dans les médias et dans l'opinion publique, il y a des processus tels que la médiation et le dialogue qui se déroulent très souvent dans les coulisses. Au moment où vous entendez parler des processus de paix, beaucoup de travail a déjà été accompli dans les coulisses et le Fonds pour la paix de l'UA couvre ces éléments pour prévenir le déclenchement ou l'escalade de conflits violents ; et le rétablissement de la paix, qui comprend la médiation et la conciliation pour prévenir, gérer ou résoudre les conflits intra ou interétatiques.

Ce qui a également fait du Fonds pour la paix de l'UA un mécanisme efficace, c'est qu'à travers sa structure de gouvernance, il existe une étroite collaboration stratégique dans la planification, le suivi et l'évaluation du décaissement des fonds.

S.E. Moussa Faki, Président de la Commission de l'UA et Président du Comité exécutif de gestion du Fonds de l'UA pour la paix, a annoncé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023, que 10 millions de dollars avaient été approuvés pour 2024. Comme vous pouvez le constater, le montant alloué aux décaissements augmente d'année en année pour permettre à l'UA de relever les défis sécuritaires sur le continent de manière efficace et rapide. Pour ce faire, il faut essentiellement mobiliser davantage de fonds.

Le lancement prochain de la stratégie élargie de mobilisation des ressources pour le Fonds de l'UA pour la paix, prévu en juillet 2024, sera l'occasion de renforcer un partenariat public-privé et de réfléchir aux succès collectifs, de tirer les leçons du passé et de mettre en commun nos forces pour faire face aux menaces sécuritaires existantes et émergentes sur notre continent.

Nous devons faire de l'Afrique un continent plus sûr, plus pacifique et plus prospère. Un voyage de mille kilomètres commence par un pas.

Pour en savoir plus sur le Fonds pour la paix de l'Union africaine, visitez le site du Fonds pour la paix | Union africaine (au.int). ■



Pour en savoir plus sur le
Fonds pour la paix de
l'Union africaine, visitez le

**SITE DU FONDS POUR
LA PAIX | UNION
AFRICAIN (AU.INT)**



RÉFÉRENCES:

1. Déclaration de S.E.M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, sur le financement des opérations de soutien de la paix de l'UA lors de la réunion du Conseil de paix et de sécurité (<https://au.int/en/speeches/20230923/he-moussa-faki-mahamat-financing-au-peace-operations>)
2. Décisions de la quarante-troisième session ordinaire du Conseil exécutif, (<https://au.int/en/decisions/decisions-forty-third-ordinary-session-executive-council>)

La paix pour le développement : Pour que le commerce intra-africain prospère, la paix doit prévaloir

L'Agenda 2063 de l'Afrique fixe un taux de croissance annuel minimum de 7 %, ce qui est crucial pour promouvoir la création d'emplois décents, réduire les inégalités et s'aligner sur les taux de croissance mondiaux. Pour que cet objectif soit atteint, il faut reconnaître le lien entre la paix, la sécurité et le développement, car un environnement économique stable est une condition préalable à un développement économique durable et vice versa

Alors que l'Union africaine (UA) cherche à

accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin de s'assurer que ses avantages soient ressentis par tous les citoyens africains dans tous les États membres de l'UA, le Fonds de l'Union africaine pour la paix est un élément essentiel pour soutenir le commerce intra-africain sur le continent. Des stratégies distinctes mais imbriquées doivent être mises en œuvre pour propulser l'Afrique vers un avenir prospère, inclusif et pacifique afin de garantir que la ZLECAf réalise l'intégration régionale, la croissance économique et le développement à long terme qu'elle envisage pour le continent.

LA ZLECAF ET LE FONDS DE L'UNION AFRICAINE POUR LA PAIX : MOTEURS DE L'INTÉGRATION, DE LA PROSPÉRITÉ ET DE LA PAIX

Avec les économies à la croissance la plus rapide, la population la plus jeune, une main-d'œuvre robuste et une population croissante, l'Afrique devrait bénéficier d'un boom du dividende démographique ; et avec le lancement de la ZLECAf, la plus grande zone de libre-échange au monde réunissant 55 pays, la ZLECAf est un levier clé pour exploiter les dividendes démographiques en stimulant l'intégration économique, la prospérité et en contribuant directement à la croissance économique et à la stabilité qui favoriseront la paix et la sécurité en Afrique. La ZLECAf, en tant que régime commercial, démantèle les barrières commerciales, ouvre la voie à une intégration, une compétitivité,

une diversification économique et des investissements accrus dans les économies africaines. La ZLECAf permettra d'améliorer le niveau des échanges commerciaux entre les pays africains, de stimuler la production par le développement de chaînes de valeur régionales afin de garantir que la fabrication, la transformation agricole et d'autres activités alimentent les marchés mondiaux, et de renforcer la diplomatie économique et commerciale de l'Afrique.

Le renouveau économique de la ZLECAf porte en lui des dividendes inhérents à la paix : une intégration, une interdépendance et une coopération accrues favorisent considérablement la paix. La ZLECAf forge un paysage économique intégré qui a un effet dissuasif sur les conflits en raison de l'interdépendance économique accrue. En favorisant la croissance économique et la création d'emplois décents, la ZLECAf s'attaque directement aux inégalités économiques, une cause fondamentale

« Des stratégies distinctes
mais imbriquées doivent
être exploitées pour propulser
l'Afrique vers une
prospérité, un avenir
inclusif et pacifique »



Faire taire les armes.

Un Projet Phare
Agenda 2063
L'Afrique que nous voulons

reconnue de troubles sociaux et de conflits, et ce faisant, elle contribue indirectement à la stabilité et à la sécurité sur le continent, amplifiant son rôle au-delà de l'intégration économique.

Alors que la ZLECAf est le moteur de la croissance économique, le Fonds pour la paix de l'UA est un mécanisme pivot qui, avec d'autres mécanismes institués par l'Union africaine tels que le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, la Force africaine en attente, le Comité d'état-major militaire, le Système continental d'alerte précoce et le Groupe des sages, s'efforce de soutenir la prévention, la gestion et la résolution des conflits, et facilite les réponses rapides et efficaces aux situations de conflit et de crise en Afrique.

Reconnaissant que la prospérité de l'Afrique est intimement liée à sa stabilité et à sa sécurité – et en tant que pilier clé de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) – le Fonds pour la paix de l'UA fournit un soutien opportun et efficace dans les domaines de la médiation et de la diplomatie préventive, des opérations de soutien de la paix dirigées par l'UA et du développement des capacités institutionnelles de base.

Le Fonds de l'UA pour la paix est conçu pour faire face rapidement aux crises émergentes et souligne la volonté d'assurer la stabilité régionale. En offrant un environnement sûr, le Fonds pour la paix ouvre la voie à la mise en œuvre réussie de la ZLECAf en renforçant la confiance des investisseurs et en permettant des relations commerciales harmonieuses. Cette relation qui se renforce mutuellement illustre l'harmonie stratégique entre la ZLECAf et le Fonds pour la paix.

LE NEXUS : UN CERCLE VERTUEUX DE PROSPÉRITÉ, DE PAIX ET DE STABILITÉ

La relation entre la ZLECAf et le Fonds pour la paix de l'UA crée un cercle vertueux qui renforce la prospérité économique et assure la paix et la stabilité. Le renforcement de la paix et de la stabilité grâce à l'utilisation du Fonds de l'UA pour la paix est une condition préalable à la mise en œuvre harmonieuse de la ZLECAf. Dans le même temps, la prospérité économique stimulée par la ZLECAf peut réduire les déclencheurs de conflits et élargir la base de ressources disponibles pour le Fonds pour la paix, renforçant ainsi ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité.



Au fur et à mesure que les pays s'intègrent économiquement, le coût des conflits augmente, ce qui rend la paix plus attrayante. De cette façon, la ZLECAf et le Fonds pour la paix de l'UA se renforcent mutuellement, démontrant la symbiose fondamentale entre le développement économique et la paix et la sécurité. Cette relation symbiotique s'étend au-delà des frontières de l'Afrique. Au fur et à mesure que le continent devient plus pacifique et plus robuste sur le plan économique, il peut forger des partenariats plus solides sur la scène mondiale. Une Afrique pacifique attire les investissements étrangers, ce qui alimente davantage la croissance économique, tandis qu'une Afrique économiquement prospère peut contribuer de manière plus significative aux efforts mondiaux de paix et de sécurité.

Alors que l'Afrique s'efforce de réaliser sa vision d'une Afrique unifiée, pacifique et prospère, le lien complexe entre la ZLECAf et le Fonds pour la paix reste un mécanisme important. Les avantages mutuels et la relation cyclique positive propulseront l'Afrique vers la réalisation de son Agenda 2063. La paix, la sécurité et le développement économique durables en Afrique ne sont pas seulement des objectifs interconnectés, ce sont des piliers interdépendants qui soutiennent la vision du continent d'une Afrique unifiée, pacifique et prospère. Alors que le continent continue de s'efforcer de concrétiser cette vision, la compréhension et l'exploitation de la relation symbiotique entre la ZLECAf et le Fonds pour la paix seront sans aucun doute la clé de son succès. ■



Pour en savoir plus sur le Fonds pour la paix de l'Union africaine, visitez le

SITE DU FONDS POUR LA PAIX | UNION AFRICAINE (AU.INT)



Le rôle du conseil des sports de l'Union africaine

Concrétiser l'ambition de l'Agenda 2063 de promouvoir le panafricanisme, l'intégration culturelle et le développement économique à travers l'économie du sport





Plus de 5000 athlètes ont pris part à la 13^{ème} édition des Jeux

L'Agenda 2063 de l'Afrique aspire à promouvoir

la croissance inclusive et le développement social à travers le panafricanisme, l'intégration culturelle et le développement économique. L'un des leviers clés pour atteindre ces ambitions est le sport.

En reconnaissance du rôle important que joue le sport dans la société, les dirigeants africains ont adopté en 2016 les statuts établissant le Conseil du sport de l'Union africaine (CSUA) et créant ainsi l'organe technique qui dirigerait la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique soulignées par le sport en se concentrant sur : (1) la promotion et le développement du sport sur le continent et (2) la promotion du développement par le sport

Le CSUA s'acquitte de son mandat en se concentrant sur les domaines prioritaires clés tels que définis dans ses statuts afin de réaliser son mandat et de réaliser les ambitions de l'Agenda 2063 de l'Afrique en développant et en soutenant des plateformes permettant aux citoyens africains de s'engager dans le sport aux niveaux communautaire, national, régional et continental et en positionnant le sport comme un levier de promotion de la cohésion sociale et culturelle ainsi que de la promotion du développement économique par le biais d'investissements dans l'économie et l'industrie du sport.

STATUTS ET MANDATS DU CONSEIL DES SPORTS DE L'UNION AFRICAINE

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES

- Répondre aux besoins de l'UA en matière de développement de la politique sportive
- Promouvoir et défendre le développement du sport et le développement par le sport ▶



- Veiller à ce que les États membres élaborent des politiques, des programmes, des systèmes et des structures dans le domaine du sport
- Faciliter le développement de structures sportives pertinentes dans les États membres et l'alignement des politiques et stratégies nationales du sport sur la politique de l'Union africaine pour le développement durable du sport en Afrique et d'autres politiques sportives continentales afin de parvenir à l'harmonisation et à la coordination du développement du sport.

GÉRER LES PROPRIÉTÉS SPORTIVES CONTINENTALES

- Superviser la coordination, l'organisation et la gestion globales des Jeux africains et améliorer le profil des Jeux afin d'attirer des athlètes de haut niveau et de s'assurer qu'ils deviennent l'événement sportif de référence

Revivez le moment passionnant et les vues des Jeux africains ici

SCANNER POUR REGARDER



sur le continent et le qualificatif pour les Jeux Olympiques et d'autres événements internationaux.

- Augmenter les revenus des Jeux Africains et mettre en place des mécanismes transparents concernant les recettes provenant de la commercialisation et du parrainage des Jeux Africains.

GESTION DES ADHÉSIONS ET DES PARTENARIATS

- Accorder l'adhésion au CSUA sous réserve de l'approbation du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports (STC-YCS)
- Veiller à ce que l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Association des confédérations sportives africaines (AASC) jouent les rôles qui leur sont assignés dans la collaboration avec le Conseil des sports de l'Union africaine.

RENFORCEMENT

- Veiller à ce que les États membres financent le développement du sport
- Promouvoir la coopération avec les organisations sportives internationales en vue de solliciter le parrainage, le financement et la formation des sportifs
- faciliter le développement du sport sur le continent africain en termes de développement des compétences, d'interaction sociale et de communication d'informations pertinentes sur les programmes dans la lutte contre le VIH et le sida et les programmes antidopage, ainsi que la promotion de programmes de développement de personne à personne
- Promouvoir et renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles de la société civile africaine.

PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LES DROITS DES CITOYENS À TRAVERS LE SPORT

- Promouvoir le sport en tant que droit humain fondamental dont tous doivent jouir
- Promouvoir et défendre une culture de bonne gouvernance, de principes et d'institutions démocratiques, de participation populaire, de droits de l'homme et de libertés. ainsi que la justice sociale dans le domaine du sport
- Promouvoir, prôner et défendre une culture de l'égalité des sexes dans le domaine du sport.

LES JEUX AFRICAINS

CONTEXTE DES JEUX AFRICAINS ET FORMATION DU CSUA

Les Jeux africains, officiellement connus sous le nom de Jeux panafricains, sont des événements sportifs panafricains multidisciplinaires continentaux organisés tous les quatre ans et sont la propriété exclusive de l'Union africaine au nom de ses États membres.

Les Jeux ont une longue histoire qui est liée à divers Jeux tels que les Jeux communautaires ►



Propriété exclusive de l'Union africaine

20+ Sports

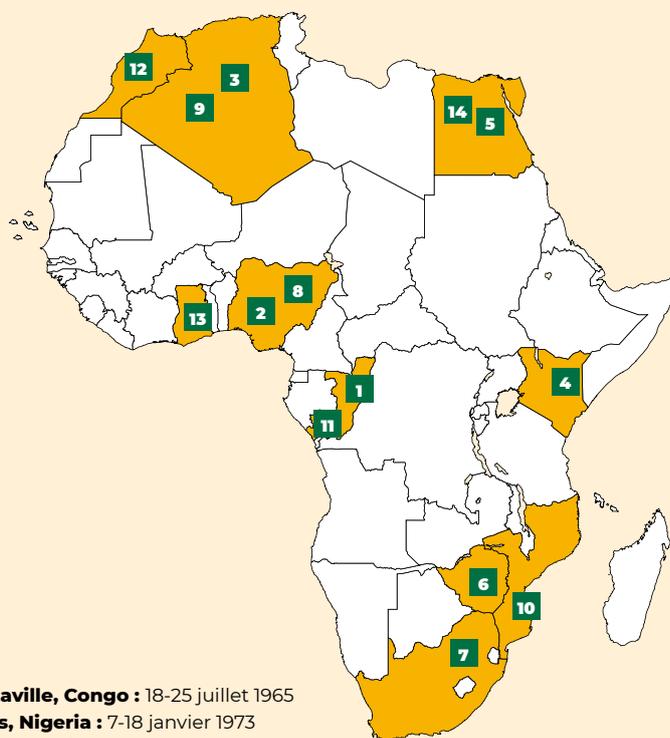
Événement sportif multidisciplinaire- plus de 20 sports

59 ans

de rassemblement des sportifs africains

4 ans

Organisé tous les 4 ans et 1 an avant les Jeux Olympiques



1. Brazzaville, Congo : 18-25 juillet 1965
2. Lagos, Nigeria : 7-18 janvier 1973
3. Alger, Algérie : 13-28 juillet 1978
4. Nairobi, Kenya : 1-12 août 1987
5. Le Caire, Égypte : 20 septembre - 1er octobre 1991
6. Harare, Zimbabwe : 13-25 septembre 1995
7. Johannesburg, Afrique du Sud : 10-19 septembre 1999
8. Abuja, Nigéria, 4-18 juillet 2003
9. Alger, Algérie : 11-23 juillet 2007
10. Maputo, Mozambique : 3-18 septembre 2011
11. Brazzaville, Congo : 4-19 septembre 2015

UN MEILLEUR CHOIX POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE

Avec l'essor de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui stimule les échanges commerciaux, le besoin de solutions financières innovantes sur mesure se fait de plus en plus sentir.



Créé en 1985 dans le but de développer un secteur financier dirigé par des Africains, Ecobank est devenu un groupe de services financiers panafricain reconnu, qui contribue activement à l'intégration financière et au développement économique du continent.

Aujourd'hui, Ecobank est plus qu'une simple banque, c'est un pionnier qui propose un meilleur choix pour l'Afrique.

Doté d'un réseau panafricain inégalé couvrant 35 pays et d'un pôle international en France, Ecobank a créé la plus importante plateforme de finance numérique en Afrique, connectant le continent de manière fluide.

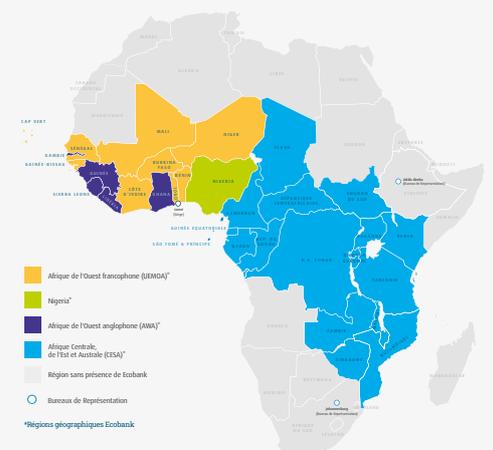
Avec plus de 15 000 collaboratrices et collaborateurs, Ecobank est le premier employeur du secteur des services financiers en Afrique. Son savoir-faire local hors-pair et son expertise africaine apportent une valeur ajoutée remarquable à ses clients, ainsi qu'une expérience de qualité supérieure.

Aux côtés de ses clients, partenaires et communautés, Ecobank construit un avenir meilleur et durable, prêt à façonner le futur financier du continent.

En savoir plus : ecobank.com

Les solutions Ecobank en bref :

- L'application mobile de Ecobank, maintes fois primée, donne davantage de moyens aux client.e.s en répondant à leurs besoins
- Omni Lite soutient la croissance des PME
- Omni Plus permet aux grandes entreprises de gérer leurs transactions et leurs rapports à distance
- Le programme Ellever par Ecobank, récompensé par de nombreux prix, accompagne les entreprises dirigées par des femmes ou axées sur les femmes



Ecobank dispose également d'une filiale à Paris et de bureaux de représentation à Dubai, Londres et Pékin.

UN MEILLEUR CHOIX
POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE



et plus tard les Jeux de l'amitié qui ont eu lieu en 1963 à Dakar, au Sénégal, où 24 États africains indépendants ont participé à des épreuves d'athlétisme. Une Assemblée générale des ministres africains de la Jeunesse et des Sports, réunie à Dakar, au Sénégal, pendant les Jeux de l'amitié en avril 1963 et a discuté de l'organisation de Jeux panafricains qui incluraient tous les pays africains indépendants. L'Assemblée a chargé la République du Congo d'examiner les Jeux de l'Amitié et de s'en inspirer pour élaborer les règles qui régiraient les Jeux qui allaient se tenir au Congo, à Brazzaville, en 1965. S'ensuit une réunion préparatoire à Brazzaville du 24 au 29 février 1964 qui adopte un cadre pour l'organisation des premiers Jeux panafricains, organisés par des Africains, pour les Africains en juillet 1965 au Congo, à Brazzaville.

L'organisation réussie des premiers Jeux panafricains en 1965 a été suivie par la création d'une institution sportive panafricaniste appelée le Conseil suprême des sports en Afrique (SCSA) en 1966 par les ministres des sports des pays africains. La SCSA avait son siège à Yaoundé, au Cameroun, avec la responsabilité de coordonner l'organisation des Jeux panafricains, de promouvoir, de développer et de coordonner tous les sports sur le continent.

En 1967, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a reconnu la SCSA comme l'organisation officielle responsable de la coordination du sport sur le continent.

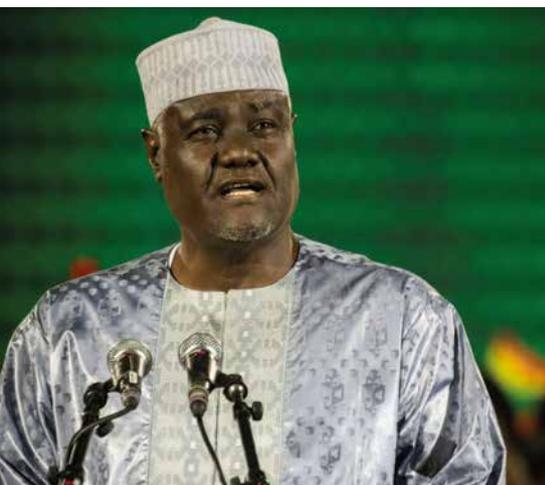
En juillet 2013, la SCSA a été dissoute par son Assemblée générale à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et toutes les fonctions, passifs et actifs ont été transférés à la Commission de l'Union africaine. La vingt-sixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, des chefs d'État et de gouvernement a adopté les statuts du Conseil des sports de l'Union africaine (CSUA) le 31 janvier 2016, conduisant à la création du Secrétariat du Conseil des sports de l'Union africaine dont le siège est à Yaoundé, au Cameroun.

Les Jeux africains ont été créés pour promouvoir les sports africains de haut niveau et ►

renforcer les échanges sportifs et culturels entre les États membres de l'Union africaine. Les Jeux sont une compétition sportive pluridisciplinaire établie sous la propriété et le patronage de l'Union africaine et sont la propriété exclusive de l'Union africaine qui détient tous les droits relatifs à leur organisation, exploitation, diffusion et reproduction par quelque moyen que ce soit. L'article 18 du Statut du Conseil des sports de l'Union africaine explique la composition d'un Comité technique des Jeux africains qui supervise l'organisation et la gestion des Jeux en collaboration avec le pays hôte. L'article 18 explique également les principales entités censées être le fer de lance de l'organisation et de la gestion des Jeux. Il s'agit notamment des États membres de l'UA représentés par les régions du CSUA, du mouvement sportif africain, des experts et de toutes les parties prenantes définies dans le Règlement fondamental des Jeux africains adopté par le STC_YCS conformément à l'article 26 (6) des Statuts de du CSUA. En outre, le Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la jeunesse, la culture et les sports adopte les instruments régissant les Jeux africains, tels que le Règlement fondamental des Jeux, qui garantit l'inclusion et la participation de tous les États ▶

Regardez les faits saillants des Jeux africains ici

SCANNEZ POUR REGARDER



« Surtout, ces Jeux Africains sont aussi l'occasion de mettre en avant les valeurs de fair-play, d'égalité, de discipline, d'inclusion, de persévérance, de tolérance et de travail d'équipe ; Tout cela est essentiel pour construire le caractère et les sociétés pacifiques. »

S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE

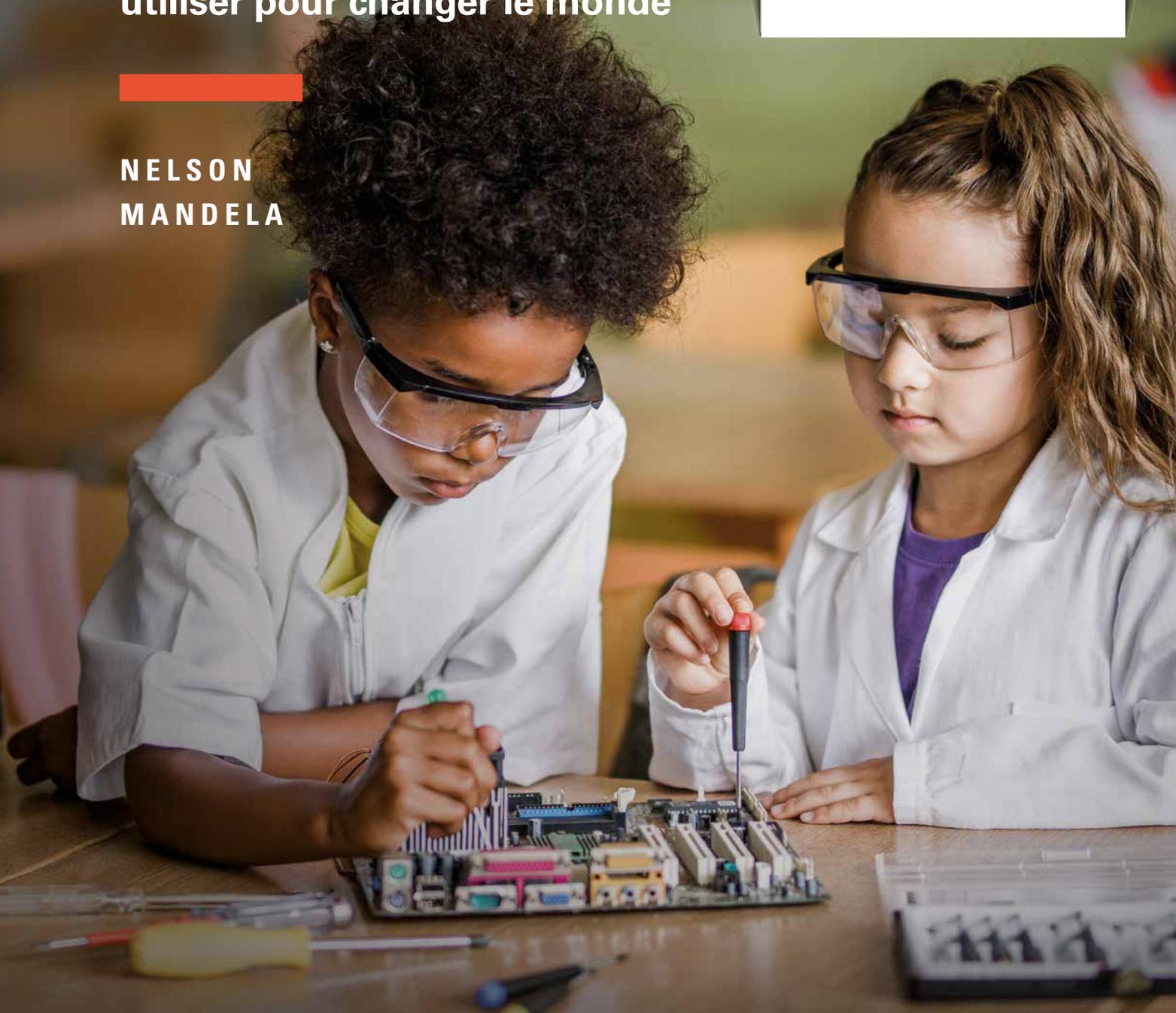


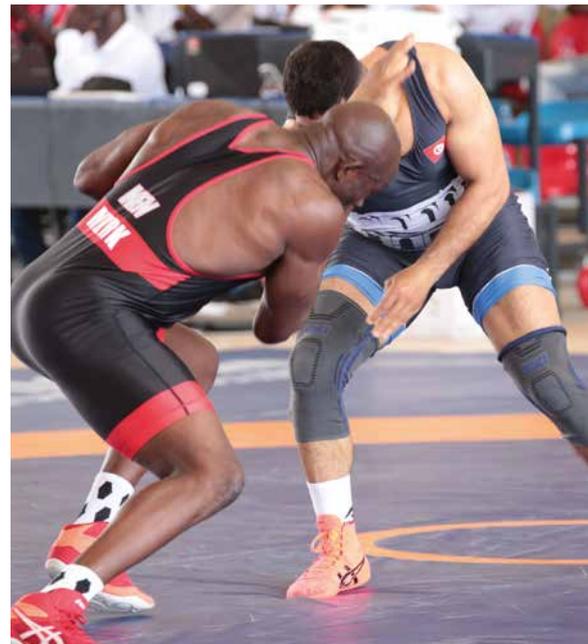
**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**L'éducation est l'arme la plus
puissante que vous puissiez
utiliser pour changer le monde**

**NELSON
MANDELA**





« Nous remercions et félicitons tous les athlètes qui ont mis en valeur et épaté le monde entier avec leur excellente démonstration de talent, de compétences et de camaraderie ; et au pays hôte, le Ghana, ainsi qu'aux diverses parties prenantes, sponsors, partenaires et médias, nous saluons l'investissement et le soutien pour l'accueil et la présentation des sports africains au monde et aux merveilleux fans au Ghana, à travers l'Afrique et dans le monde qui ont suivi les jeux, merci pour votre soutien extraordinaire et pour avoir élevé la voix du sport africain sur la scène mondiale. »

DR. DECIUS CHIPANDE
CHEF DU CONSEIL DU SPORT
DE L'UNION AFRICAINE

membres. Tous les athlètes des pays participant aux Jeux africains sont entièrement sponsorisés par les États membres de l'Union africaine qui sont propriétaires des Jeux.

Les Jeux Africains sont organisés une fois, tous les quatre (4) ans et (1) un an avant les Jeux Olympiques. Ils sont organisés conformément aux règles et règlements adoptés par le Comité technique spécialisé de l'Union africaine pour la jeunesse, la culture et les sports (CTS-YCS). Le Comité technique du Conseil des sports de l'Union africaine pour les Jeux africains a pour mandat de proposer un critère objectif pour l'évaluation des dossiers de candidature des pays hôtes et le contrôle de la gestion et de l'organisation des Jeux africains par le Comité d'organisation local.

La 13e édition des Jeux africains s'est tenue en mars 2024, à Accra, au Ghana, sous le thème 'Vivre le rêve africain'. Les Jeux ont attiré plus de cinq mille athlètes, qui se sont affrontés dans vingt-neuf codes sportifs, l'athlétisme, le badminton, le tennis de table, le tennis, le triathlon et la lutte étant qualifiés pour les Jeux olympiques



« Cela a été 16 jours avec plus de 5000 athlètes de 54 États membres de l'Union africaine en compétition dans 29 disciplines sportives différentes à Accra. Ayekoo est une façon ghanéenne de dire bravo ! »

S.E. NANA AKUFO-ADDO
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DU GHANA



de Paris 2024. En plus des athlètes, les Jeux ont réuni des officiels techniques, des associations sportives, des journalistes et des fans de tous les coins du continent africain, une démonstration claire du pouvoir et de l'esprit du sport pour unir les peuples africains au-delà des frontières et promouvoir l'intégration continentale. La 13^e édition des Jeux africains a fourni une excellente plate-forme aux meilleurs athlètes africains et aux athlètes africains en devenir pour montrer leurs talents et leurs compétences et, comme tous les athlètes ont été hébergés au village des Jeux, à l'Université du Ghana, les Jeux ont créé une opportunité de cohésion sociale, d'échange culturel et de solidarité, conformément à l'éthique de la Renaissance africaine et du panafricanisme tels que propagés dans les aspirations de l'Agenda 2063 et la construction de l'Afrique que nous voulons. ■

RANG	PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTALE
1	Egypte	103	47	43	193
2	Nigeria	47	34	40	121
3	Afrique du Sud	32	32	42	106
4	Algérie	29	38	48	115
5	Tunisie	22	27	38	87
6	Ghana	19	29	21	69
7	Moroc	9	12	14	35
8	Ethiopie	9	8	5	22
9	Maurice	9	5	11	25
10	Kenya	8	8	21	37
11	Érythrée	7	2	6	15
12	Sénégal	4	7	18	29
13	Ouganda	4	6	10	20
14	Zambia	4	5	5	14
15	Madagascar	4	4	7	15
16	Niger	4	1	6	11
17	Cameroun	3	13	14	30
18	Zimbabwe	3	4	4	11
19	Bénin	3	1	0	4
20	RDC	2	7	9	18
21	Angola	2	1	5	8
22	Mali	2	1	5	8
23	Gambie	2	0	0	2
24	Libye	1	11	1	13
25	Namibie	1	4	5	10
26	Burkina Faso	1	2	7	10
27	Guinée	1	1	0	2
28	Soudan du Sud	1	0	0	1
29	Cote d'Ivoire	0	9	9	18
30	Mozambique	0	5	1	6
31	Botswana	0	3	10	13
32	Libéria	0	2	2	4
33	République centrafricaine	0	1	3	4
34	Gabon	0	1	3	4
35	Togo	0	1	3	4
36	Guinée équatoriale	0	1	0	1
37	Somalie	0	1	0	1
38	République du Congo	0	0	5	5
39	Tanzanie	0	0	3	3
40	Tchad	0	0	1	1
41	Djibouti	0	0	1	1
42	Guinée-Bissau	0	0	1	1
43	Lesotho	0	0	1	1
44	Rwanda	0	0	1	1



UNIVERSITÉ D'AFRIQUE DU SUD

L'université leader du CODeL

Que vous commenciez un nouveau voyage avec nous ou que vous restiez impliqué dans votre alma mater, nous vous félicitons d'avoir choisi une institution de classe mondiale qui construit l'avenir intellectuel de l'Afrique depuis plus de 150 ans.

L'Unisa est le plus grand établissement d'enseignement ouvert, à distance et en ligne (CODeL) d'Afrique et la plus ancienne université dédiée à l'enseignement à distance au monde. Elle accueille près d'un tiers des étudiants sud-africains.

L'Unisa s'adresse à un corps étudiant multigénérationnel en utilisant une approche multimodale de l'enseignement et de l'apprentissage, et propose des qualifications pluridisciplinaires dans une gamme impressionnante de disciplines académiques au sein de ses huit facultés et de son école supérieure :

- Faculté des sciences comptables
- Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement
- Faculté des sciences économiques et de gestion
- Faculté de l'éducation
- Faculté des sciences humaines
- Faculté de droit
- Faculté des sciences, de l'ingénierie et de la technologie
- Faculté des études supérieures
- École supérieure de gestion d'entreprise

Domaines de recherche

L'Unisa a identifié cinq créneaux de recherche sur lesquels elle concentre ses efforts et ses ressources. S'appuyant sur les atouts particuliers de l'université et de ses chercheurs en matière de recherche, ces domaines se concentrent sur les défis auxquels l'Afrique du Sud et le reste du continent sont confrontés et se prêtent à la recherche transdisciplinaire et multidisciplinaire.

Les créneaux sont les suivants :

- Production de connaissances et renforcement des capacités en réponse aux besoins de l'Afrique du Sud et du continent africain
- Promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la citoyenneté responsable
- Innovation dans le domaine de la science et de la technologie
- Durabilité économique et environnementale
- Apprentissage ouvert et à distance

En plus de ce qui précède, l'Unisa a identifié dix créneaux catalytiques qui non seulement activeront et renforceront l'agenda académique de l'institution, mais amélioreront également l'expérience des universitaires en tant que chercheurs engagés qui refusent d'être des tartes académiques dans le ciel ; des chercheurs qui se soucieront de répondre aux besoins de notre société

Les créneaux catalytiques sont les suivants :

- Études maritimes
- Études d'aviation et d'aéronautique
- Études automobiles
- Études sur l'énergie
- Études spatiales et réseau d'un kilomètre carré
- Quatrième révolution industrielle et numérisation
- Études biotechnologiques
- Études sur la santé et la pharmacie
- Théorisations féministes/féministes/bosadi
- Soutien aux étudiants et activités parallèles

Contact:

T: +27 (0)12 429 3111

E: study-info@unisa.ac.za

www.unisa.ac.za

Définir l'avenir.

UNISA



LA VRAIE TAILLE DE L'AFRIQUE (30,37 MILLIONS DE KM²)

LA FRANCE
(549 970 km²)

PORTUGAL
(91 470 km²)

ESPAGNE
(498 980 km²)

AMÉRIQUE
(9 147 593 km²)

CHINE
(9 326 410 km²)

ALLEMAGNE
(348 672 km²)

ITALIE
(294 140 km²)

PÉROU
(1 279 996 km²)

INDE
(2 973 193 km²)

JAPON
(364 485 km²)

ROYAUME-UNI
(241 930 km²)

Une image vaut mille mots, comme celle-ci pour exprimer la véritable taille de l'Afrique et son vaste potentiel. Les projections cartographiques Mercator, largement utilisées à ce jour, créent l'idée fautive selon laquelle le continent est géographiquement plus petit que les États-Unis, la Chine, les pays d'Europe et même le Groenland, qui ne fait que 2,17 millions km². Il s'agit évidemment d'une idée fautive, qui diminue l'importance de l'Afrique alors qu'en réalité, sa taille réelle éclipsé celle de nombreux pays. Alors que c'est l'Année de l'éducation, il est essentiel de lutter contre les idées fausses qui font désormais partie de la désinformation sur l'Afrique.

Année de formation

Éduquer un Africain adapté au 21e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique

En marge du Sommet des Nations Unies sur la

transformation de l'éducation qui s'est tenu en septembre 2022 à New York, l'Union africaine (UA), par l'intermédiaire du Département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation (ESTI), en collaboration avec plusieurs partenaires clés, dont l'UNESCO, l'UNICEF et le PAM, a organisé un événement parallèle de haut niveau de l'UA sur l'éducation, qui a eu lieu le 20 septembre 2022. L'événement a été l'aboutissement d'un travail antérieur entrepris par l'ESTI pour intégrer le point de vue de l'éducation et de l'expertise technique du continent et de la diaspora, des partenaires au développement, de la société civile, du secteur privé et des représentants de la jeunesse afin d'identifier et d'intégrer des recommandations concrètes et réalistes qui ont servi de base à une déclaration formelle soumise à l'événement parallèle de haut niveau de l'UA et ont constitué une feuille de route pour les États membres de l'UA et la Commission de l'UA afin de traduire le rapport sur la transformation. Les recommandations du Sommet sur l'éducation se sont transformées en actions, adaptées au contexte africain. C'est dans ce contexte que la proposition de choisir l'éducation comme thème de l'Année 2024 a été soumise à l'examen et à l'adoption par la Conférence des chefs d'État et

de gouvernement de l'UA lors de la 36e session ordinaire tenue en février 2023.

POURQUOI FAUT-IL SE CONCENTRER SUR L'ÉDUCATION EN AFRIQUE ?

Malgré les progrès significatifs réalisés en Afrique au cours des deux dernières décennies en termes d'accès, d'achèvement et de qualité de l'éducation de base, des disparités persistent à l'intérieur des pays et entre eux. Les résultats scolaires restent faibles dans de nombreuses régions d'Afrique. Les filles, les enfants issus des milieux les plus pauvres, les enfants handicapés et les enfants en déplacement, tels que les personnes déplacées de force, rencontrent des difficultés pour réaliser leur droit à l'éducation. Des limites continuent également d'exister dans le développement des enseignants en Afrique, avec des pénuries récurrentes d'enseignants, associées à un manque d'opportunités de développement professionnel et à des conditions de travail médiocres. De multiples situations d'urgence prolongées ont eu de graves répercussions sur l'offre éducative, notamment une augmentation des attaques contre les écoles. Il est urgent de renforcer l'éducation à la paix et de cultiver une culture de paix et de tolérance à tous les niveaux de l'éducation - formelle, informelle et non formelle. Ces défis systémiques vont de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement technique et professionnel et la formation.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les limites des modèles éducatifs actuels à tous les niveaux, aggravant les inégalités en matière d'éducation et menaçant carrément de faire reculer des décennies de progrès, bien qu'insuffisants, en Afrique.

L'adoption de l'Année 2024 en tant qu'Année de l'éducation vise donc à attirer l'attention sur les questions qui affectent l'éducation sur le continent, telles que la lutte contre le fardeau et les perturbations causés par la COVID-19 sur les systèmes éducatifs, la promotion de la mise en œuvre systématique de la transformation de l'éducation



'L'éducation est un droit de l'homme, un bien public et aussi une responsabilité publique. En tant que détenteurs de devoirs, il nous incombe d'assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et des opportunités tout au long de la vie pour tous.'

S.E. PROF. MOHAMMED BELHOCINE

COMMISSAIRE DE LA CUA À L'ÉDUCATION, À LA SCIENCE, À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION

« Les salles de classe en Afrique doivent être les microcosmes de sociétés pacifiques, où l'histoire n'est pas enseignée comme une chronique de conflit, mais comme un récit partagé des luttes et des triomphes humains. Où les langues et les traditions progressistes sont célébrées, et non ostracisées. Où les différences ne sont pas des sources de division, mais des étincelles de curiosité et d'apprentissage. »



S.E. PROF MOHAMMED BELHOCINE
COMMISSAIRE DE LA CUA À L'ÉDUCATION, À LA SCIENCE, À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION

en Afrique pour une mise en œuvre accélérée de la CESA 2016-2025 et de l'ODD 4.

La Stratégie continentale de l'Union africaine en matière d'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25) fournit un cadre pour les politiques et les programmes qui transformeront l'éducation sur le continent et, au cours de la dernière décennie, nous avons constaté des améliorations significatives dans l'éducation, les gouvernements africains entreprenant un large éventail de programmes et mettant en œuvre un large éventail de politiques pour garantir qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte dans l'accès à l'éducation. Des efforts considérables ont été déployés sur le continent pour garantir l'accès, l'achèvement et la qualité de l'éducation de base pour tous, et la proportion globale d'enfants non scolarisés a diminué. Les taux d'achèvement se sont améliorés dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, ainsi que dans l'accès et la participation à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP).

Des progrès notables ont également été enregistrés dans l'accès à l'éducation pré-primaire ainsi que dans l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie. En ce qui concerne l'alimentation scolaire, les pays à faible revenu ont

doublé leurs dépenses budgétaires nationales consacrées aux programmes d'alimentation scolaire locale, qui sont passés de 17 % à 33 % entre 2013 et 2020. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les budgets nationaux représentent désormais 88 % du financement des repas scolaires, contre 55 % en 2013. Cependant, malgré les efforts et les progrès réalisés, quatre indicateurs principaux sonnent l'alarme :

Le taux de non-scolarisation

Bien que le taux de non-scolarisation (taux non scolarisé) (taux non scolarisé), c'est-à-dire la « proportion d'enfants et de jeunes dans la tranche d'âge officielle pour un niveau d'enseignement donné qui ne sont pas inscrits dans l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire ou supérieur » continue de diminuer, en particulier pour le niveau primaire, le nombre absolu a atteint l'estimation mondiale alarmante de 98 millions en Afrique.

Taux de pauvreté des apprentissages

« La proportion d'enfants incapables de lire un texte simple avec compréhension à l'âge de 10 ans était la plus élevée en Afrique subsaharienne avant la pandémie de COVID-19, à 86 %. Ce taux s'est probablement aggravé après la pandémie, estimé aujourd'hui à 90 %. Cela signifie que neuf enfants sur dix ne peuvent pas lire un texte simple avec compréhension à l'âge de 10 ans.

Disponibilité d'enseignants qualifiés

L'Afrique aura besoin de 17 millions d'enseignants supplémentaires pour atteindre l'éducation primaire et secondaire universelle d'ici 2030.

Financement de l'éducation

On estime que l'Afrique représentera plus de 90 % des besoins mondiaux de financement extérieur pour l'éducation d'ici 2030, et que 40 milliards de dollars supplémentaires seront nécessaires pour financer l'éducation afin d'atteindre les objectifs et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique et d'atteindre les ODD pour l'éducation.

Dans ce contexte, si rien n'est fait pour transformer et revitaliser l'éducation en Afrique, la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique est compromise. Des mesures correctives rapides et bien coordonnées sont nécessaires pour réduire la pauvreté des apprentissages en Afrique, sans quoi les conséquences pour les enfants et la société ►



seront dévastatrices, avec des effets négatifs à long terme sur les résultats de vie des enfants, y compris leur apprentissage, leur santé (physique et mentale), leur nutrition et leur développement socio-économique.

Les progrès de l'éducation ont un impact considérable sur tous les autres aspects du développement du capital humain. L'importante population de jeunes en Afrique est une puissante source de croissance économique et de progrès, à condition qu'elle reçoive une éducation de qualité et des compétences pour les opportunités d'emploi du 21e siècle. Investir dans l'éducation est donc l'investissement le plus efficace dans la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités entre les sexes, la possibilité pour les personnes de survivre et de s'épanouir et l'amélioration du développement socio-économique. L'éducation est également associée à des communautés plus pacifiques, à un plus grand engagement civique et à des démocraties plus fortes.

L'analyse des objectifs de la CESA 16-25 de l'UA met en évidence l'urgence de transformer et de revitaliser l'ensemble du système éducatif sur le continent, tout en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés, notamment les filles, les enfants des zones rurales, les personnes handicapées et les personnes en déplacement, y compris celles des pays et des contextes fragiles. À cela s'ajoute la nécessité urgente de s'attaquer aux problèmes affectant l'enseignement et de réhabiliter la profession, sans lesquels des progrès dans l'éducation ne peuvent être réalisés à l'avenir.

Dans un contexte mondial, l'Afrique s'aligne sur

le consensus croissant selon lequel davantage de fonds sont nécessaires pour sauver les systèmes éducatifs, en particulier en Afrique. L'idée d'améliorer la coordination des financements entre les agences multilatérales au niveau mondial et d'explorer des mécanismes de financement innovants fondés sur l'expérience d'autres secteurs prend forme. La voix de l'UA dans les forums mondiaux, y compris le G20, a élevé l'appel à prendre des mesures le plus tôt possible. Au niveau continental, en réponse au déficit de financement de l'éducation, le Fonds africain pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (AESTIF) est en cours de développement, avec un fort potentiel de création d'emplois et de richesses conduisant à l'industrialisation et à la transformation économique pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063. Initié, détenu et géré par l'Afrique, par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement, l'AESTIF est conçu comme un mécanisme de financement mixte qui vise à mettre en commun 300 millions de dollars via des mécanismes de financement innovants.

MISE EN ŒUVRE DU THÈME DE L'ANNÉE SUR L'ÉDUCATION

Pour l'UA et nos États membres, l'accent sera mis sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de transformation efficaces, durables et à l'échelle du système pour l'éducation en Afrique, ainsi que sur la reprise après la COVID-19, le renforcement de la résilience et de la transformation, en surfant sur l'élan mondial. Il devrait également stimuler la mise en œuvre des déclarations émanant des moments clés de l'éducation à l'échelle continentale

et mondiale, notamment la quatrième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST4), les déclarations du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation, de l'événement parallèle de haut niveau sur la transformation de l'éducation en Afrique ainsi que le Manifeste de la jeunesse sur la transformation de l'éducation en Afrique

Les activités seront structurées autour de sous-thèmes englobant l'ensemble du spectre de l'éducation et du développement des compétences, de l'éducation et du développement de la petite enfance à l'enseignement supérieur et professionnel et à l'apprentissage tout au long de la vie. L'accent sera mis sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de transformation efficaces, durables et à l'échelle du système pour l'éducation en Afrique, et sur la lutte contre le paysage limité du financement de l'éducation. L'accent sera mis sur le rôle des enseignantes en tant qu'agentes clés de la transformation, car les enseignantes doivent être soutenues de manière adéquate et habilitées à jouer leur rôle pour que la transformation envisagée ait lieu.

La mise en œuvre du thème de l'année se fera sous la direction technique et la coordination du Département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation (ESTI) de la Commission de l'UA, en étroite collaboration avec le Comité des dix chefs d'État (C10) de l'UA sur l'éducation en Afrique. Le Département travaillera en étroite

« L'éducation à la paix doit englober la transformation des cœurs et des esprits, l'empathie, le dialogue et la pensée critique. Il s'agit de comprendre et de respecter les divers points de vue, et de jeter des ponts au-delà des clivages culturels. »



S.E. PROF MOHAMMED BELHOCINE
COMMISSAIRE DE LA CUA À L'ÉDUCATION, À LA SCIENCE, À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION

collaboration avec les États membres de l'UA (y compris par l'intermédiaire des CTS), les Communautés économiques régionales (CER), les partenaires au développement, les agences des Nations Unies et toutes les parties prenantes de l'éducation, y compris le secteur privé et les jeunes.

DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU THÈME DE L'ANNÉE

1. Encourager la réforme de la profession enseignante par le biais de programmes complets et de qualité de formation des enseignants. Y compris le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre d'instruments de formation des enseignants ; Apprentissage entre pairs ; la mise en œuvre du Prix continental de l'enseignant de l'UA ; produits de connaissances et d'apprentissage
2. Mettre l'accent sur les investissements dans les STEM et l'apprentissage fondamental, notamment par l'intégration de la technologie et d'activités parascolaires, y compris les boîtes à outils pour améliorer l'enseignement des STEM et les normes d'enseignement élaborées et mises en œuvre ; Méthodes d'enseignement qui renforcent l'enseignement des STIM basé sur le jeu au niveau de l'apprentissage de base ; stratégie de campagne continentale sur « Mettre fin à la pauvreté des apprentissages »
3. Renforcer et accélérer la capacité des enseignants à enseigner l'histoire de l'Afrique, et soutenir l'inclusion de la Charte de l'UA sur la démocratie, les élections et la gouvernance dans les programmes scolaires.
4. Renforcer l'espace de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et de l'enseignement supérieur grâce à une mise en œuvre accélérée des stratégies d'EFTP et d'enseignement supérieur.
5. Intensifier la mise en œuvre de solutions numériques innovantes, réalisables et durables fondées sur des données probantes : comprendre la mise en place de plateformes de recherche et développement et d'échange de connaissances sur les solutions d'éducation numérique ; Campagne de sensibilisation du public en Afrique : Journée pour un Internet plus sûr pour les femmes, les jeunes et les enfants, conformément à la politique de l'UA en matière de sécurité et d'autonomisation des enfants en ligne
6. Renforcer l'alimentation scolaire locale, l'éducation à la paix et l'éducation à la santé afin de créer et d'accélérer un environnement ►



d'apprentissage sain et propice à l'amélioration des résultats d'apprentissage : comprend la diffusion et la mise en œuvre de la Stratégie continentale sur l'éducation pour la santé et le bien-être ; soutenir l'opérationnalisation de la composante santé des adolescents de la Campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA) ; Promotion de la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et de la Recommandation révisée de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération, la paix et l'éducation internationales ; Plaidoyer et dialogue sur la lutte contre l'impact du changement climatique sur l'éducation et l'accélération de l'action contre le changement climatique dans et par l'éducation.

7. Améliorer et protéger l'accès équitable à une éducation de qualité pour les filles et les

femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les enfants, en particulier dans les situations d'urgence et de conflit : comprend la promotion de l'égalité des sexes dans l'éducation ; la protection des filles, des jeunes et des enfants dans les situations d'urgence et de conflit conformément à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ; la mise en œuvre de la campagne #AfricaEducatesHer ; l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route du Manifeste de la jeunesse de l'UA et des produits à inclure dans la boîte à outils de l'autonomisation des jeunes de l'UA pour une utilisation dans les formations de renforcement des capacités sont développés/organisés ; faciliter l'organisation d'un Parlement panafricain des enfants.

8. Renforcer la production et les synergies entre les systèmes d'information de gestion de l'éducation et les données sur le marché du travail, notamment en renforçant et en développant les capacités des États membres dans l'application des méthodologies d'anticipation des compétences pour le commerce, la diversification économique et l'industrialisation afin d'exploiter les perspectives d'emplois créés par l'adoption de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
9. Établir et renforcer des partenariats multisectoriels et multipartites pour l'éducation : y compris l'opérationnalisation des clusters CESA; Initiatives de renforcement des capacités pour renforcer la voix de la société civile et l'action collective ; exploiter le potentiel de la diaspora africaine dans le développement de l'éducation en Afrique.
10. Renforcer la mobilisation des ressources en vue d'accroître le financement durable et l'investissement systématique dans l'éducation : y compris le lancement et l'opérationnalisation du Fonds africain pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (AESTIF) ; l'analyse de la compétitivité des salaires des enseignants par rapport à d'autres professions, des niveaux de satisfaction au travail en fonction des niveaux de rémunération et des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation, élaborée à partir de données factuelles, afin d'éclairer les priorités politiques ; plaidoyer en faveur d'une allocation et d'une utilisation équitables, sensibles au genre, inclusives et efficaces du budget, y compris un engagement renouvelé à allouer 20 % du budget à l'éducation. Élaboration et lancement d'études de cas sur la promotion de l'accès des filles à l'enseignement secondaire par le biais de l'initiative Education Plus. ■



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



L'éducation est ce
qui reste après
que l'on a oublié
ce que l'on a
appris à l'école

ALBERT
EINSTEIN



Q : Quelle est la mission de l'ANADEB et qu'est ce qui explique le large spectre d'actions qu'elle couvre dans le paysage togolais en matière d'action publiques de développement ?

R : L'ANADEB a pour mission de veiller à l'intégration de la dimension « développement à la base » dans l'ensemble des politiques, plans, programmes et projets de développement ayant cours dans le pays.

De manière plus directe, l'Agence a pour vocation d'appuyer la mise en œuvre de la Politique nationale de développement à la base (PNDB).

Elle participe à la réalisation de la vision du ministère du développement à la base qui est d'assurer durablement à l'horizon 2032, un accès universel de toutes les communautés à la base du Togo au minimum vital commun.

L'Agence s'emploie à dispenser une offre inclusive de services de qualité hautement professionnelle au profit des collectivités territoriales, des privés et ONG impliqués dans le développement local, et surtout au bénéfice des communautés à la base ainsi qu'à des individus qui les composent, particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes souffrant d'handicaps.

Sa mission la positionne sur des populations peu ou mal desservies par les actions publiques de développement, qui sont généralement inéligibles aux mécanismes traditionnels d'accès à l'emploi, au revenu, au financement, à l'éducation, au soin de santé et aux filets sociaux notamment.

Q : « Développement à la base » sonne comme « développement local » qui est dévolu aux communes. Comment l'ANADEB cohabite-t-elle aujourd'hui avec les communes dans le déploiement de ses actions ?

R : A la création de l'ANADEB, l'une de ses missions était de préparer le terrain à la décentralisation. Aujourd'hui avec la concrétisation de la décentralisation, où les communes sont mises en place et les élus locaux installés dans leurs rôles, le rôle de l'ANADEB est de se positionner clairement dans ses attributions propres qui sont entre autres d'assurer son appui technique aux services déconcentrés de l'Etat, aux collectivités territoriales, aux organisations communautaires à la base, aux privés et aux ONG

ENTRETIEN AVEC MAZALO KATANGA, DIRECTRICE GENERALE DE L'ANADEB

Vous tenez depuis 2017 les rênes de l'ANADEB, et vos actions sont perceptibles dans plusieurs secteurs, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de l'accès des populations à l'eau potable, dans l'employabilité des jeunes, dans la promotion de l'inclusion financière et économique des ménages défavorisés, et bien d'autres

en matière de promotion et de gestion d'initiatives de développement à la base.

Dans le but de concrétiser à tous les niveaux l'approche de développement conduit par les communautés promue par le Togo, l'ANADEB renforce progressivement les actions d'information, d'éducation, de communication et de formation pour la prise en charge des actions de développement par les communes, les cantons, les villages.

C'est ainsi que, dans le cadre du projet de cohésion sociale des région nord du golfe de Guinée (COSO), des sous projets d'infrastructures sont mis en œuvre de bout en bout par les communautés aux niveaux villageois, cantonal et communal. Le projet de Filets sociaux et services de base utilise la même démarche de responsabilisation des communautés sur le volet des infrastructures. Les populations choisissent eux-mêmes leurs priorités en termes d'ouvrage, contractualisent avec les prestataires qui leur offrent les meilleures conditions de prix, de qualité et de délai, et assurent le suivi des travaux et l'entretien des infrastructures.

Tous les projets de développement dont l'ANADEB assure le pilotage sont gérés de manière à mettre les premiers bénéficiaires au cœur de l'action, et c'est à ce titre que l'ANADEB, de par son statut de maître d'ouvrage délégué, appuie les 117 communes du Togo dans la réalisation des investissements financés par le fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT).

Aujourd'hui, l'ANADEB et les communes, comme toutes les autres institutions publiques et privées intervenant dans le domaine du développement, sont dans une complémentarité où l'ANADEB apporte un appui technique pour assurer un bon alignement sur les politiques et les stratégies nationales de développement à la base.

Q : Quelles sont les deux initiatives phares qui marquent l'existence de l'ANADEB au sein des communautés depuis un an ?

R : L'ANADEB travaille sur plusieurs projets mais, ceux qui retiennent plus l'attention depuis un an sont celles qui ont connu des innovations. Il s'agit du projet de filets sociaux et services de base (FSB) qui, alloue des transferts monétaires digitaux aux ménages vulnérables pour renforcer leurs consommations et leurs capacités à faire face aux chocs.

Cet appui aux populations vulnérables a longtemps couvert les ménages des milieux ruraux mais depuis un an, il a été étendu au milieu urbain qui regorge également de poches de vulnérabilité sévère. Dans le cadre de cet appui, certains ménages sont accompagnés avec des ressources supplémentaires sous forme de subvention pour le démarrage ou l'extension d'une activité génératrice de revenus à travers un accompagnement de proximité assuré par l'ANADEB à leur endroit.

La seconde initiative qui retient l'attention, c'est l'extension de l'approche dite de « développement conduit par la communauté – DCC » à tous les projets exécutés par l'ANADEB. L'approche couvre le processus de mise en place des infrastructures communautaires, la mise en œuvre des cantines scolaires et l'exploitation des jardins scolaires par les communautés bénéficiaires dans le cadre de la promotion de l'alimentation scolaire basée sur la production locale.

Dans tous les domaines où cette approche de DCC a été utilisée, le niveau d'appropriation des interventions par la communauté est excellent parce que toutes les composantes de la population


RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
 Ministère du Développement à la Base,
 de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

Offrez un repas scolaire à un écolier via TMoney, Flooz ou Orabank.

Faites parler votre cœur en faveur des enfants des écoles primaires publiques en zones pauvres.



Titulaire du compte	: TRESOR REPAS - ANADEB - MDGAJED
Banque	: ORABANK
Code banque	: TCI16
Agence	: 01001
Code SWIFT	: ORBKTCG
Numéro de compte	: 061270500101
IBAN	: TCI160100106127050010153
RIB	: 53


 TMoney: **+228 70 99 76 76**
 Flooz: **+228 97 00 66 66**

186 Fcfa par jour **31 620 Fcfa par an**


 Agbalépédogan, rue 48 Maison 426.
 Villa Malou 01 B.P.: 2098 Lomé-Togo Tél. **00228 93 86 93 73 / 22 25 57 11**
 Site web: www.anadeb.org Email: anadebtogo@gmail.com
anadeb@anadeb.org



Mazalo Atchidallo Katanga, CEO, ANADEB Togo



ont participé à l'action et sont capables d'en rendre compte depuis l'identification du besoin jusqu'à l'exploitation du sous projet développé.

Q : Comment l'ANADEB finance-t-elle ses différents projets ?

R : Les interventions de l'ANADEB sont essentiellement financées par l'Etat togolais et à travers divers partenariats. A titre d'exemple, le projet COSO est financé par la Banque mondiale sous forme de crédit et de don. Le projet FSB également est financé par la Banque mondiale, l'Etat et de l'Agence française de développement (AFD).

Les cantines scolaires, quant à elles sont totalement prises en charge par l'Etat togolais depuis 2021 avec des contributions des communautés bénéficiaires, des opérateurs économiques nationaux et de la société civile. Tout cet ensemble de contributeurs est appuyé aussi bien techniquement que financièrement par le Programme alimentaire mondial (PAM) pour des innovations

techniques, la formalisation du cadre institutionnel de l'opération et son extension à d'autres zones vulnérables.

Les financements assurés par l'Etat proviennent de trois sources principales, à savoir le FACT, le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et les dotations directes effectuées au profit de l'ANADEB sur le budget de l'Etat. Mais, il y a aussi d'autres sources de financement sur des activités spécifiques auxquelles l'ANADEB apporte son concours.

Q : Quels sont vos défis concernant les cantines scolaires aujourd'hui ?

R : L'ambition du Togo est de couvrir 300 000 écoliers bénéficiaires du programme national d'alimentation scolaire à l'horizon 2025. Cela requiert un budget annuel de 9,5 milliards de francs CFA. Le défi aujourd'hui, c'est de parvenir à un modèle de cantine où à partir d'un premier investissement, tout le système puisse se prendre définitivement en charge sans

nécessiter de nouvelles dotations importantes chaque année.

C'est pourquoi le gouvernement s'évertue à développer, avec l'appui de ses partenaires comme le PAM et la Banque mondiale, des mécanismes innovants de financement. D'ores et déjà, le Togo a initié, avec l'appui du PAM, le « Home grown school feeding – HGSF » en vue de pouvoir produire une bonne partie des denrées dont la cantine scolaire a besoin dans les jardins scolaires. Il mise également sur la consommation des vivres issus de l'agriculture locale dans les localités bénéficiaires, la contribution monétaire symbolique des parents, le financement des opérateurs économiques nationaux et de tout donateur de bonne volonté. Des actions de communication sont donc initiées à l'endroit de toute la population pour vulgariser les canaux de collecte des dons.



#AfricaEducatesHer : Une initiative continentale pour le maintien des filles à l'école par le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (AU/CIEFFA)

Par **Simone Yankey-Ouattara**, Coordinatrice par intérim, AU/CIEFFA (yankey-ouattaras@africa-union.org); et **Lorato Palesa Modongo**, Chargée de recherche sur le genre, AU/CIEFFA (ModongoL@africa-union.org)

Afin de réaliser l'Agenda 2063 de l'Afrique et de contribuer au développement du continent africain, il est impératif de donner la priorité à l'éducation pour tous et d'investir dans celle-ci, en particulier l'éducation des filles et des femmes marginalisées. Le Centre International de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (AU/CIEFFA), à travers son programme #AfricaEducatesHer, vise à rallier les États membres de l'Union africaine (UA), les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les jeunes et d'autres acteurs clés de l'éducation multisectorielle pour défendre l'éducation des filles. La campagne #AfricaEducatesHer vise à promouvoir l'éducation des filles et des femmes en Afrique.

L'Agenda 2063, en particulier l'Aspiration 1, parle d'une « Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement durable », où tous les citoyens sont bien éduqués. L'Aspiration 6 note en outre « Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, en s'appuyant sur le potentiel offert par les peuples africains, en particulier les femmes et les jeunes, et en prenant soin des enfants ». L'éducation est l'un des outils stratégiques à fort impact documentés qui, s'ils étaient investis à travers le continent, permettraient de réaliser l'Agenda 2063. Au cours des dernières décennies, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'accès des enfants à l'éducation, et les décideurs politiques s'efforcent de combler l'écart entre les sexes en matière de taux de scolarisation et d'achèvement.

L'AU/CIEFFA s'engage à unir ses forces avec toutes les parties prenantes clés de l'éducation, y compris les États membres de l'UA, pour défendre l'éducation des filles et faire avancer les progrès afin de garantir que les filles accèdent à l'éducation, restent à l'école et achèvent leur apprentissage.

L'AU/CIEFFA est une institution technique et spécialisée de l'UA, relevant du Département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation (ESTI) et ses mandats sont alignés sur la vision des principaux instruments et politiques de l'Union africaine, notamment : l'Agenda 2063 de l'Union africaine, Le Protocole à la Charte

Environ 30 % de tous les enfants non scolarisés dans le monde se trouvent en Afrique subsaharienne. 32,6 millions de filles en âge d'aller à l'école primaire et au premier cycle du secondaire ne sont pas scolarisées, et 9,3 millions d'entre elles ne mettront probablement jamais les pieds dans une salle de classe.

africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo) qui fournit un cadre juridique pour garantir les droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels ainsi que les droits environnementaux pour toutes les femmes africaines ; La Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (2004) ; La Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) et la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA, 2014-2024). En outre, l'AU/CIEFFA travaille à la réalisation des objectifs de développement durable 4 et 5 des Nations Unies, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'éducation.

Il convient de noter que, bien que des progrès aient été accomplis pour garantir l'accès des filles à l'éducation, les progrès globaux ont été entravés par des facteurs socioculturels, économiques et politiques, notamment la pauvreté, les écarts entre les sexes et les migrations forcées. L'UNESCO (2020) estime qu'environ 30% de tous les enfants non scolarisés dans le monde se trouvent en Afrique subsaharienne. 32,6 millions de filles en âge d'aller à l'école primaire et au premier cycle du secondaire ne sont pas scolarisées, et 9,3 millions d'entre elles ne mettront probablement jamais les pieds dans une salle de classe. La scolarisation de millions d'élèves à travers le continent a été perturbée en raison de la pandémie de COVID-19, qui a touché de manière disproportionnée les personnes marginalisées, y compris les filles (Brookings, 2023). Pendant la pandémie, il y a eu des fermetures d'écoles, des confinements et des perturbations générales de l'apprentissage. Au plus fort de la pandémie, la scolarité a été perturbée pour 236 millions d'élèves sur presque tout le continent africain (UNESCO, 2020). Après la réouverture des écoles, des millions d'élèves sont restés touchés par des vulnérabilités et des inégalités liées au genre, ce qui expose les apprenantes à un risque plus élevé de ne pas retourner à l'école.

C'est dans ce contexte que l'AU/CIEFFA a lancé la campagne #AfricaEducatesHer en septembre 2020. La campagne a été lancée comme un appel de ralliement aux États membres de l'UA pour qu'ils adoptent des actions et des politiques positives afin d'encourager les filles à retourner à l'école, en particulier après la pandémie de COVID-19, et à rester à l'école au-delà de la



pandémie. La campagne mobilise des experts de l'égalité des sexes, des jeunes, des éducateurs, des professionnels des médias, des chercheurs et des universitaires, des organisations de la société civile, des partenaires au développement et d'autres parties prenantes multisectorielles pour prendre des mesures positives qui garantissent le retour des filles à l'école.

Au-delà de la pandémie de COVID-19, la campagne a cartographié et catégorisé les défis actuels et émergents qui affectent spécifiquement l'éducation des filles et des femmes en Afrique. Ceux-ci ont été classés en quatre thèmes principaux: Socio-culturel ; Économie & Santé ; Psychologique ; Politique et Environnement.

Sur la base des défis ci-dessus et considérant que le continent africain compte un demi-milliard d'enfants âgés de 0 à 14 ans, un nombre qui devrait atteindre 580 millions en 2030 (Forum économique mondial, 2022), l'AU/CIEFFA considère l'ambition d'éduquer les enfants comme une nécessité et non un luxe.

Pour que le continent puisse tirer parti de ce dividende démographique, l'éducation des enfants les plus vulnérables et marginalisés, et en particulier des filles, doit faire l'objet d'un investissement et d'une priorité pour tous. Il convient de noter qu'il s'agit d'une entreprise colossale qui ▶



En savoir plus sur l'Union africaine Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA) en visitant

HATPAS://KIFA. AU. INT



nécessite des efforts concentrés de la part de tous les acteurs de l'éducation. Cela s'est également reflété lors de la réunion de AU/CIEFFA pour experts de l'éducation qui s'est tenue en juin 2022, au cours de laquelle le document final est la Déclaration de Dakar sur « Évaluer les pertes d'apprentissage pour favoriser la reprise de l'apprentissage pour les filles africaines ». Dans la déclaration, il y a un appel à l'action pour les États membres de l'Union africaine :

Donner la priorité aux réformes législatives et politiques afin de garantir la

Table 1
Défis actuels et émergents qui affectent l'éducation des filles et des femmes



SOCIO-CULTUREL	ÉCONOMIE ET SANTÉ	POLITIQUE ET ENVIRONNEMENT	PSYCHOLOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des cas de violence sexuelle et sexiste Augmentation des cas de mariages forcés et précoces Pratiques culturelles néfastes, y compris les mutilations génitales féminines Agressions sexuelles Des écoles et des environnements d'apprentissage dangereux Augmentation des cas d'intimidation à l'école Les inégalités entre les sexes conduisent à une prédominance de l'éducation des garçons par rapport aux filles 	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'intérêt pour l'apprentissage et retour à l'école en cas de perturbation Traumatismes excessifs causés aux élèves par l'isolement et l'exposition à la violence Manque de soutien psychologique pour les enseignants et les élèves Toxicomanie et toxicomanie 	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté Lacunes numériques et analphabétisme numérique Manque de ressources Inaccessibilité à l'information sur les options de carrière en STEM Manque de produits menstruels (précarité menstruelle) et d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) Accès limité à l'éducation, aux ressources éducatives et aux infrastructures (par exemple, salles de classe, livres, transports, bibliothèques, technologie) Représentation limitée des enseignantes Mauvaise formation des enseignants Main-d'œuvre non rémunérée dans le domaine des soins Manque de services de SDR Manque de services adaptés aux jeunes Manque de financement et des investissements pour promouvoir l'adoption des STEM par les filles et les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> L'insécurité alimentaire et l'augmentation de la malnutrition résultant du non-accès à la nourriture habituellement servie dans les écoles Guerre et conflit armé Déplacements et migrations forcées Changement climatique et crises Catastrophes naturelles Urgences de santé publique Ébola, Covid-19, etc.

réintégration et la poursuite de l'apprentissage pour tous les enfants, en particulier pour toutes les filles et les adolescentes scolarisées et non scolarisées, dans les systèmes éducatifs formels et informels, en utilisant de multiples voies d'apprentissage alternatives.

Investir dans le renforcement de la recherche fondée sur des données probantes sur les multiples vulnérabilités qui ont un impact sur l'éducation des filles et des femmes par le biais d'un plaidoyer fondé sur des données pour évaluer les pertes d'apprentissage et les stratégies de reprise de l'apprentissage, y compris des données probantes ventilées par sexe pour les apprenants non scolarisés afin d'aider au plaidoyer, à la législation et aux réformes politiques.

Investir dans des stratégies d'alimentation scolaire, de santé et de nutrition en milieu scolaire sensibles au genre afin d'accroître les taux de rétention des filles et des jeunes femmes et de renforcer leur résilience nutritionnelle, en s'appuyant sur des chaînes agroalimentaires à valeur ajoutée.

En outre, il a été recommandé aux États membres de l'UA de domestiquer et de mettre en œuvre la campagne #AfricaEducatesHer afin de renforcer la sensibilisation aux problèmes qui ont empêché les filles et les femmes d'accéder à l'éducation pendant et après la pandémie de COVID-19.

Jusqu'à présent, deux États membres ont lancé la campagne au niveau national; l'Ouganda et la Côte d'Ivoire, un engagement qui est nécessaire et démontre la nécessité pour d'autres États membres de progresser. En outre, les jeunes et les partenaires de développement à travers le continent mettent en œuvre la campagne à travers leurs diverses initiatives et promesses sur le terrain, et il y a une chanson de campagne ciblée par de jeunes artistes du Nigeria (Ifé), de l'Ouganda (Afrie) et du Burkina Faso (Smarty) qui peut être visionnée sur: <https://www.youtube.com/watch?v=V5N5Q9ObLME&t=2s>. ■

RÉFÉRENCES

1. African Union CIEFFA. 2022. Dakar Declaration on 'Assessing Learning Losses to embrace Learning Recovery for African girls'. <https://cieffa.au.int/fr/node/273>
2. African Union Commission. 2015. Agenda 2036: The Africa We Want. <https://au.int/en/agenda2063/aspirations>
3. African Union Commission. 2018 – 2028. The AU Strategy for Gender Equality and Women's Empowerment. <https://au.int/NODE/36195>
4. UN Climate Action. 2022. "Education is key to addressing climate change." <https://www.un.org/en/climatechange/climate-solutions/education-key-addressing-climate-change>
5. UNICEF. 2021. "10 million additional girls at risk of child marriage due to COVID-19." Press Release. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. <https://www.unicef.org/eap/press-releases/10-million-additional-girls-risk-child-marriage-due-covid-19-unicef>
6. UNESCO. 2020. With one in five learners kept out of school, UNESCO mobilizes education ministers to face the COVID-19 crisis. <https://www.unesco.org/en/articles/one-five-learners-kept-out-school-unesco-mobilizes-education-ministers-face-covid-19-crisis>
7. UNESCO. 2022. New estimation confirms out-of-school population is growing in sub-Saharan Africa. FACTSHEET 62 / POLICY PAPER 48



Éduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle :
Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afri



La capacité de lire, d'écrire et d'analyser ; la confiance nécessaire pour se lever et exiger la justice et l'égalité ; Les qualifications et les relations nécessaires pour mettre le pied à l'étrier et s'asseoir à la table – tout cela commence par l'éducation

MICHELLE OBAMA

Les filles et les femmes africaines dans la robotique spatiale grâce à l'éducation du 21e siècle

Par **Udi V. Philippa**, Scientifique de l'espace et de la robotique Agence spatiale du Nigeria - Agence nationale de recherche et de développement spatiaux (philippa.udi@nasrda.gov.ng ou philippa_udi@yahoo.com)

La robotique spatiale, la science et la

technologie en tant que modèle d'éducation sont essentielles pour le développement socio-économique de l'Afrique. Il est essentiel d'exploiter le potentiel des filles africaines, qui sont les futures dirigeantes, et de créer une voie d'opportunités dans les technologies de pointe pour le développement des compétences nécessaires à l'Afrique que nous voulons au 21e siècle, alors que le continent est à l'aube d'une transformation significative de l'exploration et de la technologie spatiales.

Cet essai explore l'autonomisation des filles et des femmes africaines dans le domaine de la robotique spatiale à travers le prisme de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25) de l'Union africaine, de l'Agenda 2063, de la Stratégie de l'Union africaine pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GEWE) et d'autres traités pertinents de l'Union africaine (UA). Il examine les défis et les opportunités présentés par ces cadres et propose des stratégies pour assurer un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes dans le contexte de la robotique spatiale.

« Ces stratégies globales, vitales pour l'éducation du 21e siècle, favoriser la collaboration internationale »

LE RÔLE DE LA CESA 16-25, DE L'AGENDA 2063, DES TRAITÉS DE L'UA ET DE LA STRATÉGIE POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

La CESA 16-25, l'Agenda 2063, divers traités de l'UA, la Stratégie de GEWE et d'autres initiatives visionnaires de l'Union africaine, visent à réorganiser l'éducation, à stimuler le développement continental, à fournir le cadre juridique pour le progrès et à faire progresser l'égalité des sexes. Ils mettent fortement l'accent sur une éducation inclusive, tout au long de la vie, de qualité et pertinente, qui favorise le progrès économique et garantit l'égalité des chances pour les femmes.

La robotique spatiale englobe la création, l'assemblage, l'exploitation et le déploiement de systèmes robotiques pour l'exploration et les activités spatiales. Ces systèmes sont indispensables pour des tâches telles que le déploiement de satellites, la maintenance et l'exploration de l'espace. En ce qui concerne le développement de l'Afrique, la robotique spatiale joue un rôle essentiel dans l'avancement des capacités technologiques et la résolution de divers défis. Son application peut renforcer les télécommunications, améliorer la surveillance météorologique et améliorer la gestion des ressources, contribuant ainsi au développement durable. En outre, l'intégration de la robotique dans les projets spatiaux permet de participer à des initiatives spatiales mondiales, de favoriser la collaboration internationale et d'offrir aux pays africains des possibilités de recherche scientifique, d'innovation technologique et de développement des compétences dans les domaines émergents. Alors que les pays africains continuent d'investir dans les programmes spatiaux, l'intégration de la robotique les positionne à l'avant-garde de l'exploration spatiale, débloquent les avantages socio-économiques associés.

Les Cadres continentaux et Traités de l'UA visent à relever les défis persistants dans le secteur de l'éducation en Afrique. Ils reconnaissent l'importance de l'accès à une éducation de qualité pour tous, une préoccupation cruciale sur un continent où de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à l'école. En outre, les stratégies mettent en évidence les disparités entre les sexes dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) et cherchent à créer un environnement d'apprentissage plus équitable. Ils soulignent également la nécessité de rendre l'éducation plus pertinente dans le paysage mondial en évolution rapide tout en plaidant pour l'égalité des sexes.

OPPORTUNITÉS DANS LE DOMAINE DE LA ROBOTIQUE SPATIALE

L'industrie spatiale africaine en pleine croissance présente de vastes opportunités pour le continent. Avec l'augmentation des investissements et l'intérêt naissant pour l'exploration spatiale, la demande d'experts dans des domaines tels que la robotique spatiale augmente. Les cadres de l'UA mentionnés dans cet article visent à renforcer les investissements dans l'industrie spatiale en mettant l'accent sur la qualité et l'éducation pertinente et en créant une relation synergique entre les objectifs des stratégies et les aspirations de l'industrie spatiale.

En outre, la Stratégie de l'UA pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024) reconnaît la demande d'experts pour positionner la science et la technologie comme transformatrices, en harmonie avec le Programme phare de l'Agenda 2063 sur la stratégie spatiale. Cela souligne l'engagement de l'UA en faveur d'un développement holistique, de la résolution des défis et du renforcement de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique par l'Afrique. La Stratégie spatiale africaine à l'horizon 2063 de l'Agenda 2063, un projet prioritaire, vise à renforcer les capacités de développement de l'Afrique dans l'espace. L'intégration de la science et de la technologie dans STISA-2024 répond au besoin de professionnels qualifiés, positionnant l'Afrique pour une participation active à l'exploration spatiale, à l'innovation technologique et au développement socio-économique. Ce potentiel de transformation s'étend au-delà de l'espace, formant un cadre cohérent pour la trajectoire de l'Afrique au XXI^e siècle, renforçant l'importance de la stratégie spatiale de l'UA pour le développement du

continent. professionnels qualifiés, positionnant l'Afrique pour une participation active à l'exploration spatiale, à l'innovation technologique et au développement socio-économique. Ce potentiel de transformation s'étend au-delà de l'espace, formant un cadre cohérent pour la trajectoire de l'Afrique au XXI^e siècle, renforçant l'importance de la stratégie spatiale de l'UA pour le développement du continent.

DISPARITÉS ENTRE LES SEXES DANS LES STEM ET LA ROBOTIQUE SPATIALE

Les disparités entre les sexes dans les STEM, y compris la robotique spatiale, sont un problème de longue date. Les cadres continentaux de l'UA s'attaquent à ce problème en soulignant l'importance de l'égalité des sexes dans l'éducation. Ils reconnaissent les obstacles culturels et sociétaux qui ont limité les filles et les femmes dans les domaines des STEM et s'engagent à remédier à ces disparités.

Les cadres de l'UA jouent un rôle central dans la lutte contre les disparités entre les sexes dans les STEM et la robotique spatiale et mettent l'accent sur l'éducation inclusive STEM, la littératie numérique, l'entrepreneuriat et les politiques sensibles au genre. Les cadres sont alignés sur des initiatives telles que les Perspectives de la science, de la technologie et de l'innovation 2016 de l'OCDE et ONU Femmes. Ces stratégies globales, vitales pour l'éducation du 21^e siècle, favorisent la collaboration internationale et soutiennent la ▶



préparation d'une main-d'œuvre diversifiée et compétente sur le plan technologique, en ciblant activement les disparités entre les sexes dans les STEM et la robotique spatiale et contribuent ainsi de manière significative à faire progresser le développement inclusif et l'innovation en Afrique.

ALIGNER L'ÉDUCATION SUR LA ROBOTIQUE SPATIALE

Les programmes d'éducation inclusifs en STEM, les initiatives de bourses d'études, l'exposition



précoce aux sujets STEM et la promotion de modèles féminins sont essentiels. Les systèmes éducatifs doivent être alignés sur les exigences de l'industrie spatiale, ce qui nécessite d'adapter les programmes d'études pour s'assurer que les diplômés sont bien préparés aux défis et aux opportunités de la robotique spatiale, où la croissance de l'industrie recoupe les objectifs des cadres continentaux.

CONCLUSION

La Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique 2016-2025, l'Agenda 2063, les traités pertinents de l'UA et la Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes offrent un cadre complet pour l'autonomisation des filles et des femmes africaines dans le domaine de la robotique spatiale. En plaidant en faveur d'un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent, en fournissant le cadre juridique nécessaire au progrès et en faisant progresser l'égalité des sexes, ces stratégies créent l'environnement idéal pour combler l'écart entre les sexes dans les STEM et préparer les individus à des carrières dans l'industrie spatiale en pleine croissance. Ces cadres ont le potentiel de favoriser l'égalité des sexes et la participation de l'Afrique à la robotique spatiale, contribuant ainsi aux progrès du continent en matière d'exploration spatiale et de développement global.

Les gouvernements, les établissements d'enseignement et l'industrie spatiale devraient collaborer pour mettre en œuvre des politiques et des initiatives qui s'alignent sur les principes de la CESA 16-25, de l'Agenda 2063, des traités de l'UA et de la stratégie GEWE. Ces recommandations devraient être complétées par une collecte de données et des recherches approfondies afin de suivre les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs fixés par ces cadres visionnaires. ■

RÉFÉRENCES

1. Union africaine. (2016). « Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025. <https://au.int/node/29514>
2. L'Agenda 2063 de l'Union africaine <https://au.int/agenda2063/>
3. Union africaine. — Traités. Récupéré de <https://au.int/en/treaties>
4. Union africaine. « La stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». (<https://au.int/node/36195>)
5. Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 CESA 16-25 <https://au.int/ar/node/40538>
6. Agenda 2063 <https://au.int/en/gender-equality-development#:~:text=Aspiration%206%20of%20Agenda%202063,are%20actively%20involved%20in%20decision>
7. UNESCO. (2021). « Stratégie africaine pour l'éducation 2019-2021 : Investir dans l'éducation innovante et transformatrice pour libérer le potentiel de l'Afrique ». (<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261539>)
8. Forum économique mondial. (2018). « Rapport sur l'avenir de l'emploi 2018 ». <https://www.weforum.org/reports/the-future-of-jobs-report-2018>
9. Union africaine. « STISA (<https://au.int/documents/20200625/science-technology-and-innovation-strategy-africa-2024>)
10. Union africaine. (2016). « Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 ». <https://ecosoc.au.int/sites/default/files/files/2021-09/continental-strategy-education-africa-english.pdf>
11. Union africaine. « La stratégie spatiale de l'UA pour la science, la technologie, l'innovation et la stratégie pour l'Afrique à l'horizon 2024. https://au.int/sites/default/files/documents/38756-doc-stisa_science_tech_innovation_strategy.pdf
12. ONU Femmes. (2022). « Guide d'analyse de genre : Inclusion numérique. https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-12/Gender%20Analysis%20Guidance_Digital_Inclusion.pdf
13. OCDE. (2018) « Organisation de coopération et de développement économiques : Comblent le fossé numérique entre les sexes. www.oecd.org/digital/bridging-the-digital-gender-divide.pdf



POURQUOI INVESTIR DANS L'ALIMENTATION, LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION EN AFRIQUE ?

La pertinence de la répartition stratégique pour l'Afrique, et la répartition sectorielle défensive dans l'alimentation, la santé et l'éducation avec EG Capital

Auteur : Sandrine Henton, Directrice générale, EG Capital

EG Capital, un investisseur en croissance orienté vers les investissements en dette de deuxième rang pour les PME et les entreprises de taille moyenne en Afrique de l'Est et en Zambie, a pour objectif d'investir jusqu'à 100 millions de dollars dans 10 à 12 PME et entreprises africaines de taille moyenne, afin d'obtenir des rendements et un impact tangibles dans les secteurs de l'alimentation, du climat, de la santé et de l'éducation.

Certaines régions d'Afrique représentent quelques-unes des économies à la croissance la plus rapide au monde, où la croissance de la population, l'augmentation des revenus et les changements démographiques urbains sont à l'origine d'une expansion économique soutenue axée sur la consommation. Cette évolution, accompagnée d'une augmentation significative du taux d'alphabétisation, de l'accès à l'électricité et d'une forte pénétration et adoption des technologies numériques, devrait stimuler la croissance de la productivité dans un certain nombre de secteurs différents, en particulier l'alimentation, le climat, la santé et l'éducation. Avec des économies relativement diversifiées et une base compétitive existante pour construire des industries et des chaînes de valeur plus sophistiquées, certains pays comme le Rwanda, le Kenya et la Zambie devraient dépasser la croissance de leurs voisins plus dépendants des produits de base.

RÉSISTANCE AUX CHOCS À LONG TERME ET RÉPARTITION SECTORIELLE DÉFENSIVE

Le monde semble entrer dans une phase de transition et, en fin de compte, de progrès humain, tout en subissant des chocs de longue durée beaucoup plus fréquents et à une échelle plus élevée que jamais (par exemple, la pandémie de la Covid-19, les conflits et les guerres en Europe, et les chocs liés au climat tels que les inondations au Pakistan). Cependant, comment l'Afrique résoudra-t-elle les tensions entre une population jeune croissante, la demande de sécurité alimentaire et le développement économique face aux défis croissants de l'adaptation au climat ? Par coïncidence, selon les conclusions du projet Drawdown, les secteurs anticycliques et défensifs tels que l'alimentation, la santé et l'éducation figurent également dans le Top 10 des solutions pour réduire les émissions et accélérer l'adaptation au changement climatique.

LES AVANTAGES DE L'ÉQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Une étude de la Société financière internationale (SFI) réalisée en 2019 révèle que les entreprises dont l'équipe est composée de 30 à 70 % de femmes bénéficient de meilleurs rendements, avec un taux de rendement interne (TRI) net supérieur de 20 % en moyenne. Les équipes équilibrées en termes de genre connaissent également de meilleures augmentations de leur valorisation, progressant en moyenne 9 % plus vite que les entreprises à dominante masculine.

Un monde avec plus de femmes gestionnaires de fonds serait un monde avec une distribution plus équitable des ressources, où le sexe d'un entrepreneur ne dicterait pas la facilité d'accès au financement. Pour que l'Afrique réussisse, nous devons féminiser les fonds d'investissement, et EG Capital est membre de 2x Global, dans le cadre de l'engagement du G7 à mettre plus de capitaux entre les mains des femmes.

Normes de l'Union africaine pour les enseignants et les chefs d'établissement : Où en sont les pays d'Afrique de l'Ouest ?

Cet article examine l'état des normes et des compétences professionnelles pour les enseignants et les chefs d'établissement en Afrique de l'Ouest à la lumière des meilleures pratiques internationales, y compris des instruments élaborés par l'Union africaine. L'analyse porte sur : (1) les cadres de normes et de compétences professionnelles et leur mise en œuvre ; (2) la formation des enseignants, tant en formation initiale qu'en cours d'emploi ; et (3) les conditions de travail des enseignants et des chefs d'établissement

Par **Steve Nwokeocha**, Directeur exécutif de la Fédération africaine des autorités de régulation de l'enseignement (drsteve44@gmail.com) ; **Quentin Wodon**, Directeur de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (q.wodon@unesco.org) ; **Hungi Njora**, Chargée de projet principale à l'UNESCO-IIRCA (n.hungi@unesco.org) ; **Ebrima D. Kah**, Maître de conférences, Université de Gambie (ekah@utg.edu.gm) ; et **Aminata Sessay**, consultante en éducation internationale en Sierra Leone (sessayaminata1@gmail.com)

Comme c'est le cas dans certaines régions

d'Afrique, les enfants d'Afrique de l'Ouest souffrent de taux élevés de pauvreté scolaire – beaucoup ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans. L'amélioration de l'enseignement en classe et de la qualité de la direction de l'école, notamment par le biais de normes et de compétences professionnelles, est essentielle pour améliorer l'apprentissage. En effet, revitaliser la profession enseignante pour assurer la qualité et la pertinence à tous les niveaux est le premier objectif stratégique de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (2016-25) de l'Union africaine (CESA).

L'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) de l'UNESCO a mené une étude sur les normes professionnelles et les compétences des enseignants et des chefs d'établissement en Afrique de l'Ouest. Les travaux ont été mis en œuvre dans le contexte des orientations des meilleures pratiques internationales, en particulier des instruments de l'Union africaine tels que le Cadre continental africain de normes et de compétences pour la profession enseignante, le Cadre continental africain de qualification des enseignants et les Directives continentales africaines pour la profession enseignante. Ces cadres continentaux fournissent une base pour évaluer les normes et les compétences professionnelles dans les pays africains. Outre les travaux

En ce qui concerne la formation des enseignants, nous devons progressivement nous diriger vers des qualifications plus élevées requises pour les enseignants, mais nous devons également offrir des voies permettant aux enseignants « non qualifiés » et « non formés » d'acquérir les qualifications dont ils ont besoin.

sous-régionaux sur l'Afrique de l'Ouest, à savoir « Investir dans les enseignants et les chefs d'établissement : normes et compétences professionnelles, formation professionnelle et formation des enseignants », des études de cas approfondies sur l'analyse de la situation du Cadre national de normes et de compétences professionnelles pour les enseignants et les chefs d'établissement ont été achevés pour la Sierra Leone, un pays à un stade avancé de l'élaboration de ses normes professionnelles et de ses compétences pour les enseignants et les chefs d'établissement, et pour la Gambie, un pays qui est encore en train d'élaborer ses normes, mais qui a récemment accompli d'importantes réalisations dans ce domaine.

L'étude sur l'Afrique de l'Ouest ainsi que les deux études nationales se concentrent sur trois domaines : (1) les cadres nationaux de normes et de compétences professionnelles ; (2) la formation des enseignants ; et (3) les conditions de travail des enseignants. En plus d'identifier le besoin de normes et de compétences professionnelles pour les enseignants et les chefs d'établissement en se basant en partie sur les orientations de l'Union africaine, le cœur de l'étude est structuré en trois chapitres consacrés aux trois domaines d'intervention ci-dessus. L'analyse s'appuie sur une approche mixte quantitative et qualitative qui inclut les résultats (i) d'enquêtes auprès des ménages représentatives à l'échelle nationale (en particulier

l' Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages ou EHCVM pour 10 pays) ; (ii) une enquête en ligne auprès des fonctionnaires des ministères de l'Éducation et d'autres organismes de toute l'Afrique de l'Ouest ; (iii) des analyses approfondies et des enquêtes en ligne à l'intention des enseignants et des chefs d'établissement de la Sierra Leone et de la Gambie ; et (iv) des entrevues avec des informateurs clés, des groupes de discussion et des séances de remue-méninges. Le présent article présente les principales conclusions et recommandations.

CADRES NATIONAUX POUR LES NORMES ET LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

En ce qui concerne les normes professionnelles et les compétences des enseignants et des chefs d'établissement, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest doivent encore progresser. L'analyse a ciblé 15 pays de la CEDEAO, dont huit ont répondu au moment de la rédaction du présent rapport. En plus d'une enquête en ligne, des entretiens avec des informateurs clés ont été menés auprès de responsables de cinq pays. Bien que les résultats doivent être considérés comme illustratifs et préliminaires, ils sont néanmoins instructifs pour fournir une perspective comparative. Tous les pays sont confrontés à des défis, mais certains sont plus avancés que d'autres pour les relever. La plupart des pays disposent de dispositions juridiques ou politiques qui soutiennent

l'établissement d'un cadre national de normes et de compétences pédagogiques, mais ils en sont à différents stades de ce processus et n'ont pas aligné leurs cadres sur les recommandations de l'Union africaine, de l'UNESCO et de l'Internationale de l'Éducation, le Nigeria et la Sierra Leone étant des exceptions. À l'exception de ces deux pays et du Ghana, les ministères de l'Éducation continuent de réglementer la profession enseignante. Des pratiques telles que l'examen de l'autorisation d'exercer une profession, l'enregistrement et l'octroi de licences aux enseignants et aux chefs d'établissement ont tendance à être absentes dans la plupart des pays (la Sierra Leone et le Nigeria sont quelques-unes des exceptions). Dans la plupart des pays, les plans de carrière et la formation obligatoire à la direction scolaire pour les chefs d'établissement n'ont pas encore été mis en œuvre. À l'exception du Nigeria, du Ghana, de la Sierra Leone et du Burkina Faso, les pays ne participent pas activement aux fédérations africaines et mondiales d'agences d'enseignement, ce qui réduit leur capacité à bénéficier des échanges de bonnes pratiques.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

En ce qui concerne la formation des enseignants, une enquête auprès des ménages des pays de l'Union monétaire et économique ouest-africaine (UEMOA) a permis de dresser un profil de l'éducation et d'autres caractéristiques des enseignants. L'analyse des données des enquêtes auprès des ►

FORMATION DES ENSEIGNANTS
Les données issues d'études menées dans la région de l'UEMOA montrent que les qualifications requises des enseignants sont souvent limitées (1 ou 2 ans de formation post-secondaire), avec des enjeux importants de développement professionnel continu et un fort contingent d'enseignants « non qualifiés » et « non formés » dans de nombreux pays (ces enseignants ne répondent pas aux qualifications ou à la formation requises dans leur pays).



ménages pour les pays de l'UEMOA suggère (1) une très faible proportion de femmes parmi les enseignants, en particulier dans les niveaux primaire et secondaire supérieur ; (2) un faible niveau d'éducation, en particulier pour les enseignants du primaire, mais avec peu de différences entre les écoles publiques et privées ; (3) une proportion minoritaire mais néanmoins importante d'enseignants dans les zones rurales où l'accès à Internet est limité. Les données d'une enquête en ligne menée auprès du ministère de l'Éducation et d'autres fonctionnaires suggèrent également que les qualifications requises des enseignants sont souvent limitées (une ou deux années de formation postsecondaire, en général), avec des problèmes importants de développement professionnel continu et un fort contingent d'enseignants « non qualifiés » et « non formés » dans de nombreux pays (ces enseignants ne possèdent pas les qualifications ou la formation requises dans leur pays).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

En ce qui concerne les conditions de travail des enseignants, la même enquête a également permis de dresser un profil des salaires, des avantages sociaux et des niveaux de pauvreté des enseignants. Parmi les principaux résultats, on peut noter (1) des salaires annuels et d'autres avantages plus élevés dans les écoles publiques que dans les écoles privées ; (2) en conséquence, une proportion plus élevée d'enseignants en situation de pauvreté chez les enseignants du secteur privé que dans le secteur public ; (3) l'absence de couverture médicale en cas de maladie ou de blessure nécessitant des soins médicaux ; (4) néanmoins, une proportion élevée d'enseignants se situant dans le quintile supérieur du bien-être par rapport à l'ensemble de la population ; et (5) un profil financier plus moderne pour les enseignants du secteur public que du secteur privé. Les données de l'enquête en ligne menée auprès du ministère de l'Éducation et d'autres fonctionnaires suggèrent en outre que la profession enseignante n'est pas bien perçue en termes de statut social,

la satisfaction au travail étant probablement faible pour de nombreux enseignants. C'est ce que confirment les données d'enquêtes menées auprès des enseignants en Sierra Leone et en Gambie.

Quelles sont certaines des implications de l'analyse ? Bien que des progrès soient réalisés dans de nombreux pays, il reste encore beaucoup à faire. En ce qui concerne les normes et les compétences, les pays devraient, idéalement, réformer le parcours professionnel des enseignants en se fondant sur les orientations de l'Union africaine. Il est également nécessaire d'augmenter la proportion d'enseignantes, y compris éventuellement par le biais d'incitations financières. En ce qui concerne la formation des enseignants, nous devons progressivement nous diriger vers des qualifications plus élevées requises pour les enseignants, mais nous devons également offrir des voies d'accès aux enseignants « non qualifiés » et « non formés » pour qu'ils acquièrent les qualifications dont ils ont besoin. En ce qui concerne les conditions de travail, en particulier dans le contexte de pénurie d'enseignants à laquelle sont confrontés de nombreux pays, nous devons rendre la profession plus attrayante. Dans certains pays, il faudra peut-être améliorer les salaires des enseignants, mais nous devons également mieux former les directeurs d'école afin qu'ils puissent servir de mentors aux enseignants, et nous avons besoin que les ministères de l'Éducation mettent en œuvre des enquêtes de satisfaction au travail auprès de leurs enseignants et de leurs chefs d'établissement. La mise en œuvre des prix nationaux des enseignants, comme l'a fait l'Union africaine dans le cadre de son Prix continental du meilleur enseignant, est également une bonne idée.

Comme mentionné précédemment, les études sur l'Afrique de l'Ouest et les pays ont été menées dans le contexte des directives de l'Union africaine. La prochaine étape consistera à fournir davantage d'orientations et de soutien aux pays participants sur la manière d'améliorer et de mettre à jour les normes et les compétences professionnelles des enseignants, y compris l'amélioration de la formation des enseignants et des conditions de travail. ■

RÉFÉRENCES

1. Union africaine (2016). Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique CESA 2016-2025. Addis-Abeba, Éthiopie : Commission de l'Union africaine.
2. Nwokeocha, S., A. Sessay, E. D. Kah, H. Njora et Q. Wodon (2023). Afrique de l'Ouest – Investir dans les enseignants et les chefs d'établissement : normes et compétences professionnelles, éducation au travail et formation des enseignants. Addis-Abeba, Éthiopie : Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique.
3. Nwokeocha, S., A. Sessay, H. Njora et Q. Wodon (2023). République de Sierra Leone : Analyse de la situation du Cadre national des normes professionnelles et des compétences pour les enseignants et les chefs d'établissement. Addis-Abeba, Éthiopie : Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique.
4. Nwokeocha, S., E. D. Kah, H. Njora et Q. Wodon (2023). République de Gambie : Analyse de la situation du Cadre national des normes et compétences professionnelles pour les enseignants et les chefs d'établissement. Addis-Abeba, Éthiopie : Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique.



Protégez vos échanges commerciaux et vos investissements en Afrique avec ATIDI*

*ATIDI, anciennement connue sous le nom de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique a été créée en 2001 par les États africains afin de couvrir les risques liés au crédit et aux investissements pour les entreprises faisant des affaires en Afrique.

ATIDI fournit une assurance contre les risques commerciaux et d'investissement.

Nous sommes votre solution d'atténuation des risques et un accélérateur du développement de l'Afrique.

E: info@atidi.africa
www.atidi.africa



LA ROUTE DU SUCCÈS

La C-BRTA place l'harmonisation et la transformation numérique au centre de ses opérations alors qu'elle trace sa voie vers l'ave

En tant que régulateur du transport routier transfrontalier, l'Agence du transport routier transfrontalier (C-BRTA) est fière de fournir un service dédié à ce créneau unique de l'industrie du transport routier. Créé en 1998, par le biais de la loi sur le transport routier transfrontalier, son mandat est de faciliter la circulation des passagers et des marchandises à travers la frontière.

Le C-BRTA joue un rôle essentiel en garantissant l'efficacité de l'espace de transport routier transfrontalier, avec une référence spécifique à la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Au cours des 25 dernières années de son existence, la C-BRTA a dû faire face à des problèmes complexes dans un environnement turbulent caractérisé par un désalignement massif et un manque d'approches communes de la part des différents pays sur les questions pertinentes à la région. Cela a rendu, au fil des années, une tâche difficile, mais nécessaire, consistant à piloter le programme d'harmonisation dans la région au profit du transport et du commerce transfrontaliers dans la SADC.

Ce mandat exige que la C-BRTA se lance dans de vastes programmes d'engagement des parties prenantes avec différents pays de la SADC par le biais de consultations et de lobbying pour promouvoir l'harmonisation des régimes réglementaires dans la région.

M. Lwazi Mboyi, PDG de la C-BRTA, croit en l'amélioration du commerce intra-africain et en la Zone de libre-échange continentale africaine

(ZLECAf), et plaide donc pour le développement de corridors intelligents dans la région de la SADC. Ainsi, Mboyi met l'accent sur l'harmonisation et une coopération approfondie entre les États membres et les diverses parties prenantes de la région comme condition préalable.

Selon Mboyi, l'harmonisation des systèmes, des réglementations et des processus dans la région reste le plus grand défi. «Il est nécessaire d'aligner les systèmes et les processus au-delà des frontières pour garantir une circulation fluide des passagers, des biens et des services», dit-il.

Dans le cadre de ses efforts pour résoudre la question de l'harmonisation dans la région, la C-BRTA, en tant que membre fondateur et premier président, a joué un rôle de premier plan dans la création du Forum des régulateurs du transport routier transfrontalier (C-BRTRF) pour surveiller et aider à la médiation et à la résolution des différends et désaccords interétatiques en matière de transport routier. Cet important forum a été officiellement mandaté par les ministres des Transports, des Communications et de la Météorologie de la SADC pour servir d'organisme qui améliorera les systèmes de transport routier transfrontalier dans la région en harmonisant les politiques et en réduisant les coûts de transport, les retards et les temps de transit, ainsi que éliminer la fragmentation réglementaire dans la région.

L'initiative a été motivée par la nécessité d'assurer l'efficacité du secteur du transport routier transfrontalier grâce à l'élimination des défis qui entravent le commerce entre et parmi les pays de la région.

« En tant que C-BRTA, nous pensons que l'harmonisation est un élément clé du libre-échange. Nous sommes ravis de constater une évolution notable des systèmes manuels vers diverses plates-formes numériques dans la région et sur le continent dans son ensemble. En tant qu'Agence, après de nombreuses années passées à s'appuyer sur des systèmes de demande de permis manuels, nous avons récemment lancé un système numérique de demande de permis transfrontalier », explique Mboyi.

Le nouveau système de demande de permis, largement connu sous le nom de Cross-Easy, a transformé la délivrance de permis dans le secteur du transport routier transfrontalier en permettant aux opérateurs de demander plus facilement des permis de n'importe où et à tout moment sans avoir à se rendre au C-BRTA. bureaux.

Ayant constaté les avantages du système pour les opérateurs, la C-BRTA fait désormais pression sur divers pays pour qu'ils adoptent le système comme moyen de normaliser l'administration des permis dans la région de la SADC. Jusqu'à présent, l'Agence a signé des protocoles d'accord avec plusieurs pays de la région pour piloter le système. Le système sera bientôt déployé dans ces pays, renforçant ainsi les efforts d'harmonisation des processus de demande de permis transfrontalier et d'administration dans la région.

Il s'agit d'un pas dans la bonne direction car l'harmonisation du système de permis dans la région contribuera à l'harmonisation des exigences réglementaires, des procédures et des normes ainsi qu'à l'intégration des systèmes de permis entre les États membres, conformément au Programme tripartite de facilitation du transport et du transit (TTTFP) et Accord multilatéral sur le transport routier transfrontalier (MCBRTA).

Afin d'améliorer le système, des projets sont en cours pour lancer des permis numériques, ce qui constitue une valeur ajoutée supplémentaire pour les opérateurs et, à terme, pour abandonner les permis papier. Ces permis numériques auront la capacité de suivre les véhicules, ce qui contribuera à la sécurité des marchandises tant pour les expéditeurs que pour les opérateurs de transport.

« Il serait bon de voir de nombreux pays de la région s'engager dans cette direction. En tant que C-BRTA, nous continuerons à travailler et à collaborer avec les États membres et diverses autorités de transport du continent pour réaliser des gains d'efficacité dans le domaine du transport routier transfrontalier », déclare Mboyi.

En regardant vers l'avenir, la C-BRTA continuera de collaborer avec diverses parties prenantes en Afrique du Sud et dans la région pour faire pression et proposer des mécanismes permettant de relever tous les défis auxquels est confronté le secteur du transport routier transfrontalier. Fondamentalement, la C-BRTA continuera à jouer un rôle actif dans le Forum des régulateurs du transport routier transfrontalier afin de garantir que le programme d'harmonisation soit réalisé dans la région.

En outre, l'Agence va adopter une application intelligente de la loi pour garantir le respect général des lois et réglementations sur le transport routier transfrontalier. À cet effet, la C-BRTA déploiera des outils intelligents d'application de la loi pour permettre à l'Agence de mener l'application de la loi de manière intelligente et efficace afin de garantir la conformité générale dans l'industrie. Par exemple, l'Agence dispose de véhicules intelligents d'application de la loi qui sont utilisés pour améliorer les opérations d'application de la loi et promouvoir le respect de la loi C-BRT et de diverses autres réglementations routières. Ces véhicules aident à recueillir des renseignements qui sont utilisés pour profiler les opérateurs et les opérations qui aident la direction à garantir une meilleure conformité.



L'Agence reste déterminée à mettre en œuvre une réglementation de qualité pour garantir le respect général des lois pertinentes qui régissent le secteur du transport routier transfrontalier. Cela impliquera la conformité aux lignes directrices en matière de réglementation de la qualité fixées par l'Alliance tripartite, comprenant la SADC, le COMESA et l'EAC. Ces mesures aboutiraient à des opérations de transport routier transfrontalier de qualité qui amélioreraient les normes de sécurité et le respect du trafic routier, de la législation sur les transports et des conditions d'autorisation. Les lignes directrices fournissent un cadre structuré et des normes qui doivent être respectées dans la conduite des activités de transport routier transfrontalier dans la région tripartite.

Au cours des 25 prochaines années, la C-BRTA consolidera son autorité en tant qu'organisme de réglementation innovant, fiable et efficace, dédié à garantir des mouvements fluides de passagers, de biens et de services, améliorant ainsi le commerce dans la région. L'objectif ultime est d'assurer le transit et la facilitation du commerce, favorisant ainsi le développement économique de la région.



Renforcer l'avenir de l'innovation en Afrique : Dévoiler l'impact et les enseignements de la bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation

Par *Joshua Omena, Nanko Madu et Woka Philips-Anyinu, AfriLabs (www.afrilabs.com)*

La bourse de l'Union africaine pour le

numérique et l'innovation a créé une plate-forme permettant aux jeunes Africains dotés d'un esprit innovant de contribuer à la numérisation du continent et de l'Union africaine (UA). Ce programme innovant catalyse le développement des talents et la promotion du progrès numérique à travers le continent. Si l'on se penche sur les réalisations impressionnantes de la première cohorte, il est évident que la bourse positionne la prochaine génération de leaders africains de la technologie pour combler les écarts qui les séparent des décideurs politiques du continent.

REGARD SUR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION AUJOURD'HUI

Le 20 septembre 2021, la Commission de l'Union africaine, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) au nom du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et AfriLabs ont lancé la bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation avec un appel à candidatures, qui a attiré plus de 700 candidatures de toutes les régions du continent. Treize jeunes Africains âgés de 25 à 35 ans, exemples d'une génération croissante d'innovateurs technologiques et de leaders influents dans leurs communautés et leurs pays, ont été sélectionnés pour participer au programme en tant que boursiers déployés dans différents organes et institutions de l'UA pour améliorer la gestion des données et la numérisation des processus. Ils ont été déployés au siège de l'UA en Éthiopie ; le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine

« La bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation a été une opportunité qui a changé ma vie. Grâce à ce programme, j'ai non seulement acquis des compétences techniques, mais j'ai également construit un solide réseau de personnes partageant les mêmes idées et partageant la même vision de l'avenir de l'Afrique. Je suis reconnaissante du soutien et du mentorat qui m'ont permis d'entreprendre mon parcours professionnel avec confiance et détermination. »



LORETTA BINU KADE

(KENYA) CHERCHEUSE DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION



(ZLECAf) au Ghana, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) en Gambie et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-Nepad) en Afrique du Sud.

Le thème de l'année 2024 de l'Union africaine met fortement l'accent sur l'éducation, ce qui est une initiative bienvenue. Le Programme de bourses de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation joue un rôle central dans l'avancement de l'éducation en Afrique en comblant le fossé entre les connaissances théoriques et l'application pratique, enrichissant ainsi l'expérience éducative. Ce programme soutient non seulement le développement des compétences, mais facilite également le réseautage, encourage l'apprentissage interdisciplinaire et nourrit un état d'esprit pratique, ce qui est essentiel pour la croissance de l'éducation sur le continent.

La mise en œuvre de la bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation a permis de tirer de nombreux enseignements précieux et pertinents dans divers secteurs.

Voici quelques points clés à retenir :

- **L'importance de l'adhésion des parties prenantes :** Le succès du programme repose en grande partie sur le soutien indéfectible des organes hôtes de l'Union africaine. Cela souligne l'importance d'obtenir le soutien des

Pour plus d'informations sur la bourse et les projets spécifiques sur lesquels les anciens boursiers travaillent, veuillez visiter la page officielle de Medium à

[HTTPS://MEDIUM.COM/
@AUDIGITAL
FELLOWSHIP](https://medium.com/@AUDIGITALFELLOWSHIP)



parties prenantes à tous les niveaux pour réussir au sein des établissements.

- **Trouver l'équilibre entre l'innovation et la conformité :** Il peut être difficile d'introduire l'innovation tout en respectant les systèmes et les structures existants. Il est essentiel de comprendre la raison d'être des systèmes et des processus établis dans une institution comme l'Union africaine. Cette prise de conscience a fait naître la nécessité d'une réflexion agile tout en respectant et en tirant parti des structures existantes.
- **Le pouvoir de l'inclusion :** Malgré la diversité des nations, des cultures et des langues de l'Afrique, il existe une aspiration commune à la croissance, à l'autonomie et à la durabilité. L'approche inclusive du programme a permis de garantir l'égalité d'accès aux jeunes passionnés de données et de technologie à travers l'Afrique. L'utilisation des langues de travail de l'Union africaine a facilité un processus de sélection fondé sur le mérite qui a éliminé les obstacles fondés sur le sexe, la géographie ou la langue.
- **Prolongation du délai d'innovation :** Le succès du programme a révélé que 12 mois sont souvent insuffisants pour permettre aux boursiers de développer et de tester leurs solutions technologiques. Les futures itérations ▶



« Faire partie de la bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation a été une expérience révélatrice. Cela m'a permis de comprendre le rôle de l'Union africaine dans la promotion du développement. Je serai toujours reconnaissant d'avoir le privilège d'apporter ma contribution à l'amélioration des processus internes de la CUA. »



OBALOLUWA AJIBOYE JOSEPH
(NIGÉRIA) BOURSIER DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

encourageront les boursiers à affiner les technologies existantes tout en introduisant des innovations au sein de l'UA, favorisant ainsi l'adaptabilité et la durabilité.

COUP D'ŒIL SUR LES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE COHORTE

La bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation a eu un impact remarquable, qui s'est traduit par plusieurs résultats positifs tels que :

- Amélioration de la capacité et de la capacité du personnel de l'UA à adopter les technologies émergentes et les solutions innovantes
- Le développement de plus de 12 produits numériques pour relever divers défis de gestion des données dans des organes ciblés de l'UA
- Atteinte de la parité hommes-femmes au sein de la première cohorte du programme, avec un ratio femmes-hommes de 8 à 5
- Renforcement des relations entre l'Union africaine et l'écosystème africain de l'innovation
- Lancement de portails numériques internes pour gérer les processus de routine
- Six boursiers ont été retenus par l'UA pour poursuivre leurs interventions percutantes et piloter leurs projets
- Chaque boursier a acquis des compétences de leadership inestimables.

La bourse de l'Union africaine pour le numérique et l'innovation libère le potentiel numérique de l'UA et de l'Afrique tout en promouvant l'innovation, la collaboration et le progrès dans un monde en évolution rapide. ■

50 YEARS
srk

ORIENTÉ VERS L'AVENIR

Enracinée en Afrique, SRK Consulting célèbre 50 ans de succès mondial

Lorsqu'un trio de pionniers sud-africains de l'ingénierie a créé son propre cabinet de conseil à Johannesburg en 1974, ils savaient que l'innovation serait leur guide. Un demi-siècle plus tard, le réseau de SRK Consulting, qui compte 1 700 personnes, témoigne de la façon dont leur vision passionnante a été partagée par des scientifiques et des ingénieurs du monde entier.

SRK Consulting a toujours permis à son personnel d'explorer ses propres domaines, tout en découvrant le potentiel d'innovation aux frontières d'autres disciplines. Aujourd'hui, l'accent mis sur l'innovation est d'autant plus fort que le monde de l'ingénierie et des travaux scientifiques dans les projets industriels et miniers devient de plus en plus complexe.

Peu de thèmes pourraient être plus appropriés à l'année des noces d'or de SRK Consulting que celui qu'elle a choisi : « Innovation in Focus » (« Tous tournés vers l'innovation »). Il est important que l'innovation soit adaptée aux besoins des clients en matière de solutions durables, en particulier sur le continent africain, où les nouveaux développements se multiplient. Dans l'industrie minière, la volonté d'adopter des pratiques plus responsables nécessite de relever divers défis techniques, selon Andrew van Zyl, consultant principal et directeur général de SRK Consulting (Afrique du Sud).

« Grâce au pouvoir de l'innovation, nous sommes convaincus que nous faisons une réelle différence dans l'industrie, en veillant à ce que les contributions sociales et environnementales de l'exploitation minière soient une priorité » déclare-t-il. M. Van Zyl souligne la manière dont le secteur minier africain soutient directement la tendance à la transition vers un avenir à faible émission de carbone. Tout en produisant les minéraux

essentiels qui renforceront cette transition, les mines innovent également en matière d'efficacité énergétique et de sources d'énergie renouvelable. SRK Consulting innove aux côtés de ces mines pour étayer la manière dont elles contribuent à la société et à la durabilité.

Tim McGurk, PDG du groupe SRK Global, souligne que l'entreprise et son personnel continuent de s'appuyer sur son héritage d'amélioration et de progrès technique continu. « Il est inévitable que nous renouvelions notre engagement en faveur de l'innovation dans notre travail, alors que nous réfléchissons à notre passé et à notre avenir » déclare-t-il.

L'ajout des préoccupations en matière de durabilité signifie maintenant que toute l'ingénierie doit être soulignée par cette approche - en utilisant la technologie partout où c'est possible.

« Nos consultants exploitent donc l'apprentissage automatique pour soutenir les projets d'exploration, par exemple, tandis que d'autres utilisent la programmation orientée vers les objets pour optimiser l'interprétation et la visualisation des données de terrain. Il est également essentiel de comprendre l'impact du changement climatique, et nous développons des outils à cet effet dans des domaines tels que l'hydrologie » explique M. McGurk.

Avec son histoire enracinée en Afrique du Sud, SRK a transcendé ses origines minières, adoptant une approche multidisciplinaire couvrant l'infrastructure, l'environnement, l'eau et l'énergie. Au cours des 50 prochaines années, SRK Consulting s'attachera à trouver des solutions innovantes et à attirer et former des professionnels qui s'engagent en faveur de la qualité et de l'innovation dans leur travail, afin qu'ils puissent contribuer à trouver les meilleures solutions pour les clients, les communautés et la planète.



Andrew van Zyl,
MD et consultant principal,
SRK Consulting (Afrique du Sud)

L'apprentissage par le service communautaire pour une université africaine ancrée dans son environnement socio-économique

Par **Brahim Fathi**, Responsable du Centre d'Enseignement Intensif des Langues, Université de Tissemsilt, Algérie (fathi.brahim@univ-tissemsilt.dz) et **Djillali Logab** – Vice-recteur chargé de l'animation et la promotion de la recherche scientifique, les relations extérieures et la coopération, Université de Tissemsilt, Algérie (logab.mkg@gmail.com)

Cet article met en lumière l'importance

fondamentale pour l'Afrique d'adopter des stratégies éducatives efficaces afin de former des citoyens adaptés aux enjeux sociétaux actuels. L'université de Tissemsilt s'est engagée dans un projet, aligné sur les objectifs éducatifs continentaux, visant à former des diplômés engagés dans le développement durable. Son approche repose sur l'engagement des étudiants dans des actions concrètes, telles que la préservation de la biodiversité et l'adoption de pratiques agro-écologiques, façonnant ainsi des professionnels enracinés dans leur environnement.

Ces initiatives s'accompagnent de programmes d'alphabetisation, de soutien aux enfants immigrés et de promotion de la formation professionnelle parmi les jeunes des zones rurales et des régions pauvres, favorisant une éducation inclusive par le biais de l'apprentissage par le service communautaire. Pour former des citoyens adaptés aux enjeux contemporains, l'édification de systèmes éducatifs robustes, garantissant un accès équitable à un enseignement de qualité tout au long de la vie, s'avère essentielle.

La Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) de l'Union africaine (CESA 16-25) a ainsi orienté ses objectifs vers le renforcement des formations techniques et professionnelles au sein de l'enseignement secondaire et supérieur afin d'instaurer des liens fructueux entre le monde de l'éducation et celui du travail.

L'impulsion gouvernementale en Algérie, suivie par les instances scientifiques et pédagogiques, a encouragé les institutions universitaires à s'impliquer davantage dans les enjeux de leur environnement social, tel qu'explicité dans le rapport de la

Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUO) sur le post COVID-19. Cette orientation représente un pas significatif vers l'établissement d'une société du savoir, répondant aux attentes des autorités africaines.

De plus, l'Algérie s'est engagée à garantir une éducation équitable et inclusive à tous les enfants, indépendamment de toute forme de discrimination, pour assurer un enseignement de qualité, pertinent et efficient (rapport de l'Algérie sur l'éducation : 03). Ses investissements massifs ont été salués par le Réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN), plaçant le pays en tête des réalisations des objectifs de développement durable en Afrique et dans le monde arabe, occupant la 64^e position mondiale en 2022.

Malgré les progrès notables dans les indicateurs de l'ODD4, le rapport national sur l'éducation de l'Algérie, présenté lors du sommet de transformation de l'éducation à New York le 19 septembre 2022, souligne la nécessité d'une actualisation régulière des programmes d'enseignement et d'une collaboration plus étroite entre le monde de l'éducation et le secteur économique.

Pour répondre à cette préoccupation, l'université de Tissemsilt a initié un projet d'apprentissage par le service communautaire visant la préservation de la biodiversité et la promotion de pratiques agro-écologiques et citoyenne, en cohérence avec les objectifs de CESA pour la période 2016-2025. Ce projet vise à former des diplômés capables de contribuer efficacement au développement durable du pays. L'approche découle de la reconnaissance, par Susana Lukas Manga (2021) et Lence et Javier (2019 : 01), de cette méthode comme une stratégie pédagogique permettant aux participants ►





d'apprendre à partir des besoins de leur quotidien afin de l'améliorer.

Cet article se concentre sur les résultats obtenus au cours d'un projet spécifique visant à la protection et à la mise en valeur de la biodiversité du Parc National de Theniet El Had – Tissemsilt.

Une des activités lancées consiste à atténuer l'impact de l'activité humaine sur le parc, notamment le conflit entre l'administration du parc et les éleveurs pratiquant la transhumance prolongée et le surpâturage dans le massif forestier. Nos étudiants, dans le cadre des enseignements liés à la matière : "Conservation de la Biodiversité et Développement Durable" en collaboration avec divers acteurs sur le terrain, ont réussi à convaincre les riverains de la nécessité d'adopter des pratiques agro-écologiques telles que la culture hydroponique de l'orge, l'écotourisme, la cuniculture, l'apiculture, l'extraction des huiles essentielles, et l'arboriculture fruitière. Des campagnes sur divers supports ont été, d'ailleurs, organisées par les étudiants, à l'occasion des différentes activités sportives de montagne, afin de sensibiliser les usagers de l'intérêt de la préservation et de la protection des espèces rares du parc. Ces activités ont favorisé des solutions économiques et touristiques pour la régénération du cèdre de l'Atlas menacé de dépérissement.

Un autre défi sur lequel nos étudiants ont travaillé est la problématique de la chenille processionnaire. Des projets de fin d'études ont été axés sur la lutte contre cet insecte par l'utilisation de la terre de diatomée. Des pièges de diatomite conçus sur place par les étudiants et les employés du parc national ont été installés. Les résultats ont été prometteurs en matière de lutte contre la chenille processionnaire, mais également dans l'exploitation et la valorisation de la diatomite, une ressource naturelle locale, comme insecticide. (Bounouira et al: 2022)

Il a été observé que, en dehors de ce cadre, les projets de fin d'études sont souvent déconnectés

« Elles favoriseront l'émergence d'une société plus éclairée et épanouie comme prévu dans le cadre de développement de l'Afrique. »

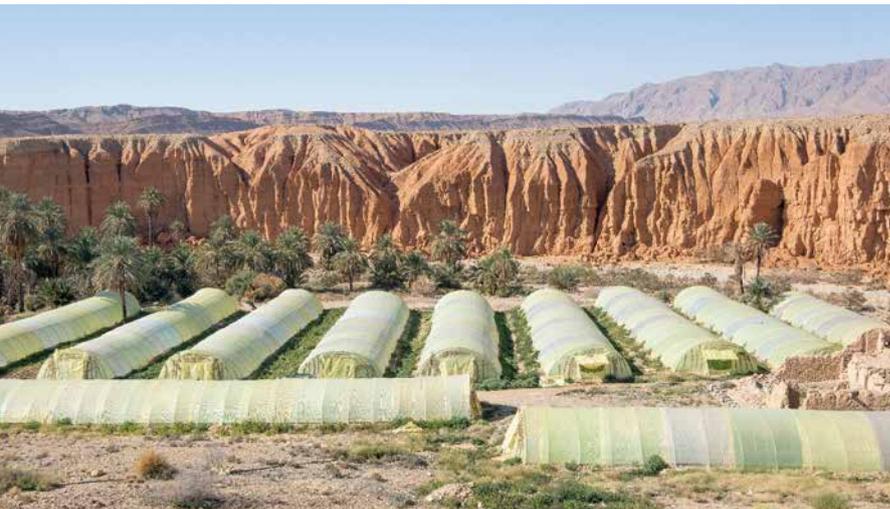


des réalités du terrain. Même lorsqu'ils abordent des problèmes locaux, ils manquent de valorisation et restent souvent non exploités dans les rayons de la bibliothèque de la faculté, car réalisés sans participation ni coordination avec les partenaires socio-économiques.

Une convention de collaboration avec les services Agricoles de la wilaya de Tissemsilt en vue d'engager un programme de partenariat a permis à l'université de participer, à travers l'Apprentissage par le Service communautaire, à un vaste programme d'action gouvernemental et, à travers lui, au développement local en travaillant sur des problématiques ayant un impact direct ou indirect sur le milieu socio-économique.

Il a été convenu que l'université accompagnera, à travers la présence des enseignants et des étudiants de la filière agronomie sur le terrain, à la mise en œuvre du programme en contribuant par son personnel et son savoir-faire, mis directement à la disposition des citoyens des zones rurales, en vue de promouvoir des activités telles que la cuniculture, l'apiculture et l'arboriculture fruitière dans les zones pauvres et montagneuses pour lutter contre la pauvreté et le chômage.

Cette stratégie s'inscrit dans le concept de promotion de l'apprentissage par le service pour contribuer à la réussite des priorités africaines en créant de nouvelles opportunités d'emploi à valeur ajoutée par l'adaptation et la commercialisation des produits locaux, tout en protégeant l'environnement et en développant l'agriculture et l'économie rurale, comme indiqué dans la Stratégie de l'Union africaine pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA 2024 : 21).



L'université de Tissemsilt a initié récemment, sous la direction de son Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL), une série d'initiatives diversifiées, révélant un fort engagement envers l'éducation et le développement socio-économique, grâce à l'engagement communautaire et au volontariat inhérent à l'apprentissage par le service. La collaboration étroite des étudiants avec une variété d'institutions telles que les centres culturels, les mosquées et les maisons de jeunes pour l'alphabétisation des adultes et la prise en charge des enfants primo-immigrants, associée à leur implication dans des projets artistiques, des sorties pédagogiques et des campagnes de sensibilisation éco-citoyenne, démontre clairement une volonté affirmée de promouvoir l'accès à l'éducation, la citoyenneté et la conscience environnementale. Ces actions, combinées aux efforts visant à encourager les jeunes des zones rurales à intégrer la formation professionnelle tout en luttant contre les problèmes sociaux, témoignent d'un engagement global envers le développement personnel et professionnel des jeunes. Les résultats de ces initiatives en cours, feront l'objet d'un suivi en vue de la production de rapports futurs.

L'expérience a été élargie, à certaines filières des écoles normales pour la formation d'enseignants

capables de prendre en charge les enfants vulnérables tels que les enfants autistes et ceux accusant un retard mental en vue d'accompagner ces catégories vulnérables dans leur parcours scolaire, notamment au niveau préscolaire et durant les premières années de l'école primaire. L'implication des étudiants des écoles normales de cette manière peut pallier le manque d'enseignants accusé dans les zones rurales et désertiques.

Les résultats issus des différentes activités révèlent non seulement l'enthousiasme et la motivation des étudiants, ainsi que la satisfaction des professionnels impliqués, mais démontrent également que l'application de cette méthode permet à l'université de s'enraciner dans son environnement socio-économique. Cela lui permet à coup sûr de devenir un acteur essentiel de son propre développement, tout en lui offrant l'opportunité d'ajuster de manière objective son offre de formation en accord avec les besoins économiques et sociaux de son milieu.

Malgré le caractère préliminaire et restreint de cette expérience, nous sommes fermement convaincus que l'apprentissage par le service communautaire représente l'un des leviers essentiels dont l'université africaine a besoin. Il s'agit d'un moyen de renforcer ses compétences pédagogiques et scientifiques, tout en développant ses capacités de gouvernance.

Cette approche favorise une ouverture vers les professionnels et les défis présents dans son environnement socio-économique permettant donc de réduire l'écart entre l'éducation et la formation et les besoins en compétences des entreprises africaines (AUECHO : 2023).

En somme, une université ouverte sur son environnement et investie dans le service communautaire peut profondément influencer la personnalité et l'avenir des jeunes Africains au 21e siècle. Ces initiatives incarnent une vision inclusive de l'éducation. Facilitées par l'apprentissage par le service communautaire, elles favoriseront l'émergence d'une société plus éclairée et épanouie comme prévu dans le cadre de développement de l'Afrique, l'Agenda 2063. ■

RÉFÉRENCES

1. Bounouira, Y. Sefrani, N. et Adjez, Y. (2022). Lutte alternative contre la chenille processionnaire (*Thaumetopoea pityocampa*) par la diatomite dans la région de Tissemsilt, Université de Tissemsilt.
2. Rapport National de l'Algérie sur l'éducation, sommet sur la transformation de l'éducation, New York, le 19 septembre 2022
3. Rapport Régionale Conférence des Universités de l'Ouest (CRUO)
4. Rapport Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN)
5. Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique 2016 – 2025 (CESA – 16-25)
6. Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024 (STISA- 2024). 2019
7. Susana Lukas Manga. (2021). Educación para el desarrollo a través de un proyecto de service-learning en educación social

UNIVERSITÉ DU LIMPOPO

CENTRE D'EXCELLENCE

Alors qu'elle commémore son 65e anniversaire, l'Université du Limpopo poursuit son mandat consistant à trouver des solutions pour le continent



Mahlo Mokgalong,
vice-chancelier de
l'Université du Limpopo

2024 est une année spéciale pour l'une des institutions d'enseignement supérieur les plus emblématiques d'Afrique. Ancienne université du président de la République d'Afrique du Sud, S.E. Cyril Matamela Ramaphosa, et du président de la République du Malawi, S.E. Lazarus McCarthy Chakwera, entre autres, l'Université du Limpopo (UL, ancienne Université du Nord) en Afrique du Sud - célèbre son 65e anniversaire.

La décision de créer l'UL a été prise lors d'une réunion de 13 chefs traditionnels réunis à Mankweng, à

30 km à l'est de Polokwane, le 11 octobre 1956. C'était à l'époque de la montée du nationalisme de l'apartheid en Afrique du Sud, qui s'est traduite par l'interdiction de plusieurs organisations politiques et la condamnation à la prison de nombre d'entre elles, dont Nelson Mandela, en 1964. L'UL évoluera rapidement au cours des années 1960 et 1970, devenant le berceau du leadership. Elle est également devenue le centre de l'activisme politique, puis a mûri dans les turbulentes années 1980, avant de prendre sa place dans l'Afrique du Sud démocratique.

La boucle a été bouclée lorsque le président Nelson Mandela en est devenu le chancelier au début des années 1990. Actuellement, la chancelière de l'UL est la troisième présidente de la Commission de l'Union africaine, le Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, qui a fait partie du cabinet de Mandela en tant que ministre de la Santé et qui est la ministre sud-africaine des Femmes, de la Jeunesse et des Personnes handicapées en Afrique du Sud, dans un cabinet dirigé par l'un des principaux anciens étudiants de l'UL.

Nichée dans la pittoresque province du Limpopo, à environ 330 km au nord de Johannesburg et 220 km au sud du poste frontière de Beitbridge, l'UL fait partie des universités traditionnelles d'Afrique du Sud. Elle accueille plus de 23 000 étudiants nationaux et internationaux dans des programmes de premier et de deuxième cycle.

Ces programmes, tous accrédités par leurs organismes professionnels respectifs et par le Conseil de l'enseignement supérieur, sont organisés en quatre facultés : sciences humaines, sciences de la santé, gestion et droit, et sciences et agriculture.

L'UL a toujours été à la pointe de la croissance du pays, répondant à plusieurs besoins sociétaux. À ce jour, elle reste un contributeur pertinent aux différents défis auxquels l'humanité est confrontée, donnant ainsi un sens à sa devise : trouver des solutions pour l'Afrique.

AU-ECHO s'entretient avec le vice-chancelier de l'UL, le professeur Mahlo Mokgalong, qui occupe ce poste depuis 2002.



Les étudiants du MBChB participent à une cérémonie de prestation de serment à l'UL

Q : Décrivez-nous l'environnement sociopolitique dans lequel UL a été fondée en 1959.

R : Dès sa création, l'Université du Nord, aujourd'hui Université du Limpopo, a été considérée comme une « université de brousse ». Il s'agissait d'une institution bantoustane, créée par le gouvernement de l'apartheid pour éloigner les étudiants sud-africains noirs de leurs homologues blancs. Parmi les universités similaires, citons Fort Hare, dans la province du Cap-Oriental, Durban-Westville, dans le KwaZulu-Natal, pour les étudiants indiens, et Western Cape, pour les étudiants de couleur. Il y avait aussi le Transkei, aujourd'hui l'Université Walter Sisulu ; le Bophuthatswana, aujourd'hui le campus de Mafikeng de l'Université du Nord-Ouest ; le Venda, qui était une branche de l'Université du Nord, ainsi que la branche Qwaqwa ; et l'Université du Zululand.

Ces institutions étaient des prolongements de la loi sur l'éducation des Bantous de 1953. En 1956, 13 chefs traditionnels sud-africains se sont réunis sous un figuier, qui se dresse toujours près du Golf Club House de l'Université. Ils ont pris la résolution de créer cette université. Certains de ces chefs, et non le gouvernement de l'apartheid, ont fait don du terrain sur lequel l'institution a été construite. C'est grâce au leadership visionnaire de ces chefs traditionnels, qui croyaient en la création d'une université pour leurs sujets au lieu de se plaindre d'être exclus des institutions blanches, que l'Université du Limpopo a vu le jour.

L'UL était appelée à devenir la citadelle de la conscience politique en raison du climat politique qui régnait dans les années 1960. Elle a notamment accueilli la Conférence inaugurale de l'Organisation des étudiants sud-africains en 1969, accélérant ainsi la montée de la conscience noire.

Q : Diriez-vous que la solidarité africaine a été au cœur de la création de l'UL ?

R : À la fin des années 1950, l'Afrique était caractérisée par un réalignement politique. La décennie qui a suivi

la Seconde Guerre mondiale s'est concentrée sur la reconstruction des principales économies européennes, telles que l'Allemagne. Alors que l'Europe se préoccupait de sa propre reconstruction, de nombreux pays africains accédaient à l'indépendance, à commencer par le Ghana en 1957, suivi par 17 autres pays en 1960. La solidarité panafricaine prend de l'ampleur et donne naissance à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA, aujourd'hui Union africaine ou UA) en mai 1963. La libération de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de l'Angola, du Mozambique et du Zimbabwe était le point central de l'OUA.

Sans surprise, l'UL a attiré des étudiants de Namibie, du Malawi, de Zambie, etc. La solidarité et la conscience panafricaines ont fait de l'UL une institution africaine, soulignant l'importance cardinale de l'éducation en tant que facteur d'unification et de libération. L'UL a été fondée à l'époque de la montée de la conscience noire et du panafricanisme, et arrive à maturité à l'époque du commerce et des investissements intra-africains et de la reconquête de la fierté et de la dignité africaines.

Q : Vous êtes arrivé sur le campus en 1972 en tant qu'étudiant – comment l'atmosphère politique de cette époque vous a-t-elle affecté ?

R : L'UL était synonyme de conscience politique. Les Sud-Africains noirs avaient décidé de résister à la ségrégation raciale et à l'oppression de l'apartheid. J'ai étudié la zoologie et la botanique. L'architecte de l'apartheid, HF Verwoerd, pensait que les Noirs n'avaient pas à apprendre les mathématiques. Ce fut mon baptême du feu. C'est également en 1972 qu'Abram Onkgopotse Tiro - alors président du SRC - a prononcé son célèbre discours lors de la cérémonie de remise des diplômes, remettant en cause le système de l'apartheid. Il a été exclu et s'est exilé au Botswana, où il a été tué par une lettre piégée en 1974. Le 25 septembre 1974, nos dirigeants étudiants ont organisé le rallye Viva Frelimo, inspiré par l'accession à l'indépendance du Mozambique, qui a ébranlé les fondations de l'autorité de l'apartheid.

Q : Comment tout cela vous a-t-il préparé à votre rôle - diriger une université de plus de 23 000 étudiants ?

R : Ma propre expérience d'étudiante dans une faculté qui n'était pas destinée aux Noirs m'a façonné. J'ai commencé à travailler comme assistant de laboratoire. Le contact avec de nombreux étudiants noirs, qui avaient du mal à passer du lycée à la vie universitaire, m'a perfectionné.

J'ai développé de la compassion et de l'empathie parce que, dans les années 1970 et 1980, il est devenu évident qu'il fallait changer - et vite. Mon rôle de laborantin, puis de jeune maître de conférences, en particulier dans les turbulentes années 1980 et dans le contexte de la conscience noire des années 1970, m'a appris les nuances de l'expérience des étudiants noirs.



Bâtiment de la faculté de droit et de comptabilité de l'Université du Limpopo

Lorsque j'étais maître de conférences - pendant la période où le campus était occupé par l'armée - j'étais discrètement conscient de ce qu'il fallait faire pour diriger un département et une faculté dans des conditions instables. J'ai appris à connaître les rouages d'un environnement professionnel, la dynamique interpersonnelle d'un environnement scientifique dans un milieu en constante évolution.

Fort de ces années d'expérience - et de l'observation de l'intérieur d'un environnement professionnel en constante évolution - j'étais confiant pour faire le saut de la foi en 2002. Il n'y avait pas de script sur la manière de diriger, j'ai donc dû apprendre sur le tas. Heureusement, le fait d'avoir de bonnes relations avec mes collègues m'a aidé.

Q : Quels sont les défis auxquels l'enseignement supérieur est confronté ?

R : L'enseignement supérieur doit se rapprocher du monde du travail. Il doit évaluer la dynamique du marché du travail d'aujourd'hui et de demain afin de s'adapter en permanence. Le chômage en Afrique - en particulier chez les jeunes - est alarmant. L'enseignement supérieur doit mettre l'étudiant au centre de ses préoccupations. Cela permettra de mieux façonner nos programmes et nos qualifications, et d'élaborer nos méthodes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que nos sujets de recherche afin de les adapter aux défis de la vie réelle. Cela permettra d'établir des partenariats commerciaux pour obtenir des financements au lieu de dépendre entièrement des fonds publics.

Q : Le financement de l'enseignement supérieur en Afrique du Sud est en crise. Quel est l'état des finances de l'UL, sachant que vous accueillez des étudiants issus de milieux défavorisés ?

R : En août 2023, le Daily Investor a publié un article intitulé South Africa's Richest Universities Revealed, plaçant l'UL parmi les 10 premiers établissements publics d'enseignement supérieur en termes de

montant des réserves générales et des fonds de dotation. Notre université est financièrement saine. C'est d'autant plus intéressant que plus de 65 % de nos 23 000 étudiants dépendent du Programme national d'aide financière aux étudiants (NSFAS). Cela pèse sur nos flux de trésorerie, en particulier lorsque le NSFAS a du mal à déboursier les fonds à temps. Il ne faut donc pas prendre à la légère le fait d'être reconnu pour sa solidité financière.

L'UL est devenue financièrement saine tout en augmentant le nombre de ses étudiants, qui est passé de 8 000 en 2002 à plus de 23 000 en 2023. Notre université serait dans une situation financière encore meilleure sans les centaines de millions de rands de dettes étudiantes. Il est tout à fait louable de savoir que nous avons réussi à gérer les finances de l'Université pour constituer des réserves, tout en permettant à nos étudiants les moins favorisés d'obtenir leur diplôme et de suivre des programmes de troisième cycle.

Q : En tant que vice-chancelier, vous avez présidé à la fusion de votre université avec Medunsa, qui a été annulée par la suite. De quelles réalisations de l'UL êtes-vous le plus fier depuis la scission ?

R : Nous avons ajouté le programme MBChB - le premier en Afrique du Sud après 1994 - à notre PQM. Notre première promotion de 47 médecins a été diplômée en mai 2022, et d'autres le sont chaque année. C'est une bonne chose pour la province de Limpopo, où le ratio médecin/patient est encore inférieur à 1/1 000.

Nous avons également obtenu notre licence en comptabilité accréditée par l'Institut sud-africain des Experts comptables, et nos taux de réussite au test initial de compétence et à l'examen final du conseil d'administration sont supérieurs à la moyenne nationale. Cela signifie que nous sommes en mesure de former des étudiants en vue de l'obtention de leur diplôme d'expert-comptable.

Q : Comment avez-vous réussi à attirer du personnel compétent, en particulier pour le projet académique de l'UL, face à une concurrence internationale croissante ?

R : L'Université du Limpopo est en concurrence avec le reste du monde pour recruter du personnel et des étudiants. L'avènement des TIC sous la forme d'un apprentissage hybride, en particulier à la suite de la pandémie de la Covid-19, a poussé tous les établissements d'enseignement à adopter de nouvelles méthodologies (hybrides) d'enseignement et d'apprentissage, d'évaluation, de recherche, etc.

Un problème encore plus important que celui d'attirer des professionnels et des universitaires est celui de les retenir. La réponse réside dans le développement et la formation continue afin de s'assurer que leur carrière est liée à leur développement personnel et professionnel, ce qui leur permet de rester en phase avec l'évolution du paysage économique.

Cette formation et ce développement devraient donner au personnel l'occasion de voyager, d'apprendre des autres universités du pays et du monde. Cet échange et cette pollinisation croisée de notre capital intellectuel garantiront que nous faisons partie du monde croissant de l'apprentissage virtuel et du monde du travail dans lequel l'IA continuera à jouer un rôle de plus en plus important.

En ce moment même, nous avons fait appel aux services d'experts pour organiser des sessions de partage d'informations et des ateliers pour notre personnel sur ces technologies, telles que ChatGPT et d'autres alternatives génératives préformées.

Q : Le NSFAS a du mal à effectuer les paiements de temps en temps et vous devez faire face à une dette étudiante historique élevée. Quels sont les projets d'UL pour mettre en place un modèle de financement plus durable pour les étudiants ?

R : Il est urgent de créer un fonds de dotation afin de réduire la dépendance de nos étudiants à l'égard des fonds et subventions publics.

Nous disposons d'un puissant réseau d'anciens élèves, de suffisamment de références et de professionnels sur le plan académique pour générer les partenariats adéquats afin de faire de ce projet une réalité. Jusqu'à présent, nous avons réussi à aider nos étudiants grâce aux réserves financières que nous avons accumulées au fil des ans. Toutefois, le financement public continuant à diminuer à mesure que le Trésor réduit les dépenses, il est impératif que nous trouvions des moyens créatifs de générer des modèles d'autofinancement.

En novembre 2023, nous avons organisé un dîner de gala de collecte de fonds à Midrand, grâce à notre association d'anciens élèves et de promotion, au cours duquel nous avons récolté 8 millions de rands pour le « missing middle ». Il s'agit d'étudiants dont les parents ne sont pas assez pauvres pour bénéficier du NSFAS, mais qui n'ont pas les moyens de payer leurs frais de scolarité. Il s'agit là d'un début rassurant à partir duquel nous ne pouvons que progresser. Nous explorons également des partenariats avec les secteurs privé et public afin d'orienter notre programme de recherche vers une plus grande pertinence pratique de nos sujets de recherche, de sorte que l'ensemble du programme de recherche puisse de plus en plus s'autofinancer.

Q : Comment avez-vous tenu 21 ans à la tête d'une université aussi dynamique que l'UL ?

R : Je n'avais pas l'intention de rester 21 ans. Ce long mandat est le résultat de décisions prises à différents stades par le Conseil de prolonger mon mandat.

Ma propre philosophie a été de servir aussi longtemps que mes services sont nécessaires, d'écouter les autres, de faire preuve d'empathie, d'inspirer une vision de choses plus grandes et

meilleures, de corriger rapidement les erreurs lorsqu'elles se produisent et de montrer l'exemple.

Q : Veuillez nous faire part de quelques-unes de vos principales leçons en matière de leadership.

R : On dirige avec les autres, pas tout seul ; il est important d'avoir une vision commune. J'ai pris mes fonctions en 2002, alors que l'UL sortait tout juste de l'administration. Nous avions environ trois voitures branlantes et de vieux bâtiments, dont la plupart avaient besoin d'être rénovés. Pendant des mois, nous n'avons pas pu payer les salaires. Il était difficile de retenir le personnel, mais il était encore plus difficile d'attirer de nouveaux professionnels. Les universitaires, les professionnels et les institutions nous observaient avec méfiance. Pour faire ne serait-ce qu'un pas dans de telles circonstances, il fallait donc amener les autres à croire en l'avenir, même s'il était difficile de décrire ce qu'il était. Il fallait forger un esprit de destin commun, construire une fraternité et créer une culture de la solidarité et de la compassion - de l'attention à l'autre - car nous étions tous dans le même bateau, menacés de mort, à moins que nous ne soyons capables de redresser la barre, en tant que collectivité.

Diriger l'Université était alors comme une reprise du discours prononcé en 1961 par Martin Luther King à l'Université de Syracuse, où il avait évoqué devant un auditoire la nécessité impérieuse d'« apprendre à vivre ensemble comme des frères [et des sœurs] », sous peine de « périr ensemble comme des imbéciles ».

À l'époque, j'assimilais la sortie de l'administration au « passage d'un régime militaire à un régime civil ». Cela enhardissait mes collègues, même si cela créait parfois un faux sentiment de laxisme chez d'autres. Pour diriger, il fallait donc un équilibre entre la vision, l'inspiration pour faire croire aux autres, la confiance pour laisser les autres contribuer à façonner le destin commun du peuple de l'Université et la fermeté pour corriger les erreurs lorsqu'elles se produisaient. Cela a encouragé mes collègues à s'accrocher et nous a permis de traverser les périodes difficiles.

J'ai dû m'assurer de la loyauté et des sentiments du personnel, dont beaucoup étaient d'anciens élèves de l'institution qui tenaient à préserver leur patrimoine et leur héritage. ■



internationaloffice@ul.ac.za
+27 (0)15 268 9111
www.ul.ac.za

Éduquer la femme africaine adaptée au 21e siècle grâce à un accès accru à des compétences numériques inclusives, durables et de qualité

Par **Joel Ogunsola**, PDG/Fondateur, Tech4Dev (joel.ogunsola@tech4dev.com); **Immanuel Ovemeso Umukoro**, Responsable principal de la recherche et des politiques, Tech4Dev (immanuel.umukoro@tech4dev.com ou eimmamukoro@gmail.com); et **Temitayo Omolade** – Responsable de la recherche sur les programmes (temitayo.omolade@tech4dev.com)

Cet article explore l'impératif d'éduquer les femmes africaines pour répondre aux exigences du 21e siècle grâce à un meilleur accès à des programmes de compétences numériques inclusifs, durables et de qualité. Le paysage dynamique de l'économie mondiale, façonné par les progrès technologiques, souligne le rôle essentiel des compétences numériques dans le développement personnel, professionnel et sociétal. Malgré les progrès réalisés, les femmes africaines continuent de se heurter à des obstacles pour accéder à une éducation de qualité et à des opportunités axées sur la technologie.

Reconnaissant le potentiel de transformation des compétences numériques, cet article plaide en faveur d'une approche inclusive et d'apprentissage tout au long de la vie adaptée aux besoins uniques des femmes africaines en matière de compétences numériques. En examinant les approches de compétences numériques au sein de l'écosystème et en proposant des stratégies pour améliorer l'accès et la qualité, cette recherche contribue au discours sur l'autonomisation des femmes africaines par le biais d'une éducation numérique complète.

La première section passe en revue le paysage éducatif actuel des femmes africaines et souligne l'importance de remédier aux disparités existantes. Il s'attaque aux facteurs socio-économiques, culturels et institutionnels qui entravent l'accès des femmes à une éducation de qualité et à des compétences technologiques. L'article explore en outre le succès du programme WomenTechsters Fellowship de Tech4Dev en tant qu'étude de cas, en mettant l'accent sur la demande de compétences numériques et la nécessité pour l'Afrique

de financer des initiatives et des programmes clés qui aident à équiper la femme africaine pour le 21e siècle. En mettant l'accent sur des études de cas et les meilleures pratiques, ce document décrit des stratégies efficaces pour surmonter les obstacles et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, en proposant des recommandations à l'Union africaine et aux autres parties prenantes pour créer un environnement favorable qui favorise un accès accru à des compétences numériques inclusives, durables et de qualité pour les femmes africaines.

En synergisant les efforts entre les secteurs, ce document vise à contribuer au programme plus large visant à donner aux femmes africaines les moyens de participer activement et de s'épanouir au 21e siècle, qui est stimulé par les technologies numériques

INTRODUCTION

Dans l'économie d'aujourd'hui, qui évolue rapidement et qui est interconnectée par les technologies numériques, les compétences numériques sont devenues de plus en plus importantes dans le monde entier, remodelant notre façon de vivre, de travailler, de communiquer et de naviguer dans le monde. Qu'il s'agisse de l'éducation, de l'emploi, de la communication, de la résolution de problèmes ou des attributs socio-économiques, les compétences numériques sont essentielles pour prospérer dans ce paysage en évolution rapide (Hakeem, Javaid, Quadri et Suman, 2022). Cette importance est particulièrement prononcée en Afrique, car le continent s'efforce d'éduquer sa population pour l'avenir. Les compétences numériques ont le potentiel de

L'écart entre les sexes dans l'enseignement des compétences numériques peut être comblé par des politiques inclusives, l'amélioration de l'infrastructure numérique, la promotion de l'enseignement des STEM pour les filles, la création d'espaces en ligne sûrs, les contraintes financières qui limitent l'accès des femmes aux appareils numériques et aux services Internet et la lutte contre les normes socioculturelles qui constituent des obstacles à l'entrée pour les femmes et les filles.



comblent les écarts socioéconomiques et entre les sexes, car elles permettent aux communautés marginalisées d'accéder à des opportunités économiques, à l'éducation et aux soins de santé, servant ainsi de mécanisme d'équité et d'égalité (Fuller, 2020 ; Bailey et Nyabola, 2021). Cela permet à des individus d'horizons divers de participer à la révolution numérique.

Dans le cadre de l'objectif plus large de construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique, l'éducation aux compétences numériques en Afrique reste un défi de taille, avec de profondes implications pour le développement économique et l'égalité des sexes. Une partie importante de la population africaine, principalement des femmes et des filles, n'a pas un accès fiable aux appareils numériques, à la formation aux compétences numériques et à Internet ; et là où les opportunités existent, les femmes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes (Umukoro et al., 2021). Selon l'UNESCO, on estime que 230 millions d'emplois en Afrique subsaharienne nécessiteront

des compétences numériques d'ici 2030 et que moins de 30 % des femmes reçoivent une formation en STEM pour pouvoir participer au secteur de la technologie, tandis que les femmes et les filles sont 25 % moins susceptibles de posséder les compétences numériques essentielles nécessaires pour être compétitives sur le marché du travail moderne (UNESCO et Equals Global Partnership, 2019). Malgré ces défis, le perfectionnement numérique reste l'une des opportunités les plus prometteuses pour l'autonomisation économique des femmes, alors que l'Union africaine met en place des plans pour éduquer un Africain adapté au 21^e siècle.

DISPARITÉ ENTRE LES SEXES DANS L'ÉCOSYSTÈME TECHNOLOGIQUE AFRICAIN

La disparité dans la représentation équitable des sexes dans l'écosystème technologique africain est enracinée dans un réseau complexe de facteurs qui empêchent les femmes et les filles d'exploiter pleinement le potentiel de l'ère numérique. L'une d'entre elles est l'absence ►

« L'amélioration des compétences numériques reste l'une des opportunités les plus prometteuses pour l'autonomisation économique des femmes, alors que l'Union africaine met en place des plans pour éduquer une Africaine adaptée au 21^e siècle »

La disparité dans la représentation équitable des sexes dans l'écosystème technologique africain est enracinée dans divers facteurs, notamment :

- **L'absence de modèles féminins dans le secteur de la technologie, ce qui perpétue la croyance selon laquelle la technologie n'est pas un choix de carrière viable pour les femmes.**
- **Les problèmes de sécurité dans l'espace en ligne, y compris la cyberintimidation et le harcèlement.**
- **Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par divers facteurs socioculturels et économiques.**

de modèles féminins dans le secteur de la technologie, ce qui perpétue la croyance selon laquelle la technologie n'est pas un choix de carrière viable pour les femmes. Plusieurs publications ont souligné l'importance des modèles visibles pour inspirer les jeunes filles à acquérir des compétences numériques (Antoine, 2020 ; Ghoshal, 2023 ; Brix, Peschka et Qiang, 2023). De plus, les problèmes de sécurité dans l'espace en ligne, y compris la cyberintimidation et le harcèlement, créent une couche supplémentaire d'obstacles. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par divers facteurs socioculturels et économiques (Umukoro et al., 2021), ce qui les dissuade de s'engager dans l'éducation numérique et les forums en ligne. Selon une étude de 2015 de l'UNESCO sur la cyberviolence à l'égard des femmes et des filles, 73 % des femmes ont déjà été exposées ou ont subi une forme de violence en ligne. Cela souligne le besoin urgent de s'attaquer à la violence sexiste en ligne en tant qu'obstacle à la participation des femmes dans la technologie.

Pour remédier à l'écart entre les sexes dans l'enseignement des compétences numériques, une approche multidimensionnelle est nécessaire. Cela implique l'élaboration de politiques inclusives, l'amélioration de l'infrastructure numérique, la promotion de l'éducation STEM pour les filles et la création d'espaces en ligne sûrs. L'effort pour combler ce fossé n'est pas seulement une question d'égalité, mais aussi un investissement dans le renforcement des capacités/le développement et le progrès technologique de l'Afrique. L'une des conséquences économiques les plus frappantes de l'écart entre les sexes dans le secteur de la technologie est la sous-utilisation d'une partie importante de la main-d'œuvre. Les femmes représentent un vaste vivier de talents largement inexploité. L'incapacité à exploiter les compétences et la créativité des femmes par le biais des compétences technologiques peut entraver l'innovation et le potentiel économique. Cela souligne le rôle essentiel des femmes et des filles dans l'élaboration de l'avenir numérique du continent.

DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES FEMMES DANS L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES

Les normes socioculturelles exacerbent encore l'écart entre les sexes dans l'enseignement des

compétences numériques. Des stéréotypes profondément ancrés dictent souvent que la technologie et les domaines liés à la science sont réservés aux hommes.

En conséquence, les filles sont découragées de poursuivre des études dans les domaines des STEM et des carrières techniques. Ce découragement est illustré de manière frappante dans des études telles que le Rapport de l'UNESCO sur la science, qui révèle la représentation limitée des femmes dans les domaines des STEM sur le continent africain. En outre, les filles et les femmes africaines sont souvent confrontées à des inégalités en matière d'opportunités éducatives, en particulier dans les disciplines STEM.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Dividendes numériques de la Banque mondiale souligne la nécessité d'une éducation de qualité dans le domaine des sciences et de la technologie en tant que condition préalable à l'acquisition de compétences numériques. Malheureusement, les filles ont souvent un accès inférieur à ces opportunités par rapport à leurs homologues masculins, des facteurs tels que le manque de temps, l'obligation physiologique et les normes culturelles jouant un rôle essentiel (Makama, 2013). Les contraintes financières, en particulier dans les zones défavorisées, limitent l'accès des femmes aux appareils numériques et aux services Internet (Gillwald, Milek et Stork, 2010). Alors que l'ère numérique s'imbrique de plus en plus dans les activités économiques, ce fossé entrave la participation des femmes dans divers secteurs, allant de l'acquisition de compétences technologiques à l'obtention d'emplois dans le domaine de la technologie (Barasa et Kiiru, 2023).

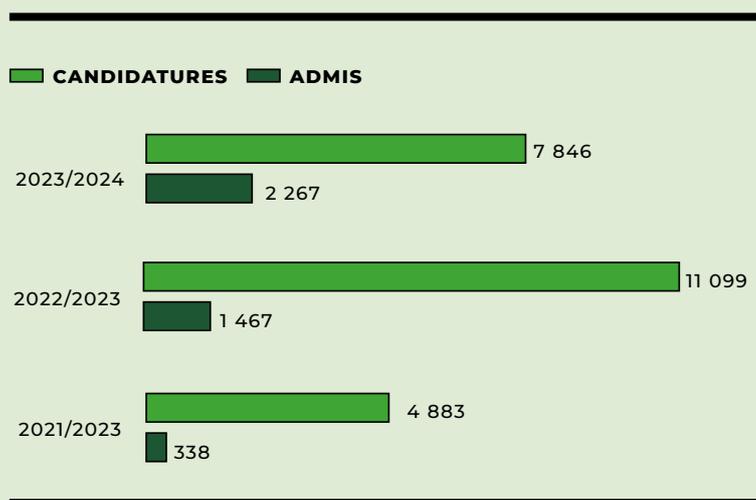
PROGRAMME DE BOURSES WOMEN TECHSTERS ET ÉDUCER LA FEMME AFRICAINE ADAPTÉE AU 21^E SIÈCLE

Women Techsters Fellowship (WTF) est un programme de l'initiative Women Techsters de Tech4Dev, une entreprise sociale axée sur l'autonomisation des communautés grâce à la technologie. Le programme WTF vise à combler l'écart entre les sexes dans le domaine de la technologie en offrant une formation, un mentorat et un soutien aux femmes intéressées à poursuivre une carrière dans la technologie et l'entrepreneuriat. La bourse comprend un programme structuré où les participants ont

reçu une formation pratique dans diverses compétences liées à la technologie dans divers parcours d'apprentissage. Cela comprend la conception de produits (UI/UX), le développement de logiciels, la cybersécurité, la gestion de produits, la blockchain, la science des données et l'IA, la réalité mixte et la 3D, et le développement d'applications mobiles. Cette initiative a contribué à relever les défis auxquels sont confrontées les femmes dans l'acquisition de compétences technologiques grâce à :

- **Développement des compétences et formation des femmes:** La bourse offre des programmes de formation structurés et pratiques dans les compétences technologiques pertinentes qui répondent directement au défi de l'accès limité à l'éducation technologique formelle pour les femmes et les dotent des compétences pratiques nécessaires dans l'industrie de la technologie.
- **Environnement d'apprentissage inclusif:** Alors que de nombreuses femmes sont confrontées à des obstacles ou à des préjugés dans les espaces technologiques dominés par les hommes, la création d'une bourse axée sur les femmes aide à établir un environnement d'apprentissage favorable et inclusif essentiel pour surmonter l'écart entre les sexes dans la technologie.
- **Possibilités de mentorat:** Le WTF intègre des programmes de mentorat où les femmes reçoivent des conseils de professionnels expérimentés dans l'industrie de la technologie visant

Figure 1
Demandes d'admission et demandes d'admission en matière de compétences numériques ▼▼



à relever le défi du manque de modèles et de mentors pour les femmes dans le domaine de la technologie.

- **Réseautage et engagement communautaire:** Les possibilités de réseautage offertes par la bourse aident les femmes à entrer en contact avec des personnes, des professionnels et des collaborateurs potentiels partageant les mêmes idées. Cela permet de remédier à l'isolement et au manque d'opportunités de réseautage auxquels certaines femmes peuvent être confrontées dans le secteur de la technologie.
- **Soutien à la carrière et au placement:** Le WTF offre des services de soutien à la carrière, y compris de l'aide au placement. Cela permet de relever directement le défi de la sous-représentation des femmes dans les postes technologiques en les aidant à obtenir des postes dans l'industrie.

HISTOIRE DE RÉUSSITE DE LA BOURSE WOMEN TECHSTERS

Depuis sa création en 2021, le Women Techsters Fellowship est devenu un phare de l'autonomisation, de l'élimination des obstacles et de la création de voies pour le développement des compétences technologiques des femmes, et de l'accès des bénéficiaires à un emploi décent dans le domaine de la technologie dans 22 pays africains.

En 2021, le WTF a eu un impact sur la vie d'innombrables bénéficiaires dans 5 pays africains, s'étendant à 10 autres pays africains et faisant de nouvelles percées dans 7 nouveaux pays d'ici 2023. Le WTF a reçu une réponse écrasante, avec 23 828 candidatures uniques provenant de femmes aspirant à des milieux socio-économiques divers (voir la figure 1). Le nombre élevé de candidatures reçues a souligné l'immense demande et l'enthousiasme pour une plateforme dédiée à l'autonomisation des femmes dans le domaine de la technologie. S'il convient de noter que la demande de compétences numériques est un catalyseur de la femme africaine du 21e siècle, la capacité des fournisseurs de compétences numériques à répondre à la demande est faible. La nécessité d'augmenter les financements en provenance de l'Afrique est encouragée, car la plupart des fonds des donateurs sont des entrées de fonds provenant de l'Occident.

Il convient également de noter l'impact de la bourse sur le niveau des connaissances et des ►



compétences ainsi que sur la vie socio-économique des participants. L'un des témoignages reçus d'un ancien de WTF se lit comme suit : « Tech4Dev a joué un rôle central dans la promotion ma carrière en avant. Tant la technique et la formation aux soft skills est unique, et je ne le fais pas je crois que j'aurais pu le recevoir ailleurs. Et ce qui est encore plus incroyable, c'est qu'ils ne se sont pas arrêtés à la simple formation – ils ont construit une équipe dynamique communauté que je serai éternellement reconnaissant d'être une partie de, » déclare Toluwanimi Abioye, l'un des la cohorte 2023 de la WTF. « J'ai eu le privilège travailler aux côtés d'esprits brillants du monde entier Afrique et imprégnez-vous de la sagesse d'experts mondiaux. Cela a été une expérience tellement inestimable. »

CONCLUSION

Les compétences numériques ne sont pas seulement un ajout facultatif à l'éducation en Afrique, elles sont plutôt fondamentales pour la réussite et la résilience futures du continent. En plus d'améliorer la compétitivité économique, de combler le fossé numérique et de préparer les individus à l'évolution des marchés du travail, les compétences numériques contribuent à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat, à élargir l'accès aux services, à contribuer au développement durable et à stimuler le développement des infrastructures. Au fur et à mesure que les systèmes éducatifs africains évoluent, les éducateurs et tous les acteurs de l'écosystème doivent donner la priorité au développement des

compétences numériques afin d'autonomiser l'Afrique pour le 21e siècle.

Investir dans des initiatives de compétences numériques telles que le Women Techsters Fellowship est un investissement dans le tissu socio-économique de l'ensemble du continent. En autonomisant les femmes africaines dans le domaine de la technologie, nous encourageons non seulement l'innovation et l'entrepreneuriat, mais nous créons également une voie pour améliorer les revenus des ménages et stimuler une croissance significative du PIB à travers l'Afrique.

Nous exhortons toutes les parties prenantes à allouer des ressources, à fournir des réseaux de mentorat et de soutien afin d'amplifier l'impact de programmes tels que Women Techsters. Les donateurs jouent également un rôle central en fournissant une aide financière pour étendre ces initiatives et atteindre un plus grand nombre de femmes dans diverses communautés.

Les décideurs politiques sont également appelés à plaider en faveur de politiques qui encouragent l'éducation technologique et le développement de la main-d'œuvre inclusifs en matière de genre.

Il est nécessaire de s'unir et de collaborer dans notre engagement à autonomiser les femmes africaines dans le domaine de la technologie, en veillant à ce que nous construisions un avenir où la technologie ne connaît pas de frontières entre les sexes. Ensemble, nous pouvons conduire un changement durable, non seulement pour l'industrie technologique, mais pour l'ensemble du continent africain. ■

RÉFÉRENCES

1. Antoine C., 2020. Les modèles sont essentiels pour inspirer les femmes de tous âges à poursuivre une carrière dans les STIM. Disponible à l'adresse : <https://www.linkedin.com/pulse/role-models-key-inspire-women-all-ages-pursue-career-stem-antoine/>
2. Bailey, L. E. et Nyabola, N. (2021). L'équité numérique en tant que plateforme propice à l'égalité et à l'inclusion.
3. Barasa, L. et Kiiru, J.M., 2023. L'économie numérique et l'emploi des jeunes en Afrique. Dans Politiques publiques et transformations technologiques en Afrique : favoriser l'entrepreneuriat politique, les outils politiques et la participation citoyenne (pp. 161-182). Cham : Springer International Publishing.
4. Brix, Peschka et Qiang, 2023. Elle le peut aussi : améliorer les compétences des filles d'aujourd'hui pour les emplois numériques de demain. Disponible à l'adresse : <https://blogs.worldbank.org/digital-development/she-can-too-upskilling-girls-today-digital-jobs-tomorrow>
5. Fuller, A. A. (2020). Les promesses du « Passage au numérique » pour tous : où la technologie rencontre la politique sociale ? Une analyse statistique des politiques d'inclusion des compétences numériques de l'Union européenne et de l'inégalité des compétences numériques (thèse de doctorat, Université d'Oxford).
6. Ghoshal, 2023. Les femmes sont-elles la clé pour combler le déficit de compétences numériques ? Disponible à l'adresse : www.fdmgroup.com/blog/are-women-key-to-bridging-digital-skills-gap/
7. Gillwald, A., Milek, A. et Stork, C., 2010. Évaluation de l'égalité des sexes de l'accès et de l'utilisation des TIC en Afrique. Vers une politique et une réglementation des TIC fondées sur des données probantes, 1(5).
8. Haleem, A., Javaid, M., Qadri, M. A. et Suman, R. (2022). Comprendre le rôle des technologies numériques dans l'éducation : une revue. Opérations durables et informatiques, 3, 275-285.
9. Makama, G.A., 2013. Patriarcat et inégalité des sexes au Nigeria : la voie à suivre. Revue scientifique européenne, 9(17).
10. Umukoro, I. O., Omolade-Lawal, A. O., Babalola, S. O., Akinsombo, K. S., Aigwa, R. M., et Abdul-Jeleel, B. A. (2021). Différences entre les sexes en matière d'accès et d'utilisation des TIC au Nigeria. Dans Encyclopédie des sciences et technologies de l'information, cinquième édition (pp. 1699-1718). IGI Global.
11. UNESCO, (2015). La cyberviolence à l'égard des femmes et des filles : un signal d'alarme mondial. Disponible à l'adresse : en.unesco.org/sites/default/files/genderreport2015final.pdf
12. L'UNESCO et le Partenariat mondial pour égaux (2019). Je rougirais si je le pouvais : combler les fossés entre les sexes dans les compétences numériques grâce à l'éducation. Paris, UNESCO. Disponible à l'adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367416>

ASPIRATIONS FUTURES

La communication est au cœur de la Stratégie de la Coalition sur les médias et l'éducation pour le développement du Forum africain, qui vise à soutenir la jeunesse du continent



LA COALITION SUR LES MÉDIAS ET L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT - FORUM AFRIQUE (CAFOR) est une organisation à but non lucratif qui a pour mission

de veiller à ce que les systèmes éducatifs en Afrique correspondent aux besoins du marché du travail, en particulier pour les jeunes. La CAFOR tire parti de l'influence collective et des ressources de ses membres pour améliorer l'éducation et le développement de la jeunesse, en mettant l'accent sur la communication en tant qu'élément central.

La mission de la CAFOR consiste à promouvoir la communication dans le domaine de l'éducation et du développement de la jeunesse, en mettant l'accent sur la participation des jeunes au marché du travail et sur la réforme du secteur agricole. Les stratégies clés sont les suivantes :

- Créer une plateforme d'échange d'informations sur les nouvelles technologies et les innovations
- Plaider en faveur de bonnes pratiques de communication
- Renforcer la capacité de débat public
- Promouvoir des mesures politiques en faveur de l'engagement en faveur de l'innovation

- Partager les connaissances entre experts et parties prenantes
- Traduire les idées en projets réalisables
- Établir des partenariats multi-partites significatifs.

La CAFOR envisage de devenir le principal centre d'excellence d'Afrique pour la communication dans le domaine du développement des compétences des jeunes, en servant d'agence de référence et de facilitation pour les meilleures pratiques en matière d'éducation au développement. Cela implique la défense des intérêts, le renforcement des capacités, l'analyse, la recherche et la documentation des meilleures pratiques, en mettant l'accent sur l'acquisition par les jeunes des compétences nécessaires pour relever les défis modernes. La CAFOR utilise une stratégie à six volets pour atteindre ses objectifs :

- Faciliter la recherche
- Renforcer la mobilisation et la sensibilisation des parties prenantes
- Soutenir les initiatives de renforcement des capacités
- Assurer le plaidoyer et le lobbying
- Soutenir le développement des

compétences dans les situations d'urgence et d'après-conflit

- Promouvoir les partenariats et la mise en réseau.

La CAFOR est fière de son corps professionnel de plus de 70 personnes hautement qualifiées dans divers domaines, notamment des scientifiques, des technologues, des spécialistes des sciences sociales, des spécialistes de l'éducation et bien d'autres encore. Ces membres soutiennent les programmes de la CAFOR au sein des États membres de l'Union africaine, en tirant parti de leur vaste expérience et de leurs réseaux pour renforcer les efforts en matière d'éducation et de développement.

La CAFOR a défini 10 projets majeurs pour les cinq prochaines années, pour un montant total de plus de 300 millions de dollars. Ces projets visent à améliorer la qualité de l'éducation, à promouvoir la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA), à développer les écoles numériques et à traiter la question de l'éducation dans les situations d'urgence, entre autres.

La CAFOR se concentre désormais sur le Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) de l'Union africaine. Cette réorientation vise à tirer parti des ressources du PAPS pour faire progresser l'éducation, la formation et le développement des compétences des jeunes, en particulier dans les situations d'après conflit. Un prochain protocole d'accord avec le PAPS renforcera la coopération, en mettant l'accent sur le développement des compétences des jeunes, la recherche et le renforcement des capacités.

L'approche unique de la CAFOR découle de ses origines locales et de son engagement à relever les défis de l'éducation et de l'emploi des jeunes en Afrique. Née des réflexions de citoyens africains qui ont réussi, la CAFOR met l'accent sur l'appropriation par les Africains et sur des solutions proactives à des problèmes tels que le chômage des jeunes et les disparités entre les sexes sur le marché du travail.

La particularité de la CAFOR réside dans l'accent mis sur la communication, visant à assurer une planification et une exécution globales et inclusives de l'éducation. Cette approche répond à l'appel de l'Union africaine à la mobilisation des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre de la CESA, en soulignant le rôle essentiel de la communication dans la mise en place de systèmes éducatifs bien gérés et de qualité en Afrique.

L'éducation et la formation du capital humain dans l'Afrique du 21e siècle : Une perspective de politique sociale transformatrice

Leçons du Brésil et de l'Afrique du Sud

Par **Newman Tekwa**, Université d'Afrique du Sud : SARChI en politique sociale (tekwanewman@gmail.com)

Outre l'Afrique du Sud, le pays africain le plus

industrialisé, et à peine quelques autres, la grande industrie manufacturière est en voie de désindustrialisation. Pour que l'Afrique atteigne un niveau supérieur, il est essentiel d'examiner les raisons pour lesquelles le continent ne semble pas en mesure de prendre de l'élan pour une industrialisation rapide et généralisée, de nombreuses économies restant à un niveau de subsistance. À cela s'ajoute un niveau de numérisation relativement faible et une maturité et une sophistication numériques limitées d'une grande partie de la population africaine. Malgré la disponibilité d'un grand réservoir de main-d'œuvre, une industrialisation réussie, durable et compétitive au 21e siècle nécessite une main-d'œuvre relativement

instruite et qualifiée. Il s'agit d'un domaine où les politiques éducatives, alignées sur la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) de l'Union africaine, afin de développer des instruments clés de politique sociale transformatrice qui peuvent être utilisés comme des outils efficaces pour la compétitivité industrielle et le développement national.

La capacité d'une société à produire les biens et les services dont elle a besoin et qu'elle désire dépend de l'exercice des « capacités humaines » de ses habitants. Le capital humain est défini comme l'ensemble des connaissances, des attitudes et des compétences qui sont développées et valorisées principalement en fonction de leur potentiel économiquement productif. Les qualités des personnes et des institutions qui conditionnent la capacité d'une société à adopter, à adapter et à améliorer les technologies de manière sélective ; des capacités incarnées par l'homme et non par la machine (Baptiste, 2001 ; Abramovitz, 1995 ; Hujo, 2014).

Comment les gouvernements africains peuvent-ils affecter leurs politiques sociales au développement des compétences à l'ère numérique ? Quels sont les arrangements institutionnels nécessaires pour la mise à disposition collective d'un vivier de compétences hautement transférables ? L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont considérés comme des moyens puissants de donner aux gens les moyens de développer pleinement leurs capacités et d'accroître la productivité nationale (Hujo 2014). Dans quelle mesure la Stratégie continentale de l'Union africaine pour l'enseignement technique et professionnel éclaire-t-elle cet impératif ?



LE SYSTÈME S ET LES SYSTÈMES SETA AU BRÉSIL ET EN AFRIQUE DU SUD

Le système S au Brésil fait partie du paysage plus large de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans le pays, créé progressivement au fil des ans dans le but de préparer les travailleurs en leur fournissant les compétences nécessaires dans l'industrie ainsi que dans d'autres secteurs de l'économie (Barria et Klasen 2014 :8). Le S-System brésilien est une organisation privée à but non lucratif, gérée et dirigée par des associations industrielles, et a toujours été considérée comme la principale institution fournissant des compétences professionnelles contribuant à la transition école-travail. Son mécanisme de financement s'est avéré être un équilibre entre les composantes du marché, grâce à une réglementation gouvernementale stipulant une taxe industrielle d'un pour cent sur toutes les masses salariales ainsi qu'un financement public stable. La taxe industrielle privée est perçue par l'Institut national de la sécurité sociale, les prélèvements et les revenus allant directement aux sociétés de formation (Barria et Klasen 2014 :12). Divers établissements de formation perçoivent des cotisations salariales qui varient en fonction des secteurs spécifiques (Bulunga 2017).

Pour survivre sur un marché mondial hautement concurrentiel, les experts en politiques d'Afrique du Sud ont convenu que le pays n'avait besoin que d'une révolution des compétences, ce qui a conduit à la promulgation de la loi sur le développement des compétences de 1998 (Lundall 2003 :2). Cette loi a conduit à la création du système de l'Autorité sectorielle de l'éducation et de la formation (SETA), un système de formation professionnelle en Afrique du Sud dont le mandat est d'élaborer des plans sectoriels de compétences, de promouvoir l'apprentissage, les stages, les programmes de compétences basés sur l'unité, l'apprentissage et la répartition de la taxe de développement des compétences payée par les employeurs (OCDE 2017 :32). Couvrant tous les secteurs d'activité et toutes les professions, chaque SETA est responsable à la fois des secteurs privé et public de l'économie au sein de son propre secteur. La loi de 1999 sur les prélèvements sur les compétences prévoyait la perception d'un prélèvement d'un pour cent sur les salaires pour la formation auprès de toutes les entreprises d'Afrique du Sud dont la masse salariale annuelle était d'au moins 500 000 ZAR

versée au Fonds national des recettes, dont 80 % allaient aux SETA.

Quels enseignements clés peut-on tirer de ces deux programmes de développement des compétences pour accélérer l'industrialisation, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté en Afrique ?

LEÇONS CLÉS POUR LE 21^E DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN AFRIQUE

Quatre critères sont examinés dans ce document, à savoir la coordination du marché et la pertinence de la formation professionnelle, la promotion de l'industrialisation et de la compétitivité régionales, la structure de financement et les modalités d'allocation et le rôle de l'État.

Coordination du marché des formations à la pertinence des compétences

Bien que le système S et le système SETA soient tous deux des programmes de développement des compétences, une distinction peut être faite en termes d'orientation vers le marché, avec un effet d'entraînement sur la pertinence et l'inadéquation des compétences, car l'appropriation par les employeurs des programmes de développement des compétences peut être un facteur clé de différenciation et un avantage concurrentiel pour la base de compétences d'un pays (Mehrotra 2017). L'appropriation par les employeurs et l'offre de compétences axée sur la demande sont un marqueur distinctif du système S au Brésil, qui n'est pas comparable au système SETA sud-africain. Le système S prend l'initiative de gérer le développement des compétences, ce qui assure un meilleur alignement de l'offre et de la demande de compétences. Une telle appropriation par l'employeur et un tel niveau d'engagement font défaut dans le système SETA de l'Afrique du Sud, ce qui entraîne de fortes inégalités sur le marché du travail, non seulement selon l'âge, mais aussi selon la race et les régions. Les SETA d'Afrique du Sud n'ont pas eu d'impact significatif sur la réduction du chômage et de la pauvreté, ainsi que sur les disparités raciales, de genre et d'âge qui leur sont associées. Cela allait de pair avec l'existence d'une inadéquation des qualifications (OCDE 2017 :24).

Coordination régionale pour l'industrialisation par zone

Le système S se distingue par son niveau de décentralisation et ses structures de gouvernance. ►

Contrairement au système SETA qui n'est pas lié à des établissements de formation professionnelle, le système S est organisé au niveau national et au niveau des États en tant qu'organisation à but non lucratif financée, gérée et dirigée par l'industrie. En termes de répartition géographique, l'organisation fédérale du système S le rend présent dans l'ensemble des 28 États du pays, comme en témoigne la répartition géographique de la formation dans laquelle des possibilités de formation sont offertes à ceux qui vivent dans des zones moins peuplées ou des États fédéraux moins avancés (Barria et Kasen 2014 :3). Plus important encore, au sein des Länder, le partenariat entre l'industrie et les établissements de formation permet de concevoir des programmes de formation régionaux pertinents et adaptés à la demande régionale spécifique en matière de compétences. Cet attribut d'identification du système S a eu un impact positif sur l'industrialisation régionale, favorisant une réduction de la vitesse d'urbanisation et la formation de villes surpeuplées, une leçon clé pour les pays africains, y compris l'Afrique du Sud.

Financement de la formation de capital humain

Un effort louable de la part des deux gouvernements est l'institutionnalisation d'une taxe sur le développement des compétences par le biais de lois des parlements. L'une des caractéristiques du système S est que la contribution obligatoire en pourcentage de la masse salariale est utilisée pour financer directement le système d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), car l'Institut national de la sécurité sociale verse les revenus des prélèvements directement aux entreprises de formation (Barria et Klasen 2014 :12). Cela a facilité le financement et l'accès au système pour les étudiants pauvres et a facilité l'entrée et la réinsertion des personnes sur le marché du travail pendant qu'elles s'adaptent à la demande du marché du travail, ce qui peut

nécessiter une formation continue et un recyclage. Ce financement est complété par l'augmentation des dépenses gouvernementales consacrées à la formation professionnelle par la mise en place d'infrastructures adéquates, le développement d'enseignants, d'outils et de méthodologies de formation, mettant en évidence la collaboration du gouvernement, des syndicats et des entreprises en matière de formation professionnelle, le gouvernement équilibrant les objectifs d'équité sociale pour le développement national et les entreprises se concentrant sur l'amélioration de la productivité en veillant à ce que les besoins de formation soient satisfaits (Bulunga, 2017 ; Mehrotra, 2017).

Les investissements financiers des secteurs public et privé dans le développement des compétences en Afrique du Sud n'ont pas produit les mêmes résultats. Plutôt que d'être utilisé directement pour soutenir les établissements de formation professionnelle (EFTP) comme dans le système S, il a été conçu pour inciter les employeurs à offrir des possibilités de formation sur leur lieu de travail avec peu d'avantages pour les personnes sans emploi (OCDE 2017 :48).

CONCLUSION ET RECOMMANDATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

1. Identifier précisément les défaillances de la coordination des marchés qui freinent l'industrialisation.
2. Identifier les défaillances de la coordination gouvernementale entre les parties prenantes de la formation et du développement des compétences.
3. Décentraliser, adapter et promouvoir l'industrialisation régionale en ciblant les industries sélectionnées qui ont le potentiel de créer des emplois et/ou de l'innovation et de l'apprentissage technologique, avec des retombées positives sur les objectifs nationaux d'industrialisation. ■

RÉFÉRENCES

1. Abramovitz, M. (1995). « Elements of social capability », dans B.H. Koo et D.H. Perkins (eds), *Social Capability and Long-Term Economic Growth*, Londres, Macmillan, pp. 19-47.
2. Baptiste, I. (2001). Éduquer les loups solitaires : implications pédagogiques de la théorie du capital humain. *Adult Education Quarterly*, 51(3), 184-201. doi :10.1177/074171360105100302
3. Bulunga, B. (2017). Modèle brésilien d'éducation et de formation postsecondaires. BRICS News, Groupe de travail, 15 février 2017
4. Hujo, K. (2014). La politique sociale au service du développement inclusif et de la transformation productive : Réunion d'experts sur les programmes d'inclusion sociale et leur impact sur le développement et la croissance durables et inclusifs, UNRISD, Genève, 27-28 novembre 2014.
5. Lundall, P. (2003). Sector Education Training Authorities (SETAs) et la prestation de la formation : remarques préliminaires sur la nouvelle dispensation des compétences en Afrique du Sud.
6. Mehrotra, S. (2017). La peau dans le jeu : L'appropriation par les employeurs de la formation professionnelle de la main-d'œuvre émergente. NORRAG News. 5 juin 2017.T.
7. OCDE. (2017). Se concentrer sur l'acquisition de compétences adéquates : s'adapter à l'évolution des besoins en compétences en Afrique du Sud. www.oecd.org/employment/emp/skills-and-work.htm



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique

Un enfant sans
éducation est comme
un oiseau sans ailes

Donner aux siens l'avenir de l'Afrique : L'impératif d'intégrer l'éducation sociale et financière dans les systèmes éducatifs nationaux

Par **Kirsten Theuns**, directrice des programmes (kirsten.theuns@aflatoun.org) ; **Hillary Jephata Musarurwa**, directrice du suivi et de l'évaluation (hillary.musarurwa@aflatoun.org) ; et **Mariama Fall** Spécialiste du suivi et de l'évaluation (mariama@aflatoun.org), Aflatoun International, Amsterdam, Pays-Bas (www.aflatoun.org)

Cet article explore le besoin crucial d'intégrer l'éducation sociale et financière (ESF) dans les programmes d'éducation nationaux à travers l'Afrique. Il traite des efforts d'Aflatoun International et de ses partenaires du réseau pour promouvoir l'éducation financière à travers le continent. Le document donne un aperçu des stratégies de mise en œuvre réussies dans des pays comme l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Ghana et la Gambie, où les programmes d'éducation financière ont été intégrés avec succès dans les programmes scolaires.

L'article souligne la nécessité d'élaborer des programmes d'études adaptés au contexte qui s'adressent à divers sous-groupes de population et souligne l'importance des efforts de collaboration entre les gouvernements, les institutions financières, les ONG et les groupes communautaires. Une étude de cas détaillée de l'Ouganda illustre l'intégration du programme d'études d'Aflatoun dans des matières telles que l'anglais, l'éducation physique et l'entrepreneuriat, en mettant l'accent sur des thèmes tels que la responsabilité sociale, l'unité nationale, les devoirs civiques, le développement socio-économique et les compétences en matière d'auto-emploi.

L'article conclut en soulignant l'importance de la littératie financière dans les systèmes éducatifs pour favoriser le développement durable et la prospérité économique en Afrique, et le rôle d'Aflatoun International dans la mise en œuvre de cette approche éducative transformatrice.

INTRODUCTION À L'ÉDUCATION SOCIALE ET FINANCIÈRE

Alors que l'Afrique progresse vers le développement

La littératie financière ne doit pas être tenue pour acquise, et l'urgence de son intégration dans le système éducatif est primordiale et, alors que l'Afrique s'efforce d'atteindre la prospérité économique, l'intégration d'une éducation complète, sociale, financière et aux compétences de la vie courante dans les programmes nationaux apparaît comme un élément clé du développement durable.

durable et la croissance économique, un élément crucial souvent négligé est l'intégration de l'éducation aux compétences sociales, financières et de vie dans les programmes nationaux. Cette intégration est essentielle, car elle s'aligne sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et sa vision d'un avenir autonomisé et axé sur les jeunes. Aflatoun International et ses partenaires du réseau ont été à l'avant-garde, plaidant pour la cause de l'éducation financière pour tous les groupes d'âge à travers le continent. Cet article souligne l'importance de l'amélioration de l'éducation sociale et financière (ESS) en Afrique, en proposant des recommandations basées sur une revue de la littérature et le travail d'Aflatoun dans la région, conformément aux traités internationaux tels que la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la Charte africaine de la jeunesse et l'Agenda 2063.

Depuis plus d'une décennie, Aflatoun International, aux côtés de la société civile et des gouvernements africains, travaille activement à l'intégration de l'éducation financière dans les programmes scolaires nationaux. Reconnaisant l'importance d'une exposition précoce aux concepts financiers, Aflatoun promeut l'autonomisation des jeunes pour qu'ils deviennent des décideurs financiers éclairés. Cet effort fait écho à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui met l'accent sur l'autonomisation des jeunes et le développement économique. Au cours de la dernière décennie, des progrès significatifs ont été réalisés dans des pays comme l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Ghana et la Gambie, où des programmes d'éducation financière ont été intégrés dans les programmes scolaires. Les



gouvernements, les institutions financières, les ONG et les groupes communautaires locaux ont collaboré pour s'assurer que les élèves de tous les niveaux acquièrent les compétences du 21^e siècle, les préparant ainsi à devenir des citoyens financièrement capables. Cependant, des défis persistent et des efforts continus sont nécessaires pour s'assurer qu'une éducation financière de qualité atteigne tous les enfants. Des politiques publiques spécifiques aux enfants et aux jeunes, englobant l'éducation financière dans divers domaines d'études, sont recommandées pour combler les lacunes existantes, conformément aux engagements de l'UA en faveur du développement de la jeunesse.

L'EFFICACITÉ DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

La recherche montre que l'efficacité des programmes d'éducation financière dépend de la prise en compte du contexte des populations cibles. Il est essentiel d'adapter les programmes d'études à des facteurs contextuels tels que les niveaux d'éducation, les taux de chômage et les

besoins réels du marché du travail. De plus, les programmes doivent être conçus pour s'adresser à divers sous-groupes de population en fonction de facteurs tels que l'origine ethnique, la race et le lieu de résidence rural ou urbain. Cette approche est conforme à l'Agenda 2063, qui plaide en faveur d'un développement inclusif et durable au sein de diverses communautés africaines.

Bien que des progrès soient en cours, le manque de coordination au niveau national reste un défi. Les initiatives menées par les gouvernements bénéficieraient d'une plus grande participation des organismes à but non lucratif et vice versa. L'implication des institutions financières est également importante afin d'accroître les services et les produits adaptés aux enfants et aux jeunes. En contribuant activement à des initiatives d'éducation financière, ces institutions peuvent contribuer à former une génération capable de gérer efficacement ses finances à l'âge adulte. Dans l'ensemble, une approche plus coordonnée entre les parties prenantes permettrait de mieux sensibiliser, d'éviter la duplication des ressources et de mieux répondre aux besoins spécifiques de la population, faisant écho à l'esprit de collaboration de l'Agenda 2063.

EXEMPLES D'INTÉGRATION NATIONALE DE ESF : LE CAS DE L'OUGANDA

L'Ouganda présente un exemple convaincant de la façon dont les programmes d'études d'Aflatoun ont été intégrés dans leurs programmes d'études dans différentes matières, reflétant les objectifs de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA) de l'Union africaine (UA) visant à promouvoir des systèmes éducatifs complets.

Le pays a fait un grand pas en avant en prévoyant d'organiser des examens publics pour leur matière autonome en 2024, soulignant ainsi leur engagement à intégrer le ESF dans leur système éducatif national.

INFUSION D'ÉDUCATION SOCIALE ET FINANCIÈRE (ESF) EN OUGANDA

Programme d'anglais : Ce programme met l'accent sur le développement des responsabilités sociales, l'unité nationale, l'appréciation du patrimoine culturel et la compréhension des devoirs civiques. Elle vise à transmettre des valeurs éthiques, la responsabilité personnelle et collective, l'initiative. En outre, il vise à permettre aux étudiants de développer des connaissances sur ▶

les besoins émergents de la société et de l'économie, conformément à l'accent mis par l'UA sur l'identité culturelle et la préservation du patrimoine.

Programme d'éducation physique :

En plus de promouvoir la santé physique, ce programme met l'accent sur le développement d'une compréhension des besoins de la société et de l'économie. Il vise à fournir des connaissances approfondies sur les méthodes de production innovantes et de gestion modernes pertinentes pour le développement socio-économique. Le programme permet également aux étudiants de développer les compétences nécessaires au travail autonome, à la résolution de problèmes, à la collecte d'informations et au leadership, telles qu'elles sont acquises par le biais de jeux, de sports et d'autres activités. Il inculque des attitudes positives à l'égard du travail productif et de l'engagement communautaire, en résonance avec la vision de l'UA d'une Afrique prospère et autonome.

SUJET AUTONOME : SYLLABUS D'ENTREPRENEURIAT

Programme d'entrepreneuriat : En tant que matière autonome, ce programme intègre des aspects des besoins sociaux et économiques, visant à développer une éducation holistique pour le développement personnel et national. Il met l'accent sur la dignité du travail, les attitudes positives à l'égard de l'apprentissage tout au long de la vie, la prise en compte des besoins de divers secteurs tels que l'exploitation minière, le tourisme et la science. Il vise également à doter les apprenants des compétences nécessaires pour améliorer leur compétitivité dans la chaîne de valeur mondiale et leur permettre de faire des choix éclairés. Le programme intègre des sujets tels que la sensibilisation à la santé, la diversité et l'inclusion, les défis socio-économiques et la citoyenneté, ce qui en fait un élément central du programme d'études, conformément à l'accent mis par l'UA sur une croissance économique diversifiée et inclusive.

CONCLUSION

En conclusion, ces programmes intègrent l'éducation sociale et financière à travers divers thèmes et matières. Ils mettent l'accent sur l'importance des responsabilités sociales, de la compréhension économique et du développement personnel, dans le but de préparer les étudiants non seulement sur le plan académique, mais aussi en tant que membres responsables et capables de



la société. La littératie financière ne doit pas être tenue pour acquise, et l'urgence de l'intégrer dans le système éducatif est primordiale. Aflatoun et ses partenaires s'engagent à transformer l'éducation en Afrique en inculquant des compétences sociales et financières, en veillant à ce que la jeunesse du continent soit bien équipée pour relever les défis et saisir les opportunités du 21e siècle.

Alors que l'Afrique s'efforce d'atteindre la prospérité économique, l'intégration d'une éducation complète, sociale, financière et aux compétences de la vie courante dans les programmes nationaux apparaît comme un élément clé du développement durable. Les efforts d'Aflatoun International, en collaboration avec diverses parties prenantes, témoignent d'un engagement à construire une génération de connaissances financières capables de guider l'Afrique vers un avenir de décisions financières éclairées et de croissance socio-économique, en tandem avec les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. ■



Éduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle :
Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique



L'objectif principal de l'éducation à l'école, devrait être de former des hommes et des femmes capables de faire de nouvelles choses, et non pas simplement de répéter ce que d'autres générations ont fait

JEAN PIAGET

Étude de l'impact des programmes d'éducation accélérée au Ghana : Autonomiser les communautés marginalisées et favoriser l'accès à l'éducation

Par **Dr James Adam** (james@associatesforchange.org) et **Dr Leslie Casely-Hayford**, Associés pour le changement (www.associatesforchange.org / info@associatesforchange.org)



Les données montrent que l'Afrique subsaharienne

abritait plus d'un tiers des 258,4 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, dont un nombre disproportionné de filles (Akyeampong et al., 2018 ; Antoninis, 2014). En Afrique subsaharienne, un enfant sur cinq âgé de 6 à 11 ans n'a pas accès à l'éducation, et un adolescent sur trois est âgé de 12 à 14 ans. Ce chiffre grimpe à 60 % chez les jeunes de 15 à 17 ans. Ces disparités touchent le sexe, le statut économique, l'origine ethnique et le handicap, perpétuant l'exclusion scolaire exacerbée par la pauvreté, la faim, la stigmatisation et les ressources limitées dans les milieux ruraux et urbains.

En conséquence, trois programmes d'éducation accélérée (AEP), également appelés programmes d'éducation de base complémentaires au Ghana, ont été à l'origine de parcours éducatifs transformateurs dans certaines des zones rurales d'extrême pauvreté du Ghana : à savoir Afrikids, l'Institut ghanéen de linguistique, de langues et de traduction de la Bible (GILLBT) et School for Life (SFL). Ces ONG faisaient partie du programme d'éducation de base complémentaire du gouvernement ghanéen, qui a touché plus de 290 037 apprenants dans 60 districts du nord du Ghana (Casely-Hayford et al, 2021 ; Jordan et al., 2017) et les ONG ont inscrit collectivement 90 984 étudiants (31,4 %). Fait impressionnant, ces initiatives ont permis à 80 211 apprenants (81,2 %) (81,2 %) d'accéder à l'éducation formelle sur une période de quatre ans. AfriKids a inscrit 16 657 apprenants, atteignant un taux de transition remarquable de 91,6 % vers l'enseignement primaire, la plupart d'entre eux étant intégrés en 3e primaire entre 2013 et 2021 (tableau 1). De 2010 à 2018, l'École pour la vie a inscrit 60 344 apprenants et a atteint un taux de transition de 85,9 %, réussissant la transition de 51 819 apprenants (tableau 2). Le GILLBT, qui a recruté 13 983 apprenants, a enregistré un taux de transition impressionnant de 89,1 %, ce qui équivaut à 12 463 apprenants qui ont accédé à l'enseignement formel (tableau 3).

Grâce à leurs stratégies ciblées de scolarisation et à leur dévouement à la transition des apprenants vers l'enseignement formel, ces initiatives ont contribué de manière significative à élargir les possibilités d'éducation pour les communautés marginalisées de ces régions, en particulier dans les zones rurales fragiles.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a utilisé une approche globale à méthodes mixtes, combinant des méthodologies quantitatives

Les programmes d'éducation accélérée ont considérablement augmenté les taux de scolarisation et de rétention, notamment en soutenant la transition des filles vers l'enseignement primaire formel, en améliorant leurs résultats d'apprentissage (lecture et calcul) et en renforçant leur résilience pour l'achèvement de l'éducation de base.

et qualitatives pour évaluer l'ampleur des enfants et des jeunes non scolarisés et évaluer l'efficacité des programmes d'éducation alternative. Les méthodes quantitatives ont fait appel à des entrevues structurées avec des ménages, à des listes de contrôle au niveau de la communauté et de l'école, dans le but d'obtenir une collecte de données robuste (Hartwell, 2006) ; UNESCO, 2019).

L'échantillonnage a utilisé une approche en plusieurs étapes aux niveaux régional, du district et de la communauté, en se concentrant sur les zones exposées aux interventions du PEA. L'échantillonnage aléatoire systématique a permis de réduire les biais dans les enquêtes auprès des ménages, tandis que les données qualitatives, recueillies dans le cadre de discussions de groupe et d'entrevues avec des informateurs clés auprès de responsables de l'éducation, de dirigeants communautaires et d'élèves, ont utilisé des méthodes d'échantillonnage non probabilistes comme l'échantillonnage intentionnel et l'échantillonnage de commodité (Krieger et coll., 1997). Au total, 64 communautés ont été sondées, dont 32 avec intervention et 32 sans intervention.

Les données quantitatives ont utilisé des questionnaires d'enquête auprès des ménages alignés sur les dimensions de l'initiative mondiale de l'OOSC, tandis que huit outils supplémentaires ont amélioré la triangulation des données (Shah et al., 2017 ; Snyder, 2019). Les agents recenseurs sur le terrain ont suivi une formation rigoureuse sur les instruments et les techniques de collecte de données, en mettant l'accent sur la maîtrise de la langue, les considérations liées au genre et l'expérience de la recherche. L'analyse des données a eu recours à des approches descriptives, narratives et sexospécifiques. Les données quantitatives ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une analyse à l'aide d'Excel et de SPSS, ce qui a permis de désagréger les régions, le sexe, le handicap et le statut d'intervention.

RÉSULTATS**LE RÔLE DU PROGRAMME D'ÉDUCATION DE BASE COMPLÉMENTAIRE (ECB)**

Le programme CBE a fait des progrès remarquables dans la transformation du paysage éducatif pour les enfants marginalisés. Créée en 1995 dans le cadre du modèle de l'École pour la vie, cette initiative a principalement concentré ses efforts dans les régions septentrionales du pays, ciblant les enfants non scolarisés. Au cours de ▶

sa trajectoire s'étendant de 1995 à 2020, le programme CBE a affiché un bilan impressionnant. À la fin de sa mise en œuvre, le nombre d'inscriptions a dépassé les attentes, avec plus de 533 000 apprenants bénéficiant de l'initiative. Notamment, plus de 90 % de ces apprenants ont réussi leur transition vers le système éducatif formel, ce qui constitue un succès décisif dans la lutte contre les obstacles à l'éducation auxquels sont confrontés les OOSC défavorisés (School for Life, 2021).

LE RÔLE DU FINANCEMENT DES BAILLEURS DE FONDS

De multiples périodes de financement, y compris le soutien du gouvernement du Ghana, de l'Organisation de développement du Commonwealth étranger (FCDO), de l'USAID, de DANIDA et d'autres partenaires, ont joué un rôle central dans le maintien de l'élan du programme CBE. Le succès du programme d'EBC peut être attribué à des partenariats solides impliquant les communautés, les entités du secteur privé, les ONG, les OSC, les partenaires au développement et le soutien gouvernemental. Des efforts de collaboration ont permis de mettre en œuvre efficacement des stratégies tenant compte de l'égalité des sexes, dépassant ainsi les objectifs fixés pour la participation des femmes au programme. La participation des femmes parmi les apprenants a atteint le chiffre impressionnant de 54,2 %.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE CHEZ LES ÉTUDIANTS CBE ET NON-CBE

Les évaluations finales ont révélé que si les élèves n'ayant pas suivi l'enseignement de base complémentaire (ECB) ont fait un peu plus de progrès dans toutes les catégories tout au long de l'année scolaire, les apprenants de l'EBC ont obtenu des scores nettement plus élevés à la fin du trimestre (tableau 4).

Dans les évaluations d'anglais, bien que les scores initiaux aient été similaires entre les étudiants CBE (29,7 %) et les non-étudiants CBE (29,9 %), ceux du programme CBE ont montré une amélioration significative des performances de base, avancées et globales à la fin du trimestre. Ces progrès ont été particulièrement évidents dans les scores avancés et globaux.

De même, dans les évaluations de numératie, les élèves de l'EBC ont obtenu de meilleurs résultats que les élèves non inscrits à l'EBC à la fin du trimestre, en particulier en numératie avancée et en numératie globale, même si leurs notes de départ étaient comparables dans tous les domaines.

CONCLUSION

Les programmes d'éducation accélérée ont considérablement augmenté les taux de scolarisation et de rétention, notamment en soutenant la transition des filles vers l'enseignement primaire ▶

INNOVATEUR EN ÉDUCATION	CYCLE DE L'EBC	INSCRIPTION				TOTAL	TRANSITION				POURCENTAGE DE TRANSITION	
		GARÇONS	%	FILLES	%		GARÇONS	%	FILLES	%		%
AfriKids	1	822	58%	594	42%	1 416	552	51%	539	49%	1 091	77%
	2	1 083	46%	1 293	54%	2 376	994	45%	1 208	55%	2 202	93%
	3	2 739	49%	2 876	51%	5 615	2 699	49%	2 819	51%	5 518	98%
	4	2 273	46%	2 627	54%	4 900	2 234	46%	2 587	54%	4 821	98%
	5	965	41%	1 385	59%	2 350	945	41%	1 352	59%	2 297	98%
TOTAL GÉNÉRAL		7 882	47%	8 775	53%	16 657	7 424	47%	8 505	53%	15 929	96%

Tableau 1
Performance de l'Éducation de Base Complémentaire (ECB) d'AfriKids
Source : Rapport annuel d'AfriKids, 2020



►►
Tableau 2 :
Performance de
School for Life CBE
 Source : Données
 de l'école pour
 la vie, 2021

INNOVATEUR EN ÉDUCATION	CYCLE DE L'EBC	INSCRIPTION				TOTAL	TRANSITION				POURCENTAGE DE TRANSITION	
		GARÇONS	%	FILLES	%		GARÇONS	%	FILLES	%		%
L'école pour la vie	2010	5 207	52%	4 793	48%	10 000	4 160	51%	3 978	49%	8 138	81%
	1	5 201	52%	4 799	48%	10 000	5 201	55%	4 202	45%	9 403	94%
	2	6 552	53%	5 738	47%	12 290	5 128	53%	4 636	47%	9 764	79%
	3	6 422	51%	6 282	49%	12 704	5 772	51%	5 448	49%	11 220	88%
	4	5 518	49%	5 832	51%	11 350	4 601	49%	4 812	51%	9 413	83%
	5	1 874	47%	2 126	53%	4 000	1 820	47%	2 061	53%	3 881	97%
TOTAL GÉNÉRAL		30 774	51%	29 570	49%	60 344	26 682	51%	25 137	49%	51 819	86%



INNOVATEUR EN ÉDUCATION	CYCLE DE L'EBC	INSCRIPTION				TOTAL	TRANSITION				POURCENTAGE DE TRANSITION	
		BOYS	%	GIRLS	%		BOYS	%	GIRLS	%		%
GILLBT	1	745	45%	920	55%	1 665	616	43%	804	57%	1 420	85%
	2	3 200	49%	3 366	51%	6 566	2 907	49%	3 018	51%	5 925	90%
	3	2 000	50%	2 008	50%	4 008	1 750	50%	1 722	50%	3 472	87%
	4	530	52%	487	48%	1 017	460	50%	459	50%	919	90%
	5	366	50%	361	50%	727	366	50%	361	50%	727	100%
TOTAL GÉNÉRAL		6 841	49%	7 142	51%	13 983	6 099	49%	6 364	51%	12 463	89%



Tableau 3 : Performance de l'Institut ghanéen de linguistique (GILLBT) CBE
Source : Données GILLBT, 2021

►►
Tableau 4
Résultats
d'apprentissage
chez les
apprenants de
l'AEP et les
non-apprenants
de l'AEP
au Ghana
Source :
Département du
développement
international
(2019)

SCORES DES COMPOSANTES	CBE			NON-CBE		
	POURCENTAGE MOYEN DE BASE SCORE	SCORE EN POURCENTAGE MOYEN FINAL	EVOLUTION DU SCORE (POINTS) DE %	SCORE EN POURCENTAGE MOYEN DE BASE	SCORE EN POURCENTAGE MOYEN FINAL	EVOLUTION DU SCORE (POINTS) DE %
Langue locale						
Langue locale de base	19.5	46.2	26.7	14.3	43	28.7
Langue locale avancée	26.2	57.7	31.5	18.4	53.3	34.9*
Langue locale globale	26	55.7	29.6	20.2	51.9	31.7
ANGLAIS						
Anglais de base	24.6	55.4	30.8	22.6	51.9	29.3
Anglais avancé	30.4	66	35.6*	31.8	64.1	32.2
Anglais général	27.7	63	33.3*	29.9	60.1	30.2
CALCUL						
Calcul de base	46.2	76.4	30.2	45.1	73.3	28.2
Calcul avancé	42.6	75.8	33.2*	42.7	72.7	30
Compétence globale en calcul	45	76.2	31.2*	44.2	73.1	28.8

* p < 0.05; ** p < 0.01; *** p < 0.001

formel, en améliorant leurs résultats d'apprentissage (lecture et calcul) et en renforçant leur résilience pour l'achèvement de l'éducation de base. Cependant, l'attrition des fonds des donateurs a entravé les efforts du gouvernement et des innovateurs de l'éducation pour soutenir et étendre les programmes d'EBC dans les communautés rurales et défavorisées du Ghana. Le manque de fonds pour poursuivre la mise en œuvre de l'EBC dans toutes les communautés rurales du nord du Ghana empêche les enfants des zones défavorisées d'accéder sans heurts à l'école formelle. Pour surmonter ces obstacles, il faut des efforts concertés et multipartites de la part des organismes gouvernementaux et de la

communauté des donateurs. Les résultats de ces études suggèrent que les communautés rurales devraient mettre en place des programmes d'éducation accélérée pilotés par les communautés avec des mécanismes de soutien financier locaux, en collaboration avec les agences gouvernementales et les ONG pour atténuer les obstacles financiers qui entravent la transition des enfants vers la scolarisation formelle. Il peut s'agir de fonds communautaires, de bourses d'études ou de ressources éducatives subventionnées pour assurer l'abordabilité aux familles confrontées à des difficultés économiques. De telles initiatives devraient cibler spécifiquement les groupes vulnérables, en particulier les filles. ■

RÉFÉRENCES

1. Akyeampong, K., Carter, E., Higgins, S., Rose, P. et Sabates, R. (2018). Comprendre l'éducation de base complémentaire au Ghana : enquête sur les expériences et les réalisations des enfants après leur transition vers les écoles publiques. Rapport pour le bureau du DFID au Ghana.
2. Antoninis, M. (2014). S'attaquer au plus grand défi mondial de l'éducation ? L'éducation laïque et religieuse dans le nord du Nigeria. Développement mondial, 59, 82-92.
3. Casely-Hayford, L., Gharney, Baisie A. et Agyei-Quartey J. (2021) Expériences et choix des parents et des apprenants dans la région nord du Ghana. En réformant l'éducation et en remettant en question les inégalités dans les contextes du Sud. Rédacteurs : Pauline Rose, M. Arnot, R. Jeffery, N.Singal. Londres, Routledge
4. Hartwell, A. (2006). Étude de cas – Rencontre avec l'EPT : Ghana School for Life. Étude de cas EQUIP2.
5. Jordan R, Kingsley A. et Ruth E. (2017) L'éducation de base complémentaire au Ghana. Rapport d'évaluation du projet pilote. UKaid, Kantar Public.
6. Krieger, N., Williams, D. R. et Moss, N. E. (1997). Mesurer la classe sociale dans la recherche en santé publique aux États-Unis : concepts, méthodologies et lignes directrices. Revue annuelle de santé publique, 18(1), 341-378.
7. Shah, R., Flemming, J. et Boisvert, K. (2017). Rapport de synthèse du groupe de travail sur l'éducation accélérée : Études sur le terrain sur les principes de l'éducation accélérée.
8. Snyder, H. (2019). L'analyse documentaire en tant que méthodologie de recherche : un aperçu et des lignes directrices. Journal de la recherche commerciale, 104, 333-339.
9. UNESCO (2019). Une nouvelle méthodologie montre que 258 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes ne sont pas scolarisés. Fiche d'information no.



AUTORITÉ RÉGIONALE DE LA CONCURRENCE DE LA CEDEAO

En s'inscrivant dans le contexte général de la promotion du commerce, de l'investissement, de l'innovation et de la croissance économique durable, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté un Cadre régional de concurrence comme complément indispensable de certaines initiatives régionales telles que le Schéma de Libéralisation des Echanges, le Tarif Extérieur Commun et la politique d'investissement de la CEDEAO ayant abouti à la mise en place des Règles communautaires de concurrence et la création de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC). Ceci est fait en vue de renforcer les systèmes de surveillance d'un marché libre et de permettre à tous les acteurs de tirer pleinement profit du commerce régional et d'assurer le développement de chaînes de valeurs régionales ainsi qu'une croissance soutenue et le bien-être des consommateurs de la CEDEAO.

A cet égard, la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a adopté en décembre 2008, les Actes Additionnels A/SA.1/12/08 et A/SA.2/12/08 portant respectivement adoption des Règles Communautaires de la Concurrence et de leurs modalités d'application au sein de la CEDEAO et la création, attributions et fonctionnement de l'ARCC. La mise en place d'un cadre régional de la concurrence vise à

promouvoir l'intégration économique au sein de l'espace CEDEAO et à stimuler considérablement la croissance économique à l'échelle régionale par la mise en œuvre effective des Règles communautaires de concurrence.

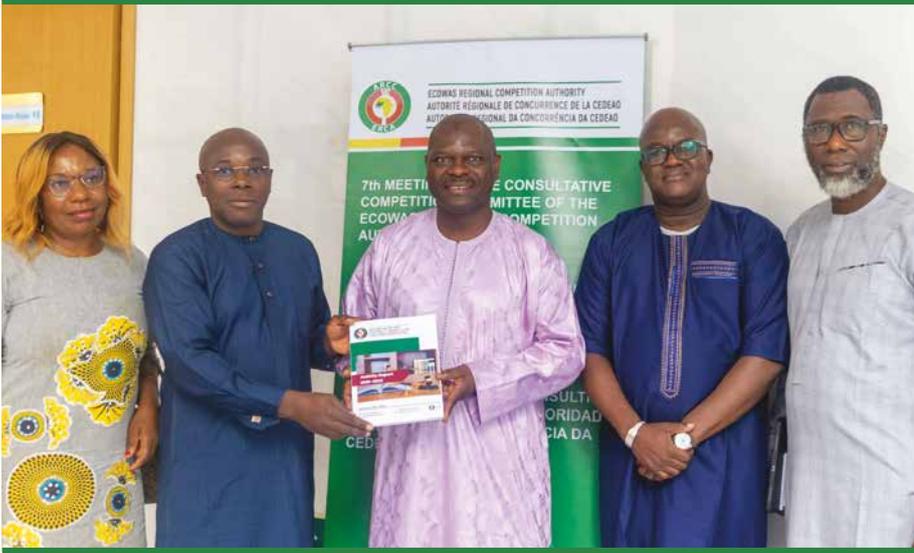
En général, les objectifs de la politique de la concurrence sont de : encourager un marché libre et ouvert ; garantir des conditions de concurrence juste et équitable à tous les acteurs du marché ; promouvoir une allocation optimale des ressources ; maximiser la protection du consommateur ; et assurer la transparence et l'équité dans les procédures réglementaires.

L'ARCC est l'Autorité compétente pour représenter la région en matière de concurrence et de protection des consommateurs. Ses activités ont officiellement débuté en janvier 2019 à Banjul, en Gambie, pays abritant son Siège. L'ARCC est chargée de la mise en œuvre des règles de concurrence de la CEDEAO, notamment de :

- Suivre les activités commerciales au sein du marché commun de la CEDEAO
- Prévenir et éliminer les accords anti-concurrentiels et les comportements assimilables à un abus de position dominante
- Effectuer de sa propre initiative ou sur saisine des enquêtes et investigations en rapport avec la



Dr. Simeon Konan Koffi
Directeur Exécutif de l'ARCC



concurrence. En particulier, elle s'est dotée d'Actes Additionnels, Règlements, Règlements d'Exécution et Manuels de procédures relatifs à la mise en place de ses organes techniques et de décision et leur fonctionnement ; au processus d'investigation, de prise de décision, de sanction et d'indemnisation ainsi que de collaboration avec les autorités nationales compétentes ; au contrôle des fusions et acquisitions ; et aux règles et procédures en matière de clémence et immunité.

Conformément à son mandat, la CEDEAO, à travers l'ARCC, a doté la région d'un cadre juridique sur la protection des consommateurs. La Directive A/Dir.2/07/23 sur la protection des consommateurs au sein de la CEDEAO, adoptée en juillet 2023, a pour objectif général de mettre en place un cadre régional harmonisé pour la protection des consommateurs et la promotion de leurs droits et intérêts dans l'espace CEDEAO.

La Directive prévoit également un mécanisme de collaboration entre l'ARCC, les organismes responsables de la protection des consommateurs dans les États membres et les parties prenantes en matière de protection des consommateurs au sein de la CEDEAO.

Dans l'intérêt d'un commerce libre et équitable pour tous les acteurs économiques, toute personne physique ou morale peut saisir l'ARCC pour toute violation des règles communautaires de la concurrence et des droits des consommateurs.

En vue d'enregistrer et de rationaliser la réception et le traitement des plaintes, la saisine de l'ARCC est facilitée par son système d'information électronique sur la concurrence (ECIS) à travers la plateforme de gestion des plaintes, accessible via son site internet www.erca-arcc.org.

conduite des activités commerciales dans le marché commun

- Coopérer avec les autorités de la concurrence au plan national et régional.

Depuis le commencement de ses activités, l'ARCC s'est dotée de textes additionnels de base, mieux adaptés à ses objectifs opérationnels et à l'application de la Politique régionale de

Bertil Harding, KSMD, Bijilo, Banjul, Gambie
P.O. Box 4470

Tel : +220 2330006 / 3486966

Email : info@erca-arcc.org

www.erca-arcc.org

Davantage d'investissements dans la sensibilisation au changement climatique permettront de maintenir le cap de l'agenda 2063

Par **Roselyne Omondi**, écrivaine/journaliste ; Spécialiste des conflits armés et de la paix ; et directeur associé, Centre pour le changement climatique, la migration et le développement, Institut HORN (r.omondi@outlook.com)

Un Africain analphabète au changement

climatique est un Africain qui n'est pas apte au 21^e siècle. Conscient de l'impact et des implications du changement climatique sur les réalités sociales, économiques et (géo)politiques complexes du continent ; les défis persistants du continent en ce qui concerne certains aspects de l'éducation de base ; et que le nombre d'Africains âgés de moins de 25 ans, actuellement estimé à 750 millions, devrait atteindre plus d'un milliard d'ici 2050 ; L'Afrique doit donner la priorité à l'éducation de ses enfants et de ses jeunes au changement climatique afin de concrétiser l'Agenda 2063 de l'Afrique. Si cela n'est pas fait de toute urgence et de manière ciblée, une masse critique d'analphabètes liés au changement climatique émergera sur le continent. De telles personnes feront probablement dérailler l'Agenda 2063 ou le transformeront en mirage ; ils deviendraient des passifs pour l'Afrique que nous voulons. Ni l'un ni l'autre ne sont des résultats souhaitables.

Il n'a pas échappé à l'Afrique que, dans un avenir prévisible, sa population jeune deviendra son groupe démographique le plus important. Le spécialiste de l'histoire Edward Paice a observé que « chaque année au cours des années 2020 [cette décennie], plus de 25 millions de jeunes Africains atteindront l'âge de 15 ans et seront définis comme « en âge de travailler ». L'Afrique comptera sur cette population pour assurer sa paix, conduire sa prospérité et s'engager avec autorité avec d'autres acteurs sur la scène mondiale. Cependant, une main-d'œuvre émergente qui n'est pas éduquée de manière complète, uniforme et cohérente à la durabilité n'a que peu de valeur pour les aspirations et les perspectives

de l'Afrique de devenir le continent de l'avenir. Il devient évident, en examinant les tendances démographiques de l'Afrique et les questions préoccupantes, que l'Afrique sous-utilise ses jeunes lorsqu'elle s'attaque aux défis urgents qui minent le continent. Le changement climatique, qui met de plus en plus l'accent sur l'éducation sur le continent, est l'un de ces problèmes.

UNE RESSOURCE CRITIQUE ET SOUS-UTILISÉE

La complexité du changement climatique, que les universitaires, les dirigeants mondiaux et l'élite politique ont décrit de diverses manières, entre autres, comme un « problème pernicieux », un « multiplicateur de menaces », une « crise », « le plus grand défi de notre époque » et un « phénomène mondial aux conséquences locales diverses », pourrait expliquer cette sous-utilisation. Le changement climatique, comme la COVID-19, perturbe de plus en plus tous les niveaux d'éducation. Cependant, contrairement à la COVID-19- qui était une urgence de santé publique ponctuelle- la perturbation de l'éducation par le changement climatique est continue et multisectorielle. L'année 2023 en est un bon exemple. En novembre 2023, la Somalie, l'Éthiopie (dans les régions d'Oromia et de Somalie) et le Kenya (dans 38 des 47 comtés) auraient connu des inondations généralisées attribuées à El Niño. Les eaux de crue ont tué plus de 100 personnes au Kenya ; idem en Somalie. Les inondations ont également tué des milliers de têtes de bétail ; détruit des milliers d'hectares de terres agricoles ; et les infrastructures endommagées, y compris les établissements d'enseignement endommagés. Bon nombre de

ces établissements devront être reconstruits ou réhabilités avant la reprise de l'apprentissage en personne. Avant ces inondations, plusieurs pays africains ont connu de graves sécheresses et famines. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté et les programmes d'alimentation scolaire sont devenus intenables. De nombreux apprenants ont fait l'école buissonnière ou ont abandonné l'école. L'éducation a souffert de ce cycle sécheresse-inondations. Ces perturbations se produisent dans le sillage d'une reprise post-COVID-19 incomplète. Étant donné que les jeunes sont considérés comme ayant une compréhension limitée du changement climatique par rapport aux personnes plus âgées ; Ces derniers ont également tendance à être plus actifs dans le domaine du changement climatique.

Le poids de la responsabilité du changement climatique est un autre facteur de cette sous-utilisation. La plupart des jeunes Africains sont ou seront nés dans un monde touché par le changement climatique. On peut soutenir que les générations plus âgées - par leurs actions et leurs inactions - portent comparativement plus de responsabilités dans le changement climatique que les plus jeunes. Dans ce continent à forte population de jeunes, si les efforts visant à empêcher la planète de se réchauffer davantage et dans la limite de 1,5 °C échouent, le changement climatique aura le plus d'impact sur les moins de 25 ans en Afrique. Les personnes de ce groupe démographique souffrent déjà des effets négatifs et de l'impact des événements écologiques

extrêmes ou ressentent le poids de la responsabilité d'être les porteurs d'espoir du continent pour un avenir adapté au climat. En investissant dans leurs connaissances en matière de changement climatique, ils formeront des agents de durabilité qui contribueront à la réalisation de l'Agenda 2063.

FORMER LES AGENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Une étude réalisée en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur l'éducation et la préparation au changement climatique a révélé que l'exposition à des événements écologiques négatifs augmente la probabilité que le contenu sur le changement climatique soit inclus dans les programmes scolaires nationaux. « Les pays les plus susceptibles d'inclure du contenu sur le changement climatique sont ceux des régions les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, par opposition à ceux qui sont en grande partie responsables des émissions à l'origine du changement climatique. » De nombreux pays africains sont écologiquement fragiles et vulnérables aux effets du changement climatique. De toute évidence, étant donné que l'Afrique contribue le moins au réchauffement de la planète mais est la plus touchée par les événements écologiques extrêmes, les États membres de l'UA devraient s'investir autant, voire plus, dans la sensibilisation de leurs citoyens au changement climatique que dans l'Agenda 2063. La réalisation de cet objectif dépend en partie de la compétence ►

« La compréhension ou l'absence de compréhension ou de connaissance de la science et des connaissances sur le changement climatique par les jeunes n'a aucune incidence sur le changement climatique lui-même ; donner aux enfants et aux jeunes les moyens d'atténuer [et de s'adapter] au changement climatique le fait. »

– Fernando Reimers



de la fraternité enseignante des États membres. L'UNESCO note des lacunes dans les compétences et la confiance des enseignants dans l'éducation à la durabilité. Près de 95 % des enseignants qui ont participé à une enquête sur l'éducation et le changement climatique estiment qu'il est important ou très important d'enseigner la gravité du changement climatique et ses effets. Cependant, moins de 40 % d'entre eux étaient confiants dans l'enseignement. Seulement un tiers environ d'entre eux se sentaient capables de bien expliquer les effets du changement climatique sur leur région ou leur localité. L'UNESCO a constaté qu'environ 40 pour cent des enseignants sont confiants dans l'enseignement des dimensions cognitives du changement climatique, mais seulement un cinquième environ peut expliquer correctement comment agir [pour le climat]. Si l'on se fie à cette base de données, il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre la littératie sur le changement climatique sur le continent.

Les conclusions de l'UNESCO sont cohérentes avec celles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui s'est penchée sur la sensibilisation et l'optimisme des jeunes de 15 ans dans les pays de l'OCDE concernant des questions clés de durabilité telles que le réchauffement climatique, l'égalité des sexes, la privation économique et la migration (forcée) a révélé une discordance entre les agences d'inclusion. Les jeunes ne sont pas totalement ignorants de l'environnement et du changement climatique.

Au contraire, l'OCDE a constaté qu'ils étaient conscients de sujets connexes tels que la déforestation, la pollution (de la terre, de l'air et de l'eau) et l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés. Alors que les chefs d'établissement ont noté l'inclusion de ces questions dans le programme scolaire, les élèves ont déclaré qu'ils avaient peu de moyens de s'y attaquer. L'OCDE a constaté que 78 % des personnes interrogées ont déclaré qu'il était important pour elles de « prendre soin de l'environnement mondial ». 58 % des personnes interrogées ont déclaré : « Je peux faire quelque chose pour résoudre le problème du monde. » En résumé, les enseignants et les apprenants des pays de l'UNESCO et de l'OCDE, qui comprennent les pays africains, sont conscients du changement climatique, mais ont une capacité limitée à utiliser efficacement ce qu'ils savent pour une action climatique significative et percutante.

Les États africains ont déjà pris des mesures, individuellement et collectivement, pour améliorer leur éducation sur les questions climatiques et ont pris des mesures pour éduquer leurs citoyens. Ils ont créé davantage de centres d'éducation de la petite enfance, formé plus d'enseignants et soutenu des initiatives « vivres contre école » pour stimuler les taux de scolarisation, de fréquentation et d'achèvement des études. Tout cela dans la perspective de l'éducation comme un droit de l'homme, un facteur de paix et un catalyseur du développement durable. Cependant, rendre l'éducation de base accessible aux enfants et aux jeunes



et maintenir des niveaux élevés d'alphabétisation, de manière cohérente, avec des ressources limitées et des besoins et des priorités concurrents ne sont pas de minces exploits. Ces mesures sont donc louables. Les résultats des investissements des États membres de l'UA à cet égard ont toutefois été mitigés. Dans l'ensemble, le continent est à la traîne en matière d'éducation, et dans certains cas, en Afrique subsaharienne, par exemple, le taux de pauvreté des apprentissages post-COVID-19 est supérieur à 85 %.

En recrutant ses agents de développement durable parmi ses jeunes de moins de 25 ans, le continent doit également investir davantage dans le type d'éducation qui passe de l'éducation de base et par cœur à un apprentissage spécialisé et transformationnel. Par la force des choses, cette « nouvelle » éducation s'appuiera sur des initiatives d'éducation de base ; être structuré sur des connaissances et un apprentissage adaptés ; et utiliser simultanément des approches interdisciplinaires, à l'échelle de l'école et de l'ensemble de la société. Il examinera également les variations dans la composition et la répartition de la population jeune sur le continent, ainsi que dans le type, la gravité et l'impact du changement climatique dans différents pays et régions du continent.

À L'HORIZON

Il y a deux façons principales de relancer et d'établir des connaissances sur le changement climatique en Afrique. Alors que l'Année de l'éducation de l'UA arrive après une année 2023 tumultueuse (écologiquement parlant), il est temps pour l'UA d'organiser une Foire du livre sur le changement climatique à l'échelle du continent, en 2024. La Foire contribuera

Les pays les plus susceptibles d'inclure du contenu sur le changement climatique sont ceux qui se trouvent dans les régions les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, par opposition à ceux qui sont en grande partie responsables des émissions à l'origine du changement climatique.

à évaluer le paysage littéraire du continent en matière de changement climatique (ce qui fera le lien entre les efforts culturels de l'AU20 et l'accent mis sur l'éducation) ; présenter des œuvres connexes ; et faciliter l'échange d'idées, le réseautage et les partenariats pour améliorer le changement climatique et l'éducation à l'environnement. La Foire complétera également d'autres initiatives que l'UA, en collaboration avec les États membres de l'UA et ses partenaires (tels que l'UNESCO et l'OCDE, par exemple), organisera tout au long de l'année. Les œuvres littéraires peuvent être thématiques, ou par langue (anglophone, francophone, entre autres), par blocs régionaux ou par genre.

Une autre façon est que l'UA utilise les informations recueillies lors de l'Année et de la Foire pour aider les États membres de l'UA à mettre à jour leurs priorités nationales de développement de l'Agenda 2063 et d'autres instruments clés qui sont silencieux sur le changement climatique. L'encouragement et le soutien (financier et par le renforcement des capacités et l'échange de connaissances) pour que les États membres investissent dans l'éducation au changement climatique à tous les niveaux seront un catalyseur. L'UA pourrait déployer des agents émergents de la durabilité de manière stratégique – en tant que modèles et champions communautaires et/ou continentaux – pour faire progresser l'Agenda 2063, l'Agenda 2030 et ses objectifs liés à l'éducation de qualité, à l'action climatique et au partenariat pour atteindre les objectifs. Bien que l'UA se concentre naturellement sur les moins de 25 ans, les engagements intergénérationnels et multi-acteurs ne doivent pas être négligés. ■

RÉFÉRENCES

1. Institut pour l'Economie et la Paix. (2023). Rapport sur les menaces écologiques. Sydney : Institut pour l'économie et la paix.
2. UNESCO (2022). « Les acteurs non étatiques de l'éducation : qui choisit ? Qui est perdant ? Rapport mondial de suivi sur l'éducation. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379875>. page=378
3. Union africaine. (2022). Deuxième rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Addis-Abeba : Union africaine <https://au.int/agenda2063/goals>
4. Paice, E. (2021). Youthquake : Pourquoi la démographie africaine devrait avoir de l'importance pour le monde. , p. 233. Cambridge : Apollon.
5. Omondi, R. (2023). « La réponse inefficace du Kenya à l'insécurité alimentaire liée au changement climatique : une menace croissante et négligée pour la sécurité nationale ». Sécurité nationale. 1(1). p. 139 à 167.
6. Omondi, R. (2023). « L'augmentation des déplacements liés au climat et le risque croissant de « dissolution sociale » dans la région de l'IGAD : le cas du Kenya ». Dans, Zahorik, J., Omondi, R. et Ylonnen, A. (Eds.). Les multiples niveaux de migration et la Corne de l'Afrique : sécurité, changement climatique et préoccupations connexes. , p. 96. Nairobi : L'Institut HORN
7. Organisation des Nations unies. Objectifs de développement durable. <https://sdgs.un.org/goals>
8. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2021). « Préparer chaque école au changement climatique : comment les pays intègrent les questions liées au changement climatique dans l'éducation », p. 4. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379591>
9. Institut pour l'Economie et la Paix. (2023). Rapport sur les menaces écologiques. Sydney : Institut pour l'économie et la paix.
10. Organisation de coopération et de développement économiques. (2023). Regards sur l'éducation 2023 : Indicateurs de l'OCDE. www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm?refcode=20190209ig
11. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2021). La mission de l'UNESCO. www.un.org/youthenvoy/2013/08/unesco-united-nations-educational-scientific-and-cultural-organization/
12. Union africaine.

Investir dans les filles et les femmes : Une priorité pour l'Afrique et l'importance des modèles

Parvenir à la parité et à l'équité entre les sexes dans l'éducation est un objectif stratégique de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) de l'Union africaine. Cet article documente certains des avantages d'une meilleure éducation pour les filles. Il aborde également certaines des politiques qui pourraient contribuer à améliorer les résultats scolaires des filles, notamment le rôle des enseignantes et des directrices d'école et l'importance d'autres modèles plus généralement.

Par **Prudence Ngwenya**, Directrice, Direction de la Femme, du Genre et de la Jeunesse, Commission de l'Union africaine (nonkululekon@africa-union.org) ; **Simone Yankey-Ouattara**, Coordinatrice par intérim du Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) de l'Union africaine (yankey-ouattaras@africa-union.org) ; et **Quentin Wodon**, Directeur de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) (q.wodon@unesco.org)

L'un des principaux objectifs stratégiques de la

Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-25 (CESA 16-25) est d'accélérer les processus menant à la parité entre les sexes et à l'équité dans l'éducation. C'est important car l'Afrique continue d'être à la traîne par rapport au reste du monde en ce qui concerne le niveau d'éducation des filles, en partie à cause des niveaux élevés de mariage d'enfants et de maternité précoce. C'est ce qui ressort d'un rapport conjoint de 2018 de l'Afrique, de l'Union et de la Banque mondiale. L'étude est en cours de mise à jour et d'extension par le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA) de l'Union africaine et l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA). Le nouveau rapport plaidera en faveur de l'investissement dans l'éducation des filles et partagera des idées sur les meilleures pratiques pour y parvenir.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'INVESTIR DANS LES FILLES ET LES FEMMES ?

En termes économiques, l'évolution de la richesse des nations est l'ensemble des actifs qui permettent aux pays de produire des revenus futurs. Cette richesse peut être mesurée comme la somme du capital naturel, du capital produit et du capital humain (la valeur actuelle des gains futurs de la main-d'œuvre), plus une catégorie résiduelle

Les enseignantes et les chefs d'établissement sont associées à de meilleurs résultats d'apprentissage. Ils peuvent également servir de modèles aux filles pour qu'elles restent à l'école. Malheureusement, dans de nombreux pays africains, seule une petite minorité d'enseignants du secondaire et de chefs d'établissement sont des femmes. Il faut faire davantage pour attirer les femmes dans l'enseignement.

appelée actifs extérieurs nets. La richesse du capital humain représente les deux tiers de la richesse en Afrique, une part beaucoup plus importante que le capital naturel et le capital produit. Malheureusement, en partie à cause d'un manque d'éducation pour les filles et d'une faible participation des filles dans des filières éducatives telles que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) associées à des revenus plus élevés à l'âge adulte, les femmes gagnent beaucoup moins que les hommes. La réalisation de l'égalité des sexes dans et par l'éducation pourrait accroître considérablement la richesse du capital humain, améliorant ainsi le niveau de vie et réduisant la pauvreté.

L'éducation des filles présente également d'autres avantages. Les filles qui abandonnent l'école tôt sont plus susceptibles de se marier ou d'avoir des enfants tôt, avant d'être physiquement et émotionnellement prêtes. Cela peut affecter leur santé et celle de leurs enfants. Les enfants de mères de moins de 18 ans courent un risque plus élevé de mourir avant l'âge de cinq ans et de souffrir de malnutrition. Ils peuvent également avoir de mauvais résultats à l'école. Parmi les autres risques associés au manque d'éducation, citons la violence conjugale et le manque de capacité décisionnelle des femmes au sein de leur ménage.

De meilleures possibilités d'éducation pour les filles peuvent également leur permettre de mieux

gérer leur fécondité, ce qui entraînera une croissance démographique plus faible et les avantages du dividende démographique. Fondamentalement, le manque d'éducation prive les femmes et les filles de leur pouvoir d'une manière qui les prive de leurs droits fondamentaux.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Bien que de nombreuses interventions puissent faire la différence pour l'éducation des filles, le rôle des enseignantes est essentiel. Le manque d'apprentissage à l'école pousse les filles à abandonner l'école.

Les recherches de l'IIRCA suggèrent que les enseignantes et les chefs d'établissement sont associées à de meilleurs résultats d'apprentissage. Ils peuvent également servir de modèles aux filles pour qu'elles restent à l'école.

Malheureusement, dans de nombreux pays africains, seule une petite minorité d'enseignants du secondaire et de chefs d'établissement sont

des femmes. Il faut faire davantage pour attirer les femmes dans l'enseignement. Outre les enseignantes, d'autres femmes peuvent également servir de modèles aux filles et les encourager à rester à l'école.

Des études ont été entreprises pour identifier les mesures qui peuvent être prises. La Commission de l'Union africaine (CUA) et l'IIRCA ont analysé les données d'Afrobaromètre sur la volonté des populations de payer des impôts plus élevés pour investir dans la jeunesse, sur les priorités d'investissement et sur l'évolution de la performance des gouvernements au fil du temps. En outre, des entretiens avec des jeunes, définis par l'Union africaine (UA) comme des personnes âgées de 15 à 35 ans, ont également été menés pour obtenir des informations. L'accent a été mis sur les jeunes qui ont été exemplaires dans le service aux autres, en particulier dans le domaine de l'éducation.

Voici quelques-unes des jeunes femmes exemplaires interviewées pour leur travail de ▶



promotion du développement des compétences et de la formation :

Emmanuella Luanda Musafiri, une réfugiée de la République démocratique du Congo qui vit dans le camp de réfugiés de Nakivale en Ouganda. Représentante de la jeunesse au sein du Conseil consultatif mondial de la jeunesse du HCR, elle a fondé TUMAINI for Refugee Women pour prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste dans le camp. Entre autres initiatives, elle a lancé un programme de couture et d'artisanat, créé un groupe d'épargne et de prêt, mis sur pied un programme de counseling pour les jeunes et réussi à créer un laboratoire d'apprentissage sûr avec onze ordinateurs de bureau, trois ordinateurs portables et un écran plat de quarante pouces où les jeunes peuvent apprendre l'informatique et d'autres compétences.

Jocelyne Kirezi, originaire du Rwanda, travaille comme chercheuse pour VVOB, une organisation qui se consacre à l'amélioration de la qualité de l'éducation, en particulier en Afrique. Elle dirige actuellement des recherches liées à la direction des écoles, à la surveillance et à l'évaluation des effets et de l'impact des programmes de VVOB. Comme elle l'explique, la direction de l'école est cruciale car elle a un impact direct sur la qualité de l'éducation. Une direction d'école efficace garantit que les enseignants sont bien soutenus, que les ressources sont utilisées de manière optimale et que l'environnement d'apprentissage est propice aux élèves. En mettant l'accent sur la direction des écoles, nous pouvons améliorer les résultats scolaires, remédier aux disparités et créer une base plus solide pour le développement de l'Afrique.

Olga Tusala Katembo est volontaire permanente du Mouvement international ATD Quart Monde en République centrafricaine. ATD est une organisation qui a fait ses preuves en travaillant avec les plus démunis et en leur donnant une voix. Elle travaille dans le domaine de l'éducation, mais elle est allée plus loin en travaillant sur des initiatives qui améliorent le bien-être des personnes vivant dans des quartiers à faible revenu.

Rossette Kyakyo a fondé l'Organisation de réhabilitation et de développement des jeunes des bidonvilles (SYRADO) à Kampala, en Ouganda. SYRADO travaille avec les jeunes des bidonvilles pour améliorer leurs moyens de subsistance. Il intègre des actions dans les domaines de l'autonomisation économique, des droits à la santé sexuelle et reproductive, de la prévention de la violence basée sur le genre, de l'atténuation du changement climatique et de la protection de l'environnement, ainsi que de la santé mentale et des secours d'urgence pour soutenir les adolescentes, les jeunes mères et d'autres jeunes vulnérables. Orpheline, Rossette a financé ses études après l'école secondaire. Elle s'est réjouie de l'aide qu'elle a reçue et a décidé de faire de même pour les autres, en particulier les jeunes vivant dans des bidonvilles, en les dotant de compétences professionnelles. Rossette considère que c'est sa vocation et le but de sa vie d'aider les jeunes des bidonvilles à atteindre leur plein potentiel.

Zigwai Tagwai promeut la citoyenneté active dans les processus de gouvernance au Nigeria. Elle est l'une des 41 jeunes qui ont participé à un programme de stages législatifs de 10 semaines mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne. Le stage visait à mieux comprendre les fonctions et les opérations de la législature nigériane. Elle travaille également sur un projet de développement communautaire visant à renforcer les capacités des parties prenantes (chefs traditionnels, clergé, représentants d'associations de jeunes, de syndicats, d'établissements d'enseignement, de fonctionnaires et d'organisations de la société civile) pour les stratégies de consolidation de la paix et la participation des citoyens à la formulation et à la mise en œuvre du budget dans sa zone de gouvernement local dans l'État de Kaduna.

Ces quelques histoires illustrent l'énorme potentiel des filles et des jeunes femmes, notamment grâce à une meilleure éducation, pour transformer l'Afrique. Investir dans l'éducation des filles et des femmes est vraiment l'un des meilleurs investissements que les pays puissent faire. ■

RÉFÉRENCES

1. Union africaine (2016). Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique CESA 2016-2025. Addis-Abeba, Ethiopie : Commission de l'Union africaine.
2. Wodon, Q., C. Male, C. Montenegro, H. Nguyen et A. Onagoruwa (2018). L'éducation des filles et l'élimination du mariage des enfants : une priorité pour l'Afrique. Washington, D.C. : Banque mondiale.
3. Lange, G. M., K. Carey et Q. Wodon (2018). L'évolution de la richesse des nations 2018 : la durabilité au 21e siècle. Washington, D.C. : Banque mondiale. Voir aussi Banque mondiale (2021). L'évolution de la richesse des nations 2021 : Gérer les actifs pour l'avenir. Washington, D.C. : Banque mondiale.



**L'éducation est le
passeport pour l'avenir, car
demain appartient à ceux
qui s'y préparent
aujourd'hui**

MALCOM X

**ANNÉE DE
L'ÉDUCATION**



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Une personne qui n'aime pas
lire n'a aucun avantage sur une
personne qui ne sait pas lire**

MARK TWAIN





**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Si vous pensez que
l'éducation coûte
cher, essayez
l'ignorance**



La révolution numérique de l'éducation en Algérie : Un pilier pour former les leaders africains du 21e siècle

Par **Hamidi Sihem Ikram**, Doctorante, Université Oran2 Mohamed Ben Ahmed, Oran- Algérie (ikramsihem01@gmail.com)

Cet article explore la transformation éducative

en Algérie, mettant en lumière les réformes numériques audacieuses qui font de l'Algérie un pionnier dans la création d'une éducation africaine moderne. En se penchant sur les défis éducatifs en Afrique, notamment l'inégalité d'accès et la nécessité d'une éducation axée sur les compétences du 21e siècle, l'article détaille les réponses stratégiques de l'Algérie. Ces réponses comprennent des initiatives novatrices telles que l'accès équitable à l'éducation, l'intégration des technologies éducatives, et la généralisation des tablettes tactiles. Les résultats positifs, tels qu'une hausse du taux de scolarisation, une adoption généralisée des technologies éducatives, des certifications internationales et une connectivité équitable, témoignent de l'impact significatif des réformes en cours. En outre, l'article souligne l'alignement des réformes algériennes avec la vision éducative de l'Union africaine, mettant en avant l'incorporation des valeurs africaines, la collaboration régionale, et l'engagement envers l'inclusion et l'équité.

L'Afrique, riche en diversité et en potentiel, se trouve à la croisée des chemins au 21e siècle. Pour prospérer dans une ère marquée par des défis complexes et des opportunités sans précédent, il est impératif de préparer les générations futures à la réalité dynamique qui les attend. L'éducation émerge comme le catalyseur essentiel de cette

« Au cœur de cette révolution se trouve la conviction que chaque étudiant, où qu'il se trouve, mérite un accès égal aux opportunités éducatives »

préparation, avec des nations telles que l'Algérie en première ligne de la transformation éducative.

Algérie, ancré dans son histoire et façonné par sa diversité, a entrepris une métamorphose audacieuse de son système éducatif. La vision qui guide cette transformation est claire : forger des apprenants non seulement capables de relever les défis du 21e siècle mais aussi de les façonner. En plongeant dans l'expérience éducative algérienne, nous découvrons un tableau vibrant de réformes numériques qui positionnent l'Algérie comme un pionnier dans la création d'une éducation africaine digne du 21e siècle.

SURMONTER LES DÉFIS POUR FAÇONNER UN AVENIR LUMINEUX

L'Afrique, malgré ses richesses et son potentiel, est confrontée à une myriade de défis éducatifs au 21e siècle. Parmi ceux-ci, l'inégalité d'accès à l'éducation demeure l'une des barrières les plus préoccupantes. Des disparités existent entre les zones rurales et urbaines, créant un fossé éducatif qui menace de priver une partie de la jeunesse africaine des opportunités vitales.

Un autre défi crucial réside dans l'adéquation de l'éducation aux exigences du 21e siècle. Les compétences traditionnelles, bien qu'essentielles, doivent être complétées par une éducation axée sur les compétences du 21e siècle, telles que la pensée critique, la résolution de problèmes et la maîtrise des outils numériques. Cette évolution est impérative pour préparer les apprenants à naviguer dans un monde en constante évolution, façonné par la technologie et l'innovation.

LES RÉFORMES ÉDUCATIVES EN ALGÉRIE COMME RÉPONSE AUX DÉFIS

L'Algérie, consciente de ces défis, a entrepris des réformes éducatives audacieuses pour répondre aux besoins spécifiques du 21e siècle. En abordant

Les compétences traditionnelles, bien qu'essentielles, doivent être complétées par une éducation axée sur les compétences du 21e siècle, telles que la pensée critique, la résolution de problèmes et la littératie numérique. Cette évolution est impérative pour préparer les apprenants à naviguer dans un monde en constante évolution, façonné par la technologie et l'innovation.

L'inégalité d'accès, le pays a mis en œuvre des initiatives visant à garantir un accès équitable à l'éducation, en particulier dans les régions rurales. Cela se manifeste à travers des programmes novateurs, tels que la fourniture d'infrastructures éducatives modernes et l'expansion des ressources éducatives numériques.

Pour ce qui est de l'adaptation aux compétences du 21e siècle, l'Algérie intègre activement des éléments numériques dans son système éducatif. Des programmes de formation ont été instaurés pour doter les enseignants des compétences nécessaires, tandis que l'introduction de technologies éducatives, comme l'utilisation de tablettes tactiles, vise à préparer les apprenants à un avenir où la maîtrise des outils numériques est cruciale.

En examinant les réformes en Algérie, nous découvrons ainsi une réponse stratégique aux défis éducatifs contemporains, illustrant un engagement fort envers la création d'une éducation africaine moderne et inclusive.

L'Algérie a entrepris des avancées technologiques significatives dans son système éducatif, façonnant ainsi la préparation des apprenants aux défis du 21e siècle.

Parmi ces initiatives novatrices, l'introduction de tablettes tactiles dans les établissements scolaires du cycle primaire se démarque comme une mesure audacieuse. Ces tablettes tactiles ne sont pas simplement des gadgets technologiques, mais plutôt des outils éducatifs conçus pour transformer l'expérience d'apprentissage. Elles allègent le fardeau des cartables, offrent un accès instantané à une variété de ressources éducatives numériques et stimulent l'engagement des élèves grâce à des méthodes d'enseignement interactives.

En adoptant ces technologies, l'Algérie cherche à créer une génération d'apprenants qui ne sont pas seulement familiers avec la technologie, mais qui savent également l'utiliser de manière éducative et constructive.

Parallèlement, les plateformes numériques de gestion scolaire jouent un rôle clé dans la modernisation de l'administration éducative. De l'inscription en ligne à la communication en temps réel entre les différentes parties prenantes, ces plateformes renforcent la transparence et l'efficacité du système éducatif. Elles contribuent à créer un environnement où l'information circule de manière fluide, favorisant ainsi une meilleure coordination entre les écoles, les enseignants et les parents d'élèves.

Les écoles numériques pilotes, initiées en réponse à la crise mondiale de la COVID-19, représentent une autre facette des avancées technologiques en Algérie. Ces établissements deviennent des laboratoires d'expérimentation pour perfectionner de nouvelles méthodes d'enseignement, mettant l'accent sur l'utilisation créative de la technologie pour faciliter l'apprentissage à distance.

Dans l'ensemble, ces avancées technologiques ne sont pas simplement des ajouts cosmétiques au paysage éducatif, mais des composantes essentielles pour former des citoyens du 21e siècle.

Elles préparent les apprenants à un monde où la compétence numérique est aussi cruciale que la maîtrise des fondamentaux, ouvrant ainsi des opportunités et des horizons nouveaux pour la jeunesse algérienne.

Les réformes éducatives en Algérie ont déjà commencé à produire des résultats significatifs, témoignant de l'impact positif sur les résultats éducatifs et la préparation des apprenants au 21e siècle.

TAUX DE SCOLARISATION EN HAUSSE

Depuis la mise en œuvre des réformes, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a connu une augmentation remarquable, atteignant près de 98%. Cette statistique souligne l'efficacité des efforts déployés pour garantir un accès équitable à l'éducation pour tous les citoyens, indépendamment de leur emplacement géographique.

ADOPTION GÉNÉRALISÉE DES TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES

La transformation numérique de l'éducation en Algérie s'articule autour de réformes pionnières visant à moderniser les pratiques éducatives et à préparer les apprenants aux exigences du 21e siècle. Ces réformes, soutenues par des données probantes, guident le secteur éducatif vers un avenir où la technologie jouera un rôle central dans l'expérience d'apprentissage.

CERTIFICATIONS INTERNATIONALES

La certification ICDL (International Computer Driving Licence) a été un succès retentissant, avec la labélisation de 110 établissements de formation. Ces certifications offrent aux apprenants une validation formelle de leurs compétences informatiques, renforçant ainsi leur profil professionnel sur la scène mondiale. ►



CONNECTIVITÉ ÉQUITABLE

L'effort pour fournir un accès universel à Internet haut débit dans les établissements éducatifs a considérablement réduit les disparités d'accès entre les zones rurales et urbaines. Les statistiques montrent une augmentation notable de la connectivité dans les régions précédemment défavorisées, garantissant ainsi que tous les apprenants bénéficient des ressources éducatives en ligne.

FORGER UN AVENIR NUMÉRIQUE LUMINEUX

L'Algérie est à l'aube d'une ère éducative révolutionnaire, où la technologie se profile comme le catalyseur de la transformation. En combinant une vision stratégique, des réformes innovantes et une collaboration étroite entre tous les acteurs, le pays peut créer un environnement éducatif véritablement moderne, préparant ainsi ses apprenants aux défis dynamiques du monde contemporain. L'application réussie des recommandations proposées contribuera à garantir que la transformation numérique de l'éducation en Algérie est non seulement efficace mais aussi durable.

Au cœur de cette révolution se trouve la conviction que chaque élève, où qu'il se trouve, mérite un accès égal aux opportunités éducatives, forgeant ainsi un avenir numérique lumineux pour la jeunesse algérienne. Malgré ces progrès notables,

des défis persistent, soulignant la nécessité d'une démarche inclusive et collaborative. Sensibiliser et impliquer tous les acteurs, des autorités éducatives aux parents d'élèves, demeure essentiel pour garantir une adhésion généralisée à la vision de la transformation numérique. Des initiatives de sensibilisation dans tous les espaces publics, mettant en lumière les avantages et la nécessité de la transformation numérique, sont nécessaires pour susciter un soutien populaire.

Un autre défi crucial réside dans l'aspect financier de cette transformation. Mettre en place une stratégie de financement solide est impératif pour garantir la pérennité et le développement continu de la transformation numérique du système éducatif. Cela nécessite une collaboration étroite entre les institutions gouvernementales, le secteur privé et la société civile.

L'éducation en Afrique est guidée par une vision commune définie par l'Union africaine, cherchant à atteindre des objectifs éducatifs holistiques. Les réformes en Algérie s'inscrivent harmonieusement dans cette vision continentale, contribuant de manière significative à la réalisation des objectifs éducatifs plus larges de l'Afrique.

L'Algérie façonne une génération d'individus dignes du 21e siècle, dotés des compétences nécessaires pour prospérer dans un monde en constante évolution. ■



**ANNÉE DE
L'ÉDUCATION**



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Un investissement
dans la connaissance
est toujours le plus
rentable**

**B E N
F R A N K L I N**

Leadership, éducation et formation à l'approche de 2024 – l'Année de l'éducation en Afrique

Vue d'ensemble des questions de leadership affectant l'éducation contemporaine en Afrique

Par **Dr Lawalley Cole**, Directeur exécutif, Forum africain de la Coalition sur les médias et l'éducation pour le développement (CAFOR)

L'Afrique est confrontée à de nombreux défis, notamment la pauvreté, la médiocrité des infrastructures, la croissance démographique, le changement climatique et les conflits entre les groupes identitaires. Pour faire face à ces problèmes, l'Afrique a besoin de dirigeants intelligents qui comprennent l'évolution du paysage mondial et peuvent répondre efficacement aux défis et aux opportunités. Ces leaders doivent être instruits, compétents, expérimentés et valoriser les connaissances et l'information. Ils doivent également s'engager à promouvoir les perspectives africaines en matière de démocratie et de bonne gouvernance et à comprendre les stratégies de développement économique qui s'alignent sur les réalités socioculturelles africaines. De plus, les dirigeants doivent reconnaître l'importance des liens générationnels et développer une synergie entre les générations.

Au cours des quatre dernières décennies, l'Afrique a connu d'importantes transformations économiques et politiques, passant d'une approche dirigée par l'État à une approche dirigée par le secteur privé et d'un régime militaire à une gouvernance démocratique. Deux types de leaders sont nécessaires pour conduire ces transformations : les leaders fonctionnels et les leaders politiques. Les dirigeants fonctionnels veillent à la performance efficace des institutions, tandis que les dirigeants politiques mobilisent et organisent les talents, l'expertise et l'expérience dans l'exécution des opérations nécessaires.

Cependant, les deux types de leaders ont besoin d'une formation et d'une éducation pour bien comprendre les questions de gouvernance et le contexte sociétal dans lequel ils évoluent.

L'éducation joue un rôle crucial dans le développement de leaders influents en Afrique. Les dirigeants politiques ont besoin d'être formés à

l'environnement politique contemporain, où les connaissances et l'information sont essentielles à la mise en œuvre efficace des politiques. L'Afrique évolue et doit répondre efficacement aux défis et aux opportunités mondiaux du 21e siècle. Les décideurs ont besoin d'informations et de connaissances pertinentes pour prendre des décisions éclairées et influencer la gouvernance.

Les dirigeants doivent comprendre les problèmes économiques, sociaux, politiques et mondiaux auxquels ils sont confrontés pour être efficaces et efficients dans leurs rôles. Ils doivent également comprendre les principes de la bonne gouvernance et les actions qui peuvent conduire à une mauvaise gestion dans leurs sociétés.

Les dirigeants fonctionnels et politiques ont besoin d'une éducation et d'une formation tout au long de la vie dans un environnement mondial en évolution rapide pour répondre aux besoins et aux exigences de leurs institutions.

« L'éducation doit se concentrer sur la préparation des futurs dirigeants et l'acquisition des compétences nécessaires aux apprenants tout en s'attaquant au déficit de financement de l'éducation »

LE SOMMET SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

Le Sommet sur la transformation de l'éducation (TES) s'est tenu en septembre 2022 au siège de l'ONU à New York pour faire face à la crise mondiale de l'éducation et transformer l'éducation dans un monde en mutation rapide. Le sommet a mis l'accent sur l'équité et l'inclusion, la qualité et la pertinence de l'éducation.

Le TES avait quatre objectifs spécifiques :

- Engagements nationaux et internationaux pour transformer l'éducation
- Un engagement et un soutien accrus du public pour transformer l'éducation
- Générer un rapport pour documenter les connaissances et les accords générés par les participants en vue d'actions futures
- Discuter du financement de l'éducation pour donner la priorité aux objectifs communs.

Le sommet s'est déroulé dans un processus ciblé et inclusif et s'est concentré sur trois thèmes qui se recoupent : des consultations nationales pour l'élaboration d'une vision, d'un engagement et d'un alignement d'action communs ; des pistes d'action thématiques pour accélérer les progrès en matière d'éducation dans le cadre de l'Agenda 2030 ; le financement de l'éducation pour générer des objectifs communs et échanger des connaissances.

Le TES a donné lieu à plusieurs initiatives, notamment la création d'une Commission mondiale sur la profession enseignante, d'une Initiative mondiale pour la jeunesse et d'un regain d'intérêt pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'éducation. Le Mécanisme international de financement de l'éducation a également été créé pour générer des ressources financières pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

L'éducation devrait se concentrer sur la préparation des futurs leaders et sur l'acquisition des compétences nécessaires par les apprenants, tout en comblant le déficit de financement de l'éducation. Le TES a bénéficié d'une participation importante des partenaires, ce qui a donné lieu à des engagements nationaux de la part de 133 États membres. Il a présenté des principes directeurs pour l'éducation et mis en œuvre des initiatives mondiales pour faire face aux crises de l'éducation et promouvoir une éducation durable. Le Mécanisme international de financement de l'éducation a renforcé les arguments en faveur d'un investissement accru dans l'éducation, et la participation des jeunes leaders a renforcé le mouvement mondial en

faveur de l'amélioration de l'éducation. Le Comité directeur de haut niveau intégrera les résultats du sommet dans les efforts de coordination de l'ODD 4, et un plan de suivi a été approuvé.

Pour combler le déficit de financement de l'éducation en Afrique, il faut mobiliser davantage de ressources, accroître l'efficacité et l'équité, et améliorer les données sur le financement de l'éducation. Le TES s'est concentré sur la transformation de l'éducation à l'échelle mondiale et sur la réduction du déficit de financement de l'éducation en Afrique. Il a également donné lieu à diverses initiatives et à un plan de suivi visant à améliorer l'éducation et à aider les pays à tirer parti de leurs engagements antérieurs et à donner la priorité à l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Les dirigeants de l'Union africaine (UA) se sont rencontrés et ont établi une position commune pour se concentrer sur la préparation des enfants pour l'avenir et la promotion de partenariats plus solides sur le continent. Les États membres et les partenaires de l'UA disposent d'un plan de suivi reposant sur cinq piliers, notamment l'intégration des engagements nationaux dans les programmes existants, le maintien de l'élan mondial du sommet et la mise en œuvre d'une Initiative mondiale pour la jeunesse.

Dans l'ensemble, le TES a fourni un cadre complet pour les principes directeurs de l'éducation au 21e siècle et a généré des initiatives et un plan de suivi pour les actions ultérieures.

LES PERSPECTIVES DE L'UNION AFRICAINE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

L'Agenda 2063 de l'Afrique est un cadre de développement qui identifie les différentes stratégies pour faire de l'Afrique un continent prospère avec une croissance de haute qualité et des opportunités d'emploi pour tous. Il est enraciné dans le panafricanisme et la Renaissance africaine, reconnaissant la nécessité de remédier aux injustices du passé et de faire de l'Afrique un acteur mondial au 21e siècle. La mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 et des objectifs mondiaux de développement durable nécessite un cadre harmonisé qui aligne les deux programmes afin d'obtenir des résultats cohérents et percutants.

L'Afrique a besoin d'un leadership visionnaire et déterminé, d'investissements dans l'éducation, la science, la technologie, la recherche, l'innovation pour réaliser sa vision et d'un environnement ►

favorable au développement du secteur privé. L'UA a élaboré diverses politiques et programmes de développement de la jeunesse pour promouvoir la participation des jeunes, protéger leurs droits et veiller à ce qu'ils contribuent à la croissance et au développement du continent. Ces initiatives sont axées sur l'éducation et le développement des compétences, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, la gouvernance, la paix et la sécurité, la santé et l'agriculture des jeunes, le changement climatique et les préoccupations liées à l'environnement.

Cependant, la réalisation de l'Agenda 2063 se heurte à des défis. De nombreuses économies africaines restent fragiles et les infrastructures doivent être développées. Les taux de pauvreté et les inégalités sont élevés, six des dix pays les plus inégalitaires au monde étant situés en Afrique. La sécurité alimentaire et l'exploitation des ressources naturelles et du capital humain et financier sont également des défis importants. En outre, le défi démographique de l'Afrique pose la nécessité de créer des opportunités d'emploi et de fournir à chacun les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail. Avec une population en croissance rapide, l'Afrique doit veiller à ce que ses systèmes d'éducation et de formation professionnelle dotent les jeunes des compétences nécessaires pour un emploi productif.

L'Agenda 2063 reconnaît l'éducation comme un droit humain fondamental et souligne l'importance d'assurer un enseignement primaire gratuit et obligatoire. Il souligne également la nécessité de donner la priorité au développement des compétences dans les professions traditionnelles et dans

les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Ce phénomène est crucial pour soutenir les économies africaines en mutation rapide et répondre aux demandes du secteur privé. Pour atteindre les objectifs de développement de l'Agenda 2063, l'Afrique doit donner la priorité à l'investissement dans sa population par le biais de l'éducation. Cette acquisition comprend l'amélioration de l'accès à l'éducation, l'amélioration de la qualité de l'éducation et l'adéquation des compétences enseignées avec les besoins du marché du travail.

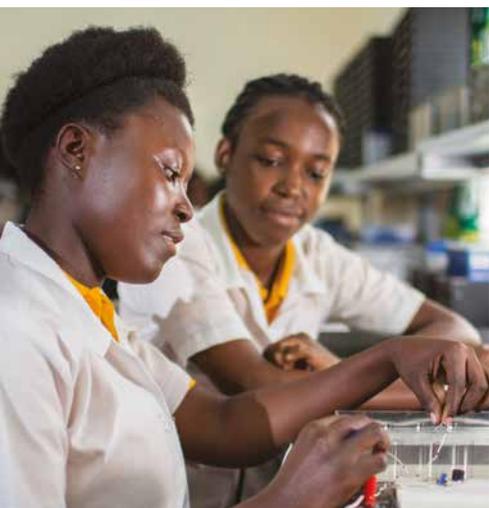
TRANSFORMER L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

L'UA a défini un programme de transformation de l'éducation en Afrique afin de concrétiser sa vision. Ce programme comprend la mise en œuvre de la Stratégie continentale de l'UA en matière d'éducation pour l'Afrique (CESA), le plaidoyer pour que l'éducation soit le thème de l'année de l'UA en 2024 dans le but de réinventer les modèles éducatifs nécessaires au 21e siècle, et d'augmenter le financement de l'éducation conformément aux critères internationaux. Le thème de l'UA pour 2024 devrait se concentrer sur la mise en place de systèmes éducatifs résilients qui donnent la priorité à l'accès, à l'inclusion et à la qualité. Les priorités seraient les suivantes : mettre en œuvre des stratégies de transformation à l'échelle du système ; favoriser les partenariats multisectoriels et multipartites, et tirer parti de la technologie pour améliorer l'apprentissage. Des efforts seront déployés pour s'attaquer à des questions cruciales telles que l'éducation de la petite enfance, les disparités entre les sexes et l'intégration de l'enseignement des STIM.

JEUNESSE ET FORMATION POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AFRIQUE

L'un des principaux défis en Afrique est le chômage des jeunes, en particulier des femmes. Le continent a une population jeune en croissance rapide, et il est essentiel de fournir aux jeunes l'éducation, la formation professionnelle et les opportunités dont ils ont besoin pour obtenir de bons emplois. Ce facteur nécessite un changement dans les politiques éducatives pour s'aligner sur les demandes de la main-d'œuvre et doter les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires.

Les jeunes Africains souhaitent davantage d'opportunités d'acquérir des compétences pertinentes, un soutien pour les enfants et les



« Ces leaders doivent comprendre l'évolution du paysage mondial, avoir une bonne connaissance des systèmes de gouvernance et valoriser l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie »

jeunes non scolarisés, un sentiment d'utilité et d'agentivité, une attention particulière portée aux zones touchées par les conflits ainsi qu'une prise en compte de l'importance des enseignants, de l'accès à la technologie et de la sécurité en ligne dans l'éducation.

Le cadre DOTSS de l'UA, qui représente la connectivité numérique, l'apprentissage en ligne et hors ligne, les enseignants en tant que facilitateurs et motivateurs de l'apprentissage, la sécurité en ligne et dans les écoles, et l'apprentissage axé sur les compétences, est utilisé pour répondre à ces préoccupations et répondre à des crises telles que la pandémie de COVID-19. La jeunesse africaine a besoin de l'engagement des acteurs du secteur de l'éducation pour mettre en œuvre le cadre et engager les jeunes en tant que partenaires dans la transformation de l'éducation.

CAFOR – UN PARTENAIRE CLÉ DE L'UA DANS SES EFFORTS VISANT À ÉTABLIR DES PARTENARIATS SOLIDES, À ASSURER LA RESPONSABILITÉ ET À TROUVER DES SOLUTIONS SÛRES

Le Forum africain de la Coalition sur les médias et l'éducation pour le développement (CAFOR) vise à collaborer avec diverses parties prenantes, notamment les décideurs politiques, les universités, les étudiants et les partenaires de développement, afin de créer un forum ouvert pour l'échange d'idées, le partage des meilleures pratiques, la mise à jour des recherches de pointe et la mise en place d'un nouvel écosystème d'apprentissage. Le CAFOR s'appuie sur les principes de collaboration et de

consultation pour rationaliser ses processus et atteindre ses objectifs de manière efficace et efficiente. Le protocole d'accord signé entre l'UA et la CAFOR vise à renforcer l'intégration des agendas politiques continentaux et mondiaux, tels que l'Agenda 2063, les Objectifs de développement durable (ODD) et les instruments éducatifs spécifiques de l'UA tels que la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA 2024), la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25), et la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ; dans les stratégies sectorielles et nationales pour le développement de l'Afrique. La CAFOR plaide pour la mise en œuvre de l'initiative phare de l'Agenda 2063 de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour soutenir les compétences et l'employabilité des jeunes. La CAFOR travaille également en étroite collaboration avec d'autres organisations pour soutenir le programme du continent en matière d'éducation, de science, de technologie, d'innovation et de développement des compétences des jeunes. La CAFOR a conclu des partenariats avec de nombreux pays et agences à travers le monde, montrant ainsi son intérêt à soutenir les domaines de travail convenus en Afrique. La CAFOR a également accueilli de nouveaux membres au niveau national, ce qui porte à plus de 30 le nombre de pays africains actifs dans la CAFOR. Les autres pays devraient rejoindre les programmes de la CAFOR en 2025, y compris les 55 États membres de l'UA.

La CAFOR s'efforce de renforcer les partenariats avec des organisations basées en Afrique, y compris des organisations dirigées par des jeunes. Il a signé des protocoles d'accord avec trois organisations dirigées par des jeunes en Éthiopie et entretient des relations de travail avec « Youth Advocates of Ghana ». La CAFOR et ses membres participent également à de nombreuses activités locales et internationales, notamment des conférences, des séminaires, des ateliers et des forums de discussion axés sur le secteur de l'éducation et de l'emploi.

La CAFOR vise à fournir une plate-forme d'échange d'informations et de pratiques sur les nouvelles technologies et les innovations entre les experts des ministères, des organisations de la société civile, des médias, des jeunes et des communautés. Il vise à sensibiliser et à mobiliser les parties prenantes sur les bonnes pratiques de communication, à renforcer les capacités des professionnels des médias et des autres parties ►

prenantes, à plaider en faveur de changements de politiques afin de créer un environnement propice à l'engagement des jeunes dans des entreprises innovantes, à traduire les idées en actions sur le terrain, à promouvoir les partenariats multipartites, à entreprendre des activités de plaidoyer et de lobbying, et à collaborer avec divers partenaires pour améliorer la communication, développer les systèmes éducatifs et atteindre les CESA et les ODD en mettant l'accent sur la jeunesse. Pour atteindre ces objectifs, la CAFOR a identifié des activités stratégiques telles que la facilitation de la recherche, la mobilisation et la sensibilisation des parties prenantes, les initiatives de renforcement des capacités, le soutien au développement des compétences, aux situations d'urgence et d'après-conflit, les efforts de lobbying et de plaidoyer, et la promotion des collaborations et du mentorat. La CAFOR se concentrera sur l'investissement dans la science et la technologie, la collaboration avec les établissements d'enseignement, la collaboration avec des partenaires bilatéraux, multilatéraux et non traditionnels, la mobilisation du secteur privé et des organisations de la société civile, et le soutien aux programmes destinés aux femmes dans les domaines techniques et scientifiques. Le renforcement des capacités en matière de STI en Afrique nécessite une volonté politique, des engagements gouvernementaux, une collaboration et une coordination efficace avec les différentes parties prenantes. Pour atteindre ses objectifs, la CAFOR a élaboré un plan quinquennal assorti d'un budget de fonctionnement annuel minimal de 15 000 000 \$. Les dix projets identifiés dans le plan pour les cinq prochaines années ont un budget estimé à 350 000 000 \$.

La CAFOR organise des sessions de travail pour soutenir les pratiques innovantes de l'UA dans la transformation de l'éducation africaine, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) afin d'améliorer la promotion de la jeunesse africaine et les opportunités d'emploi. Ces sessions visent à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies transformationnelles pour l'éducation et la reprise en Afrique après la COVID-19 et à renforcer la résilience et la transformation. Pour le thème proposé pour 2024, « Éduquer un Africain digne du 21e siècle », la CAFOR collaborera avec l'UA et ses partenaires pour structurer le thème autour de sous-thèmes couvrant l'ensemble de l'éducation et du développement des compétences, du développement de la petite enfance à l'enseignement supérieur et professionnel. La CAFOR mettra l'accent sur

le rôle des enseignant(e)s en tant qu'agent(e)s de transformation et veillera à ce qu'ils soient soutenus et autonomisés. La vision de la CAFOR est de collaborer avec les parties prenantes, de tirer parti des partenariats et de mettre en œuvre des activités stratégiques pour créer une plate-forme d'échange d'idées, de partage de pratiques et de développement de solutions innovantes pour améliorer l'éducation, la science, la technologie et le développement des compétences en Afrique. Par ses efforts, la CAFOR vise à contribuer à la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique et au bien-être de sa jeunesse.

CONCLUSIONS

L'Afrique a besoin de dirigeants intelligents, éduqués et compétents qui s'engagent à relever les défis du continent. Ces dirigeants doivent comprendre l'évolution du paysage mondial, avoir une bonne connaissance des systèmes de gouvernance et valoriser l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie. Ils doivent également être en mesure de mobiliser et d'organiser efficacement les talents et de travailler en collaboration avec d'autres parties prenantes. En investissant dans le développement de dirigeants compétents, l'Afrique peut relever les défis auxquels elle est confrontée et saisir les opportunités de développement durable dans les décennies à venir.

La réalisation de l'Agenda 2063 nécessite de relever les nombreux défis de l'Afrique, d'investir dans des secteurs essentiels et de promouvoir le développement de la jeunesse. En harmonisant l'Agenda 2063 et les objectifs mondiaux de développement durable, l'Afrique peut devenir un continent prospère et transformé qui offre des opportunités économiques à tous ses habitants. Par conséquent, il est essentiel d'investir dans les personnes par le biais de l'éducation pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063. Cette acquisition nécessite d'améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'éducation, en particulier dans les domaines des STIM, et de relever des défis tels que le chômage des jeunes et les disparités entre les sexes. L'Union africaine et ses partenaires, dont la CAFOR, s'efforcent de transformer l'éducation en Afrique par le biais d'initiatives et de partenariats stratégiques, qui ouvrent la voie à un leadership efficace en matière d'éducation, favorisent le développement durable et la croissance à travers le continent et se concentrent sur la mise en place de systèmes éducatifs résilients qui répondent aux besoins du 21e siècle. ■



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Les meilleurs professeurs
sont ceux qui vous
montrent où regarder mais
ne vous disent pas quoi
voir**

Apprendre des meilleurs : Réflexions des lauréats du Prix continental du meilleur enseignant de l'Union africaine, 2023

Les enseignantes sont la clé pour fournir une éducation de qualité pour tous, comme le reconnaît la Stratégie continentale de l'Union africaine en matière d'éducation pour l'Afrique. L'Union africaine (UA) encourage les pays à reconnaître leurs enseignants exceptionnels et à décerner jusqu'à 10 prix par an dans le cadre de son Prix continental du meilleur enseignant. Cet article fournit des idées et des paroles de sagesse des lauréats de l'édition 2023 du Prix.

Par **Sophia Ndemutla Ashipala**, Responsable de l'éducation, Département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation, Commission de l'Union africaine (AshipalaS@africa-union.org), et **Quentin Wodon**, Directeur de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique. (q.wodon@unesco.org)

Les prix du meilleur enseignant sont un

excellent moyen de reconnaître les enseignants exceptionnels. Les prix peuvent rehausser l'appréciation des enseignants tout en démontrant que le travail acharné et l'innovation peuvent faire une différence pour les apprenants. L'Union Africaine a institué le Prix continental du meilleur enseignant en 2019. Les prix décernés aux enseignantes et enseignants sont importants pour célébrer la contribution unique qu'ils apportent à leurs élèves, à leurs communautés et à la société. Les États membres sont encouragés à créer leurs propres prix nationaux et peuvent utiliser à cette fin les directives publiées pour le Prix continental du meilleur enseignant. Plusieurs pays, dont le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone en Afrique de l'Ouest, l'ont déjà fait.

En octobre 2023, huit enseignantes ont remporté le Prix continental annuel du meilleur enseignante de l'Union africaine. Les prix ont été décernés lors d'un événement organisé par le Département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation (ESTI) de la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) pour le Cluster de développement des enseignants dans le cadre de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025. L'événement, qui s'est tenu à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant(e)s (5 octobre), a vu les lauréats originaires du Ghana, du Kenya, du Malawi, de Mauritanie, de

Maurice, du Maroc, du Nigéria et d'Afrique du Sud recevoir un prix de 10 000 dollars chacun. Le processus de sélection a été rigoureux, avec d'abord une sélection au niveau de chaque pays, puis un panel d'experts suggérant les lauréats finaux.

Le département ESTI de l'AUC et l'IIRCA ont interrogé tous les lauréats des prix pour bénéficier de leurs points de vue.

Les grands enseignants sont passionnés par leur travail et le trouvent très gratifiant. Mme Vasiliki Viki Mpompolas, une professeure d'anglais d'Afrique du Sud, l'a bien exprimé avec son conseil aux autres enseignants : « Prenez-le une respiration à la fois... Ne laissez pas les mauvais jours éclipser les bons et rappelez-vous pourquoi vous avez commencé en premier lieu... Très peu de gens ont l'occasion de toucher autant de vies au cours de leur vie... Lorsque vous rentrez chez vous, détendez-vous et évaluez votre journée. Vous vous souvenez presque toujours d'un moment de la journée où l'un de vos apprenants s'est approché de vous et vous a fait un câlin, ou un bonbon, ou un « Je vous aime, Madame », ... ou « Vous êtes la meilleure, Madame. »

Cependant, la perception de la profession n'est pas aussi bonne qu'elle devrait l'être, ce qui contribue à une pénurie d'enseignants qualifiés dans de nombreux pays. Plusieurs lauréats du prix ont mentionné que des amis et des parents leur avaient conseillé de ne pas devenir enseignants. À la fin de son entretien, M. Nundraj Goindo, un professeur de design et de technologie de l'île Maurice, a été

L'Union africaine a institué le Prix continental du meilleur enseignant en 2019. Les prix décernés aux enseignantes et enseignants sont importants pour célébrer la contribution unique qu'ils apportent à leurs élèves, à leurs communautés et à la société.

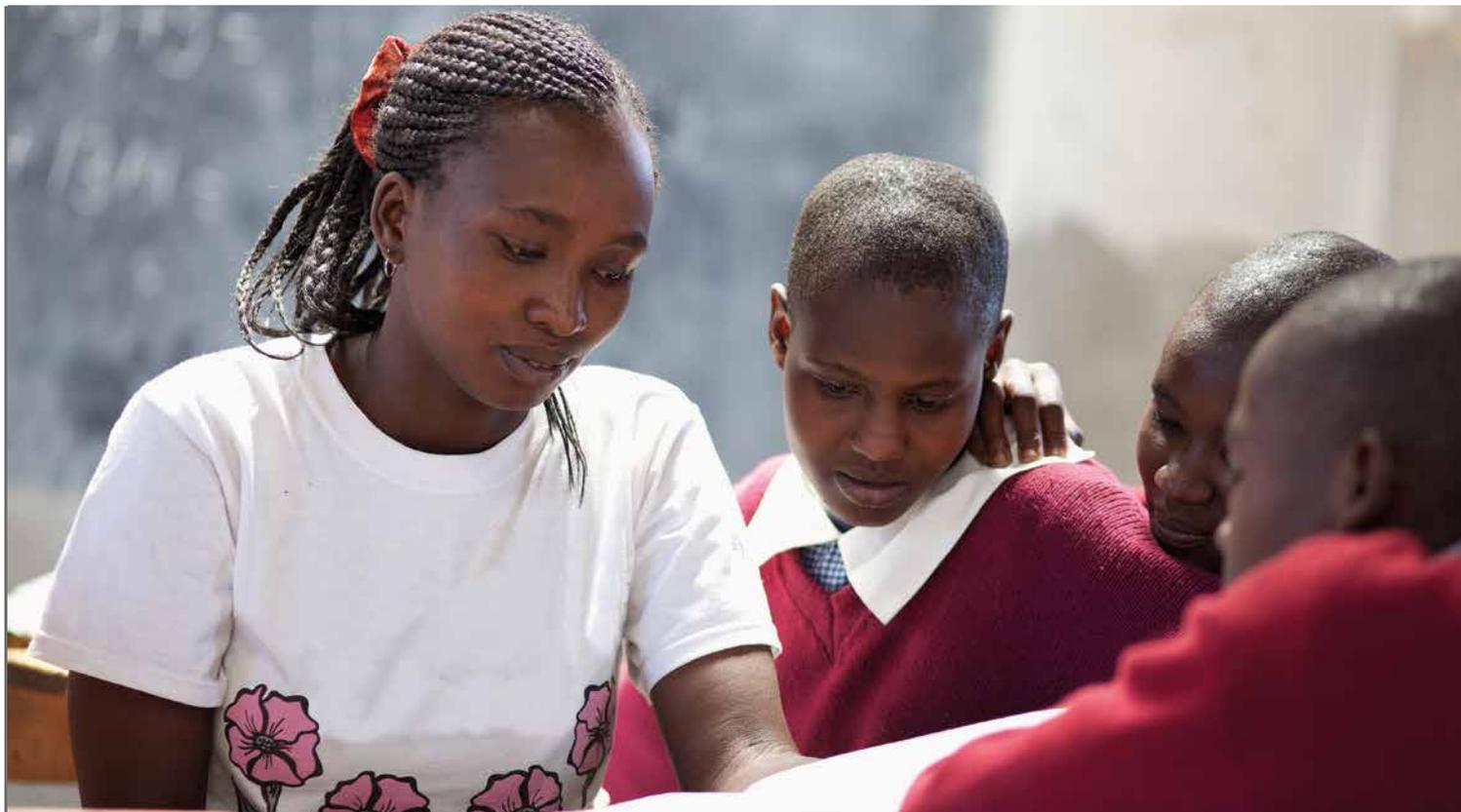
invité à partager quelque chose de personnel sur lui-même. Il a répondu : « Après avoir terminé mes études secondaires, je me souviens d'avoir demandé à quelqu'un quelles autres qualifications étaient nécessaires pour devenir enseignant. Cette personne m'a répondu : « Ne deviens pas enseignante ! » Mais ce conseil n'a eu aucun effet sur moi. J'ai suivi mes propres convictions, ma passion, ma vérité. On dit que nous sommes heureux dans une vie qui nous ressemble. En tant qu'enseignante, je peux vivre ma passion tous les jours.

Une autre idée est que les technologies numériques offrent de nouvelles opportunités, comme l'a expliqué Mme Adeola Adefemi, une enseignante d'anglais du Nigéria : « Si je pouvais réfléchir à ma carrière d'enseignante et faire un changement, ce serait d'adapter et d'intégrer la technologie dans mes méthodes d'enseignement plus tôt. L'adoption de la technologie éducative peut améliorer l'expérience d'apprentissage, impliquer les étudiants à différents niveaux et mieux les préparer au monde numérique.

Mais quels que soient les outils utilisés par les enseignants, l'enseignement doit être engageant

pour les élèves, notamment en leur montrant comment ce qu'ils apprennent peut être mis en pratique et contribuer au développement durable. Mme Rosemary Bosibori Onyancha, enseignante d'informatique et d'études commerciales au Kenya, note que « l'une de nos réalisations les plus fières a été d'atteindre un retour à 100 % des filles à l'école après la pandémie... en partie parce que l'accès à l'apprentissage à distance était possible, y compris via les téléphones portables... Un autre point fort a été la création d'un planeur par les élèves en utilisant des boîtes en carton qui les rendent recyclables, réutilisables et réduisent le gaspillage. Il s'agit d'une action concrète dans le cadre des objectifs de développement durable. Alors que je réfléchis à mon parcours, mon enthousiasme reste inébranlable.

M. Bismark Kwame Tunu, professeur de chimie au Ghana, a également souligné l'importance des applications pratiques tout en soulignant la nécessité d'une collaboration entre les enseignants : « Avec le recul, j'aurais aimé collaborer davantage avec d'autres enseignants et écoles pour former les élèves à l'acquisition de compétences ►



générales... Le manque de visites industrielles a également rendu les leçons abstraites, je souhaite donc envoyer mes étudiants sur des sites industriels où ils peuvent raconter ce qui est enseigné... J'aurais aimé pouvoir créer encore plus d'environnement pour imiter l'application industrielle des concepts enseignés.

De nombreux enseignants sont profondément attachés à garantir l'accès à l'éducation pour tous, y compris les pauvres. Un bon exemple est celui de M. James Zimba, professeur de mathématiques et de sciences au Malawi : « Je viens d'une famille pauvre. J'ai fréquenté mon école primaire en milieu rural, sans autre modèle que mes professeurs et d'autres fonctionnaires... Pas étonnant que je sois enseignante ! ... Quand j'ai rejoint le collège, j'avais beaucoup de peur de savoir que mon parcours scolaire secondaire n'était pas [aussi bon que celui des autres]... [Mais] notre performance a été la même. À partir de ce moment-là, j'ai construit mon courage. Je n'avais qu'une chose en tête : faire en sorte que mes élèves bénéficient de mon expérience d'un milieu pauvre, mais qu'ils puissent obtenir de bons résultats scolaires.

En ce qui concerne la façon d'enseigner pour que les enfants apprennent mieux, une autre citation de M. Goindo est illustrative : « En tant qu'enseignant, j'ai appris que le développement de bonnes relations avec les élèves est un facteur fondamental. Lorsque les élèves savent que vous vous souciez d'eux et que vous voulez qu'ils réussissent, ils sont plus motivés et engagés. Il s'agit de créer une salle de classe où les élèves se sentent libres et n'hésitent pas à demander de l'aide. Il est important de développer un climat de confiance et de respect mutuel. Répondre à des capacités variées est également essentiel car l'école est un lieu où les intelligences sont multiples. Offrir différentes possibilités d'apprentissage pour répondre aux besoins de tous les apprenants est la clé du succès. La technologie peut également être un outil puissant pour responsabiliser les élèves, mais il est important de bien l'utiliser.

Des conseils supplémentaires sur la façon d'enseigner pour améliorer l'apprentissage des élèves sont fournis par Mme Laila El Baghazaou, une professeure d'anglais du Maroc : « J'avais l'habitude de me concentrer davantage sur les examens et les notes que sur le processus d'apprentissage parce que les élèves sont hantés par les examens à la fin de l'année scolaire. Récemment,

j'ai commencé à convaincre mes étudiants de se concentrer sur le processus d'apprentissage, car cela les aidera davantage dans leurs examens que de se concentrer sur l'examen lui-même.

M. Sid El Moctar Yadali, professeur de sciences en Mauritanie, a également donné des conseils à ses collègues enseignants : « Je conseille à mes collègues enseignants de se consacrer à leur travail, d'être présents à l'heure, de préparer les cours avant de les présenter, de créer une certaine atmosphère d'émulation (voire de saine compétition) en classe et de passer les examens à temps. » Sur un ton plus léger, il a également partagé une anecdote amusante : « Un jour, un de mes élèves m'a demandé s'il était possible de punir une personne pour quelque chose qu'elle n'a pas fait. Je lui ai dit « non », bien sûr. L'élève était très heureux et a répondu : « D'accord, je n'ai pas fait mes devoirs. » L'enseignement est une activité exigeante mais gratifiante. C'est aussi l'une des professions les plus importantes pour le développement des sociétés. Les idées fournies par les lauréats du Prix continental du meilleur enseignant 2023 sont non seulement précieuses, mais aussi une source d'inspiration pour l'avenir de l'éducation en Afrique. ■

LAURÉATS DES PRIX DE L'UNION AFRICAINE POUR LE MEILLEUR ENSEIGNANT EN AFRIQUE, 2022-2023

Lauréats 2023

Mme. Vasiliki Viki Mpompolas (Afrique du Sud)
M. Nundraj Goindo (Maurice)
Mme. Adeola Adefemi (Nigéria)
Mme. Rosemary Bosibori Onyancha (Kenya)
M. Bismark Kwame Tunu (Ghana)
M. James Zimba (Malawi)
Mme. Laila El Baghazaou (Maroc)
M. Sid El Moctar Yadali (Mauritanie)

Lauréats 2022

M. Innocent Masanja (Ouganda)
Mme. Roseline V. Akinyi Omollo Musau (Kenya)
Mme. Pride Nomvula Magiga (Zimbabwe)
M. Mkhonta Mfanimpela Eric (Eswatini)
M. Moussa Sore (Burkina Faso)
Mme. Charrald Bibi Kolevi (Ghana)
Mme. Jacinta Vinel Abeso (Guinée Équatoriale)
M. Alexandre Arnaud Abomo (Cameroun)
M. Yahya Sidi Sarr (Mauritanie)
Mme. Samia Briki (Tunisie)

**PRÉSENTATION DES LAURÉATS 2023
DES PRIX DU MEILLEUR ENSEIGNANT**



▲▲
Vasiliki
Viki Mpompolas,
Afrique du Sud



▲▲
Bismark
Kwame Tunu,
Ghana



Nundraj Goindo,
Maurice



James Zimba,
Malawi



▲▲
Adeola Adefemi,
Nigéria



▲▲
Laila El Baghazaou,
Maroc



Rosemary
Bosibori Onyancha,
Kenya



Sid El Moctar Yadali,
Mauritanie

RÉFÉRENCES

1. Voir par exemple https://www.education.gov.mg/wp-content/uploads/2022/05/SIGNED-NV_CALL-FOR-PARTICIPATION_AU-TEACHER-AWARD_2022_ENGLISH.pdf.
2. Union africaine (2016). Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique CESA 2016-2025. Addis-Abeba, Ethiopie : Commission de l'Union africaine.
3. Les entretiens sont disponibles à <https://www.iicba.unesco.org/en/node/35>.

Le système de formation et d'enseignement professionnels Algérien « pour un avenir inclusif et professionnel »

Par **M. Saad Ferahta**, Directeur des Études et de la Coopération, Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Algérie. Courriel/decmfep-at@mfep.gov.dz

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en Algérie constitue l'un des trois segments du système national d'éducation et de formation (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels).

Il constitue un secteur stratégique important dans le développement économique et social du pays en visant un double objectif :

- Assurer la formation d'une main d'œuvre qualifiée, répondant aux exigences et aux besoins du marché du travail ;
- Assurer la formation, la reconversion, le perfectionnement et le recyclage des travailleurs par le biais de la formation continue ;
- Promouvoir les catégories particulières de la population en vue de leur insertion socio-professionnelle.

Ce secteur est actuellement constitué, d'un réseau de plus de 1224 établissements de formation, de typologie suivante :

- Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage « CFPA » formant pour les niveaux de qualification de I à IV (CFPS, CAP, CMP, BT) ;
- INSFP et annexes d'INSFP, formant pour le niveau V (BTS) ;
- d'IEP, formant pour l'obtention du DEP1 et DEP2.

Ainsi que 807 établissements de formation représentant les établissements de formation privés. Ces établissements de formation et d'enseignement professionnels assurent des formations selon 03 grands modes de formation (présentiel, apprentissage et à distance) ainsi que différents dispositifs mis en place par le secteur pour répondre aux différents besoins socioéconomiques.

Les établissements de formation dont les enseignements sont assurés par plus de vingt

mille (20,000) formateurs, encadrant un flux de plus de six cent mille (600,000) stagiaires, apprentis et élèves, selon différents mode, type et organisation assurant des formations, dans 495 spécialités visant l'obtention de l'un des cinq diplômes du secteur et 165 pour des certificats de qualifications professionnelles, relevant de 23 branches professionnelles, répertoriées dans la nomenclature des branches et des spécialités du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels édition 2019.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose, également, de plusieurs types d'établissements de soutien, tels que les établissements du « réseau d'ingénierie pédagogique », constitué de six (6) IFEP, implantés à l'est, l'ouest, le centre et le sud (Annaba, Sétif, Ouargla, Médéa, Sidi-Bel-Abbès et Alger) et d'un

« Ces établissements du réseau, considérés comme le poumon du système, sont chargés, entre autres, de l'ingénierie pédagogique, consistant en l'élaboration de toute la documentation technique et pédagogique pour tous les métiers et les niveaux de qualification »

STRUCTURES DE FORMATION PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT ET NOMBRE DE STAGIAIRES ET D'APPRENTIS

ÉTABLISSEMENTS					NOMBRE DE STAGIAIRES, D'ÉLÈVES ET D'APPRENTIS	CAPACITÉ DU LIT	INSTITUTIONS PRIVÉES
INSFP	CFPA	ANNEXES	IEP	CFPAHP			
171	835	190	17	5	600 000	66 025	806

(1) INFEP, à Alger, qui assure l'animation et la coordination de ce réseau.

Ces établissements du réseau, considérés comme le poumon du système, sont chargés, entre autres, de l'ingénierie pédagogique, consistant en l'élaboration de toute la documentation technique et pédagogique pour tous les métiers et les niveaux de qualification.

Ce même réseau d'établissements est, également, chargé de l'une des missions les plus fondamentale et prioritaire, figurant dans les plans d'actions actuels et futurs du secteur, à savoir : la formation de la ressource humaine et la mise à niveau des compétences. Cette importante mission, relevant du domaine de compétence des établissements du réseau, est communément appelée l'ingénierie de formation.

LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS PAR LES CHIFFRES « ANNÉE 2023 »
LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INCLUSION

Selon les dispositions du Décret exécutif n° 03-87 du 3 mars 2003 fixant les attributions du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, ce dernier, peut au besoin, créer tout mode ou dispositif de formation pouvant garantir l'égalité d'accès à la formation et l'enseignement professionnels. A cet effet, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels s'attèle à prendre en charge toutes les catégories sociales et leurs assurer une formation pouvant ►



les aider à entrer dans la vie professionnelle. Parmi les dispositifs mis en place, on peut citer:

Le développement de la formation de proximité (zone rurale)

Depuis 1997, le secteur un mis en place un dispositif qui aide les populations les plus éloignées des villes, résidant dans des zones rurales parfois difficiles d'accès, ce qui peut décourager les jeunes à rejoindre les bancs de l'école.

En effet, ce dispositif appelé « Formation en milieu rural », permet aux jeunes des zones rurales et particulièrement aux jeunes filles, d'avoir les mêmes chances en formation professionnelle que les jeunes en zones urbaines, en leur proposant des formations en adéquation avec leurs niveaux scolaires et en respectant les particularités de ces régions.

Par ailleurs, cette démarche effectuée en commun avec les différents acteurs locaux (responsables d'APC, de Dairas, associations) afin de mettre à disposition des locaux pouvant servir de salle de cours, a permis de mettre en formation un nombre considérable de jeunes, pour exemple, entre 2018 et 2022, pas moins de 44.905 jeunes issus de ces régions. Enfin, ce dispositif de formation a montré son efficacité, en rapprochant la formation des jeunes et surtout en assurant une égalité des chances pour tous.

« De même qu'il contribuera à leur socialisation en renforçant le sentiment d'appartenance à une Nation et à un État qui est à l'écoute de toutes les catégories de populations et particulièrement de celles qui se trouvent en situation de fragilité pour diverses raisons »

La formation des personnes handicapées physiques

L'organisation de la formation professionnelle pour personnes handicapées s'effectue par l'ouverture de sections intégrées, spéciales et détachées au niveau national. Par ailleurs, cinq (5) centres régionaux spécialisés pour handicapés d'une capacité globale de 1000 places pédagogiques et 480 places d'internat, sont implantés dans les wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Laghouat, de Relizane et de Skikda.

Aussi d'autres établissements spécialisés dans deux wilayas du Sud (Touggourt et Béni Abbès), viendront renforcer les cinq (5) établissements déjà existants pour les prochaines rentrées professionnelles.

La formation des jeunes en danger moral

Dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la solidarité nationale, le secteur de la formation professionnelle intervient aussi dans le développement et renforcement de l'offre de formation en direction des jeunes en danger moral dans les centres de rééducation et d'assistance, les services d'orientation et d'éducation en milieu ouvert (SOEMO) et les centres d'accueil.

La formation en milieu carcéral:

La population carcérale n'est pas en reste pour la prise en charge de la formation au niveau des établissements pénitenciers, en concertation avec le Ministère Algérien de la justice, le secteur permet de former annuellement un effectif de près de 15,000 apprenants qui sont à prédominance des jeunes.

L'alphabétisation – Qualification

Ce dispositif qui s'appuie sur le principe fondamental d'égalité d'accès à l'éducation et à la formation vise un double objectif :

- D'assurer leur alphabétisation et par conséquent leur socialisation en leur donnant les fondamentaux scolaires et civiques ;
- De donner une qualification dans un domaine d'activité où il est avéré qu'il existe de fortes probabilités d'insertion.

Le dispositif vise principalement à :

- Prendre en charge la catégorie de population sans instruction à travers une formation qualifiante susceptible de lui assurer une autonomie sur le plan économique ;
- Contribuer à la lutte contre l'exclusion des populations fragilisées, notamment des jeunes



vivant dans des localités enclavées et réduire, ainsi la pauvreté dans ces zones ;

- Mettre en place un itinéraire qui concilie l'alphabétisation et l'acquisition de savoirs faire dans un milieu professionnel ou dans un établissement de formation ;
- Élargir l'offre de formation du secteur à travers l'identification de qualifications professionnelles à forte employabilité destinées aux jeunes affranchis de l'analphabétisme.

La formation est organisée en deux cycles. Le premier cycle vise à donner aux participants concernés par ce dispositif, des savoirs fonctionnels utiles et le second cycle vise à donner des qualifications permettant aux apprenants une meilleure insertion dans la vie active.

De même qu'il contribuera à leur socialisation en renforçant le sentiment d'appartenance à une Nation et à un État qui est à l'écoute de toutes les catégories de populations et particulièrement de celles qui se trouvent en situation de fragilité pour diverses raisons.

Formation « Allocation-Chômage »

Instituée sur décision du président de la République Algérienne Démocratique et Populaire,

l'allocation chômage vient "consacrer le caractère social de l'État pour soutenir et accompagner la frange des chômeurs primo-demandeurs d'emploi sans revenu, en leur assurant le minimum d'une vie décente à travers un revenu susceptible de subvenir à leurs besoins de base, durant la phase de recherche d'un emploi".

Par Décret exécutif n° 22-70 au 10 février 2022 fixant les conditions, les modalités et le montant de l'allocation chômage ainsi que les engagements des bénéficiaires, les bénéficiaires de l'allocation chômage peuvent bénéficier de formations dispensées dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels visant à améliorer leurs employabilités pour leur permettre une insertion professionnelle.

Les chômeurs primo-demandeurs d'emploi et les détenus, bénéficiaires de l'allocation chômage répondant aux profils exigés dans l'offre d'emploi, peuvent bénéficier d'une formation de courte durée, selon le programme et les moyens des établissements de formation, notamment dans les métiers déficitaires sur le marché du travail, auprès des établissements de formation et d'enseignement professionnels, durant laquelle ils continuent de percevoir l'allocation chômage. ■

Promouvoir l'accès à l'éducation en mettant fin à la précarité menstruelle

Par **Doreen Apollos**, Agente principale de communication,
Direction de l'information et de la communication, Commission de l'UA

Saviez-vous que la santé et l'hygiène

menstruelles sont un droit humain ? La mauvaise hygiène menstruelle causée par le manque d'éducation, la persistance des tabous et de la stigmatisation, l'accès limité aux produits hygiéniques et le manque d'infrastructures sanitaires compromettent les possibilités d'éducation, la santé et le statut social général des femmes dans le monde. En conséquence, des millions de femmes et de filles dans le monde sont empêchées d'atteindre leur plein potentiel (Banque mondiale). L'accès aux installations de base telles que les toilettes, le lavage des mains et l'information contribue grandement à briser les obstacles qui exacerbent la précarité menstruelle. Les filles en âge de procréer subissent chaque mois le processus biologique et sain de la menstruation. Pourtant, aussi normal que soit le processus, des millions de filles à travers le continent africain sont soumises à la stigmatisation et à la discrimination en raison de leurs menstruations. Cela souligne l'urgence de l'éducation de masse, de la sensibilisation et du plaidoyer pour une meilleure compréhension du fait que les menstruations ne devraient pas être une ligne rouge qui continue d'être un obstacle pour les femmes et les filles, mais une ligne tracée pour mettre fin à la pauvreté, à la honte et à la stigmatisation des règles.

La précarité menstruelle est le manque d'accès aux produits d'hygiène menstruelle, aux toilettes, aux installations de lavage des mains, à la gestion des déchets, à l'intimité et à l'éducation à l'hygiène menstruelle. Au cours de l'adolescence, les filles subissent plusieurs changements, notamment leur physique corporel et le début de la période menstruelle. Pendant les menstruations, les filles doivent changer leurs produits hygiéniques régulièrement, trois à quatre fois par jour, et maintenir une hygiène corporelle en se baignant quotidiennement avec de l'eau et du savon. L'absence de ces dispositions expose les filles à l'indignité, à des risques pour la santé, à la violence basée sur le genre et à une série de

problèmes qui continuent de priver les filles de leurs droits.

À l'âge tendre, ces changements biologiques ont tendance à avoir des conséquences néfastes sur les filles, affectant par conséquent leurs résultats scolaires et leur participation aux activités scolaires. Alors que l'Union africaine met l'accent sur l'éducation comme thème de l'année 2024, l'accent est mis sur les efforts visant à lutter contre la précarité menstruelle qui continue d'empêcher les filles d'atteindre l'excellence scolaire et les compétences de développement tout au long de la vie, creusant ainsi le fossé entre les inégalités entre les sexes. Pour relever de manière adéquate les défis en faveur de solutions inclusives et durables, il est essentiel de comprendre et d'apprécier les risques de l'inaction.

Voici trois choses clés que vous devez savoir sur la précarité menstruelle.

1. PERFORMANCES SCOLAIRES

En Afrique, chaque mois, des millions de filles ne vont pas à l'école ou ne participent pas aux activités scolaires en raison de la honte menstruelle, de la stigmatisation et de la pauvreté. La plupart de celles qui sont en mesure d'aller à l'école sont confrontées à l'indignité du manque d'installations et de services de santé menstruelle suffisants, sûrs et hygiéniques. Les douleurs menstruelles et l'inconfort corporel affectent également la concentration et la participation des filles aux activités scolaires et extrascolaires de l'école. Ces perturbations ont des conséquences à long terme sur les résultats scolaires des filles, ce qui peut par la suite affecter négativement leur situation socio-économique dans la vie à long terme.

2. RISQUES POUR LA SANTÉ

Alors que l'inaction face à la précarité menstruelle persiste, de nombreuses filles continuent d'être exposées à des risques pour la santé en raison d'une mauvaise hygiène menstruelle. Le manque de produits d'hygiène menstruelle abordables et

Il est urgent de mettre fin à la culture d'entreprise qui consiste à tirer profit des produits utilisés par les femmes en recourant à la discrimination par les prix fondée sur le sexe, également connue sous le nom de « taxe rose » – selon laquelle les biens et services destinés aux femmes et aux filles ou commercialisés auprès d'elles coûtent plus cher que les articles similaires commercialisés auprès des hommes et des garçons, ou lorsque les produits uniquement utilisés par les femmes, tels que les produits hygiéniques et qui sont une nécessité de base, sont vendus à des prix hors de portée de la femmes et filles

sûrs oblige les filles à se contenter d'alternatives malsaines telles que l'utilisation de vieux vêtements et de papiers, qui présentent des risques importants pour la santé reproductive tels que les infections des voies urinaires. Cette exposition peut entraîner l'infertilité et des complications à la naissance à long terme. Plusieurs rapports indiquent que le manque d'accès à des installations de lavage des mains propres peut également entraîner la propagation d'infections telles que l'hépatite B et le muguet. Ces problèmes aggravent le fardeau des familles, car elles supportent les coûts du traitement des infections.

3. FARDEAU PSYCHOLOGIQUE

Les idées fausses telles que l'idée que les règles rendent les filles impures, et le comportement non civilisé consistant à humilier et à taquiner les filles pendant cette période du mois, ont des effets mentaux négatifs sur les filles. À l'adolescence, la peur de tacher les vêtements et les sièges, ou de dégager des odeurs, peut rendre les filles anxieuses, mal à l'aise et gênées par un processus biologique normal, affectant ainsi leur estime de soi et leur laissant un fardeau psychologique, ce qui peut avoir un effet à long terme sur leur socialisation.

Les trois questions ci-dessus ne couvrent pas de manière exhaustive les risques de la précarité menstruelle, mais elles mettent en lumière certains des problèmes courants auxquels les filles sont exposées quotidiennement. Pour normaliser les menstruations et promouvoir des habitudes saines à la maison, à l'école et dans la communauté, voici un kit de démarrage d'interventions durables réalisables pour lutter contre l'indignité de la précarité menstruelle.

INTERVENTIONS DURABLES

ALLÈGEMENTS FISCAUX ET POLITIQUES NATIONALES

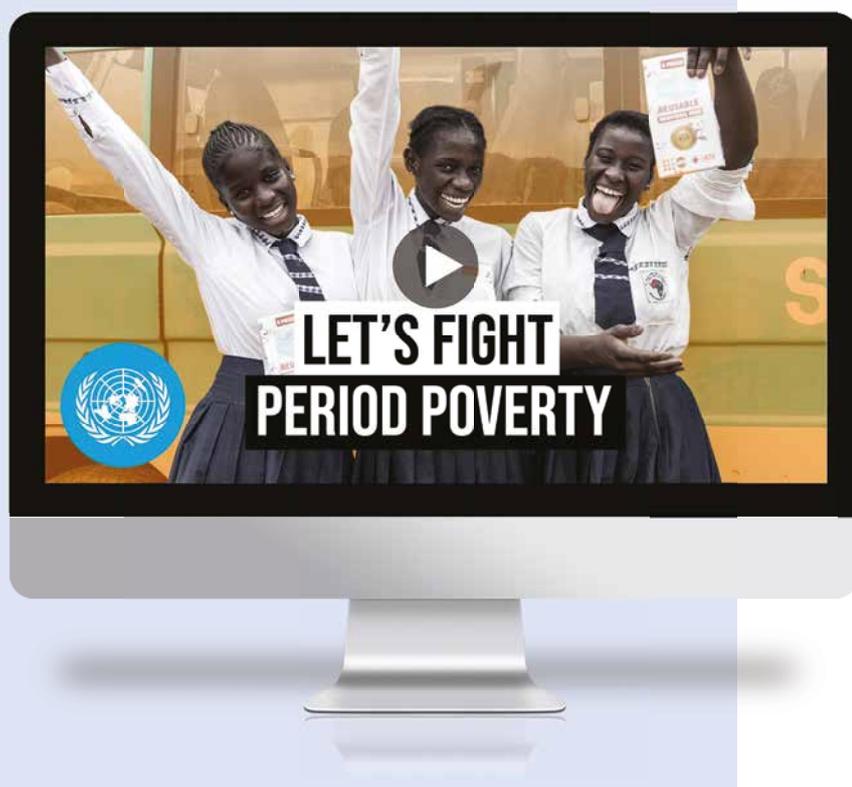
Les États doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques globales en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs qui s'attaquent aux inégalités entre les sexes de manière holistique. Ces politiques doivent inclure la suppression de la taxe sur les produits d'hygiène menstruelle.

L'allègement fiscal est particulièrement important pour les familles pauvres qui doivent souvent faire le sacrifice de subvenir à d'autres besoins de base tels que l'achat de nourriture, à la place des serviettes hygiéniques. L'Afrique a été à

Le Fonds des Nations Unies pour la population aide à fournir des serviettes hygiéniques réutilisables aux filles et aux femmes en Gambie.

Pour en savoir plus sur l'initiative, visitez www.youtube.com/watch?v=POPoJfD96f4

NUMÉRISER POUR REGARDER



l'avant-garde de l'élimination de la « taxe rose » Par exemple, en 2004, le Kenya est devenu le premier pays au monde à supprimer la taxe sur les protections périodiques. En 2016, elle est allée plus loin en supprimant la taxe sur les matières premières utilisées dans la fabrication des serviettes hygiéniques. Le Kenya a modifié la loi sur l'éducation de base afin de garantir la fourniture de serviettes hygiéniques gratuites, suffisantes et de qualité à toutes les filles inscrites ▶

dans un établissement public d'éducation de base qui ont atteint la puberté et la mise en place d'un mécanisme sûr et respectueux de l'environnement pour l'élimination des serviettes hygiéniques. Le gouvernement kenyan a également mis en place une politique de gestion de l'hygiène menstruelle. En 2019, l'Afrique du Sud a supprimé la taxe sur la valeur ajoutée de 15 % sur les serviettes hygiéniques et a annoncé la gratuité des serviettes hygiéniques dans les écoles publiques. Parmi les autres pays qui ont pris des mesures pour réduire ou supprimer les taxes sur les produits hygiéniques, citons la Namibie, le Botswana, la Zambie, le Nigeria, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Malawi, le Rwanda et Maurice

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les stratégies de réduction de la pauvreté devraient permettre aux familles de s'engager dans des activités économiques significatives et productives qui leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille. Cela permettrait de relever le problème de l'exploitation lorsque des rapports indiquent que les filles sont incitées à se livrer à des activités et à des affaires illicites pour obtenir de l'argent afin d'acheter des serviettes hygiéniques.

« Les écoles qui disposent d'installations adaptées aux femmes et qui intègrent des informations sur les menstruations dans le programme scolaire des filles et des garçons peuvent réduire la stigmatisation et contribuer à de meilleurs résultats en matière d'éducation et de santé. »

– Banque mondiale 2022

AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS

Grâce aux investissements des gouvernements ou aux partenariats public-privé, nous pouvons remédier aux déficits en matière d'installations et élargir la fourniture des besoins de base tels que des toilettes propres, des kits de lavage des mains, des installations d'élimination des déchets, en particulier dans les écoles dont les installations sont délabrées. Ces efforts pourraient être complétés par des efforts mensuels de distribution de produits d'hygiène menstruelle dans les écoles. Cela réduirait le taux d'absentéisme scolaire de millions de filles qui manquent des jours d'école pendant leurs jours de menstruation. Une attention particulière devrait être accordée aux filles handicapées et aux personnes en situation de crise, telles que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés.

ÉDUCATION ET CONNAISSANCES

De nombreuses adolescentes ont des connaissances insuffisantes sur le cycle menstruel et sa gestion. La création d'espaces sûrs qui permettent aux filles de parler librement de leurs expériences et d'accéder à une éducation sexuelle

ACTION MONDIALE POUR ÉLIMINER LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE - UN EXEMPLE DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (UNFPA)

L'UNFPA a quatre grandes approches pour promouvoir et améliorer la santé menstruelle dans le monde :

▶ **Des fournitures et des salles de bains sûres.** En 2017, 484 000 kits de dignité, contenant des serviettes, du savon et des sous-vêtements, ont été distribués dans 18 pays touchés par des urgences humanitaires. L'UNFPA contribue également à améliorer la sécurité dans les camps de déplacés, en distribuant des lampes de poche et en installant des lampes solaires dans les zones de baignade.

▶ **Dans le cadre de la promotion de l'information sur la santé menstruelle et du renforcement des compétences.** Les projets comprennent l'apprentissage de la fabrication de serviettes hygiéniques réutilisables ou la sensibilisation aux coupes menstruelles.

▶ **Améliorer l'éducation et l'information.** Grâce à ses programmes pour les jeunes et à ses efforts complets d'éducation sexuelle, l'UNFPA aide les garçons et les filles à comprendre que les menstruations sont saines et normales.

▶ **Soutenir les systèmes de santé nationaux.** Les efforts comprennent la promotion de la santé menstruelle et la fourniture de traitements aux filles et aux femmes souffrant de troubles menstruels. L'agence achète également des produits de santé reproductive qui peuvent être utiles.



complète, à des informations et à des conseils sur la santé sexuelle et reproductive, renforce la confiance et les attitudes des filles vis-à-vis de leur corps, en déconstruisant la stigmatisation et la honte associées aux menstruations.

PLAIDOYER POUR LE CHANGEMENT SOCIOCULTUREL

Le plaidoyer est important pour combler le manque de connaissances qui perpétue des pratiques et des normes socioculturelles rétrogrades et discriminatoires qui considèrent les femmes et les filles comme impures pendant la période menstruelle. La sensibilisation et l'éducation sur les pratiques néfastes, la désinformation et les croyances culturelles négatives doivent être un exercice continu pour normaliser les

menstruations et promouvoir des habitudes saines à la maison, à l'école et dans la communauté.

FAITES UN DON

Alors que le plaidoyer en faveur de plus d'actions pour relever les défis existants et émergents de la précarité menstruelle se poursuit, le don de produits hygiéniques tels que des serviettes hygiéniques et des sous-vêtements peut combler le fossé et alléger le fardeau de la vulnérabilité, essentiellement en ayant un impact sur l'amélioration de la fréquentation scolaire des filles, de leurs notes et de leur participation globale aux activités parascolaires de l'école.

COLLECTE DE DONNÉES

Pour s'assurer que les interventions sont bien informées, il faut donner la priorité à la documentation et à l'accès aux données sur le nombre de filles touchées par la précarité menstruelle, ses effets arrondis et l'impact des interventions existantes. Les interventions fondées sur des données probantes doivent être soutenues par des mécanismes efficaces de rapport, de suivi et d'évaluation afin d'éclairer la formulation et la mise en œuvre des politiques, la conception des interventions et l'allocation des ressources là où elles sont nécessaires pour l'efficacité et l'impact.

La protection des droits des filles est primordiale. Chaque intervention visant à créer un écosystème propice à la santé et à l'hygiène menstruelles, et qui s'attaque aux défis de la précarité menstruelle, contribue grandement à réparer l'indignité vécue dans un processus hormonal naturel et biologique que chaque fille subit dans la vie. Il est nécessaire de créer des espaces qui permettent des discussions et des actions de sensibilisation à la santé et à l'hygiène menstruelles à tous les niveaux. Le plaidoyer en faveur d'un changement en vue de la pleine réalisation d'une gestion sûre de l'hygiène menstruelle est une responsabilité individuelle et collective. L'objectif n'est pas de franchir la ligne rouge. ■

RÉFÉRENCES

1. Le Trésor donne un coup de pouce aux fabricants de serviettes hygiéniques <https://www.businessdailyafrica.com/bd/corporate/companies/treasury-gives-sanitary-pads-manufacturers-shot-in-the-arm-2126886>
2. Santé et hygiène menstruelles, Banque mondiale, <https://www.worldbank.org/en/topic/water/brief/menstrual-health-and-hygiene>
3. #ItsTimeForAction : Investir dans la gestion de l'hygiène menstruelle, c'est investir dans le capital humain, <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2019/05/24/menstrual-hygiene-day-2019> de la Banque mondiale
4. Journée de l'hygiène menstruelle : Mettre fin à la précarité menstruelle, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) <https://news.un.org/en/story/2023/05/1137067>
5. Qu'est-ce que la taxe sur les tampons et quels sont les pays qui l'ont supprimée ? Contexte, (<https://www.context.news/socioeconomic-inclusion/what-is-the-tampon-tax-and-which-countries-have-axed-it>)

NHFC

AVOIR UN GRAND IMPACT SUR LE MARCHÉ DU LOGEMENT ABORDABLE

La National Housing Finance Corporation (NHFC) propose toujours des solutions innovantes et rentables aux ménages sud-africains à revenus faibles ou moyens



Projet de logement social, Le Cap

La National Housing Finance Corporation (NHFC) a été créée par le ministère sud-africain des établissements humains en tant qu'institution de financement du développement en 1996, avec pour mission principale d'élargir l'accès au financement de logements abordables pour les ménages à revenus faibles et moyens, dont les revenus se situent entre 800 et 22 000 rands.

La NHFC fournit des financements de gros sur le marché du logement abordable, principalement aux institutions de logement social, aux autres prestataires de services, aux intermédiaires de détail non bancaires, aux promoteurs immobiliers privés, aux entreprises de construction, aux investisseurs, aux institutions de microfinances, aux institutions financières coopératives, aux organisations communautaires et aux coopératives de logement. Elle propose également des prêts et d'autres formes de financement de gros (fonds propres et quasi-fonds propres à certaines entreprises de niche actives sur le marché du logement abordable). Pour l'utilisateur final, la NHFC fournit des subventions à ceux qui veulent devenir propriétaires d'un logement pour la première fois. La NHFC propose les produits suivants.

FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

Par définition, le logement social est un logement locatif

subventionné géré par les institutions de logement social, les autres prestataires de services, Social Housing Regulatory Authority (SHRA) et les départements provinciaux des établissements humains en collaboration avec les municipalités locales. La NHFC fournit un financement complémentaire d'environ 30 % sous forme de dette garantie, le reste étant fourni par la SHRA aux institutions de logement social et autres prestataires de services accrédités qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de subventions de capital consolidées afin de mener à bien le projet. Les projets de logement social visent à fournir des logements locatifs subventionnés pour répondre aux besoins du secteur locatif à revenu faible ou moyen.

FINANCEMENT PROVISOIRE SUBVENTIONNÉ POUR LE LOGEMENT

Le financement provisoire subventionné est un produit de financement de projet ou de développement qui offre une facilité renouvelable à court terme. Il est généralement contracté sur une période d'environ 60 jours afin de combler les flux de trésorerie de l'entrepreneur entre le moment où le fournisseur de services intervient et le moment où l'employeur concerné attend le paiement.

LOGEMENT ABORDABLE PROVISOIRE

La NHFC fournit un financement de développement de projet aux promoteurs impliqués dans la construction de logements abordables destinés à être vendus à des groupes à revenus faibles ou moyens. Il s'agit d'un financement à court terme destiné à la viabilisation des sites et à la construction des structures supérieures - qu'il s'agisse de titres autonomes ou de titres sectionnels. Les prêts sont accordés aux promoteurs qui participent activement à la fourniture de logements abordables pour le marché du logement abordable.

LOCATION PRIVÉE

La location privée est un programme de financement de projet/développement qui permet de développer ou rénover des biens immobiliers appartenant à des propriétaires en vue de les louer à des locataires. La NHFC fournit un financement par emprunt à moyen et long terme à ces acteurs de l'immobilier (promoteurs et

baillleurs) pour rénover des bâtiments existants ou pour des développements de logements en site vierge.

FINANCEMENT PROGRESSIF DU LOGEMENT

La NHFC offre un financement de gros sous la forme de prêts structurés à des intermédiaires financiers de détail qui rétrocèdent des prêts à des propriétaires à revenus faibles ou moyens afin d'améliorer leurs conditions de logement sur une base progressive. Les prêts acceptables pour l'utilisateur final comprennent la construction d'une nouvelle maison, l'extension d'une maison, l'amélioration d'une maison, le raccordement aux services publics (eau, égouts et électricité), les rénovations énergétiques (y compris l'énergie solaire, l'isolation et d'autres innovations énergétiques), la récupération de l'eau, les clôtures et les logements productifs.

INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES : INVESTISSEMENTS EN FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES

La NHFC Finance travaille en étroite collaboration avec des investisseurs privés, des promoteurs, des agences de développement du logement et des gestionnaires de fonds afin de mobiliser le secteur privé et les bailleurs de fonds de développement pour financer et créer des logements abordables qui répondent aux besoins du marché desservi par la NHFC. Le capital est déployé sous forme de fonds propres et de quasi-fonds propres - en d'autres termes, d'actions ordinaires, de prêts d'actionnaires, de dettes de second rang, d'actions préférentielles et de crédits intermédiaires.

CRITÈRES GÉNÉRIQUES DE PRÊT POUR UNE FACILITÉ DE CRÉDIT

L'entité emprunteuse doit être une personne morale enregistrée ; une contribution en fonds propres est requise et déterminée au cas par cas pour permettre des niveaux d'endettement acceptables ; le développement proposé doit répondre au mandat principal de la NHFC, et le projet doit être financièrement viable.

Pour les logements sociaux, le projet doit être situé dans une zone de restructuration, et l'entité emprunteuse doit être une personne morale enregistrée ou une société à but non lucratif, et une institution de logement social ou un autre prestataire de services accrédité pour les logements sociaux. Pour les logements subventionnés, l'entrepreneur doit avoir obtenu un contrat de la part de l'employeur. Pour les logements supplémentaires, le demandeur doit être enregistré en tant que fournisseur de crédit auprès de l'organisme national de réglementation du crédit pour les logements supplémentaires.

FINANCEMENT DE LA PREMIÈRE MAISON

Les citoyens sud-africains et les résidents légaux qui gagnent entre 3 501 et 22 000 rands ont souvent du mal à obtenir un financement hypothécaire, mais grâce au

Programme de financement de la Première maison de la NHFC, c'est désormais possible. Le Programme permet aux bénéficiaires admissibles de réduire le montant initial du prêt hypothécaire ou d'augmenter le déficit entre le prêt admissible et le prix total de l'habitation, ce qui ramène la mensualité du prêt immobilier à un montant abordable au cours de la période de remboursement du prêt.

Le Programme de financement de la Première maison peut être utilisé dans les cas suivants :

- Acheter une maison déjà construite
- Acheter un logement, mais qui doit être relié aux services municipaux ou à des sources hors réseau, et qui doit être zoné pour le logement
- Payer la construction d'une maison
- Payer la construction d'une maison sur un terrain faisant partie d'un projet IRDP
- Acheter ou construire une maison sur un stand
- Payer les frais liés à l'achat d'un logement (tels que les frais de transfert de propriété, les frais de mutation, le dépôt de garantie, les frais d'inscription à la NHBRC, etc.)

En fonction du revenu mensuel brut du demandeur, le montant de qualification pour le financement d'un premier logement peut varier entre 38 878,35 rands et 169 264,60 rands, tel que défini dans le Programme de financement d'un premier logement.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET GESTION DE PROGRAMMES

La NHFC soutient le développement des capacités de gestion des projets et des programmes et améliore la prestation de services dans le secteur des établissements humains. Des services de gestion de programmes sont proposés aux autorités provinciales et locales qui rencontrent des difficultés avec des projets qui ne peuvent être menés à bien. L'aide apportée à ces entités comprend la fourniture d'outils et de systèmes de gestion qui peuvent aider à soutenir le personnel de chaque projet.

En outre, la NHFC - par le biais de ce programme - développe les entrepreneurs émergents en leur transmettant des compétences telles que la gestion efficace des affaires, les connaissances techniques en matière de construction et la gestion financière de la construction, et elle les aide également à accéder au financement. Ces entreprises et entrepreneurs sont soutenus jusqu'à ce qu'ils soient pleinement durables. ■



+27 (0)10 085 2199

georgep@nhfc.co.za

Subvention First Home Finance : <https://fhf.nhfc.co.za>

www.nhfc.co.za

La qualité de l'éducation et de la formation en Afrique a été une expérience d'apprentissage : Pourquoi l'UA vise un objectif ambitieux en 2024

Par **Doreen Apollos**, Chargée de communication principale,
Direction de l'information et de la communication, Union africaine

Ces dernières années, le développement de

l'éducation en Afrique a enregistré des progrès notables dans le nombre d'enfants et de jeunes accédant à la scolarisation aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. Les gouvernements ont investi massivement dans la scolarisation et la formation des enfants et des jeunes africains et ont élaboré des cadres et des plans stratégiques pour parvenir à un développement éducatif accessible, dynamique et pertinent.

Cela a conduit à des améliorations dans plusieurs domaines tels que l'accès équitable et inclusif à l'éducation ; l'équité et l'égalité des sexes ; l'amélioration de la qualité des enseignants et de l'enseignement ; la qualité de l'éducation et les résultats d'apprentissage ; la science, la technologie et le développement des compétences ; l'éducation axée sur le développement

durable et la citoyenneté mondiale ; l'alphabétisation des jeunes et des adultes, les aptitudes et les compétences nécessaires à la vie et au travail ; le financement de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et des partenariats ; et l'éducation dans les situations de crise.

L'approche holistique visant à scolariser chaque enfant africain a donné des résultats louables, comme en témoigne le programme d'alimentation scolaire de l'Union africaine mis en œuvre dans tous les États membres, qui a permis de maintenir des millions d'enfants à l'école. En 2013, 38,4 millions d'enfants ont reçu des repas scolaires à travers l'Afrique. Au fil du temps, les États membres ont augmenté l'investissement dans le financement national de l'école à une moyenne de 45 % en 2022 et cela s'est traduit par une couverture et une échelle accrue des



programmes d'alimentation scolaire en Afrique, avec 65,9 millions d'enfants recevant quotidiennement des repas scolaires et une augmentation de 72 % par rapport à 2013. Après la pandémie de Covid-19, en 2022, 89 % des États membres de l'UA avaient adopté la politique de restauration scolaire, contre 68 % en 2020.

Les avantages multisectoriels de l'alimentation scolaire locale vont bien au-delà de l'amélioration de la santé, de la nutrition et de l'éducation des enfants, démontrant le lien entre le secteur de l'éducation et le développement socio-économique. Lorsqu'ils sont achetés localement, les repas scolaires renforcent les économies de production alimentaire locale et contribuent à la stabilité des marchés, stimulant ainsi les systèmes alimentaires locaux. En moyenne, pour 100 000 apprenants nourris, 757 emplois directs (principalement en tant que cuisiniers et traiteurs) ont été créés dans 33 pays en 2022.

Malgré les progrès significatifs réalisés en Afrique au cours des deux dernières décennies en termes d'accès, d'achèvement et de qualité de l'éducation de base, des disparités persistent à l'intérieur des pays et entre eux. Les résultats scolaires restent faibles dans de nombreuses régions d'Afrique. Les filles, les enfants issus des milieux les plus pauvres, les enfants handicapés et les enfants en déplacement, tels que les personnes déplacées de force, rencontrent des difficultés pour réaliser leur droit à l'éducation. Des limites continuent également d'exister dans le développement des enseignants en Afrique, avec des pénuries récurrentes d'enseignants, associées à un manque d'opportunités de développement professionnel et à des conditions de travail médiocres. Les données montrent que l'Afrique souffre d'une pénurie de 17 millions d'enseignants, et qu'à l'échelle mondiale, un déficit de 44 millions a été enregistré. En outre, des statistiques récentes montrent que près de 100 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne sont pas scolarisés en Afrique. Cette population est sujette à toutes sortes de vulnérabilités sociales. Pour les enfants scolarisés, on estime que 9 sur 10 ne savent pas lire et comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans. Cela a conduit à 90 % du taux de pauvreté des apprentissages, qui est le plus élevé au monde. De multiples situations d'urgence prolongées ont eu de graves répercussions sur l'offre éducative, notamment une augmentation des attaques contre les écoles. Il est urgent de renforcer

l'éducation à la paix et de cultiver une culture de paix et de tolérance à tous les niveaux de l'éducation - formelle, informelle et non formelle. Ces défis systémiques vont de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement technique et professionnel et la formation. Dans la plupart des États membres, les politiques d'enseignement et de formation techniques et professionnels ne sont pas bien adaptées pour s'aligner sur les marchés du travail en constante évolution, ce qui crée une grande inadéquation entre les compétences acquises et les possibilités d'emploi.

RENFORCER LA COHÉRENCE CONTINENTALE DANS L'ÉDUCATION

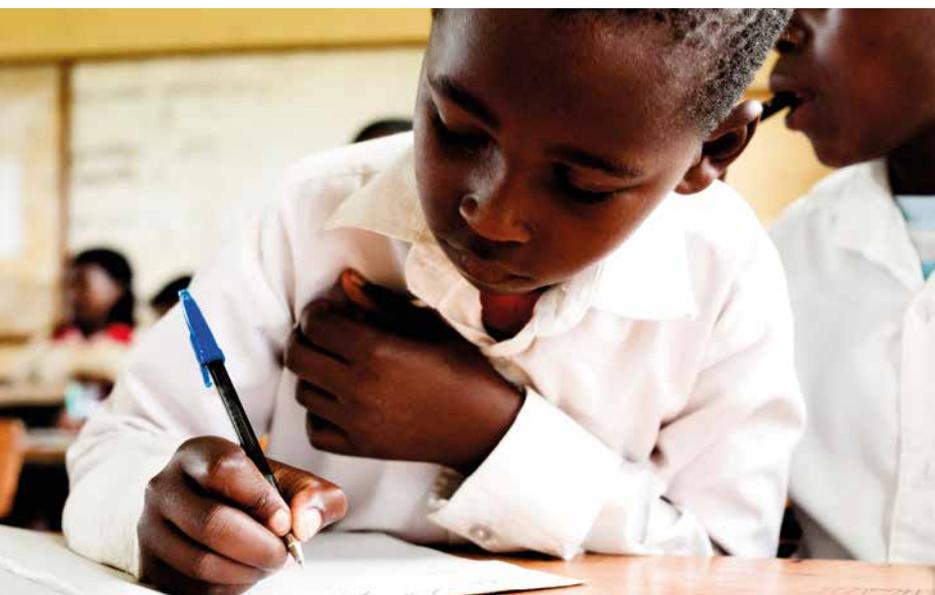
Pour atteindre les aspirations et les objectifs du cadre de développement de l'Afrique-Agenda 2063-, l'Union africaine a élaboré des critères continentaux en matière d'éducation et de formation articulés dans la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025) sur 10 ans. Le CESA vise à améliorer la cohérence et l'intégration dans le développement des différents sous-secteurs dans un système holistique qui répond aux besoins de transmission des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires pour répondre systématiquement aux exigences socio-économiques du développement au 21^e siècle.

La stratégie plaide en faveur d'une meilleure articulation de l'éducation et de l'apprentissage en amont ou en aval et en termes de complémentarité à tous les niveaux.

De plus, la stratégie est orientée de manière à permettre aux systèmes d'éducation et de formation de se débarrasser complètement du poids de l'héritage colonial.

Au fil des ans, la stratégie décennale globale de l'Afrique en matière d'éducation continentale a fourni des lignes directrices pour un système qualitatif d'éducation et de formation afin de doter le continent de ressources humaines efficaces, adaptées aux valeurs fondamentales de l'Afrique et donc capables de réaliser la vision et les ambitions de l'Agenda 2063. Il s'agit de réorienter les systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique afin qu'ils répondent aux connaissances, aux compétences, aux aptitudes, à l'innovation et à la créativité nécessaires pour nourrir les valeurs fondamentales africaines et promouvoir le ►

65,9 millions d'enfants reçoivent des repas scolaires en Afrique, soit une augmentation de 7,2 % par rapport à l'année de référence 2013, où 38,4 millions d'enfants avaient reçu des repas scolaires.



développement durable aux niveaux national, régional et continental.

La stratégie met l'accent sur la responsabilité des gouvernements de définir le système éducatif, y compris l'enseignement technique et professionnel, comme un ensemble unique cohérent composé de différentes parties : préscolaire, primaire, secondaire, L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) et enseignement supérieur. La cohérence est essentielle pour le succès de l'intégration nationale et régionale, car elle aborde de manière holistique les questions de l'offre et de la demande de compétences, de l'employabilité, du renforcement des capacités, du travail indépendant, du recyclage, de la polyvalence et de l'apprentissage continu.

L'élaboration de la stratégie continentale a été guidée par plusieurs principes qui répondaient de manière générale à la nécessité de :

1. Les sociétés du savoir appelées de leurs vœux par l'Agenda 2063 sont animées par un capital humain qualifié.
2. Une éducation holistique, inclusive et équitable avec de bonnes conditions pour l'apprentissage tout au long de la vie en tant que condition préalable au développement durable.
3. La bonne gouvernance, le leadership et la responsabilisation dans la gestion de l'éducation sont des facteurs primordiaux.
4. Des systèmes d'éducation et de formation harmonisés, essentiels à la réalisation

de la mobilité intra-africaine et de l'intégration académique par le biais de la coopération régionale.

5. Une éducation, une formation et une recherche de qualité et pertinentes en tant que facteurs essentiels de l'innovation scientifique et technologique, de la créativité et de l'esprit d'entreprise.
6. Un esprit sain dans un corps sain - physique et socio-psychologiquement - des apprenants en forme et bien nourris.

La stratégie est également complétée par d'autres stratégies continentales qui promeuvent l'apprentissage holistique, telles que la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique 2024 (STISA-2024) qui place la science, la technologie et l'innovation à l'épicentre du développement et de la croissance socio-économiques de l'Afrique, et la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) qui vise à favoriser l'emploi des jeunes.

Le thème de l'Union africaine de l'année 2024, axé sur l'éducation, démontre l'importance que le continent a accordée à l'éducation. Le thème « Éduquer un Africain adapté au 21ème siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès renforcé à un apprentissage inclusif, qualitatif, durable et pertinent pour l'Afrique », offrira au continent l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés dans les secteurs de l'éducation et de la formation, les défis existants et émergents ainsi que de mettre en œuvre les stratégies à court et à long terme nécessaires améliorer la qualité de l'apprentissage en Afrique. Le Thème de l'année 2024 démontre l'importance accordée à la garantie d'une éducation de qualité et pertinente et la reconnaissance du fait qu'investir dans l'éducation est le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs envisagés dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, car l'éducation est essentielle pour réduire la pauvreté et améliorer le moyen de subsistance, la réduction des inégalités entre les sexes et la promotion d'un développement socio-économique inclusif. En outre, l'éducation est également associée à des communautés plus pacifiques, à un plus grand engagement civique et à des démocraties plus fortes.

Des examens récents de l'éducation sur le continent montrent qu'au cours des dix dernières années, les gouvernements africains ont entrepris un large éventail de programmes et d'efforts au niveau politique pour s'assurer qu'aucun enfant ne

soit laissé pour compte dans l'accès à l'éducation. Des efforts considérables ont été déployés sur le continent pour garantir l'accès, l'achèvement et la qualité de l'éducation de base pour tous. Dans l'ensemble, la proportion d'enfants non scolarisés a diminué. Les taux d'achèvement se sont améliorés dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, ainsi que l'accès et la participation à l'EFTP. Des progrès notables ont également été réalisés en ce qui concerne l'accès à l'éducation pré primaire, à l'alphabétisation des adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie.

Le thème de l'année souligne la pertinence de l'éducation et son impact sur tous les autres aspects du développement du capital humain. L'importante population de jeunes en Afrique est une puissante source de croissance économique et de progrès, à condition qu'ils reçoivent une éducation de qualité et des compétences pour les opportunités d'emploi du 21^{ème} siècle.

Le thème démontre l'engagement des dirigeants et des intervenants du secteur de l'éducation à atteindre les douze (12) objectifs stratégiques de la CESA pour des améliorations holistiques dans le secteur de l'éducation, à savoir :

- Revitaliser la profession enseignante afin d'assurer la qualité et la pertinence à tous les niveaux de l'enseignement.
- Construire, réhabiliter, préserver les infrastructures éducatives et élaborer des politiques qui garantissent un environnement d'apprentissage permanent, sain et propice dans tous les sous-secteurs et pour tous, afin d'élargir l'accès à une éducation de qualité.
- Exploiter la capacité des TIC pour améliorer l'accès, la qualité et la gestion des systèmes d'éducation et de formation.
- Assurer l'acquisition des connaissances et des compétences requises ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement à tous les niveaux et groupes grâce à des processus d'harmonisation à tous les niveaux pour l'intégration nationale et régionale.
- Accélérer les processus menant à la parité et à l'équité entre les sexes.
- Lancer des programmes d'alphabétisation complets et efficaces à travers le continent pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme.
- Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques dans la formation des jeunes et diffuser les connaissances et la culture scientifiques dans la société.
- Élargir les possibilités d'EFTP aux niveaux

« L'urgence de réaliser sa prospérité ne peut être réalisée que si le continent investit dans l'éducation et la formation de la jeunesse »

secondaire et tertiaire et renforcer les liens entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation.

- Revitaliser et développer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation afin de relever les défis continentaux et de promouvoir la compétitivité mondiale.
- Promouvoir l'éducation à la paix et la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux de l'enseignement et pour tous les groupes d'âge.
- Améliorer la gestion du système éducatif ainsi que renforcer les capacités de collecte, de gestion, d'analyse, de communication et d'utilisation des données.
- Améliorer la synergie entre les intervenants afin de faciliter et de soutenir les activités découlant de la mise en œuvre de la CESA 16-25.

L'année 2024 promet davantage d'actions concertées dans l'ensemble du spectre de l'éducation et du développement des compétences, de l'éducation et du développement de la petite enfance à l'enseignement supérieur et professionnel et à l'apprentissage tout au long de la vie. L'accent mis sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de transformation efficaces, durables et systémiques pour l'éducation en Afrique, et sur la lutte contre le paysage limité du financement de l'éducation est prometteur pour une population mieux éduquée.

Alors que d'autres régions du monde portent le fardeau du vieillissement de la population, l'Afrique a la population la plus jeune du monde. Si elle investit dans l'éducation et la formation pour développer le potentiel de sa jeunesse, l'Afrique est en passe de devenir l'une des économies mondiales les plus dynamiques et les plus productives. L'urgence de réaliser sa prospérité ne peut être réalisée que si le continent investit dans l'éducation et la formation de sa jeunesse. ■

En savoir plus sur le travail de l'Union africaine pour promouvoir une éducation de qualité en Afrique, dirigé par le département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation de la Commission de l'Union africaine .

WWW.AU.INT/EN/ESTI





**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



L'éducation coûte
de l'argent, mais
l'ignorance aussi

CLAU S M O S E R



L'IGNO
RANCE



CONNAIS
SANCES





**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
centré sur l'enfant en Afrique



Il faut apprendre aux
enfants comment
penser, pas quoi penser

MARGARET
MEAD

Réseaux de recherche et d'éducation : Surmonter les obstacles à l'éducation sur le continent africain

Par **Silvia Fiore**, responsable de la communication, GÉANT (silvia.fiore@geant.org), et **Leïla Dekkar**, chargée de projet, GÉANT (leila.dekkar@geant.org)

Les communautés africaines de l'éducation et de la recherche sont encore parmi les moins connectées du monde universitaire. Dans ce contexte, les réseaux africains de recherche et d'éducation (REN) se distinguent comme des acteurs déterminants dans la promotion d'un accès inclusif et égal à l'éducation numérique auprès des REN régionaux et nationaux du continent.

Ils fournissent une connectivité Internet de haute qualité et des services TIC dédiés à leurs universités membres à des tarifs plus abordables, tout en permettant des collaborations mondiales. Leur travail en faveur d'un accès plus équitable aux infrastructures numériques contribue non seulement directement à la réalisation de l'ODD4 et de l'Agenda 2063, mais il a également un effet multiplicateur sur tous les objectifs de développement durable. Cela a été reconnu par la Stratégie d'éducation numérique 2022 de l'Union africaine, qui s'est fixé pour objectif d'établir de REN nationaux durables dans les États membres de l'UA d'ici 2027.

En réfléchissant à 2024 en tant qu'Année de l'éducation, il est crucial de reconnaître que les REN continueront d'être fondamentaux pour garantir l'égalité d'accès à des opportunités éducatives inclusives pour tous les Africains. En plus de situer le contexte et de présenter le rôle des REN en Afrique, cet article fournit des exemples de leurs contributions indiscutables au paysage éducatif du continent.

Malgré les développements récents et les progrès de l'infrastructure des TIC- en particulier grâce au déploiement de câbles sous-marins internationaux autour de l'Afrique- les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Afrique sont toujours parmi les moins connectés dans le monde universitaire, en particulier dans les pays enclavés et les îles.

Dans l'ensemble, les communautés africaines de l'éducation et de la recherche souffrent de très

Dans l'ensemble, les communautés africaines de l'éducation et de la recherche souffrent de très faibles niveaux de pénétration d'Internet et de prix de connectivité très élevés, et les institutions consomment souvent la connectivité qu'elles peuvent se permettre plutôt que la connectivité dont elles ont besoin.

faibles taux de pénétration d'Internet et de prix de connectivité très élevés, une situation aggravée par la présence de certains monopoles de télécommunications et, parfois, de cadres réglementaires complexes. Ces facteurs se traduisent par une déconnexion générale du continent de l'économie numérique mondiale et de toutes ses opportunités. Les institutions consomment souvent la connectivité qu'elles peuvent se permettre plutôt que la connectivité dont elles ont besoin.

Dans ce contexte, les réseaux africains de recherche et d'éducation (REN) jouent un rôle clé dans la résolution du problème. Les REN régionaux et les réseaux nationaux de REN estiment que l'infrastructure ne peut pas être sautée. Alors que l'éducation et l'apprentissage sont de plus en plus axés sur le numérique, les REN se démarquent plus que jamais en tant qu'acteurs essentiels dans la promotion d'un accès inclusif et égal à l'éducation numérique pour tous les Africains.

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION ?

Les REN sont des organisations à but non lucratif uniques qui se consacrent à répondre aux besoins des communautés de recherche et d'éducation dans leur propre région ou pays. Ils sont présents dans plus de 100 pays dans le monde et diffèrent des FAI en raison de leur structure d'adhésion et de leur nature à but non lucratif. Leur objectif principal est de fournir aux établissements d'enseignement supérieur et aux centres de recherche une connectivité réseau de haute qualité et des services TIC connexes. Cependant, de nombreux REN vont au-delà et fournissent une expertise et un soutien sur de nombreuses autres technologies et domaines de services, permettant aux étudiants et aux chercheurs d'accéder à des ressources éducatives, de collaborer avec leurs

pairs du monde entier et de mener des recherches qui auraient été impossibles autrement.

Les REN nationaux opèrent sur le continent africain depuis la fin des années 1980, lorsque les universités et les centres de recherche africains ont uni leurs forces pour répondre au besoin de connectivité mondiale, de bases de données de revues et d'autres ressources en ligne. À cette époque, l'Afrique était connectée par satellite et les prix étaient prohibitifs. Il s'agissait également d'une réponse à un mouvement continental général de libéralisation du secteur des télécommunications.

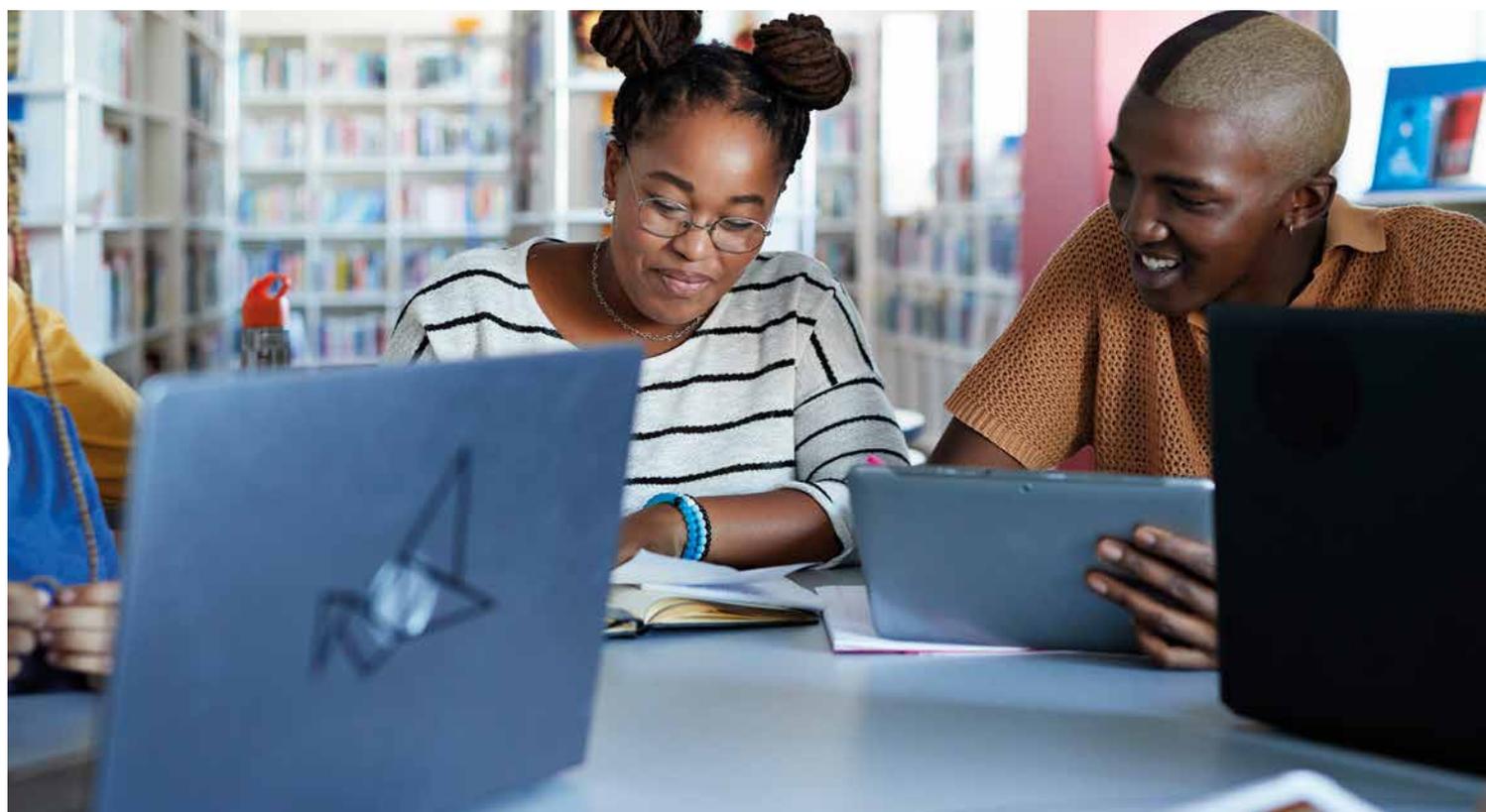
Au fur et à mesure que les REN nationaux et régionaux ont commencé à s'enraciner en Afrique, ils ont agi comme un club d'achat de connectivité, et bientôt les institutions ont bénéficié des économies d'échelle et les prix ont considérablement baissé. Aujourd'hui, par exemple, les grandes universités d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe peuvent accéder à une connectivité mondiale via la fibre optique pour moins de 20 dollars par Mbps/mois.

Comme indiqué dans la Stratégie d'éducation numérique 2022 de l'Union africaine, les REN sont désormais reconnus politiquement à l'échelle

panafricaine en tant qu'acteurs essentiels pour accélérer l'adoption des technologies numériques sur le continent et autonomiser numériquement tous les citoyens. La stratégie fixant l'objectif d'établir des REN durables dans les États membres de l'UA d'ici 2027, les contributions des REN à la réalisation de l'ODD4 et de l'Agenda 2063 sont indiscutables.

CONNECTER UN ÉLÈVE À LA FOIS

Le réseau mondial de connectivité Internet créé entre le réseau régional paneuropéen, GÉANT, et les REN régionaux en Afrique- l'Alliance Ubuntu-Net pour la mise en réseau de la recherche et de l'éducation en Afrique de l'Est et australe, WACREN en Afrique de l'Ouest et du Centre, et ASREN en Afrique du Nord- est une infrastructure transfrontalière résiliente, durable et fiable. Il facilite la contribution que les REN nationaux d'Afrique apportent à l'éducation et au bien-être humain au niveau international, mais plus particulièrement à la mise à niveau des capacités technologiques des communautés locales en facilitant l'innovation, en donnant la priorité à l'abordabilité et en promouvant l'inclusion. ▶



« Leur objectif principal est de fournir aux établissements d'enseignement supérieur et aux centres de recherche une connectivité réseau de services TIC de haute qualité ainsi que des services TIC connexe »

En tirant parti des économies d'échelle rendues possibles par les REN régionaux et nationaux, les REN nationaux sont en mesure de fournir une connectivité Internet à leurs universités membres à des tarifs plus abordables, mieux que les acteurs du secteur privé. Plus encore pendant la pandémie de COVID-19, les REN sont devenus la bouée de sauvetage de nombreux établissements de recherche et d'enseignement à travers l'Afrique, car ils offraient des options alternatives à l'approche d'apprentissage normale.

Un bon exemple est le Réseau de recherche et d'éducation de l'Ouganda (RENU) qui continue de moderniser son infrastructure eduroam afin d'accroître l'accès à Internet non seulement pour les institutions de recherche et d'enseignement, mais aussi pour les aéroports, les cafés et les arrêts de bus. Eduroam est le service d'accès sécurisé et mondial en itinérance développé pour la communauté internationale de la recherche et de l'éducation afin de répondre au besoin croissant d'une connexion Internet rapide et sécurisée partout dans le monde. Il a été lancé il y a deux décennies dans plusieurs pays européens et est aujourd'hui disponible dans 106 territoires à travers le monde, dont 17 en Afrique. En 2022, plus de 27 millions d'étudiants ont accédé à eduroam sur le continent.

En septembre 2020, RENU a commencé à déployer metro eduroam dans tout l'Ouganda, fournissant une connexion Wifi hors campus aux

utilisateurs qui ne pouvaient pas se rendre sur leur campus universitaire. En novembre 2023, le service avait atteint 358 points chauds dans tout le pays. Fort de son succès, RENU a lancé en septembre 2022 eduroam on the Go, un dispositif de routage de poche qui permet aux chercheurs et au personnel universitaire de se connecter à eduroam à temps plein et pas seulement à partir de quelques emplacements fixes. Les deux innovations fonctionnent avec la même infrastructure d'authentification qu'eduroam, de sorte que les fonctionnalités de sécurité et de gratuité pour les utilisateurs restent inchangées.

De même, le Réseau d'enseignement supérieur et de recherche d'Afrique du Sud (TENET), après avoir installé eduroam dans 57 bibliothèques publiques du Cap, a également déployé le service dans les hôpitaux et les aéroports publics.

En Afrique de l'Ouest, GARNET au Ghana a connecté des hôtels à l'extérieur des campus universitaires et plus de 240 000 membres de la communauté universitaire utilisent eduroam.

AU-DELÀ DE LA CONNECTIVITÉ

Une fois qu'un étudiant est connecté à Internet, la question se pose alors de savoir à quel type de services il a maintenant accès, qui tirent parti de la disponibilité d'Internet. Les étudiants doivent être en mesure de suivre des cours en ligne, d'accéder à des bibliothèques et à des ressources numériques, de participer à des formations, de télécharger des supports d'étude et de télécharger leurs devoirs.

C'est en tenant compte de ces besoins que les REN tels que ZAMREN en Zambie, TENET en Afrique du Sud, SLREN en Sierra Leone, MARWAN au Maroc et CCK en Tunisie ont offert un accès gratuit à des outils et des plateformes de visioconférence pour les systèmes de gestion de l'apprentissage à leurs établissements membres afin d'aider les enseignants et les étudiants à maintenir l'enseignement, garantissant ainsi la poursuite de l'apprentissage sur tout le continent pendant la pandémie.

En donnant aux étudiants des chances égales d'entrer en contact et d'avoir accès au matériel et à la formation, les REN leur offrent la perspective de meilleures possibilités d'éducation et d'emploi. Qu'il s'agisse d'ateliers sur les TIC et de tutoriels de renforcement des capacités – comme le programme de stages en technologie sur les campus (CTIP) géré par Eko-Konnect au Nigeria – ou de hackathons pour jeunes filles – comme

ICT4Girls également au Nigeria ou le premier UbuntuNet Alliance Women Hackathon 2023, ces cours de formation et d'autres cours de formation organisés par les REN contribuent à l'employabilité des diplômés universitaires locaux visant à combler le fossé entre l'informatique de pointe d'aujourd'hui et les technologies de mise en réseau dans la communauté de l'enseignement supérieur du continent.

STRATÉGIE D'ÉDUCATION NUMÉRIQUE ET NÉCESSITÉ DE NREN DURABLES

L'Union européenne a apporté un soutien financier important à toutes les activités mentionnées ci-dessus par le biais du projet AfricaConnect. AfricaConnect3, qui en est à sa troisième phase, est mis en œuvre par les trois REN africains – l'Alliance UbuntuNet pour la mise en réseau de la recherche et de l'éducation, WACREN et ASREN – et GÉANT. À l'heure actuelle, plus de 5 millions d'Africains dans plus de 1 900 établissements d'enseignement supérieur répartis dans 38 NREN ont bénéficié du projet de différentes manières.

Les REN africains ont agi en tant que défenseurs en faisant pression auprès des décideurs politiques, des organismes gouvernementaux et des agences de financement pour soutenir des politiques qui s'alignent sur l'Agenda 2063. En 2022, les partenaires du projet AfricaConnect3 ont contribué à la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) par le biais de réunions et d'examen de documents.

La Stratégie d'éducation numérique établit un cadre pour la numérisation et l'accélération de l'adoption des technologies numériques pour l'éducation en Afrique, y compris le développement, le renforcement et la durabilité des REN nationaux dans les États membres de l'UA et mentionne les REN africains en tant que partenaires pour fournir une expertise et une expérience dans la mise en œuvre de l'objectif national des REN. Le manque de reconnaissance et de soutien politique a longtemps entravé les progrès des REN nationaux sur le continent.

Grâce à la Stratégie, les REN nationaux et régionaux disposent désormais du soutien politique nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre une feuille de route nationale pour les REN afin de promouvoir l'amélioration de l'infrastructure de recherche en ligne et des plateformes inclusives de collaboration et d'échange d'expériences.



AU-DELÀ DE L'ÉDUCATION : L'EFFET MULTIPLICATEUR

Soutenir les REN est essentiel, mais ce n'est pas une fin en soi. Leur contribution à l'ODD4, à l'Agenda 2063 et à l'ACEC et leur soutien à un accès plus inclusif aux infrastructures numériques à travers le continent ont un effet multiplicateur sur de nombreux autres domaines et sur tous les objectifs de développement durable. Fournir aux étudiants et aux apprenants la connectivité nécessaire pour accéder au matériel d'apprentissage vital ; l'autonomisation des figures féminines dans les domaines de la science et de la recherche ; doter les communautés des compétences nécessaires pour accroître l'employabilité ; l'amélioration de l'infrastructure numérique locale et la promotion des partenariats mondiaux. Ce ne sont là que quelques-uns des exemples de l'impact et de la valeur des REN africains sur l'ensemble de la communauté africaine de la recherche et de l'éducation.

En considérant 2024 comme l'Année de l'éducation, il est de la plus haute importance de reconnaître que les REN nationaux et régionaux présentent d'excellentes promesses pour réaliser des progrès significatifs dans la réalisation de l'ODD 4 et se sont avérés fondamentaux pour garantir l'égalité d'accès aux opportunités éducatives inclusives. ■

PROMOTION DES INTÉRÊTS MINIERS: L'ÉVOLUTION ET L'IMPACT DE LA CHAMBRE DES MINES DU SÉNÉGAL



Les membres de la chambre, de gauche à droite : El Hadji Seck, Maty N'Dome Kébé, Ousmane Mbaye, Aminata Ly Faye, Hamidou Sow, Rokhaya Sall Mbaye et Alioune Sarr.

« LA CDMS EST EN TRAIN D'INSUFFLER À SON ACTION UNE NOUVELLE DYNAMIQUE QUI LUI PERMETTRA DE MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX EN COURS AU SEIN DU SECTEUR MINIER SÉNÉGALAIS »

Instituée le 05 juin 2013, la Chambre des Mines du Sénégal (CDMS) est une association privée à but non lucratif, regroupant une trentaine de membres (des entreprises minières nationales et internationales, des prestataires de biens et services), actifs dans le secteur minier au Sénégal.

La CDMS a pour vocation de promouvoir, de protéger les investissements miniers dans le pays, et de favoriser l'essor d'un secteur minier dynamique et structuré. Elle a reçu comme mandat principal de défendre les intérêts communs de ses membres, et de leur servir, le cas échéant, d'interlocuteur privilégié avec les institutions publiques, les organisations civiles et professionnelles.

La gouvernance de la CDMS repose essentiellement sur trois instances : une Assemblée générale -organe suprême de l'organisation-, un Conseil d'administration, et un Secrétariat-général.

A la faveur de l'élection, en juillet 2023, de M. Ousmane Mbaye comme nouveau Président, la CDMS est en train d'insuffler à son action une nouvelle dynamique qui lui permettra de mieux répondre aux enjeux en cours au sein du secteur minier sénégalais.

Défense plus vigoureuse des intérêts des opérateurs, relance de la politique d'affiliation à la CDMS, meilleure vulgarisation des activités de l'organisation auprès des pouvoirs publics, apaisement des relations entre opérateurs et communautés hôtes, prise en charge résolue des questions environnementales, de RSE, de Contenu local, etc. Voilà quelques-unes des

déclinaisons-phares du nouveau plan d'actions stratégique élaboré par la nouvelle équipe dirigeante.

Quoique les défis demeurent considérables, la CDMS reste plus que jamais résolue à apporter sa pierre à l'édifice d'un secteur minier sénégalais dynamique et durable. Le secteur assure une contribution socio-économique somme toute encore modeste en dépit d'un potentiel géologique considérable et de réelles perspectives de croissance. En 2021, les mines et carrières ont ainsi contribué pour près de 200 milliards de FCFA au budget de l'Etat, d'après les données du Rapport 2021 de la branche locale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

De façon plus globale, les industries extractives (mines et hydrocarbures) ont contribué, lors de la même période, pour près de 5% à la formation du PIB national. Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), le secteur minier est d'ailleurs inscrit parmi les six domaines prioritaires considérés comme accélérateurs de croissance. Mais pour y parvenir, il doit, au préalable, relever les défis de la transformation locale de sa production en produits finis à forte valeur ajoutée, de son intensification industrielle, mais également, relever le défi d'une promotion plus vigoureuse des activités de Local Content. Ce sont-là, les passages obligés pour la génération d'une croissance forte et inclusive et de plus d'emplois durables. La CDMS l'a parfaitement compris et en a fait la boussole de son action.

Ousmane Mbaye,
Président de la
Chambre des Mines
du Sénégal

L'alimentation scolaire : Le chaînon manquant pour atteindre les taux de persévérance et d'achèvement des études secondaires et de meilleurs résultats d'apprentissage dans les programmes universels d'enseignement primaire et secondaire de l'Ouganda

Par **Mugoya Musa**, Chargée de programme, Initiative pour les droits économiques et sociaux, ISER (mugoyamusah@gmail.com)

L'article 11 (1) de la Charte africaine des droits

et du bien-être de l'enfant reconnaît le droit de tout enfant à l'éducation. Le paragraphe 3 de l'article 11 de la Charte exige en outre des États africains qu'ils prennent toutes les mesures appropriées pour réaliser pleinement le droit des enfants à l'éducation et, en particulier, qu'ils assurent une éducation de base gratuite et obligatoire ; encourager le développement de l'enseignement secondaire sous ses différentes formes et le rendre progressivement gratuit et accessible à tous ; prendre des mesures pour encourager la fréquentation régulière des écoles et la réduction du taux d'abandon scolaire.

Des investissements soutenus dans le développement universel de la petite enfance et l'éducation de base contribuent directement à la vision globale du continent dans le cadre de l'Agenda 2063 visant à développer le capital

« L'Ouganda a fait des progrès significatifs dans l'accès à une éducation équitable et abordable »

humain de l'Afrique en tant que ressource la plus précieuse. Bien avant l'adoption de l'Agenda 2063, le Gouvernement ougandais avait commencé à mettre en œuvre des programmes d'éducation financés par l'État, tels que l'enseignement primaire et secondaire universel, respectivement en 1997 et 2007.

En tant que pays, l'Ouganda a fait des progrès significatifs dans l'accès à une éducation équitable et abordable. L'Autorité nationale de planification (NPA) de l'Ouganda, dans son document de réflexion sur les réformes de l'éducation en Ouganda soumis à la Commission d'examen des politiques éducatives en 2022, présente à la fois les succès et les défis dans la mise en œuvre des programmes d'éducation primaire universelle (EPU) et d'enseignement secondaire universel (USE). Au niveau primaire, le nombre d'élèves inscrits a considérablement augmenté, passant de 2,5 millions d'apprenants en 1996 à 10,8 millions d'apprenants en 2019/20. Il y a également eu un impact significatif dans d'autres domaines. Le ratio enseignant-élèves est passé de 1 :48 en 2010 à 1 :43 en 2018/19 et le ratio classe/élève de 1 :60 en 2010 à 1 :46 en 2018/19. Au niveau secondaire, le nombre d'apprenants est passé de 1,2 million en 2010 à 2 millions en 2018/19.

Cependant, le défi consiste à assurer la persévérance scolaire, les taux d'achèvement des études secondaires, à maintenir la qualité de



l'éducation et à améliorer les résultats d'apprentissage. Seuls 40 % des élèves qui s'inscrivent en primaire 1 (P1) achèvent leur septième primaire (P7) et environ 20 % (environ 2 500 000) des enfants en âge d'être scolarisés ne sont toujours pas scolarisés. En outre, selon l'Évaluation nationale des progrès de l'éducation (NAPE), les niveaux de compétence en mathématiques et en littérature des élèves de troisième et sixième primaire stagnent à seulement 50 % depuis de nombreuses années. Au secondaire, seulement 32 % des élèves admissibles au secondaire sont scolarisés. Moins de 50 % de tous les élèves du secondaire n'atteignent pas les compétences attendues dans les matières scientifiques. Ces difficultés sont attribuées à un certain nombre de facteurs, mais ne se limitent pas à la faim due à l'absence de programmes d'alimentation scolaire à l'école, ce qui engendre l'absentéisme scolaire et les mauvais résultats d'apprentissage.

Le programme d'alimentation scolaire offre des avantages éducatifs et économiques. Les enfants sont capables de s'inscrire et de se concentrer à l'école. Par exemple, le NPA a estimé que l'introduction de l'alimentation scolaire augmenterait de 10 % le taux de scolarisation dans les écoles primaires. Il renforce également l'économie rurale et agricole en élargissant le marché – la base des produits agricoles. Par conséquent, l'alimentation scolaire a un taux de retour sur investissement

élevé. Le Programme alimentaire mondial estime que pour chaque dollar investi dans l'alimentation scolaire, il y a un rendement garanti de 20 dollars grâce au capital humain et à l'économie locale.

En Ouganda, le premier programme national d'alimentation scolaire a été mis en œuvre après la guerre de 1979 dans toutes les écoles du pays. Cette initiative a été mise en œuvre par le gouvernement ougandais et le Programme alimentaire mondial. L'initiative a d'abord donné la priorité à la sous-région de Karamoja en raison de ses niveaux élevés de vulnérabilité et de ses indicateurs sociaux et économiques médiocres, principalement le faible taux de scolarisation par rapport à d'autres régions du pays. À l'heure actuelle, il n'existe pas de programme national d'alimentation scolaire dans les écoles. Néanmoins, les partenaires de développement ont continué à soutenir la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire dans les communautés vulnérables telles que Karamoja afin d'inciter les apprenants à s'inscrire et à rester à l'école.

Conformément à l'article 5 (2) (a) de la loi sur l'éducation, l'alimentation scolaire dans les écoles de l'UPE et de l'USE relève de la responsabilité des parents ou des tuteurs. En 2015, le ministère de l'Éducation et des Sports a publié des lignes directrices sur les programmes d'intervention en matière d'alimentation scolaire et de nutrition : à utiliser dans les systèmes scolaires d'éducation primaire universelle (EPU) et d'éducation et de formation postprimaires universelles (UPPET). La mise en œuvre de ces lignes directrices repose sur le principe que les programmes d'alimentation scolaire dans les écoles sont des initiatives dirigées par les parents, sous la forme d'une contribution en espèces aux comités de gestion de l'école ou au conseil d'administration pour acheter de la nourriture ou fournir des produits alimentaires à leurs enfants. Au début de l'année 2018, la Première dame et ministre de l'Éducation et des Sports, Janet Kataha Museveni, a lancé des campagnes nationales pour sensibiliser les masses, en particulier les parents et les tuteurs d'élèves, à l'importance de nourrir les enfants à l'école et à leur devoir de fournir de la nourriture à cette fin. Cependant, la majorité des apprenants des écoles de l'UPE et de l'USE ne prennent toujours pas de repas à l'école.

Selon le Bureau ougandais des statistiques (UBOS), l'économie ougandaise est largement agricole et 68 % de la population active du pays travaille dans le secteur agricole. La mise en ►

œuvre de programmes d'alimentation scolaire dirigés par les parents a été entravée par l'instabilité de l'agriculture basée sur la nature et les niveaux élevés de pauvreté. Le ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique, dans le discours sur le budget national pour l'exercice 2018/19, a indiqué qu'au cours des 25 dernières années, le secteur agricole a connu un faible taux de croissance à moins de 2 %. Dans son enquête nationale auprès des ménages ougandais 2019/2020 de 2021, UBOS a estimé que 3,5 millions (39 %) des ménages ougandais étaient dans l'économie de subsistance, dont 62 % s'adonnaient principalement à l'agriculture de subsistance, 24 % à des activités génératrices de revenus, 12 % gagnaient un salaire et 2 % ne travaillaient pas du tout. En particulier, les faibles niveaux de production agricole sont attribués au niveau élevé de dépendance du secteur vis-à-vis de la nature, tout léger changement climatique conduisant à une catastrophe dans la production, même pour les ménages qui sont sortis de l'agriculture de subsistance, et à la faim pour ceux qui sont encore en production de subsistance.

Bien que le Président ait mis l'accent sur la croissance de l'industrie des services, ce qui constitue une bonne stratégie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, la rémunération des travailleurs reste faible et, dans de nombreux cas, une forme d'exploitation. Une analyse du revenu salarial moyen par UBOS à l'aide du revenu médian qui n'est pas affecté par les valeurs aberrantes, compte tenu des très grandes variations des salaires, montre que les revenus salariaux sont faibles. En 2021, le revenu médian d'un employé en Ouganda était de 200 000 UGX (52 823 dollars), les hommes gagnant plus (250 000 UGX- 66,0292 dollars) que leurs homologues féminines (120 000 UGX- 31 694 dollars). En outre, les employés des zones urbaines gagnaient plus du double (300 000 UGX - 79 235 dollars) que les employés des zones rurales (130 000 UGX- 33 538 dollars). En outre, les employés du secteur public gagnaient plus (510 000 UGX- 134 699 dollars) que ceux du secteur privé (150 000 UGX- 39 617 dollars).

Avec des niveaux de revenus aussi bas dans la population à la fois dans l'agriculture et dans le secteur des services, les ménages ne sont pas en mesure de soutenir un programme d'alimentation scolaire dirigé par les parents pour le moment. La solution réside donc dans des programmes

« Les avantages éducatifs et économiques que le pays peut tirer du programme sont énormes à court, moyen et long terme »

d'alimentation scolaire financés par l'État dans toutes les écoles de l'UPE et de l'USE.

Par exemple, dans le primaire, la NPA a estimé qu'une unité journalière pour l'alimentation scolaire coûte 1 220 UGX (0,322 \$) pour couvrir le coût de la nourriture à 700 UGX (0,1848 \$), les frais de personnel associés à 80 UGX (0,0211), le transport et la logistique associés à 140 UGX (0,037 USD), les coûts d'investissement associés à 100 UGX (0,0264 USD) et les frais de fonctionnement à 200 UGX (0,0528 USD). En outre, cela nécessiterait un coût unitaire annuel de 219 600 UGX (58 dollars) par élève et par an pour une moyenne de 180 jours d'école civils et une dépense annuelle globale de 1 756 milliards d'UGX (463,79 millions de dollars) pour l'alimentation scolaire d'environ 8 millions d'élèves.

À l'heure actuelle, l'Ouganda investit plus de 3 000 milliards d'UGX dans des programmes d'EPU et d'USE. Un montant supplémentaire de 1 756 milliards d'UGX (463,79 millions de dollars) pour le programme d'alimentation scolaire pour 8 millions d'élèves du primaire peut sembler élevé, mais vital pour assurer un retour sur investissement maximal pour les dépenses actuelles.

Les avantages éducatifs et économiques que le pays peut tirer du programme sont énormes à court, moyen et long terme. Étant donné que la NPA a déjà effectué une analyse des coûts unitaires de base nécessaires pour nourrir chaque apprenant, le gouvernement ougandais peut commencer à financer progressivement et à mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire.

En mettant l'accent sur les régions les plus pauvres du pays, en particulier les régions de l'Est et du Nord, qui ont également enregistré au fil des ans les notes les plus médiocres aux examens nationaux primaires et secondaires. Par la suite, la mise en œuvre du programme pourra être déployée dans tout le pays. ■



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Comme nous ne savons pas
avec certitude quelles
aptitudes spécifiques les
étudiants d'aujourd'hui auront
besoin demain, nous devons
nous assurer qu'ils possèdent
les capacités de réflexion
critique et de résolution de
problèmes qui vont au-delà
d'une technologie ou d'un
programme en particulier**

ERIC ADAMS

Renforcer la résilience des systèmes éducatifs face aux catastrophes et aux situations d'urgence en Afrique

Par **Maryanne Muriuki**, Analyste en communication – Réduction des risques de catastrophe, Commission de l'Union africaine (mariannie91@gmail.com / MuriukiM@africa-union.org)

Pendant des décennies, l'Afrique a lutté

contre des catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations, les cyclones tropicaux et les incendies, entraînant parfois des catastrophes et des situations d'urgence complexes. Dans leur trajectoire dévastatrice, les catastrophes n'ont pas non plus épargné les systèmes éducatifs et les infrastructures. Elles ont entraîné des pertes en vies humaines, des dommages aux infrastructures et l'interruption des calendriers scolaires. Cet article traite des instruments politiques mondiaux et continentaux en place et de la manière dont les institutions à tous les niveaux peuvent les intégrer pour améliorer les systèmes éducatifs africains résilients.

Le 21e siècle présente à la fois des opportunités et des défis pour l'Afrique et les Africains. Depuis le tournant du 3e millénaire et le 21e siècle, l'Afrique a connu des extrêmes où, d'une part, il y a une explosion des progrès technologiques, et d'autre part, l'érosion de ces acquis de développement causée par l'impact des catastrophes.

Le thème de 2024 « Éduquer un Africain adapté au 21e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique » arrive à un moment opportun alors que le continent continue de se reconstruire après la pandémie de COVID-19 et diverses catastrophes qui ont eu un impact massif sur les sociétés et les communautés africaines.

IMPACTS DES CATASTROPHES SUR L'ÉDUCATION

Le continent africain est confronté depuis des décennies à des catastrophes naturelles, qui interagissent de plus en plus avec d'autres facteurs tels que les risques et les conditions de vulnérabilité, qui ont parfois entraîné des catastrophes et des situations d'urgence

complexes. Les impacts des catastrophes sont considérables, y compris les mauvaises récoltes dues à une grave sécheresse, et les inondations peuvent emporter des récoltes entières et des sols fertiles. Ceux-ci, à leur tour, nuisent à l'agriculture et à la sécurité alimentaire et peuvent déclencher la malnutrition dans la communauté ou la société touchée, y compris chez les enfants scolarisés.

En outre, les écoles et autres établissements d'enseignement sont souvent parmi les premiers endroits où les personnes déplacées se réfugient en cas de catastrophe ou d'urgence. De plus en plus, ces institutions ne sont pas épargnées par les catastrophes, à moins que les structures ne soient résilientes et capables de résister aux forts impacts de ces événements.

Sur l'ensemble du continent africain, la pandémie de COVID-19 a perturbé le calendrier scolaire, environ 327 millions d'élèves de l'enseignement pré primaire au secondaire ayant été touchés par la fermeture des écoles entre mars 2020 et septembre 2021. Parmi eux, 148 millions ont perdu plus de 50 % du temps d'enseignement en classe en 2020 et 14,6 millions en 2021 (UNESCO, 2021). En 2023, le cyclone Freddy a touché terre et dévasté Madagascar, le Mozambique et le Malawi. La Commission de l'Union africaine (CUA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Programme des Nations

« L'Afrique doit renforcer sa résilience face aux impacts des catastrophes dans le secteur de l'éducation »

Unies pour le développement (PNUD) ont mené une mission d'évaluation conjointe dans les trois pays et ont constaté des dommages importants aux structures scolaires et ont noté que des installations de fortune avaient été érigées pour fournir des installations éducatives temporaires telles que la structure de développement de la petite enfance (DPE) à Quelimane, Mozambique.

INSTRUMENTS POLITIQUES SUR L'ÉDUCATION ET LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Lors de la 3e session ordinaire de l'Assemblée qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 6 au 8 juillet 2004, les dirigeants africains ont pris note du travail accompli en vue de l'élaboration de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe et ont mandaté la Commission de l'UA et le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (aujourd'hui l'Agence de développement de l'Union africaine – AUDA-NEPAD) de travailler en étroite collaboration avec les partenaires pour élaborer un programme de travail qui permettra aux États membres d'utiliser la stratégie comme un Cadre d'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans la mise en œuvre des processus de développement nationaux. L'un des objectifs de cette stratégie était d'améliorer la gestion des connaissances pour la réduction des risques de catastrophe.

2015 a été une année importante avec l'adoption mondiale des Objectifs de développement durable, dont l'objectif numéro 4 est axé sur une éducation de qualité. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a également été adopté en 2015 et les États membres de l'Union africaine (UA) ont élaboré un Programme d'action africain (PAA) pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai sur le continent, qui a été approuvé par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA lors du 28e Sommet extraordinaire tenu en 2017.

Le Cadre de Sendai comporte sept objectifs, et l'objectif D vise à « réduire considérablement les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures critiques et la perturbation des services de base, notamment les établissements de santé et d'éducation, notamment en développant leur résilience d'ici 2030 ».

L'objectif du Programme d'action pour l'Afrique est de « prévenir les risques de catastrophe nouveaux et de réduire les risques existants grâce à la



mise en œuvre de mesures économiques, structurelles, juridiques, sociales, sanitaires, culturelles, éducatives, environnementales, technologiques, politiques et institutionnelles intégrées et inclusives qui préviennent et réduisent l'exposition aux risques et la vulnérabilité aux catastrophes, augmentent la préparation à l'intervention et au relèvement, et renforcent ainsi la résilience ».

Le Programme d'action pour l'Afrique comporte cinq objectifs supplémentaires, parmi lesquels : « Augmenter considérablement le nombre de pays ayant mis en place des systèmes éducatifs de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux, en tant que programme autonome et intégré dans différents programmes d'études et « Augmenter considérablement le nombre de réseaux ou de partenariats régionaux pour la gestion des connaissances et le développement des capacités, y compris les centres et réseaux régionaux spécialisés.

Le 1er Rapport biennal africain sur la réduction des risques de catastrophe (2015-2018) et le deuxième Rapport biennal couvrant la période 2019-2020 sur le Programme d'action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ont noté les difficultés rencontrées par la plupart des États membres de l'UA pour rendre compte de l'objectif D du Cadre de Sendai. Ces difficultés ont été ▶

Le Programme d'action africain pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe vise, entre autres, à « Augmenter considérablement le nombre de pays qui ont mis en place des systèmes éducatifs de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux, en tant que programme autonome et intégré dans différents programmes d'études. »

attribuées à un manque de capacité de collecte et de production de rapports de données et à des obstacles à l'échange de données entre les ministères.

Des progrès ont été constatés dans certains domaines en ce qui concerne l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les systèmes éducatifs, les établissements d'enseignement supérieur affichant les améliorations les plus importantes. Cependant, l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes des écoles primaires et secondaires reste une préoccupation majeure.

Le deuxième rapport biennal africain a fait preuve de proactivité dans le secteur de la recherche et de l'enseignement. Il s'agit notamment du programme Partenaires pour l'amélioration de la résilience des personnes exposées aux risques (PERIPERI U) et la Société d'Afrique australe pour la prévention des catastrophes (SASDiR).

ALLER DE L'AVANT VERS LA RÉSILIENCE COLLECTIVE

L'année 2023 était le point médian vers 2030, date à laquelle la plupart de ces cadres expireront. Les sept prochaines années seront l'occasion d'accélérer les actions visant à renforcer la résilience dans tous les secteurs, y compris l'éducation.

La CUA a mis au point divers instruments visant à favoriser le rétablissement. À la suite de la pandémie de COVID-19, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont adopté en 2022 le Cadre de relance post-COVID-19 pour l'Afrique, qui fournit des stratégies de relance, notamment en matière de développement humain et des mesures visant à regagner du terrain sur l'éducation perdue. Il est essentiel d'investir dans la littératie numérique à moyen et à long terme.

« Des progrès ont été constatés dans certains domaines en ce qui concerne l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les systèmes éducatifs, les établissements d'enseignement supérieur affichant les améliorations les plus importantes »

La CUA est également instamment priée d'encourager et de suivre les progrès accomplis dans l'allocation des budgets nationaux de l'éducation dans le cadre de l'engagement de l'UA de vingt pour cent.

Les efforts de développement doivent inclure les groupes les plus à risque. L'Afrique, en tant que continent jeune, doit engager sa population jeune dans la localisation des instruments politiques qui se sont développés. Ces groupes doivent être habilités non seulement à participer à l'élaboration des politiques de résilience, mais aussi à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen des politiques et des stratégies. Les jeunes peuvent également jouer un rôle essentiel dans la transmission de compétences vitales aux enfants scolarisés. Ces compétences peuvent s'avérer cruciales en cas d'urgence et de catastrophe.

La Charte de la renaissance culturelle africaine souscrit au principe de l'accès de tous les citoyens à l'éducation et à la culture. L'introduction des langues africaines dans les programmes d'enseignement a été l'occasion de partager les meilleures pratiques en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe avec les générations actuelles et futures. La culture de la résilience peut alors être renforcée, contribuant ainsi à un apprentissage tout au long de la vie, inclusif, de qualité et pertinent.

Toutes les parties prenantes doivent galvaniser les partenariats locaux et internationaux en vue de la reconstruction et de la réhabilitation des infrastructures scolaires. Il s'agit notamment de s'assurer que la construction des structures est conforme aux codes du bâtiment. L'Afrique étant le continent qui s'urbanise le plus rapidement au monde, cela signifie probablement que davantage d'établissements d'enseignement seront construits et situés dans les zones urbaines. Alors que le continent s'efforce de mettre en place un programme africain de résilience urbaine, il est nécessaire de veiller à ce que tout développement tienne compte des risques afin de minimiser les impacts des catastrophes sur la société.

Par conséquent, l'Afrique doit renforcer sa résilience face aux impacts des catastrophes dans le secteur de l'éducation. Une réduction substantielle des dommages causés aux infrastructures et aux établissements d'enseignement contribuerait de manière significative à son aspiration à devenir un « acteur et partenaire mondial fort, uni, résilient et influent », comme l'envisage l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. ■



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Si vous prévoyez une
année, semez du riz ;
Si vous prévoyez une
décennie, plantez des
arbres ; Si vous
planifiez pour toute
une vie, éduquez les
gens**





CI-DESSUS : **AÉROPORT
INTERNATIONAL DE BOLE À
ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE**
À GAUCHE : **DR SIDI OULD TAH,
PRÉSIDENT DE LA BADEA**

ENSEMBLE POUR L'AFRIQUE

La BADEA s'est engagée à renforcer la collaboration économique, financière et technique entre les pays arabes et africains, en encourageant l'incarnation de la solidarité

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) est une banque de développement multilatérale (BDM) créée par 18 membres de la Ligue des États arabes, avec pour mission de promouvoir le développement économique et de favoriser la coopération entre le continent africain et les pays arabes par le biais de l'investissement et du commerce.

Opérationnelle depuis 1975, la banque a engagé plus de 12 milliards de dollars dans plus de 700 projets de développement, dont environ 70 % ont été financés par le secteur public et 30 % par le secteur privé et le financement du commerce. Cependant, l'empreinte de la banque sur le développement s'est encore élargie grâce à son appartenance au Groupe de coordination arabe (GCA), qui lui permet d'attirer davantage d'investissements de la part d'institutions sœurs.

Le GCA comprend le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, la BADEA, le Fonds arabe pour le développement économique et social, le Fonds monétaire arabe, la Banque islamique de développement, le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, le Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Fonds qatari pour le développement et le Fonds saoudien pour le développement. La banque a également pris des participations dans d'autres institutions de financement du développement, notamment la Société financière africaine, Afreximbank, la Banque de développement des États d'Afrique centrale et la Banque de commerce et de développement (BCD), élargissant ainsi son impact.

Dans le cadre stratégique de la BADEA 2030, les domaines d'intervention de la banque s'articulent autour de quatre piliers : les infrastructures, le financement privé et commercial, les chaînes de valeur agricoles, les PME avec un accent particulier

sur l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Le développement des capacités est un pilier transversal. La BADEA 2030 s'aligne non seulement sur les priorités nationales de développement, mais aussi sur les engagements des gouvernements vis-à-vis de l'Agenda mondial 2030, des Objectifs de développement durable des Nations unies et de l'Agenda 2063 de l'UA pour « l'Afrique que nous voulons ».

LA BADEA ET L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE

La banque croit fermement en la synergie des parties prenantes et travaille avec un large éventail d'entre elles pour répondre aux besoins de développement conformément à l'agenda de développement du continent. La BADEA a contribué de manière substantielle à l'intégration régionale à travers le financement d'infrastructures destinées à faciliter la circulation des personnes et des biens. En effet, la BADEA a cofinancé de nombreuses infrastructures de transport, y compris plus de 12 000 kilomètres de routes, des ports maritimes et plus de 44 aéroports.

Parmi les exemples de projets aéroportuaires financés figurent la rénovation de l'aéroport international des Seychelles, la réhabilitation de l'aéroport international de Bole à Addis-Abeba (siège de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines et de l'Union africaine), la modernisation de l'aéroport international Sir Seretse Khama au Botswana, la réhabilitation de l'aéroport international de Banjul en Gambie et la construction de l'aéroport international de Praia au Cabo Verde.

La BADEA a une expérience remarquable dans le financement des routes. La plupart de ces infrastructures permettent aux pays enclavés d'accéder aux ports maritimes via les pays voisins et de relier les zones de production rurales aux centres de consommation à l'intérieur des pays. À titre d'exemple, on peut citer le pont reliant le Bénin et le Togo sur le fleuve Mono et Philippe-Yacé (pont de Jacquévillie) en Côte d'Ivoire.

En outre, la BADEA promeut à la fois le commerce intra-africain et le

commerce arabo-africain grâce à un ensemble d'instruments financiers délibérés, allant du commerce au financement de projets. La banque a également uni ses efforts à ceux d'autres banques multilatérales de développement pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), non seulement par le biais du financement du commerce, mais aussi par celui des infrastructures. Le programme de développement des infrastructures en Afrique est actuellement à l'étude avec les partenaires.

La synergie des parties prenantes a été déterminante dans la réponse à la Covid-19, lorsque la banque a uni ses forces à celles d'institutions sœurs du Groupe de coordination arabe et d'autres BDM, notamment Afreximbank, BCD, AFC, BOAD, BDEAC, AGF, FAGACE et FSA, pour veiller à ce que le continent ait accès à l'équipement et au matériel nécessaires pour lutter contre la pandémie et en assurer le rétablissement.

Avec le GCA, la banque a engagé 1 milliard de dollars sur les 10 milliards mobilisés par le GCA pour contribuer à la sécurité alimentaire, menacée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales suite à la pandémie de la Covid-19 et, dans une certaine mesure, par le conflit russo-ukrainien.

Dans le cadre de la COP27 à Sharm el-Sheikh, en Égypte, le GCA a également pris un engagement de 24 milliards de dollars en faveur de l'action climatique. En novembre 2023, en marge de la Conférence économique saoudo-arabo-africaine qui s'est tenue à Riyad, au Royaume d'Arabie saoudite, le GCA s'est engagé à mobiliser 50 milliards de dollars pour le développement durable en Afrique, afin de soutenir des infrastructures plus résilientes et des sociétés plus inclusives.

PERSPECTIVE D'AVENIR

L'ampleur des défis en matière de développement est telle qu'une approche multipartite et un financement innovant sont essentiels.

Notée Aa2 et AA avec des perspectives positives par Moody's et S&P Global respectivement, et AAA avec

des perspectives stables par l'agence de notation japonaise, la BADEA s'est tournée avec confiance vers le marché financier international pour mobiliser des ressources à des taux compétitifs afin de soutenir l'agenda de développement du continent. L'émission sur-souscrite de la toute première obligation sociale, le 18 janvier 2024, est venue corroborer la confiance et même l'énorme potentiel d'exploitation d'instruments de financement du développement plus innovants.

L'obligation sociale de référence de 500 millions d'euros émise en janvier a recueilli plus de 1,2 milliard d'euros auprès de plus de 50 investisseurs de qualité, dont des banques centrales et des institutions officielles de plus de 27 pays sur quatre continents, une performance impressionnante pour une première expérience sur les marchés de capitaux internationaux.

Le Conseil des gouverneurs de la banque a approuvé une augmentation du capital à 20 milliards de dollars, ce qui permettra à la banque d'accroître son impact sur le développement et de contribuer à combler le déficit de financement du développement en Afrique. La BADEA a placé les MPME au cœur de sa stratégie et a encouragé une action concertée pour relever les principaux défis des MPME par le biais de la Coalition mondiale des MPME africaines.

La BADEA s'engage à travailler sans relâche pour attirer les investissements privés des pays arabes vers le continent africain. La banque est également chargée de mobiliser des fonds pour les projets conjoints afro-arabes proposés, une initiative de l'UA et de la Ligue des États arabes.



LA BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE

Tel: +966 112881180 Fax: +966 112881181
BADEA@BADEA.ORG WWW.BADEA.ORG



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**L'alphabétisation ouvre la
porte à l'apprentissage tout au
long de la vie, est essentielle
au développement et à la
santé, et ouvre la voie à la
participation démocratique et à
la citoyenneté active**

**KOFI
ANNAN**



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



L'éducation engendre
la confiance. La
confiance engendre
l'espoir. L'espoir
engendre la paix



CONFUCIUS

Relever le défi de l'extra-scolarisation en Afrique : Les résultats des programmes d'éducation accélérée du Nigeria

Par A. Adedeji et K. Bahago, Le Centre d'Étude des Économies d'Afrique (<https://cseaafrica.org>)

Cet article se penche sur le paysage de

l'éducation en Afrique, en mettant en évidence les progrès, les défis persistants et les approches stratégiques pour remodeler les systèmes éducatifs. L'article reconnaît les efforts considérables déployés par les gouvernements africains pour améliorer l'accès, l'achèvement et la qualité de l'éducation à différents niveaux. Le texte met en évidence des

indicateurs critiques qui indiquent des défis potentiels malgré les progrès initiaux. La question des enfants non scolarisés, la pauvreté des apprentissages et le besoin urgent de millions d'enseignants d'ici 2030 sont des questions importantes. En outre, l'article souligne le rôle central des cadres de coordination régionaux et mondiaux tels que la Stratégie continentale de l'Union africaine en



matière d'éducation pour l'Afrique (CESA) et l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4 de Nations Unies pour relever ces défis. Il souligne à quel point l'apprentissage par les pairs, les politiques fondées sur des données probantes et les systèmes de suivi sont cruciaux.

L'article explore en outre le potentiel et les progrès de la mise en œuvre des décisions de l'Union africaine (UA) dans le domaine de l'éducation. Il s'aligne sur les principes énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Afrique et les traités pertinents de l'UA, en mettant l'accent sur les initiatives aux niveaux institutionnel, national et continental.

En outre, il met en lumière l'importance de la célébration de la Journée africaine de l'alimentation scolaire et son impact sur l'éducation et le développement communautaire. L'article intègre des documents clés de l'UA, notamment la CESA 16-25, l'Agenda 2063, des traités et des cadres stratégiques tels que la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) de l'Union africaine et des initiatives pour l'égalité des sexes pour soutenir ses arguments et recommandations.

PRÉAMBULE

L'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants reste une priorité mondiale. La population mondiale d'enfants et de jeunes non scolarisés (EJNS) s'élève à 258 millions (fiche d'information de l'UIS, 2019). Pour le Nigeria, ce nombre est actuellement estimé à 10,5 millions, ce qui est le plus élevé au monde (UNICEF, 2022). Bien que diverses initiatives aient été mises en œuvre pour améliorer l'accès à l'éducation au fil des ans, les chiffres des EJNS restent inquiétants.

Compte tenu de cette tendance inquiétante, le gouvernement nigérian réorganise ses initiatives avec de nouvelles innovations en matière d'éducation telles que les programmes d'éducation accélérée (PEA). Les PEA ont joué un rôle déterminant dans la résolution du problème des EJNS dans l'État de Borno, au Nigeria, où il existe d'importants obstacles à l'offre et à la demande en matière d'éducation. Les obstacles contournés grâce aux PEA comprennent les problèmes de distance, d'insécurité, de pauvreté, de mariage précoce et de préjugés religieux à l'égard de l'éducation formelle, entre autres. En effet, il y a eu une réduction du nombre des EJNS depuis l'avènement des PEA dans les communautés où il a été mis en œuvre (CSEA, 2022).

Les programmes d'éducation accélérée (PEA) ont joué un rôle déterminant dans la prise en charge des enfants et des jeunes non scolarisés. Les obstacles contournés par les PEA comprennent les problèmes de distance, d'insécurité, de pauvreté, de mariage précoce et de préjugés religieux à l'égard de l'éducation formelle.

ÉNONCÉ DU PROBLÈME

Un rapport de l'UNESCO révèle qu'en Afrique subsaharienne, plus de 20 % des enfants âgés de 6 à 11 ans, plus de 33 % des jeunes âgés de 12 à 14 ans et près de 60 % de ceux âgés de 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés. La région est confrontée à des défis pour fournir une éducation équitable, de haute qualité et abordable, exacerbés par les disparités entre les sexes, le statut économique, l'origine ethnique et le handicap. Ces inégalités en matière d'accès à l'éducation et de résultats d'apprentissage sont intrinsèquement liées à la pauvreté généralisée dans les pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et d'Afrique australe. L'UNICEF signale que les élèves des zones rurales pauvres et des zones urbaines informelles sont confrontés à de nombreux défis tels que la faim, la stigmatisation sociale et l'exclusion interne. Compte tenu de cette tendance inquiétante, les parties prenantes investissent dans des innovations en matière d'éducation accélérée telles que les PEA, qui sont principalement dirigées par les bailleurs de fonds.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie adoptée dans le cadre de cet exercice impliquait une approche mixte qui utilisait à la fois des méthodes de recherche quantitatives et qualitatives pour étudier l'ampleur des EJNS, l'efficacité des PEA et l'analyse politico-économique des PEA dans la lutte contre l'EJNS au Nigeria. Le questionnaire de l'enquête a été élaboré pour l'enquête quantitative, tandis que des instruments d'entrevue ont été élaborés pour les entrevues avec les informateurs clés et les discussions de groupes focaux afin de recueillir des données qualitatives. L'approche par méthode mixte permet de trianguler les résultats à partir des données générées par les deux approches. Plusieurs catégories de profils ont été étudiées aux niveaux nationaux, infranational et communautaire.

RÉSULTATS ET CONSTATATIONS

Les PEA se sont considérablement attaqués aux défis de l'EJNS, en améliorant les résultats d'apprentissage, en facilitant les transitions vers l'éducation formelle et en favorisant la réussite sur le lieu de travail. À plus grande échelle, on constate une réduction notable du nombre d'EJNS dans les communautés et les districts qui ont soutenu des programmes d'PEA à grande échelle. L'évaluation des résultats d'apprentissage montre que les apprenants du PEA conservent les compétences ►



académiques acquises au cours du programme. Les diplômés de l'PEA à l'école démontrent des compétences supérieures en littérature anglaise par rapport aux apprenants non PEA, et une proportion nettement plus élevée de diplômés de l'PEA présentent des compétences en numératie (reconnaissance des nombres 20-100) par rapport aux diplômés non PEA. Les performances des bénéficiaires du PEA sur le marché du travail sont également impressionnantes.

L'impact des PEA s'étend aux familles des bénéficiaires, les bénéficiaires du PEA étant capables d'enseigner à leurs jeunes frères et sœurs les concepts appris. L'PEA contribue à sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation, en particulier pour les filles.

Au-delà des gains scolaires, les bénéficiaires de l'PEA acquièrent également des compétences sociales précieuses, notamment la prise de conscience de leur droit à l'éducation, des compétences interpersonnelles et de l'hygiène personnelle. Les défis persistants comprennent la faim, les voyages sur de longues distances et l'intimidation entre les élèves, peut-être en raison de traumatismes liés à des expériences de conflit passées.

Malgré les défis, les apprenants de l'PEA expriment de plus en plus de nobles objectifs

professionnels, tels que ceux de la médecine, du droit, de l'enseignement, de l'aviation, de l'ingénierie, de la comptabilité, de l'armée et du travail social. En raison de contraintes financières, certains diplômés de l'PEA sont allés directement travailler dans une variété de professions. Les hommes et les femmes s'engagent dans différents types de travail dans le monde du travail, les femmes s'engageant plus généralement dans de petites entreprises telles que la fabrication de casquettes et la production de savon, tandis que les hommes s'engagent généralement dans des travaux artisanaux. Les diplômés sont mieux équipés pour utiliser les compétences en lecture et en numératie acquises dans le cadre de l'PEA dans leurs entreprises, en les aidant à communiquer et à calculer. De nombreuses personnes qui occupent un emploi utilisent les compétences professionnelles qu'elles ont acquises à l'PEA pour compléter leurs revenus.

Bien que beaucoup aient choisi de rejoindre le marché du travail après leur PEA, plusieurs aspirent toujours à retourner à l'éducation formelle plus tard dans la vie, en visant des carrières de cols blancs, mais certains abandonnent encore. Les filles abandonnent souvent l'école pour des raisons attribuées à une moindre importance accordée à l'éducation des filles et aux pratiques de mariage précoce. Une étude cartographique de l'EJNS

indique un nombre plus élevé d'enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école que ceux qui ont abandonné l'école, les garçons affichant une meilleure rétention que les filles. Les obstacles à l'offre et à la demande contribuent à l'abandon scolaire, les garçons affichant une meilleure rétention. Des facteurs tels que le manque de matériel, la distance par rapport aux écoles et le manque d'infrastructures contribuent à ces problèmes.

ÉVOLUTIVITÉ ET ADAPTABILITÉ DES APPROCHES PEA

Assurer l'évolutivité et l'adaptabilité des PEA est crucial pour relever efficacement le défi de l'EJNS au Nigeria, en particulier compte tenu de l'efficacité prouvée de cette innovation éducative. Diverses parties prenantes, telles que les donateurs, les gouvernements, les organisations de la société civile, les écoles et les communautés, jouent toutes un rôle central dans la réussite de la mise en œuvre de l'PEA, même si l'investissement dans ces programmes est dirigé par les donateurs. Le gouvernement s'attaque activement à l'EJNS par le biais d'initiatives d'éducation de base, mais il manque de politiques spécifiques, d'allocations budgétaires et d'institutions dédiées à la durabilité de l'PEA. Le manque de soutien au Nigeria est attribué à une compréhension limitée de l'impact positif des PEA sur la réduction de l'EJNS. Cependant, les décideurs politiques comprennent mieux les innovations en matière d'éducation alternative grâce à des efforts accrus de collecte de données probantes et de sensibilisation.

EN CONCLUSION

Le gouvernement nigérian a fait des efforts dans les PEA pour réduire l'EJNS, mais des politiques, des allocations budgétaires et des institutions dédiées restent limitées. Cela s'explique par le fait que les décideurs politiques ne comprennent pas l'impact positif des PEA sur la résolution des problèmes liés à l'EJNS.

Le Conseil nigérian pour la recherche et le développement dans le domaine de l'éducation et PLAN International collaborent à l'élaboration

d'un programme spécialement conçu pour les PEA au niveau national. À l'échelle internationale, un environnement propice a été créé pour permettre aux organismes donateurs de mettre en œuvre les innovations en matière d'éducation en collaboration avec les ONG locales, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité de ces interventions et de renforcer les capacités des ONG locales.

L'Agence nationale pour l'éducation de masse, au niveau infranational, aide les organismes donateurs à intégrer les bénéficiaires de l'PEA dans l'éducation formelle. Les communautés contribuent également au succès des PEA, en offrant un soutien en espèces ou en nature et en créant un environnement favorable à l'intervention. En fin de compte, en investissant massivement dans le développement et le maintien de PEA efficaces, les gouvernements peuvent améliorer la qualité de l'éducation et fournir une base propice à l'épanouissement de l'apprentissage et de la société, réduisant ainsi le risque d'augmentation de l'activité criminelle et de l'insécurité dans l'État de Borno et au-delà.

RECOMMANDATIONS

Des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation cohérentes sont cruciales pour informer les décideurs politiques de l'efficacité des programmes d'éducation accélérée (PEA) pour relever le défi des enfants et des jeunes non scolarisés (EJNS) et obtenir le soutien de toutes les parties prenantes pour leur rôle intégral dans le développement durable. Afin de s'attaquer de manière adéquate au problème de l'EJNS au Nigeria, il est crucial que le gouvernement formalise les PEA en établissant des politiques dédiées et des allocations budgétaires adaptées spécifiquement à la réussite des PEA.

Une collaboration efficace entre les parties prenantes, y compris les gouvernements, les organismes donateurs, les entités éducatives et les dirigeants communautaires, est cruciale pour relever les défis auxquels sont confrontés les enfants non scolarisés au Nigeria. ■

RÉFÉRENCES

1. UNICEF (2022). L'UNICEF met en garde contre la crise de l'éducation au Nigeria alors que le monde célèbre la Journée internationale de l'éducation dans un contexte de préoccupations liées au Covid-19.
2. UNESCO (2019). Une nouvelle méthodologie montre que 258 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes ne sont pas scolarisés. Fiche d'information n° 56, septembre 2019, UIS/2019/ED/FS/56.
3. Le Centre d'Étude des Économies d'Afrique (CSEA, 2022). Cartographie KIX du CRDI pour les jeunes et les jeunes en situation d'extra-école : Comprendre le profil de l'EJNS au Nigeria. (KIX GPE Research voir www.associatesforchange.org)

Le lien entre les organisations non gouvernementales et l'accès à l'éducation

Par **Obinna Nnaemeka Ejide**, Associé à la qualité Northvolt Ett AB (www.linkedin.com/in/obinna-ejide-8393b462), et **Precious Chidinma Nwachukwu**, Ambassadrice mondiale de la jeunesse, Theirworld (www.linkedin.com/in/nwachukwuprecious-chi)

L'article examine la relation entre les

organisations non gouvernementales (ONG) et l'éducation. Mettant l'accent sur la nature de boîte à outils de l'éducation, il discute de l'impact des ONG en Afrique, en particulier au Nigeria, où des défis tels que les disparités socio-économiques, les problèmes de sécurité et le financement insuffisant entravent l'accès à l'éducation. Le document présente des approches innovantes d'ONG, citant des exemples tels que Slum2School Africa et Bridge International Academies Nigeria, qui s'attaquent aux disparités en matière d'éducation par le biais de programmes ciblés et de l'implication communautaire. Les auteurs soulignent le rôle de la collaboration entre les ONG et les initiatives gouvernementales pour un impact accru, en mettant l'accent sur l'appropriation par les communautés. L'importance de la confiance pour la durabilité des initiatives dirigées par les ONG est également soulignée, et une perspective prospective explore l'évolutivité et la durabilité des initiatives dirigées par les ONG. Les auteurs concluent l'article en plaidant en faveur d'un processus de planification stratégique multipartite aligné sur la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25).

INTRODUCTION

L'éducation est la boîte à outils pour réaliser le programme mondial de développement durable. L'éducation peut permettre aux populations vulnérables d'acquérir des compétences tout au long de leur vie, qui contribuent à réduire les inégalités de revenus et à accélérer l'éradication de la pauvreté dans le monde. Les organisations non gouvernementales (ONG) sont des partenaires de développement essentiels dans la promotion du développement de l'éducation. Les ONG sont des groupes de citoyens bénévoles à but non lucratif qui sont organisés à un niveau local, national ou international, généralement non

affiliés à un gouvernement, pour fournir des services ou plaider en faveur d'une politique publique. Grâce à la mobilisation des ressources, les ONG locales et internationales sont responsables de la majeure partie du développement de l'éducation informelle et non formelle en Afrique.

Les programmes d'enseignement et l'infrastructure institutionnelle nécessaires pour répondre aux besoins de formation des apprenants sont des domaines qui peuvent bénéficier d'une collaboration avec les ONG. En outre, les ONG contribuent à stimuler la participation et la responsabilisation dans les mécanismes de gouvernance de la prestation des services éducatifs. En facilitant les discussions communautaires, les ONG impliquent les communautés dans les activités de prise de décision qui contribuent à améliorer l'éducation.

Le succès des projets des ONG a été attribué à leur innovation, à leur flexibilité, à leur réactivité et à leur inclusivité. En menant de petits programmes pilotes locaux dans des endroits spécifiques, les ONG sont en mesure d'identifier les problèmes et d'expérimenter une variété de solutions innovantes pour résoudre les problèmes des systèmes éducatifs. Moins de bureaucratie dans leur structure de prise de décision, un capital social solide et une bonne volonté parmi les parties prenantes de base, et leur capacité à intervenir de manière rentable dans des zones coûteuses/difficiles d'accès ou dans des populations marginales sont autant d'avantages uniques que possèdent les ONG en matière d'accès à l'éducation.

Malgré leurs succès, les ONG sont confrontées à certains défis pour soutenir les interventions en matière d'éducation : l'absence d'une vision et d'une stratégie claires pour l'avenir, les problèmes de crédibilité et de légitimité pour le développement de partenariats, l'insuffisance ou l'absence de mécanisme pour soutenir les initiatives, l'absence de structure pour assurer un financement continu, l'absence de politiques ou de

Les ONG sont confrontées à certains défis dans la pérennité des interventions dans le domaine de l'éducation, notamment : l'absence d'une vision et d'une stratégie claires pour l'avenir, les problèmes de crédibilité et de légitimité pour le développement de partenariats, l'insuffisance ou l'absence de mécanisme pour soutenir les initiatives, le manque de structure pour assurer un financement continu, l'absence de politiques ou de directives claires sur les approches alternatives de l'éducation de base, et la faible participation des ministères de l'éducation à l'éducation dirigée par les ONG.

directives claires sur les approches alternatives de l'éducation de base et la faible participation des ministères de l'éducation à l'éducation dirigée par les ONG.

LES ONG ET L'ACCÈS À L'ÉDUCATION : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS AU NIGERIA

Les ONG au Nigeria sont confrontées à une myriade de défis dans leurs efforts pour améliorer l'accès à l'éducation, ce qui reflète la nature complexe et multiforme du paysage éducatif. Malgré la politique officielle de gratuité et d'obligation de l'enseignement primaire, environ 10,2 millions d'enfants du primaire ne sont pas scolarisés. Le taux de scolarisation à l'école primaire n'est que de 61 % chez les 6-11 ans, et seulement 35,6 % des enfants âgés de 36 à 59 mois participent à l'éducation de la petite enfance. Dans la région nord du Nigeria, la situation est encore plus décourageante, avec un taux de fréquentation net de 53 %.

Les progrès dans certains aspects du développement de l'éducation se sont accélérés depuis 2000, ce qui a entraîné une augmentation des taux de scolarisation et d'achèvement. Cependant, le Rapport mondial de suivi (RMM) révèle des disparités persistantes dans les résultats scolaires, car les enfants défavorisés continuent d'être à la traîne, par rapport à leurs pairs plus privilégiés.

L'un des principaux défis est l'omniprésence des disparités socio-économiques qui entravent l'égalité d'accès à l'éducation. Les enfants issus de communautés marginalisées, y compris celles des zones rurales et des bidonvilles urbains, sont confrontés à des obstacles tels que des infrastructures limitées, des ressources insuffisantes et des barrières culturelles, ce qui rend difficile pour les ONG d'atteindre efficacement ces populations vulnérables. En outre, l'instabilité de la situation sécuritaire dans certaines régions du Nigeria constitue un obstacle important. Les conflits et l'insécurité peuvent perturber les activités éducatives, menaçant la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel des ONG. Cet environnement dynamique exige des ONG qu'elles mettent en œuvre des stratégies souples et adaptatives pour faire face aux défis sécuritaires et en atténuer l'impact. De plus, l'insuffisance des financements reste un défi persistant. De nombreuses ONG ont du mal à obtenir un soutien financier durable, ce qui entrave l'évolutivité et l'impact à long terme de leurs interventions. Cette contrainte financière

affecte la mise en œuvre de programmes complets qui abordent divers aspects de l'accès à l'éducation, du développement des infrastructures à la formation des enseignants.

Malgré ces défis, il existe d'importantes possibilités de collaboration et d'amélioration grâce aux synergies entre les ONG et les initiatives gouvernementales. L'implication de la Banque mondiale dans le secteur de l'éducation, en particulier dans les projets où les parties prenantes locales ont joué un rôle important, fournit des informations précieuses, soulignant l'importance de l'appropriation communautaire dans la réussite des projets. Les enseignements tirés des initiatives précédentes devraient guider les stratégies futures de réforme et de développement de l'éducation au Nigeria.

Les efforts de collaboration peuvent tirer parti des forces de toutes les parties prenantes pour améliorer l'impact global. Par exemple, les ONG peuvent compléter les initiatives gouvernementales en fournissant des interventions ciblées dans des régions ou des communautés spécifiques où la portée du gouvernement peut être limitée. Cela fait écho au domaine d'action (AA) de l'Objectif stratégique 5 (SO 5) de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25) de l'Union africaine, qui vise à « développer des interventions pertinentes pour faire face aux contraintes d'accès et de réussite à tous les niveaux ». Les initiatives de renforcement des capacités des communautés locales et la mise en place de modèles durables d'implication communautaire sont d'autres domaines dans lesquels ►



les ONG et le gouvernement peuvent collaborer efficacement, car donner aux communautés les moyens de s'approprier les initiatives éducatives augmente les chances de succès et d'impact à long terme.

APPROCHES INNOVANTES DES ONG : L'EXEMPLE NIGÉRIAN

Au Nigéria, les préoccupations de longue date concernant les disparités en matière d'éducation, englobant des problèmes tels que l'accès restreint, l'insuffisance des ressources et les inégalités socio-économiques, ont suscité une attention particulière à la résolution de ces défis. Les ONG sont apparues comme des entités pivots, déployant des stratégies innovantes pour combler les fossés éducatifs et s'adapter au paysage éducatif dynamique.

Un exemple de l'impact des ONG est illustré par Slum2School Africa. Cette ONG se consacre à doter les jeunes des bidonvilles d'une éducation de qualité, de compétences entrepreneuriales et d'un soutien psychosocial pour atteindre leur plein potentiel et devenir des réformateurs sociaux. Grâce à des initiatives telles que des programmes de formation sur mesure, des séminaires, un soutien financier pour les enfants confrontés à des difficultés pour payer les frais de scolarité, des bourses d'études et l'alimentation des enfants défavorisés, Slum2School Africa a effectivement atteint un nombre remarquable de 653 662 enfants.

De même, Bridge International Academies Nigeria a mis en œuvre des approches pour

soutenir l'accès à l'éducation, telles que la mise en relation de parrains et d'élèves ayant un besoin urgent de parrainage, dans le cadre de laquelle les élèves défavorisés sont soutenus par les frais de scolarité d'une année scolaire, le matériel d'apprentissage et l'uniforme, ou dans d'autres domaines où ils en ont besoin. Ils ont réussi à co-établir des écoles de qualité dans des communautés mal desservies, ce qui leur a valu la reconnaissance du gouvernement nigérian, qui a autorisé le fonctionnement de plus de 300 écoles dans tout le pays.

La promotion de l'inclusion est un objectif clé pour ces ONG, comme en témoignent les programmes ciblés visant à lutter contre les disparités entre les sexes. Des initiatives, telles que l'octroi de bourses d'études et de programmes de mentorat pour les filles, contribuent activement à la mise en place d'un système éducatif plus équitable et inclusif. Le rôle des ONG dans la promotion de la justice et de l'équité sociales est utile pour créer un impact durable des interventions éducatives. En tirant parti de leur capital social auprès d'un large groupe de parties prenantes, les ONG peuvent attirer l'attention des parties prenantes influentes sur des problèmes systémiques tels que l'inégalité des chances à laquelle sont confrontés les garçons et les filles.

Les ONG mentionnées ci-dessus ont su relever les défis du secteur de l'éducation en s'alignant sur l'évolution des besoins de la communauté. L'initiative d'alimentation scolaire de Slum2School Africa fait écho à l'initiative SO 2 AA du CESA 16-25 pour « assurer un développement harmonieux du corps ».12 Ces deux initiatives s'inscrivent fortement dans la lignée de l'OS 5 de la CESA 16-25.

REGARD VERS L'AVENIR : ÉVOLUTIVITÉ ET DURABILITÉ DES INITIATIVES DIRIGÉES PAR LES ONG

Les initiatives dirigées par des ONG ont besoin d'une confiance entre l'ONG et les parties prenantes gouvernementales pour être maintenues dans le temps. C'est important, car il semble que la participation des ONG à des initiatives réussies dirigées par des ONG diminue (et que leur rôle change) au cours de la durée de vie de l'initiative. Étant donné que l'obligation de protéger, de respecter et de réaliser le droit à l'éducation incombe aux gouvernements, il est donc logique que l'évolutivité des initiatives éducatives dirigées par les ONG soit largement influencée par la force de l'ancrage de l'initiative dans les institutions/



cadres gouvernementaux au fur et à mesure de son avancement. Bien que la responsabilité de l'appropriation, de la domestication et de la mise en œuvre de la CESA 16-25 incombe aux ministres de l'éducation, les ONG pourraient envisager de concevoir des actions éducatives au niveau local, décentralisé, où la capacité du gouvernement à réglementer les activités des ONG est plus réalisable, afin d'obtenir une légitimité et une coopération de l'État pour le soutien national.

Une intervention éducative durable dirigée par une ONG nécessite une rétroprojection de la vision partagée d'un avenir durable jusqu'à aujourd'hui afin d'identifier et d'évaluer les défis potentiels et les nœuds d'échec de l'initiative. La mise en œuvre d'un exercice rigoureux de collecte d'informations multipartite pendant la phase de conception des interventions éducatives est une condition préalable à la mise en place de systèmes éducatifs résilients pour un apprentissage inclusif. Le processus ou le cadre qui détermine qui est présent dans cette phase de remue-méninges créatif – la planification stratégique pour la durabilité – est l'épicentre d'une véritable transformation de l'éducation, car il garantit que les intérêts de toutes les parties prenantes représentées, y compris les personnes mal desservies, sont alignés

dès le départ. Cela s'inscrit dans le cadre de l'OS 12 de la CESA 16-25, qui vise à « identifier et développer conjointement des initiatives stratégiques ».

Pour conclure, les ONG ne sont pas la solution miracle aux problèmes de durabilité liés à l'accès à l'éducation. Bien qu'elles ne soient généralement affiliées à aucun gouvernement, les ONG ont besoin de la contribution des parties prenantes gouvernementales pour développer et soutenir les initiatives d'éducation.

L'appropriation communautaire et l'implication du gouvernement dans les projets sont essentielles pour améliorer le succès et l'impact à long terme des interventions éducatives dirigées par les ONG. Grâce à des initiatives éducatives, la fonction de plaidoyer des ONG peut également contribuer à offrir d'autres avantages connexes tels que l'égalité des sexes. Pour y parvenir, il faut des interactions de qualité entre le secteur formel, le secteur informel et les ONG, ce qui souligne le rôle essentiel d'un processus de planification stratégique multipartite dans l'avancement de la stratégie CESA 16-25 pour l'Afrique, afin de construire « des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique ». ■

RÉFÉRENCES

1. Encyclopaedia Britannica. Organisation non gouvernementale. Disponible sur : <https://www.britannica.com/topic/nongovernmental-organization> (consulté le 30 novembre 2023).
2. Organisation des Nations unies. À propos de nous. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/en/civil-society/page/about-us> (consulté le 30 novembre 2023).
3. Union africaine. Accueil. Disponible à l'adresse : https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/27671-wd-continental_strategy_for_education_cesa_16-25_francais_0.docx (consulté le 30 novembre 2023).
4. Organisation des Nations unies. (2002). Les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) comme catalyseur du développement et de la paix. Disponible à l'adresse : https://www.un.org/osaia/sites/www.un.org.osaia/files/docs/2116613_stem_policy_paper_web_rev.pdf (consulté le 30 novembre 2023).
5. Bureau de l'Agence des États-Unis pour le développement international pour l'Afrique, Bureau du développement durable. (2002). L'évolution des partenariats : le rôle des ONG dans l'éducation de base en Afrique. Disponible sur : https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACQ444.pdf (consulté le 30 novembre 2023).
6. Frida Kypengren. (2017). Adaptabilité dans les projets d'ONG : enseignements tirés des projets d'ONG gérant la sécurité alimentaire dans des environnements instables. Mémoire de maîtrise en études du développement, Département du gouvernement, Université d'Uppsala. <https://www.diva-portal.org/mash/get/diva2:1176131/FULLTEXT01.pdf>
7. Shanti Jagannathan. (2000). Le rôle des organisations non gouvernementales dans l'enseignement primaire : une étude de six ONG en Inde. Banque mondiale. Disponible à l'adresse : https://documents1.worldbank.org/curated/en/760201468771257407/130530323_20041118114646/additional/multi0page.pdf (consulté le 30 novembre 2023).
8. 'UNICEF. (2022). Évaluation finale de la phase 3 du projet d'éducation des filles (GEP3) 2012-2022 dans le nord du Nigeria. Disponible à l'adresse : <https://www.unicef.org/nigeria/media/7891/file/GEP3%20EXECUTIVE%20SUMMARY.pdf> (consulté le 30 novembre 2023).
9. UNICEF. Éducation. Disponible à l'adresse : <https://www.unicef.org/nigeria/education> (consulté le 30 novembre 2023).
10. Yusuf I.D. et Abbas Bashir. (2017). Perspectives et problèmes des organisations non gouvernementales dans la réduction de la pauvreté et le développement communautaire dans l'État de Gombe, au Nigeria. https://www.researchgate.net/publication/319968778_Prospects_and_Problems_of_Non-Governmental_Organizations_in_Poverty_Alleviation_and_Community_Development_in_Gombe_State_Nigeria (consulté le 30 novembre 2023).
11. Teboho Moja. (2000). Analyse du secteur de l'éducation au Nigeria : une synthèse analytique des performances et des principaux enjeux. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/profile/Teboho-Moja/publication/237751253_NIGERIA_EDUCATION_SECTOR_ANALYSIS_AN_ANALYTICAL_SYNTHESIS_OF_PERFORMANCE_AND_MAIN_ISSUES/links/00b495318a08ad0add000000/NIGERIA-EDUCATION-SECTOR-ANALYSIS-AN-ANALYTICAL-SYNTHESIS-OF-PERFORMANCE-AND-MAIN-ISSUES.pdf (consulté le 30 novembre 2023).
12. ECOSOCC de l'Union africaine. (2016). Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique. Disponible sur : <https://ecosocc.au.int/sites/default/files/files/2021-09/continental-strategy-education-africa-english.pdf> (consulté le 30 novembre 2023).
13. Slum2School Afrique. Disponible à l'adresse : <https://slum2school.org/> (consulté le 30 novembre 2023).
14. Faire le pont avec les académies internationales. Disponible à l'adresse : <https://www.bridgeinternationalacademies.com/> (consulté le 30 novembre 2023).
15. Sarah Ayikai Okine. (2021). L'impact des organisations non gouvernementales sur la politique éducative dans les zones rurales du Ghana. Université de Walden. Impact des organisations non gouvernementales sur la politique éducative dans les zones rurales du Ghana (waldenu.edu) (consulté le 30 novembre 2023).
16. John Volmink et Lynn van der Elst. (2017). L'évolution du rôle des ONG d'éducation du 21e siècle en Afrique du Sud : défis et opportunités. Disponible à l'adresse : http://www.technobunnies.com/wp-content/uploads/ngo_ndp2030_draft.pdf (consulté le 30 novembre 2023).
17. Union africaine. 2016. Assemblée de l'Union, vingt-sixième session ordinaire. (Consulté le 30 novembre 2023). 29514-assembly_au_dec_588_-_604_xxvi_e.pdf

Intégrer la technologie de la classe inversée dans le système éducatif algérien depuis la crise de la pandémie de COVID-19

Par **Dr Zair Bouzidi**, Laboratoire LMA, Université de Béjaïa, Algérie

Les évolutions technologiques rapides, telles que l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la vie quotidienne, en particulier les réseaux sociaux, entraînent une évolution de la vie quotidienne de l'ensemble de la population. Au sein du système éducatif algérien, diverses approches qui utilisent les technologies traditionnelles et qui suivent une approche basée sur les compétences ont été la norme. Cependant, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence les limites des technologies existantes en matière d'éducation. On y a remédié par l'intégration des NTIC dans les écoles qui ont pu relancer l'enseignement en intégrant le concept de leçons inversées.

Ce travail de recherche s'inscrit dans une étude approfondie de la classe inversée et a pour objectif principal de mettre en évidence les méthodes et technologies pédagogiques et l'efficacité de la classe inversée en tant que composante de l'enseignement à distance.

L'étude examine les approches appliquées à partir de la méthode basée sur les compétences ; les avantages et les inconvénients de la classe inversée et évalue l'efficacité de la classe inversée.

INTRODUCTION

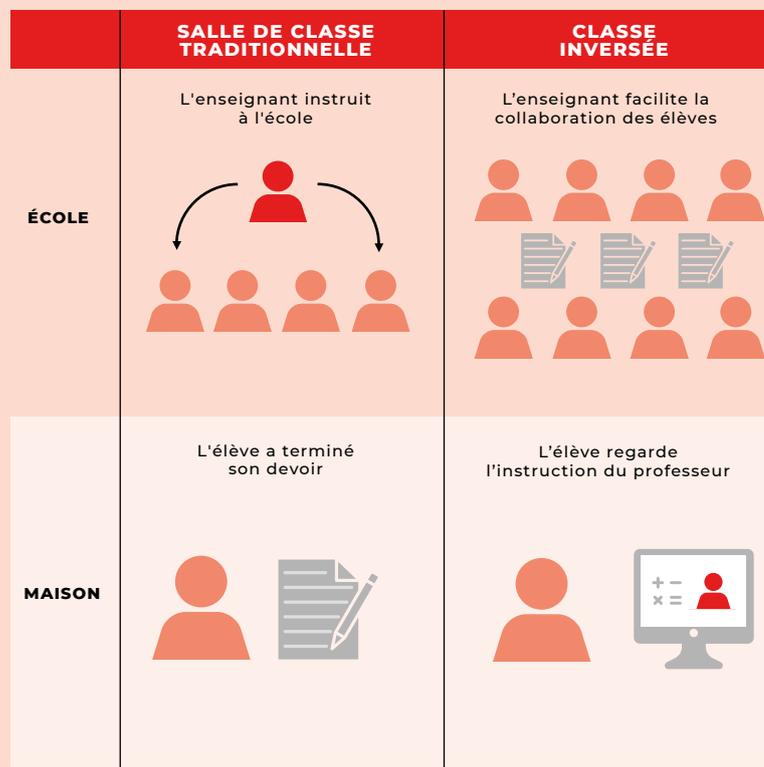
Les méthodes traditionnelles d'éducation formelle ne suffisent plus à répondre aux demandes sociales complexes motivées par les personnes à la recherche d'autres moyens d'accéder à l'éducation, les changements fréquents de carrière et la lutte constante pour équilibrer les besoins concurrents dans la vie, le travail et l'éducation (Zhang et al., 2019). L'enseignement à distance forcé, l'utilisation accrue de la technologie, associée au développement rapide de logiciels et de plateformes modernes, et l'émergence de nouvelles

Dans le modèle d'apprentissage inversé, les connaissances ne sont plus données sous une forme finie, analysée et structurée, mais l'apprenant doit plutôt étudier de nombreuses sources, les comparer, se forger une opinion et s'engager avec des pairs qui peuvent avoir une opinion différente basée sur les mêmes informations. Le rôle de l'éducateur passe de celui de « sage sur scène » à celui de guide et de conseiller.

stratégies et orientations éducatives, ont relégué les formes traditionnelles d'éducation à l'arrière-plan, laissant place à de nouvelles méthodes.

De leur côté, les écoles algériennes ont également connu plusieurs approches pédagogiques (Bouzidi, 2022a), allant des méthodes d'enseignement classiques à l'adoption de nouvelles approches dont l'approche par compétences (Ammouden, 2018) dont les limites sont devenues évidentes avec la pandémie de COVID-19 ; et plus tard l'intégration des NTIC (Bouzidi, 2022a), (Bouzidi, 2020, 2021, 2022, 2022R), qui a permis aux écoles de relancer les apprentissages grâce à l'intégration du concept de leçons inversées qui a permis d'enregistrer de nouveaux niveaux de performance des élèves.

L'efficacité de la classe inversée dans le système éducatif a été largement étudiée alors que l'éducation dans le monde entier est passée au format en ligne pendant la pandémie de COVID-19. De nombreuses études se sont penchées sur l'efficacité de l'introduction des leçons inversées dans le système éducatif. Bien que ce concept existe depuis longtemps dans le système éducatif, ces dernières années, il a été de plus en plus pris en compte par les éducateurs du monde entier (Eroglu et Yuksel, 2020). La leçon inversée complète avec succès le système d'enseignement à distance en permettant aux apprenants d'utiliser toutes les possibilités technologiques modernes, un accès illimité à l'information et d'étudier n'importe où, n'importe quand (Urfa, 2018). L'apprenant passe d'un « assimilateur » passif de l'information à un chercheur actif. Les connaissances ne sont plus données sous une forme finie, analysée et structurée (Schneider et Council, 2021), ce qui change l'essence de l'éducation moderne. L'apprenant est amené à étudier de nombreuses sources, à les comparer, à se forger



une opinion et parfois à s'engager dans une discussion avec ses pairs, qui se sont forgé une opinion différente sur la base des mêmes informations. Dans le même temps, l'éducateur cesse d'être un « sage sur scène » et devient un guide, un conseiller et une personne capable de suggérer le bon chemin et de résoudre le conflit (Voronina, 2018).

L'enseignement à distance, qui fait désormais partie intégrante de l'éducation moderne (Baggaley, 2015), exige des enseignants qu'ils utilisent des pratiques efficaces pour soutenir les apprenants et développer des relations positives entre les apprenants et les enseignants afin d'encourager leur motivation et leur engagement (Lai, 2017). Avec le passage à l'apprentissage à distance, les chercheurs en éducation ont remarqué une diminution significative de la participation des apprenants aux cours en ligne, probablement en raison de la perte de motivation des apprenants en raison d'un passage abrupt et inattendu des réunions en face à face aux réunions en ligne (Rotellar et Cain, 2016). Les compétences

et les connaissances technologiques insuffisantes de certains éducateurs peuvent signifier qu'ils ne sont pas en mesure d'enregistrer et de développer de manière compétente le matériel de cours. La réussite scolaire est directement liée aux méthodes et techniques d'enseignement, à la préparation et à l'utilisation correcte du matériel pédagogique approprié ainsi qu'à l'introduction de technologies éducatives appropriées (Polat et Karabatak, 2022). La pandémie de COVID-19 a rapidement accéléré l'intégration de la technologie dans la vie des apprenants et des enseignants.

VERS UNE APPROCHE EN CLASSE INVERSÉE

Une classe inversée combine les activités en classe (en ligne ou hors ligne) et celles en dehors de la classe. L'apprentissage direct a lieu en dehors de la salle de classe, souvent à l'aide des NTIC, tandis que l'apprentissage interactif se fait en classe (Cui et Coleman, 2020). Les aspects les plus importants de cette approche sont les suivants : ►

▲▲
Figure 1
En quoi la méthode de classe inversée diffère du modèle traditionnel



- Diffuser les connaissances théoriques parmi les apprenants par le biais de matériel vidéo et audio.
- Les devoirs et les projets sont conçus pour consolider les connaissances acquises et développer la pensée créative des apprenants, c'est-à-dire l'apprentissage à un niveau supérieur.
- Pour que les activités en classe soient couronnées de succès, les apprenants doivent se préparer en étudiant le matériel préliminaire (Kaya, 2021).

FONCTIONNALITÉS DE LA CLASSE INVERSÉE

La caractéristique la plus importante de la classe inversée est la prise en compte des caractéristiques de chaque apprenant. La classe inversée conviendra aussi bien à ceux qui préfèrent apprendre à un rythme plus lent qu'à ceux qui ont l'habitude d'apprendre rapidement.

LES AVANTAGES DE LA CLASSE INVERSÉE

Il s'agit d'une alternative pour ceux qui ne peuvent pas assister aux cours (Eroglu et Yuksel, 2020). Chaque apprenant peut apprendre de nouvelles matières à son propre rythme et regarder la vidéo plusieurs fois. Les apprenants peuvent étudier n'importe où et n'importe quand. Avec le modèle

« Les apprenants peuvent les étudier par eux-mêmes et passer du temps en classe à discuter, à faire un travail créatif et à poser des questions à l'enseignant. »

de classe inversée, il n'est pas nécessaire de passer du temps en classe à expliquer les bases. Les apprenants peuvent les étudier par eux-mêmes et passer du temps en classe à discuter, à faire un travail créatif et à poser des questions à l'enseignant (Sagir et Sakar, 2017).

Les avantages de la classe inversée comprennent l'apprentissage individualisé, la capacité de rattraper ceux qui sont absents, une responsabilité personnelle accrue pour leur éducation, une motivation accrue, le développement des capacités créatives, la capacité de sauvegarder et d'archiver le matériel, et le changement du rôle de l'éducateur vers un modèle plus convivial, l'augmentation du temps de contact entre l'enseignant et l'élève et la possibilité d'apprendre n'importe où et n'importe quand. faire de ce modèle une avancée pédagogique (Campillo-Ferrer & Miralles-Martínez, 2021).

INCONVÉNIENTS DE LA CLASSE INVERSÉE

La classe inversée présente quelques inconvénients tels que :

- L'impossibilité de savoir si les apprenants ont déjà appris les matières proposées
- Un besoin technologique aigu
- L'incapacité de poser des questions pendant l'étude de la matière (Yildirim et Kiray, 2016)

- La difficulté de maîtriser la matière de manière autonome pour ceux qui n'ont pas l'habitude d'apprendre
- Les cours peuvent être inintéressants
- Les élèves ignorent le matériel vidéo
- Une approche passive
- L'insuffisance des ressources technologiques
- L'incapacité d'enseigner des choses pratiques en ligne
- Temps insuffisant pour produire des matériaux, etc. (Goksu et Duran, 2020)
- Manque de soutien technique (Talley et Scherer, 2013).

EXIGENCES RELATIVES À LA CLASSE INVERSÉE

Le bon fonctionnement de la classe inversée nécessite une motivation et une prise de conscience suffisantes de la part des apprenants.

Certains chercheurs ont constaté que sans la bonne volonté des apprenants, le modèle ne fonctionnera pas correctement, car les apprenants peuvent arriver en classe sans préparation ou consulter le document préliminaire juste avant le début de la leçon (Jonathan, 2021). Dans ce cas, les apprenants n'auront pas assez de connaissances pour participer aux discussions.

CONCLUSION ET TRAVAUX À VENIR

Cet article met en lumière l'expérience de l'Algérie en matière d'intégration rapide des nouvelles technologies dans l'éducation et les limites découlant de la crise pandémique.

Avec l'intégration des cours inversés, les écoles algériennes commencent à renaître. L'étape suivante consisterait à évaluer l'intégration et l'efficacité de l'approche de l'école inversée. ■

RÉFÉRENCES

1. Ammouden M'hand, (2018), L'approche par les compétences en Algérie : de la théorie à la pratique, <https://doi.org/10.4000/multilinguales.3733>
2. Baggaley, J. (2015). Des flips et des tongs. Enseignement à distance, 36(3), 437-447. <https://doi.org/10.1080/01587919.2015.1041677>
3. Bouzidi Z., (2022a), Améliorations dans le Commerce et les Affaires, la Prédiction des Séries Chronologiques Financières, la Détection des Fraudes et le Marketing grâce à l'Apprentissage en Profondeur, au Big Data et au Supercalcul, tout en Méfiant des Fausses Nouvelles : Défi, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), les 27 et 28 octobre 2022 au Caire (Égypte)
4. Bouzidi Z., Boudries A. & Amad M., (2020), Vers un environnement d'apprentissage automatisé basé sur une interface intelligente à travers les médias sociaux pour la gestion des catastrophes et l'éducation intelligente aux catastrophes, Actes de la conférence Science and Information- Advances in Intelligent Systems and Computing, 16 et 17 juillet 2020, (SAI 2020), vol. 1228, pp. 443-468, Doi :10.1007/978-3-030-52249-0_31
5. Bouzidi Z., Boudries A. & Amad M., (2021), Environnement d'apprentissage automatisé basé sur LSTM profond utilisant des données intelligentes pour améliorer la sensibilisation et l'éducation dans la prévision des séries chronologiques, revue MC Medical Sciences, Volume 1, Numéro 5, <https://doi.org/10.55162/MCMS.2021.01.034>
6. Bouzidi Z., Amad M. & Boudries A., (2022), Améliorer l'alerte, la connaissance de la situation, l'évaluation et l'éducation dans la gestion des urgences : étude de cas du COVID-19, Springer Nature Computer Science, vol. 1, numéro 454, doi :10.1007/s42979-022-01351-2
7. Bouzidi Z., Boudries A., & Amad M., (2022R), L'éducation intelligente avec l'apprentissage profond et les médias sociaux pour la gestion des catastrophes dans la poursuite de la durabilité environnementale tout en évitant les fausses nouvelles, 12 septembre 2022, PREPRINT (Version 1) disponible sur Research Square, <https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-2042061/v1>
8. Campillo-Ferrer, J. M., et Miralles-Martínez, P. (2021). Efficacité du modèle de classe inversée sur la motivation et l'apprentissage autodéclarés des élèves pendant la pandémie de COVID-19. Communications en sciences humaines et sociales, 8(1), 176. <https://doi.org/10.1057/s41599-021-00860-4>
9. Cui, T. et Coleman, A. (2020). Étudier les attitudes, les motivations, la participation et la performance des élèves en ce qui concerne la communication hors classe (OCC) dans une classe inversée. Journal électronique de l'apprentissage en ligne, 18(6), 550-561. <https://doi.org/10.34190/JEL.18.6.007>
10. Eroglu, O. et Yuksek, S. (2020). Modèle de classe inversée dans l'éducation. Revue internationale de la mentalité sociale et des penseurs chercheurs, 6(32), 887-891.
11. Goksu, D. Y., et Duran, V. (2020). Modèle de classe inversée dans le cadre d'une formation à distance. Dans Faits saillants de la recherche en éducation et en sciences (p. 104-127). Éditions ISRES.
12. Jonathan, S. Y. H. (2021). Comment intégrer les élèves dans le modèle de la classe inversée. Times Higher Education (THE) Campus. ScholarBank@NUS référentiel.
13. Kaya, M. F. (2021). Mise en œuvre du modèle de classe inversée dans le développement des arts du langage de base des élèves de quatrième année. Journal turc en ligne de l'enseignement à distance, 22(4), 183-211. <https://doi.org/10.17718/tojde.1002856>
14. Lai, K. W. (2017). Pratiques pédagogiques des enseignants de NetNZ pour soutenir les apprenants à distance en ligne. Enseignement à distance, 38(3), 321-335. <https://doi.org/10.1080/01587919.2017.1371830>
15. Polat, H., et Karabatak, S. (2022). Effet du modèle de classe inversée sur la réussite scolaire, la satisfaction scolaire et le sentiment général d'appartenance. Recherche sur les environnements d'apprentissage, 25(1), 159-182. <https://doi.org/10.1007/s10984-021-09355-0>
16. Rotellar, C., et Cain, J. (2016). Recherches, perspectives et recommandations sur la mise en œuvre de la classe inversée. Journal américain de l'éducation pharmaceutique, 80(2), 34. <https://doi.org/10.5688/ajpe80234>
17. Sagır, Ş. U., et Sakar, D. (2017). Modèle de classe inversée dans l'éducation. Revue internationale de recherche en sciences sociales et en éducation, 3(5 S), 1904-1916. <https://doi.org/10.24289/fjsser.348068>
18. Schneider, S. L., et Council, M. L. (2021). L'enseignement à distance à l'ère de la COVID-19. Archives de la recherche dermatologique, 313(5), 389-390. <https://doi.org/10.1007/s00403-020-02088-9>
19. Talley, C. P., et Scherer, S. (2013). La classe inversée améliorée : Augmenter les performances scolaires grâce à des cours magistraux enregistrés par les étudiants et à des tests pratiques dans un cours STEM « inversé ». Journal de l'éducation des Noirs, 82(3), 339-347. <https://doi.org/10.7709/jnegroeducation.82.3.0339>
20. Urfa, M. (2018). Modèle de classe inversée et suggestions pratiques. Journal de la technologie éducative et de l'apprentissage en ligne, 1(1), 47-59. <https://doi.org/10.31681/jetol.378607>
21. Voronina, M. V. (2018). Classe « inversée » – modèle de formation innovant. Éducation ouverte, 22(5), 40-51. <https://doi.org/10.21686/1818-4243-2018-5-40-51>
22. Yildirim, F. S. et Kiray, S. A. (2016). Modèle de classe inversée dans l'éducation. Dans Faits saillants de la recherche en éducation et en sciences (p. 2-8). Éditions ISRES.
23. Zhang, J., Burgos, D. et Dawson, S. (2019). Faire progresser l'apprentissage ouvert, flexible et à distance grâce à l'analyse de l'apprentissage. Enseignement à distance, 40(3), 303-308. <https://doi.org/10.1080/01587919.2019.1656151>

WWW.TRANSCOM-SERVICES.COM

Gagnez du temps – Réduisez les coûts et inscrivez-vous en ligne maintenant
Accès en ligne en temps réel 24h/24 et 7j/7 à :



Multi langues



Calculateur de coût de certification efficace

Soumission des candidatures avec mises à jour en temps réel de l'état d'avancement de la certification

Les données capturées une fois – sont ensuite sélectionnées au moyen d'un menu déroulant pour les applications futures

Consolidez, gérez, maintenez et conservez à l'échelle mondiale votre enregistrement en direct de toutes vos importations et exportations certifiées de RDC avec un historique de certification validé dès le premier jour.

Convivial | Confidentiel | Efficace | Sécurisé



www.transcom-services.com



Sincron, LDA
www.ogefremsincron.com



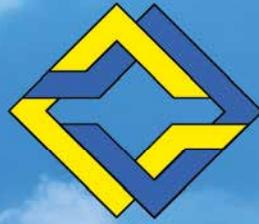
CCS Kinshasa DRC
certification@ccs.com



Invesco
www.ogefreminvesco.com



www.ogefremsls.com



OGEFREM

**ACCÈS MONDIAL TRANSPARENT
AVEC CERTIFICATIONS EN LIGNE EN TEMPS RÉEL**



ConnexAfrica
www.connexafricatranscom.com

Sin Chiao
Singapore

www.ogefremsinchiao.com



Africert Asia
feri@africertasia.com



www.transcomltd.com

Transformer l'éducation en Afrique grâce à l'éducation accélérée et aux programmes axés sur les filles : Progrès, défis et stratégies – le cas de la Sierra Leone

Par **Fatu Yumkella** (fyumkella@dalanconsult.com), **Diana Ofori Owusu**, Dalan Development Consultants, et **Dre Leslie Casely-Hayford**, Associés pour le changement

Les efforts déployés par les gouvernements

successifs pour parvenir à l'éducation de tous les enfants et jeunes sierra-léonais n'ont pas été couronnés de succès et la base de données 2018 de l'ISU, par exemple, indique qu'il y avait 624 292, 608 717 et 719 750 OOSC en Sierra Leone en 2015, 2017 et 2018 respectivement. Il est de plus en plus évident quela scolarisation des enfants non scolarisés n'est pas seulement une obligation morale, mais aussi un investissement productif. Les pays, quelle que soit la gravité de leurs défis en matière d'OOSC, subissent une perte bien plus importante en maintenant l'OOSC qu'en augmentant les dépenses publiques pour inscrire ces enfants à l'école primaire » (UNESCO, 2014, cité dans Martins, 2015). Il est important que le gouvernement de la Sierra Leone explore d'autres moyens d'améliorer la situation de l'OOSC. Cet article suggère que les programmes d'éducation accélérée(PEA) sont une intervention nécessaire et adaptée au contexte pour réduire le nombre croissant d'enfants non scolarisés en Sierra Leone et en Afrique de l'Ouest.

ÉNONCÉ DU PROBLÈME

Les enfants sierra-léonais sont confrontés à d'importants obstacles pour obtenir une éducation de qualité, améliorer la persévérance scolaire et terminer leurs études secondaires. La pauvreté, la discrimination fondée sur le sexe, les longues distances à parcourir pour se rendre à l'école, la faible valeur perçue accordée à l'éducation et les normes et pratiques sociales négatives (telles que le mariage précoce et la grossesse chez les adolescentes) exacerbent ces facteurs. En Sierra Leone, plusieurs milliers d'enfants ne terminent

pas l'école primaire ou ne passent pas de l'école primaire à l'école secondaire de premier cycle. Le taux d'achèvement de l'école primaire est de 64 %, le taux d'obtention du diplôme JSS de 44 % et le taux d'obtention du diplôme SSS de 22 %.

MÉTHODOLOGIE

Cet article est une synthèse des recherches primaires entreprises dans le cadre de l'Échange de connaissances et d'innovation/Partenariat mondial pour l'éducation (KIX/GPE) et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) sur l'éducation accélérée et les programmes axés sur les filles. La recherche a utilisé des approches à méthodes mixtes, et l'échantillonnage a été basé sur l'exposition à un AEP, soit par le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) et le Save the Children Fund (SCF), en se concentrant sur les régions et les districts d'intervention Pujehun (sud), Kambia et Port Loko (région du nord-ouest) ; les innovations du ministère de l'Enseignement secondaire de

« Les PEA et les programmes axés sur les filles ont été reconnus comme des innovations cruciales pour éduquer les enfants non scolarisés et combler les écarts éducatifs entre zones rurales et urbaines »

base et du deuxième cycle (MBSSE) dans ces districts ont également été examinées. Toutes les localités des trois districts visés par l'étude étaient en grande partie rurales, avec des niveaux élevés de privation et de pauvreté, et qui avaient une présence active de PEA au cours des cinq à dix dernières années. Afin d'assurer la comparabilité, les études ont été menées dans les zones d'intervention et de non-intervention, ainsi que dans les élèves qui ont été exposés à l'AEP et à ceux qui ne l'ont pas été.

RÉSULTATS/CONSTATATIONS

La cartographie de l'OOSC, qui a porté sur 2 992 enfants âgés de 4 à 17 ans, a révélé que (76 %) 2 299 étaient « actuellement et pleinement scolarisés », (1 %) 30 étaient « parfois à l'école », (10 %) 295 avaient « abandonné l'école » et (12 %) 368 enfants n'avaient « jamais fréquenté » l'école formelle, la population « ne fréquentant jamais » l'école constituant la plus forte proportion d'enfants qui n'avaient jamais fréquenté l'école primaire et justifiant les interventions de l'AEP. 663 (22,2 %) des enfants n'avaient jamais fréquenté l'école ou avaient abandonné l'école, constituant la population de l'OOSC. L'étude a également révélé que 1431 (62%) des 2 299 élèves qui étaient à l'école au moment de la recherche risquaient de décrocher parce qu'ils avaient souvent répété les cours, étaient trop âgés ou n'étaient pas réguliers à l'école.

Les défis qui affectent l'OOSC peuvent être différenciés entre les obstacles du côté de l'offre et les obstacles du côté de la demande. Les obstacles du côté de l'offre englobent le manque d'écoles locales, l'insuffisance des infrastructures et l'insuffisance des enseignants formés, tandis que les obstacles du côté de la demande impliquent des contraintes économiques, des normes sociales et des attitudes négatives à l'égard de l'éducation formelle de la part des élèves et des parents.

En Sierra Leone, les AEP et les programmes axés sur les filles (GFPS) ont été reconnus comme des innovations cruciales pour éduquer les enfants non scolarisés et combler les écarts entre l'éducation rurale et urbaine (AEWG, 2020). Save the Children (SCI) met en œuvre un modèle AEP condensant six années d'enseignement primaire en trois, mettant l'accent sur les bases de l'alphabetisation et du calcul, tandis que le MBSSE gère un modèle de rattrapage pour les filles enceintes, offrant un enseignement de niveau primaire en lecture, écriture, calcul, sciences et études

sociales. De plus, le modèle d'autonomisation des filles de BRAC combine des composantes d'éducation accélérée avec la génération de revenus, les connaissances en matière de santé reproductive et l'apprentissage par les pairs. Une étude sur l'efficacité, qui fait partie de l'ensemble des recherches du CRDI, visait à déterminer ce que le SPEA et le GFPS pourraient faire pour remédier à la situation du CSEO et à évaluer comment les bénéficiaires de ces programmes se sont comportés après l'intervention. 245 Bénéficiaires qui étaient passés à la JSS et 167 dans le monde du travail ont participé à l'étude.

Les résultats indiquent que les AEP couvrent les coûts essentiels de l'éducation, qui ne pourraient autrement pas être supportés par les parents des communautés rurales, tels que les cartables, les chaussures, les uniformes et le matériel d'apprentissage. Les PEA offrent également un environnement d'apprentissage plus propice, en particulier pour les filles enceintes et les jeunes mères, car l'environnement des PEA est perçu comme étant plus convivial et exempt de châtiments corporels. Les enseignants de l'AEP sont plus susceptibles de faire des visites à domicile pour lutter contre l'absentéisme.

Les résultats aux tests SEGRA sont comparables entre les bénéficiaires de l'AEP du premier cycle du secondaire et ceux des non-bénéficiaires de l'AEP, les élèves de l'AEP affichant des taux d'achèvement plus élevés au niveau JSS en raison de leur détermination à utiliser une seconde chance à l'école et de l'influence de l'AEP en soulignant l'importance de l'éducation, ce qui conduit à un intérêt accru pour la transition vers l'enseignement supérieur : « Quand j'ai rejoint le programme, j'ai réalisé que je pouvais devenir directeur de banque. Dans le passé, mes aspirations étaient limitées et je pensais au mariage et à la grossesse précoces » - Kambia, bénéficiaire de l'AEP.

Les résultats suggèrent que les AEP jouent un rôle important en aidant le gouvernement à remédier à la situation de l'OOSC. En dépit d'un programme d'études comprimé, les AEP peuvent produire des élèves dont les résultats scolaires sont comparables à ceux du système éducatif formel, ce qui peut réduire les coûts associés à l'enseignement primaire en raccourcissant la durée.

Cependant, une analyse politico-économique des PEA entreprise pour comprendre le contexte de l'adoption des PEA, y compris par le gouvernement de la Sierra Leone, révèle qu'ils dépendent fortement des donateurs, ce qui conduit à une nature ►

de courte durée des activités limitées par le financement, ne s'étendant souvent que sur trois ou quatre cycles. La nature à court terme du financement indique que peu d'OOSC bénéficient de leurs programmes.

Malgré des programmes d'études normalisés élaborés avec la participation du ministère de l'Enseignement de base et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de diverses parties prenantes, l'absence de soutien financier du gouvernement pour les AEP et la stratégie de l'OOSC qui n'a pas encore été mise en œuvre indiquent qu'il est difficile de maintenir et d'étendre ces programmes. Jusqu'à présent, les communautés et les parents ont fourni des salles de classe aux AEP, mais n'ont pas beaucoup contribué au financement des programmes. Ainsi, lorsque les AEP disparaissent, les programmes ne sont pas maintenus malgré leur succès. L'analyse politico-économique indique que les communautés sont disposées à fournir des produits agricoles pour soutenir les facilitateurs, à contribuer financièrement aux programmes d'épargne et de crédit des villages, à mener des activités de plaidoyer sur l'importance de l'éducation pour l'OOSC et les filles, et à faire appel aux philanthropes pour qu'ils apportent leur soutien en fournissant des centres et du matériel de formation.

RECOMMANDATIONS

- Budget soutenu à MBSSE pour le déploiement de la stratégie OOSC avec une collaboration étroite et une mise en œuvre par des acteurs non étatiques travaillant dans l'extrême pauvreté et les zones rurales reculées où les écoles formelles sont limitées par les ressources.
- Une partie du budget du gouvernement consacrée à l'éducation devrait être réservée chaque année pour soutenir les PEA ciblant les enfants les plus vulnérables âgés de 8 à 15 ans.



- Renforcer les systèmes de gestion des données sur l'OOSC dans le pays, en fournissant des enregistrements sur leur nombre, les centres de formation et les ONG/OSC mettant en œuvre l'AEP, afin que les donateurs désireux d'intervenir aient une idée correcte de la situation.

CONCLUSION

Pour remédier à la situation des enfants non scolarisés en Sierra Leone, il faut adopter une approche collaborative et multipartite, en insistant sur le fait que le gouvernement ne peut à lui seul faire face à la crise de manière adéquate.

L'engagement de l'ensemble du pays, y compris les membres de la communauté, les conseils locaux et les philanthropes, est essentiel pour surmonter les réductions de financement à court terme des donateurs et créer les conditions propices à des innovations durables en matière d'éducation. En l'absence d'une telle participation globale, la contribution potentielle de la population sierra-léonaise au développement national risque d'être considérablement réduite. ■

RÉFÉRENCES

1. <https://www.unicef.org/sierraleone/education>
2. Tous les produits de recherche de l'étude AEP sont accessibles sur www.associatesforchange.org
3. GTCA (2020). Examen des données probantes sur l'éducation accélérée : Renforcer la base de données probantes pour l'éducation accélérée. HCR.
4. Associates for Change (2023) Étude transnationale sur les enfants non scolarisés en Afrique de l'Ouest : basée sur des ensembles de données provenant du Ghana, de la Sierra Leone et du Nigeria Étude CRDI/KIX sur l'éducation accélérée en Afrique de l'Ouest <http://www.associatesforchange.org/IDRC-PROG/YEAR-3/Cross%20Country%20Synthesis%20of%20IDRC%20country%20mapping%20study%20report.pdf>
5. Dalan Development Consultants (2022) Rapport sur la cartographie extrascolaire en Sierra Leone, étude CRDI/KIX sur l'éducation accélérée en Afrique de l'Ouest <http://www.associatesforchange.org/IDRC1/OOSC%20Mapping%20Report%20by%20Sierra%20Leone.pdf>
6. Dalan Development Consultants (2023) Étude de la Sierra Leone sur l'efficacité des programmes d'éducation accélérée : Étude du CRDI/KIX sur l'éducation accélérée en Afrique de l'Ouest https://drive.google.com/file/d/1vc86p8BL4PKEM28g8SUF_
7. Dalan Development Consultants (2023) Sierra Leone : Rapport d'analyse de l'économie politique de l'éducation accélérée et de l'éducation des filles (www.associatesforchange.org)
8. L'UNESCO et l'Institut des résultats pour le développement (2014) cités dans Kathleen A. Martins (2015). L'UNESCO met en garde contre les conséquences économiques.



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Le principal
espoir d'une
nation réside
dans la bonne
éducation de
sa jeunesse**

**DESIDERIUS
ERASMUS
ROTERODAMUS**

2024 



**Aucun pays ne
peut réellement se
développer si ses
citoyens ne sont
pas éduqués**



**NELSON
MANDELA**



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**

Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**L'éducation est
un droit humain
qui a un immense pouvoir
de transformation. Sur ses
fondations reposent les
pierres angulaires de la
liberté, de la démocratie
et du développement
humain durable**

KOFI ANNAN

Qu'est-ce que l'Année de l'éducation implique pour le continent africain ?

Par **Dre Rita Bissoonauth**, Directeur de l'UNESCO auprès de l'Union africaine et de la CEA

C'est la première fois dans l'histoire de l'Union africaine (UA) que le thème de l'année est centré sur l'éducation. On peut se demander pourquoi il a fallu tant de temps pour amener un secteur aussi important au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Mais, mieux vaut tard que jamais comme le dit l'adage. Ce n'est que par l'éducation que nous pourrions développer les compétences nécessaires à nos jeunes pour relever les défis du 21e siècle. Cela est conforme à l'objectif de l'Agenda 2063 de l'Afrique sur des citoyens bien éduqués et qualifiés, soutenus par la science, la technologie et l'innovation, et à l'ODD 4 des Nations Unies sur l'éducation de qualité, inclusive et équitable, y compris les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

L'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec un âge médian de 19,7 ans. D'ici 2050, l'Afrique comptera 1,25 milliard de personnes âgées de 15 à 64 ans, soit plus de 30 % de la main-d'œuvre mondiale (McKinsey, 2023). Cela représente un énorme potentiel de croissance économique et de transformation sociale, mais nos jeunes doivent être dotés des compétences et des opportunités nécessaires pour devenir des entrepreneurs productifs et innovants et répondre adéquatement aux besoins du marché du travail.

Mais que signifie l'Année de l'éducation pour tous les citoyens du continent ? Cette année offre une occasion unique d'élever l'éducation en tête de l'agenda politique mondial et de mobiliser l'action en semant les graines pour transformer l'éducation dans un monde qui voit l'essor de l'intelligence artificielle. Il s'agit d'une opportunité de transformation pour le continent, en s'appuyant sur la Stratégie continentale de l'Union africaine en matière d'éducation pour l'Afrique (CESA-16-25), l'Agenda 2063 ainsi que la DCE 4 et les accords existants sur les droits de l'homme. Il permettra l'autonomisation des individus en favorisant les sociétés fondées sur le savoir et en s'attaquant à des problèmes urgents tels que le changement climatique.

Figure 1
L'Afrique ajoutera 796 millions de personnes à la main-d'œuvre mondiale et accueillera la population la plus nombreuse et la plus jeune d'ici 2050
Source : McKinsey Institut mondial



Malgré quelques progrès, notamment en matière d'accès à l'éducation de base, comme en témoigne le taux d'enfants non scolarisés qui a été divisé par près de moitié entre 2020 et 2022, le nombre d'enfants non scolarisés en Afrique subsaharienne n'a pratiquement pas changé, tandis que la population en âge d'aller à l'école primaire a presque doublé au cours de la même période. Des défis considérables persistent pour atteindre l'ODD 4 et les CESA 16-25 en termes de qualité et d'équité. La crise de la COVID-19 a entraîné une perte d'apprentissage et une réduction de la marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses d'éducation. La crise de l'apprentissage est particulièrement préoccupante : 9 enfants sur 10 en Afrique subsaharienne sont incapables de lire ou de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans.

Cependant, des efforts considérables ont été déployés sur le continent pour garantir l'accès, l'achèvement et la qualité de l'éducation de base

POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER (15-64 ANS)

	2020	2050	CHANGE
AFRIQUE	753M	1.549B	+796M
INDE	928M	1.111B	+183M
CHINE	1.035B	855M	-180M
EUROPE	969M	814M	-156M
AMÉRIQUE DU NORD	480M	519M	+39M
AMÉRIQUE LATINE	439M	488M	+49M

pour tous, tels qu'un meilleur accès à l'éducation préprimaire, à l'alphabétisation des adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie. Au cours de la dernière décennie, les gouvernements africains ont entrepris un large éventail de programmes et d'efforts politiques pour s'assurer qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte dans l'accès à l'éducation (UNESCO, 2023).

Malheureusement, dans nos pays, l'éducation se limite souvent à l'amélioration de l'accès et l'on n'accorde pas suffisamment d'attention à la qualité de l'éducation, en particulier aux résultats de l'apprentissage. Malgré tous les efforts déployés, il reste encore beaucoup à faire pour rapprocher le continent des objectifs éducatifs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063. L'éducation reste encore sous-financée sur notre continent. En tant que décideurs, nous devons explorer d'autres domaines tels que les ressources publiques, l'aide extérieure et les financements innovants pour améliorer le financement dans les années à venir.

SUR QUOI LES ÉTATS MEMBRES DEVRAIENT-ILS SE CONCENTRER AU COURS DE CETTE ANNÉE DE L'ÉDUCATION ?

Pour que les États membres de l'UA puissent tirer parti du dividende démographique croissant de l'Afrique sur le continent, ils devraient se concentrer sur les domaines suivants, afin de s'assurer que la jeunesse africaine puisse mieux répondre aux besoins des marchés du travail émergents.

FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Il faut investir davantage dans les systèmes éducatifs. Le déficit de financement en Afrique subsaharienne, pour atteindre les objectifs de l'ODD 4, est d'environ 70 milliards de dollars par an. L'aide à l'éducation a diminué dans de nombreux pays, ce qui a accru la responsabilité des gouvernements en ce qui concerne le financement national adéquat de l'éducation afin d'assurer la continuité de l'apprentissage. Il est impératif de trouver des ressources supplémentaires et alternatives pour améliorer le financement de l'éducation et atteindre les objectifs d'Éducation 2030 et de l'Agenda 2063.

De nombreux États membres africains ont augmenté leur base budgétaire allouée à l'éducation, diversifié les recettes fiscales supplémentaires pour financer l'éducation, renforcé la lutte contre le gaspillage et la fraude dans le paiement des salaires et même réduit les goulets



d'étranglement dans les systèmes de passation des marchés publics.

En outre, les États membres de l'Union africaine doivent s'engager à consacrer au moins 20 % de leurs budgets nationaux à l'éducation au cours des 5 prochaines années. Ces engagements constituent un bouclier crucial contre les pertes d'apprentissage résultant de l'impact économique de la COVID-19. En tant que communauté mondiale de l'éducation, nous devons nous appuyer sur cette ambition politique pour mobiliser des financements nationaux plus nombreux et de meilleure qualité et nous attaquer à la tâche inachevée qui consiste à scolariser et à apprendre tous les enfants, en particulier les filles.

L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

À l'heure où l'on parle de ne laisser personne de côté, il ne faut pas oublier les apprenants touchés par les situations humanitaires. En période de conflit, l'éducation est en première ligne, souvent comme l'un des premiers services à être perturbé et parmi les derniers à redémarrer. Lorsque les écoles sont fermées, les apprenants, en particulier les filles et les jeunes femmes, sont exposés à des risques tels que les abus sexuels, l'exploitation, le recrutement, et sont plus enclins au mariage et au travail des enfants. L'éducation dans les situations ►

d'urgence est gravement sous-financée, avec une moyenne de moins de trois pour cent de l'aide humanitaire. De nouvelles données suggèrent que les enfants des pays touchés par la crise peuvent acquérir des compétences de base six fois plus lentement que les enfants vivant dans des situations non urgentes.

Avec une moyenne de dix ans ou plus, l'inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux peut aider les gouvernements d'accueil à garantir la continuité de l'apprentissage, à renforcer la cohésion sociale et à donner aux réfugiés les outils nécessaires pour reconstruire leur vie. Ce n'est qu'en autonomisant les réfugiés dans la société que les pays d'accueil peuvent en récolter les bénéfices économiques.

En outre, le Passeport des qualifications pour les réfugiés de l'UNESCO améliore l'accès des réfugiés et des migrants vulnérables à l'enseignement supérieur grâce à la reconnaissance des acquis et des qualifications.

ÉGALITÉ DES SEXES

Malgré les progrès réalisés, 122 millions de filles ne sont toujours pas scolarisées dans le monde. En Afrique subsaharienne, seulement 88 jeunes femmes achèvent leurs études secondaires pour 100 jeunes hommes. Neuf des 10 pays où le taux de non-scolarisation des filles est le plus élevé se trouvent en Afrique subsaharienne, le dixième pays étant l'Afghanistan. Dans 8 de ces 10 pays, au moins 50 % des filles en âge d'être scolarisées ne sont pas scolarisées.

Quels sont les avantages d'investir dans l'éducation des filles ? À l'échelle mondiale, la perte de capital humain due aux inégalités entre les sexes est estimée à environ 160 000 milliards de dollars, soit environ deux fois la valeur du PIB mondial. L'éducation des filles a un impact sociétal énorme. Il renforce l'agentivité des femmes et leur capacité à prendre des décisions. Cela augmente leur niveau de vie. Il a des avantages pour la santé et la nutrition de leurs enfants. L'éducation peut contribuer à mettre fin aux mariages d'enfants et aux grossesses précoces et non désirées. Il améliore

également l'accès des femmes à un travail décent et stimule le développement économique.

ÉCOLOGISATION DE L'ÉDUCATION

Le continent africain n'a pas été épargné par l'impact du changement climatique ; il est confronté à la hausse des températures, à l'élévation du niveau de la mer, caractérisée par des inondations sans précédent et des changements dans les régimes pluviométriques entraînant des sécheresses, des famines et une destruction à grande échelle des moyens de subsistance.

Les jeunes Africains sont en première ligne du défi climatique. Leur avenir est menacé par les perturbations en cours. Il faut les sensibiliser davantage aux enjeux sociaux et environnementaux, car ce sont eux qui peuvent faire la différence en contribuant à transformer nos sociétés plus résilientes et écoresponsables.

Les programmes scolaires devraient englober des questions liées au climat telles que l'éducation au verdissement de l'UNESCO, qui permet aux apprenants de tous âges de relever des défis mondiaux interconnectés, notamment le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation non durable des ressources et les inégalités.

CONCLUSION

En conclusion, l'Afrique est fermement engagée dans la transformation de son éducation. Pour réaliser l'idéal d'une Afrique prospère, pacifique et intégrée, il est nécessaire de prendre les mesures nécessaires pour que tous les citoyens participent pleinement au processus de développement. L'éducation est l'une des pierres angulaires de la réalisation de cet objectif.

C'est une année où nous pouvons faire la différence pour ne laisser aucun enfant/apprenant de côté afin que nous atteignons l'objectif d'une Afrique prospère avec des moyens de subsistance durables pour notre jeune génération. Cela n'est pas possible sans la paix et l'éducation. Il est donc crucial que tous les acteurs travaillent ensemble pour obtenir des résultats plus rapides et meilleurs. ■

RÉFÉRENCES

1. McKinsey Global Institute, 2023. Réinventer la croissance économique en Afrique : transformer la diversité en opportunités. Rapport.
2. Banque mondiale, 2023. 70 % des enfants de 10 ans sont aujourd'hui en situation de pauvreté d'apprentissage, incapables de lire et de comprendre un texte simple. Communiqué de presse.
3. UNESCO, 2023. L'éducation en Afrique : placer l'équité au cœur des politiques. Rapport continental.
4. UNESCO, 2023. Le déficit de financement annuel pour atteindre les cibles de l'ODD 4 s'élève à près de 100 milliards de dollars. Rapport GEM
5. Membres du Pôle mondial de Genève pour l'éducation dans les situations d'urgence. 2024. Déclaration.
6. UNESCO, 2024. Pourquoi investir dans l'éducation des filles et des femmes est une décision intelligente. Faits saillants de l'UNESCO.



Éduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle :
Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique



Quiconque se souvient de sa propre éducation se souvient des enseignants, pas des méthodes et des techniques. L'enseignant est le cœur du système éducatif

SIDNEY HOOK

Les institutions de l'Union africaine mettent en œuvre l'agenda éducatif du continent

Le Département de l'éducation, de la science,

de la technologie et de l'innovation (ESTI) au sein de la Commission de l'Union africaine a la responsabilité globale d'élaborer et d'harmoniser les politiques et les programmes au sein des secteurs de l'éducation et de la formation en Afrique afin de garantir que le continent atteigne les objectifs de croissance inclusive et de développement durable et réalise l'Agenda 2063.

Le mandat de l'ESTI est guidé par plusieurs stratégies clés, notamment la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA), la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ; la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA) ; et la politique et la stratégie spatiales africaines. Le Département dirige la mise en œuvre de plusieurs initiatives phares de l'Agenda 2063, notamment : l'université virtuelle et électronique panafricaine (PAVeU) et la Stratégie spatiale pour l'Afrique.

L'ESTI supervise les institutions techniques suivantes : Commission scientifique, technique et de recherche (CSTR-UA) ; l'Observatoire africain de la science, de la technologie et de l'innovation (AOSTI) ; Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA) ; Institut panafricain pour l'éducation au développement (IPED)/Observatoire africain de l'éducation ; et l'Université panafricaine (UPA).

UNIVERSITÉ PANAFRICAINNE

L'Université Panafricaine (UPA) a pour objectif de :

- Mettre en place des institutions continentales qui promeuvent la formation, la recherche et l'innovation de haute qualité en Afrique
- Assurer un développement constant de nouvelles idées et une injection continue de ressources humaines hautement qualifiées pour répondre aux besoins de développement du continent.

L'Université est un réseau d'établissements d'enseignement et de recherche de troisième cycle (master et doctorat) au sein d'universités sélectionnées de haute qualité dans les cinq régions géographiques de l'Afrique. Il promeut la mobilité des étudiants en Afrique et facilite la mise en réseau intrarégionale des chercheurs universitaires. Ses principes directeurs comprennent la liberté académique ; l'autonomie et la reddition de comptes ; assurance qualité ; la promotion de l'intégration africaine à travers la mobilité des étudiants et du personnel académique et administratif ; et le développement d'une recherche collaborative en lien avec les défis auxquels le continent africain est confronté.

L'Université comprend cinq instituts thématiques :

- Institut des sciences fondamentales, de la technologie et de l'innovation (PAUSTI), hébergé par l'Université d'agriculture et de technologie Jomo Kenyatta au Kenya (Afrique de l'Est).
- Institut des sciences de la vie et de la terre (y compris la santé et l'agriculture) (PAULESI), hébergé par l'Université d'Ibadan au Nigeria (Afrique de l'Ouest).
- Institut de Gouvernance, Sciences Humaines et Sociales (PAUGHSS), hébergé par l'Université de Yaoundé II au Cameroun (Afrique centrale).
- Institut des sciences de l'eau et de l'énergie (y compris le changement climatique) (PAUWES), hébergé par l'Université de Tlemcen en Algérie (Afrique du Nord).
- Institut des sciences spatiales (PAUSS), qui sera hébergé par l'Université de technologie de la péninsule du Cap en Afrique du Sud (Afrique australe).

L'Université propose 26 programmes de maîtrise et 11 programmes de doctorat dans 40 domaines d'études de développement. Les étudiants reçoivent des diplômes conjoints de UPA et des universités d'accueil.

Les étudiants de l'UPA sont admis sur une base compétitive en provenance de tous les

pays africains, avec un maximum de 20 % du pays d'accueil et en tenant compte de l'équilibre entre les sexes. PAU a admis plus de 3,000 étudiants depuis 2012 en provenance de 50 États de l'UA. Des bourses complètes sont offertes et comprennent un accord avec la Commission de l'Union africaine (CUA) selon lequel les bénéficiaires travailleront en Afrique à la fin de leurs études pendant au moins la même durée que leur bourse. Plus de 2,500 bourses ont été attribuées depuis la création de l'UPA, dont 1,000 ont été attribuées à de jeunes femmes africaines. L'UPA est basée à Yaoundé, au Cameroun.

UNION AFRICAINE/CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE (UA/CIEFFA)

La mission de l'UA/CIEFFA est de veiller à ce que les femmes africaines soient pleinement autonomes dans tous les domaines, avec des droits et des opportunités sociales, politiques et économiques égaux, et soient en mesure de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité basées sur le genre.

L'UA/CIEFFA travaille en étroite collaboration avec les États membres et les gouvernements de l'UA, les organisations de la société civile, les chefs traditionnels et religieux, les partenaires au développement et les jeunes pour atteindre les objectifs de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) et de l'Agenda 2063 en ce qui concerne l'éducation des filles et des femmes en Afrique. Le troisième plan stratégique de l'UA/CIEFFA (2021-2025) comprend quatre axes stratégiques : des politiques éducatives sensibles au genre ; la réforme des programmes d'études et la formation des enseignants ; les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques (STIAM) et le développement des compétences ; et l'éducation dans les contextes d'urgence et humanitaires. L'UA/CIEFFA est basée à Ouagadougou, au Burkina Faso.

INSTITUT PANAFRICAIN POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT (IPED) / OBSERVATOIRE AFRICAIN DE L'ÉDUCATION

L'Institut panafricain pour l'éducation au développement (IPED) de l'Union Africain est chargé de fonctionner en tant qu'Observatoire de l'éducation en Afrique. Son objectif est de promouvoir un



développement de l'éducation de qualité, réactif et inclusif en Afrique en garantissant un système d'information de gestion de l'éducation (SIGE) robuste et fonctionnel et une planification solide basée sur les connaissances. L'IPED est chargé d'aider les États membres de l'UA à renforcer leurs systèmes SIGE nationaux et à améliorer la collecte de données à l'aide de la technologie pour un suivi et des rapports efficaces. L'institution gère également le Centre de données de l'Union africaine sur l'éducation (AU-EDC), qui servira de référentiel de données sur l'éducation pour faciliter l'analyse et la communication de l'IPED.

Les programmes et activités de l'IPED comprennent la formation et le renforcement des capacités ; la recherche et l'analyse des politiques ; l'élaboration de statistiques et d'indicateurs ; et le suivi et l'évaluation des cadres et stratégies de l'UA en matière d'éducation. L'IPED est basée à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE RECHERCHE DE L'UNION AFRICAINE (CSTR-UA)

La Commission scientifique, technique et de recherche de l'Union africaine (CSTR-UA) est chargée de mettre en œuvre la Stratégie de l'UA pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA 2024) en coordination avec les parties prenantes concernées ; promouvoir les activités de recherche intra-africaines ; déterminer les domaines prioritaires de recherche nouveaux et comparatifs ; et vulgariser la culture de la recherche scientifique et technologique en Afrique.

Les programmes et activités de la CSTR-UA comprennent la mise en œuvre de STISA 2024 ►

et le Plan stratégique 2022-28 du Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation (ASRIC) ; le renforcement des capacités des scientifiques et des technologues ; la science, la technologie et l'innovation (STI) pour l'autonomisation des jeunes et la création de richesses ; STI pour le changement climatique ; l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'innovation verte pour l'Afrique ; Série Pharmacopée Africaine ; Plate-forme du Réseau des sciences de l'Union africaine ; Programme sur l'égalité des sexes et les femmes et la science ; et le programme d'innovation sociale et inclusive pour la prospérité économique. La CSTR-UA est basée à Abuja, au Nigeria.

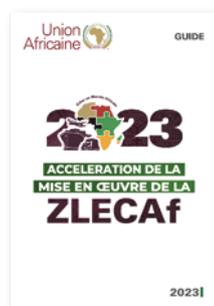
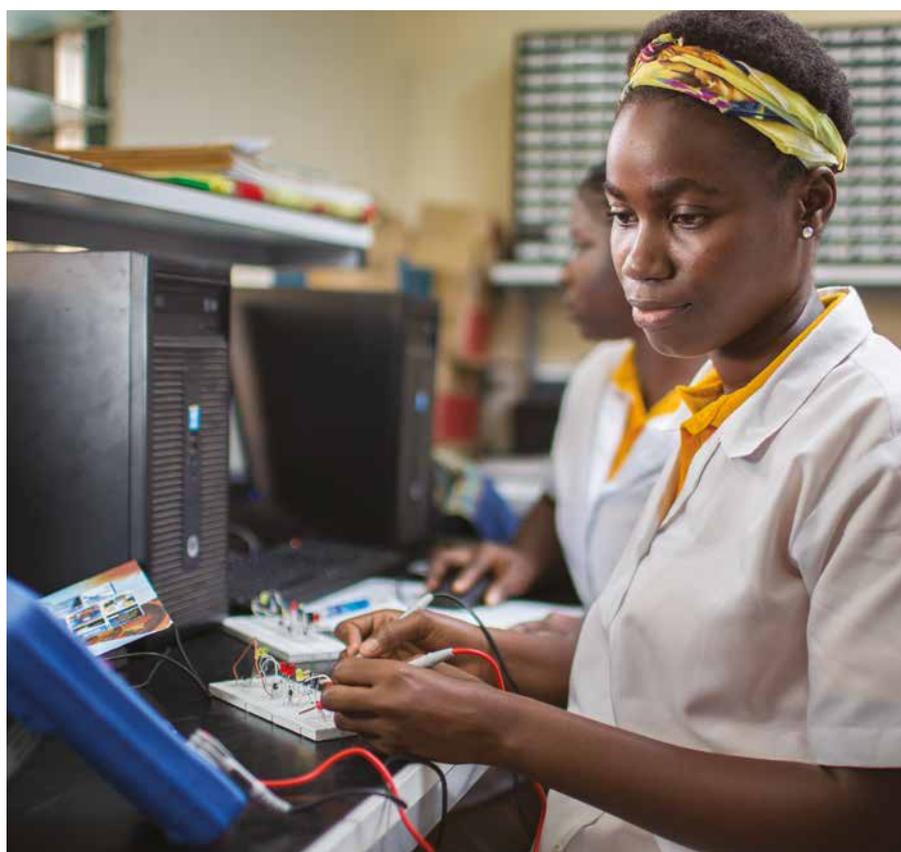
CONSEIL AFRICAIN DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (ASRIC)

Le Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation (ASRIC) sert de plate-forme continentale pour mobiliser l'excellence et l'innovation en matière de recherche africaine. Il sert également de plate-forme de dialogue et de voix de la communauté scientifique dans l'établissement et le maintien du lien entre la recherche continentale et la politique. L'objectif est de relever les défis du développement socio-économique de l'Afrique tout en mettant en œuvre le cadre continental global de l'Agenda 2063, de la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique (STISA) et du Plan stratégique 2022-28 de l'ASRIC.

Les programmes et projets de l'ASRIC comprennent un programme de bourses d'études ; l'engagement de la diaspora ; et des projets phares tels que le Village sans hépatite, le Centre africain de recherche sur l'atténuation des catastrophes, la lutte contre le retard de croissance en Afrique : lutter contre la malnutrition et la pollution, le diagnostic et le traitement des virus Corona pour tous et l'intelligence artificielle dans l'agriculture. L'ASRIC est basée à Abuja, au Nigeria.

OBSERVATOIRE AFRICAIN DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION (AOSTI)

L'Observatoire africain de la science, de la technologie et de l'innovation (AOSTI) vise à mesurer la science, la technologie et l'innovation (STI) en Afrique afin de promouvoir l'utilisation de la STI pour soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes pour le développement



Téléchargez le Manuel de l'UA pour en savoir plus sur les établissements d'enseignement de l'Union africaine.

NUMÉRISER VERS TÉLÉCHARGER



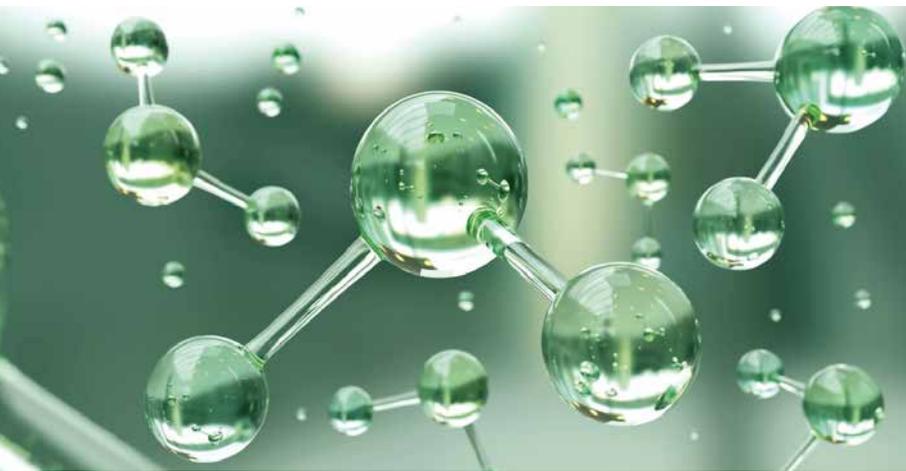
durable en Afrique. L'AOSTI a pour mandat de promouvoir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en Afrique en servant de référentiel continental pour les données et les statistiques sur les STI et de source d'analyse des politiques.

Le rôle de l'AOSTI comprend également : le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de l'Union africaine en matière de STI ; aider les États membres à gérer et à utiliser les informations statistiques sur les STI conformément à la Charte africaine de la statistique ; aider les États membres à cartographier leurs capacités en matière de STI pour relever les défis du développement ; le renforcement des capacités nationales en matière de formulation, d'évaluation et d'examen des politiques en matière de STI, ainsi que de prospective et de prospection technologiques ; fournir aux décideurs des États membres des informations actualisées sur les tendances scientifiques et technologiques mondiales ; et la promotion et le renforcement de la coopération régionale et internationale. AOSTI est basée à Malabo, en Guinée équatoriale. ■

SANEDI

JEU DE POUVOIR

Dr Karen SurrIDGE, chef de projet pour les énergies renouvelables et les combustibles fossiles plus propres chez SANEDI, parle des avantages et des possibilités qu'offre l'hydrogène vert



L'hydrogène vert pourrait aider l'Afrique du Sud à atteindre son objectif de zéro émission en 2050

La technologie des ' piles à hydrogène a été inventée en 1839, mais il a fallu attendre les années 60 pour que la NASA l'utilise à des fins commerciales. Aujourd'hui, une grande partie du monde place ses espoirs de transition énergétique dans l'hydrogène vert comme source de carburant. Pourquoi est-ce important pour l'Afrique du Sud ? Les raisons sont nombreuses, variées et convaincantes.

L'hydrogène est un vecteur d'énergie qui peut être utilisé pour produire de l'électricité, soit indirectement en générant de la chaleur par combustion, soit directement par un processus électrochimique qui se déroule dans une pile à combustible.

L'hydrogène n'est pas en soi une énergie verte ou renouvelable, car son processus de production est gourmand en électricité. Par conséquent, l'hydrogène vert est produit en utilisant de l'électricité provenant de n'importe quelle source d'énergie renouvelable, par exemple éolienne, solaire, hydraulique, etc.

L'Afrique du Sud devrait se concentrer sur l'hydrogène vert, tout d'abord parce qu'il s'agit d'une technologie qui peut aider le pays à atteindre l'objectif de zéro carbone net d'ici 2050, et que l'Afrique du Sud dispose déjà d'une expertise bien développée dans la technologie Fischer-Tropsch. Deuxièmement, et c'est tout aussi important, les possibilités d'industrialisation de l'économie que l'hydrogène vert peut créer. L'Afrique du Sud possède certaines des principales matières

premières nécessaires à sa production. La combinaison de ces ressources et de la demande locale anticipée d'hydrogène vert offre la possibilité d'établir des usines de fabrication des composants nécessaires à la construction d'installations d'énergie renouvelable et à la production d'hydrogène vert.

La fabrication locale crée des emplois, l'auto-suffisance et la sécurité énergétiques, ainsi que des opportunités d'exportation - autant d'éléments nécessaires pour assurer une transition énergétique juste qui apporte des avantages socio-économiques tangibles à tous les Sud-Africains.

La demande mondiale d'hydrogène est estimée à 90 millions de tonnes en 2020 et devrait atteindre entre 500 et 680 millions de tonnes d'ici 2050. Le marché de l'exportation représentera entre 100 et 180 millions de tonnes. L'Afrique du Sud explore et développe activement son industrie de l'hydrogène vert afin d'exploiter ce potentiel de croissance considérable.

Infrastructure sud-africaine a identifié 19 projets d'hydrogène vert d'une valeur de plus de 300 milliards de rands. L'IDC a obtenu 23 millions d'euros de subventions allemandes pour soutenir le développement de l'économie de l'hydrogène vert en Afrique du Sud, accélérer la transition du pays vers les énergies renouvelables et devenir un exportateur majeur d'ammoniac vert (vecteur de l'hydrogène vert) vers l'Europe et l'Extrême-Orient.

L'Afrique du Sud a pour objectif passionnant et stimulant de devenir un fournisseur important de matières premières, de technologies et de produits dont le monde a besoin pour assainir sa situation énergétique. ■



+27 (0)11 038 4316
 information@sanedi.org.za
 www.sanedi.org.za

La stratégie de l'Union africaine en matière d'éducation numérique



La Stratégie de l'Union africaine en matière d'éducation numérique pour l'Afrique vise à exploiter les technologies numériques pour atteindre les objectifs stratégiques de la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique, à savoir : revitaliser la profession enseignante, améliorer les résultats d'apprentissage, l'inclusion et l'équité, l'alphabétisation des adultes, la promotion de l'EFTP pour l'employabilité et l'expansion de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Fournir à tous les citoyens les compétences et les aptitudes numériques nécessaires pour prospérer à l'ère numérique

La Stratégie de l'Union africaine en matière d'éducation numérique propose la nécessité de :

1. Appropriation des technologies

numériques dans l'éducation – accélérer l'adoption des technologies numériques pour l'enseignement, l'apprentissage, la recherche, l'évaluation et l'administration.

2. L'éducation à la technologie numérique pour les citoyens autonomes numériquement / pour

Téléchargez la fiche d'information sur la stratégie de l'UA en matière d'éducation numérique sur le site du

SCANNEZ ICI



l'économie et la société numériques – renforcer la culture et les compétences numériques pour tous, en particulier pour les enseignants et les élèves.

3. Renforcer les capacités des États

membres de l'UA en matière d'infrastructure numérique (réseaux et appareils) pour l'éducation numérique.

La mise en place d'une infrastructure numérique est un élément essentiel de la stratégie d'éducation numérique. Infrastructure numérique qui propose cinq domaines d'action stratégiques pour la promotion de l'infrastructure numérique pour le secteur de l'éducation, à savoir :

- Accélération du réseau à large bande en Afrique et initiative de débit électronique
- Initiative pour l'espace d'apprentissage en Afrique
- Programme d'accès aux appareils piloté par les secteurs public et privé pour les étudiants et le personnel
- Initiative NREN durable
- Initiative des écoles africaines et des réseaux de campus. ■



Éduquer une Afrique adapté au 21e siècle :
Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique



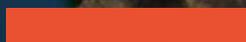
Il ne suffit pas d'apprendre aux enfants à lire ; Nous devons leur donner quelque chose qui vaut la peine d'être lu

KATHERINE
PATERSON





**Dis-le moi et
j'oublie.
Enseigne-moi et
je me souviens.
Implique-moi et
j'apprends**



**ANNÉE DE
L'ÉDUCATION**



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique

Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine pour l'excellence scientifique

Le prestigieux Prix scientifique Kwame Nkrumah

de l'Union africaine a été lancé en 2008. Le Prix a été lancé dans le but de reconnaître, de récompenser et d'honorer des scientifiques africains exceptionnels qui excellent dans leur domaine pour leurs réalisations scientifiques, leurs découvertes et leurs innovations.

Le Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine est décerné à des scientifiques de deux secteurs : (a) Sciences de la vie et de la Terre ; et (b) Sciences fondamentales, technologie et innovation.

Le prix rehausse le profil du secteur de la science et de la technologie dans les États membres de l'Union africaine et dans l'Afrique dans son ensemble, contribuant ainsi au développement durable de l'Afrique et à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Le programme du Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine est mis en œuvre à trois niveaux et décerné aux ressortissants de l'Union africaine (UA), les États membres qui sont éligibles pour participer à ces prix :

1. Le Prix continental est ouvert à tous les scientifiques africains et constitue le niveau le plus élevé du programme. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union africaine. Les deux lauréats du prix reçoivent chacun les 100 000 dollars qui sont souvent décernés lors d'événements clés de l'UA tels que l'Assemblée annuelle des chefs d'État et le sommet des gouvernements.
2. Le Prix régional est mis en œuvre en partenariat avec les Communautés économiques régionales (CER). Il vise à promouvoir la participation des femmes africaines dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

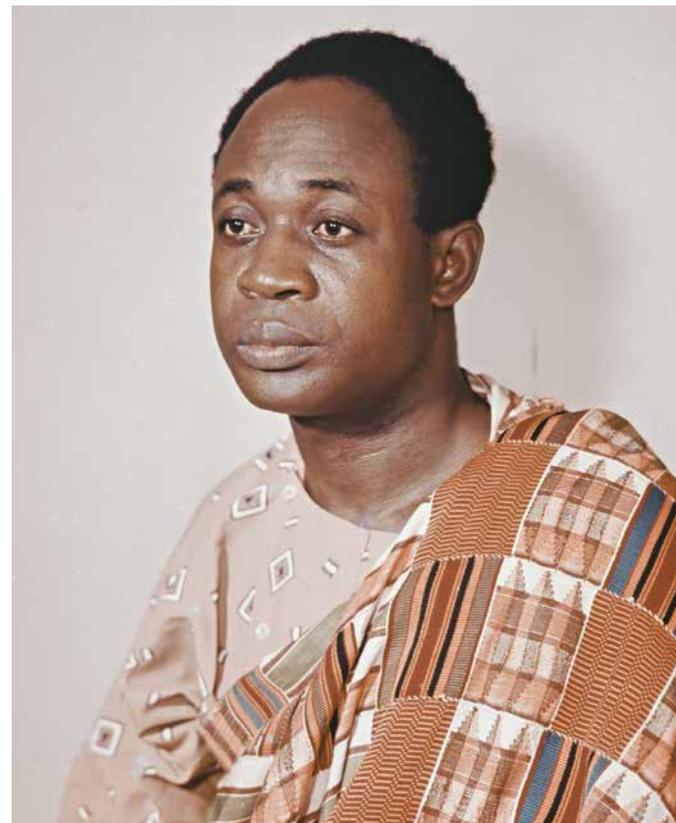


« Nous mesurerons nos progrès à l'aune de l'amélioration de la santé de notre peuple ; par le nombre d'enfants scolarisés et par la qualité de leur éducation »

KWAME NKUMAH
PANAFRICANISTE
ET 1^{ER} PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU GHANA

Pour en savoir plus sur le Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine pour l'excellence scientifique, contactez le Département de l'éducation, de la science et de la technologie de la Commission de l'Union africaine.

ESTI-REGISTRY@
AFRICA-UNION.ORG



Les deux gagnants par région reçoivent un prix de 20 000 \$US chacun.

3. Le Prix national des jeunes scientifiques est mis en œuvre par les États membres qui ont signé un accord de mise en œuvre avec la Commission de l'UA. Au niveau national, le programme est mis en œuvre par l'intermédiaire de l'Académie nationale des sciences ou des conseils nationaux de recherche. ■

La bourse de l'Union africaine pour les médias gagne du terrain avec le lancement d'une deuxième cohorte

Défendre des récits équilibrés sur l'Afrique par les Africains

Les conteurs africains utilisent les médias

pour informer, éduquer et responsabiliser les citoyens ; combler les lacunes en matière de connaissances et susciter des changements positifs. Ils facilitent la circulation de l'information, le dialogue public et la participation active, favorisant une Afrique plus démocratique, inclusive et autonome. Les médias et l'engagement des citoyens s'interconnectent pour façonner les communautés et promouvoir la transformation sociétale. Leurs plateformes de narration créent des espaces permettant aux communautés de se connecter, d'échanger des idées et de façonner la trajectoire de transformation des sociétés africaines, en s'alignant sur les aspirations de l'Agenda 2063 visant à créer un continent prospère, intégré et uni.

La bourse de l'Union africaine pour les médias (AUMF) a été officiellement lancée en avril 2022 avec un appel au public qui a donné lieu à 800 candidatures de toute l'Afrique et de la diaspora et 15 candidats retenus ont été sélectionnés pour rejoindre la première cohorte de l'AUMF. En 2023, la 2e cohorte de l'AUMF a été lancée avec une réponse robuste, reflétée par un volume écrasant de plus de 6 000 candidatures soumises sur le portail en ligne de tout le continent et de la diaspora. Ces soumissions témoignent des objectifs résonnants de l'AUMF et du travail fondamental entrepris par les journalistes et les créateurs de contenu qui ont participé à la 1ère cohorte de l'AUMF, pour présenter les histoires africaines et le travail de l'UA, ainsi que pour populariser les opportunités exceptionnelles et les enseignements tirés de l'AUMF. 21 Candidats retenus ont été sélectionnés en tant que boursiers dans la 2e cohorte de l'AUMF.

Les boursiers des médias de l'UA ont un besoin commun de promouvoir de nouveaux récits sur

l'Afrique. Des récits équilibrés qui reflètent les réalités du continent d'un point de vue africain et qui remettent en question les stéréotypes qui sont souvent étiquetés comme une représentation « exacte » de l'Afrique et des Africains, mais qui visent fortement à renforcer les stéréotypes négatifs de longue date et existants. L'AUMF plaide en faveur du journalisme et de la création de contenu générés par les Africains, afin que les histoires racontées dépeignent non seulement les succès du continent, mais attirent également l'attention sur les défis et la façon dont les Africains se soulèvent et identifient les opportunités qui mènent à des solutions africaines aux problèmes africains.

Les boursiers participant à la 2e cohorte de l'AUMF renforceront la promotion des objectifs et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique en se concentrant sur les 7 domaines thématiques clés prioritaires pour le programme AUMF 2023-2024, à savoir :

- **Genre et autonomisation des femmes**

-Promouvoir les efforts en faveur de l'inclusion économique et financière des femmes africaines (Agenda 2063 Aspiration 6, Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) ; le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo) et l'Acte constitutif de l'UA.

- **Faire progresser le commerce, l'investissement et l'industrialisation :**

Promouvoir les efforts en faveur de l'intégration économique de l'Afrique. Cela s'inscrit dans le cadre du thème de l'année 2023 de l'UA- Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf. (Agenda 2063 Aspirations 1 et 2).

L'UNION AFRICAINE BOURSE DES MÉDIAS

800

candidatures en 2022

Plus de

6 000

Plus de candidatures en 2023

- **Développement agricole, protection de l'environnement et action climatique :** Faire progresser l'agriculture et l'agro-industrie grâce à une gestion durable de l'environnement pour un avenir durable et résilient. (Agenda 2063 Aspiration 1 et Agenda 2063 Programme continental- CAADP).
- **Développement de la culture, des industries créatives et du sport en Afrique :** À travers l'Agenda 2063, cela envisage une culture culturelle dynamique expressions, des industries créatives florissantes et des infrastructures sportives améliorées pour un développement durable développement (Agenda 2063, Aspiration 5).
- **Gouvernance et démocratie en Afrique :** Promouvoir activement la bonne gouvernance par la transparence, la responsabilité, l'état de droit et le renforcement des institutions

démocratiques pour un développement inclusif et durable. (Agenda 2063 Aspirations 2, 3 et 4).

- **Transformer l'Afrique grâce à l'innovation numérique :** Référence à la Stratégie de transformation numérique de l'Afrique de l'UA – Positionner l'Afrique pour la 4e révolution industrielle, le projet phare de l'Agenda 2063 PIDA et la cybersécurité et la protection des données personnelles, la promotion de l'inclusion numérique et d'autres cadres de politique des données (Agenda 2063 Aspiration 1).
- **Intégration régionale et coopération économique :** Promouvoir une Afrique unifiée grâce à la libre circulation, en favorisant la collaboration économique et le développement durable pour une prospérité partagée. (Agenda 2063 Aspirations 2 et 7, Projets phares sur le passeport africain et la libre circulation des personnes.

LA 2E COHORTE DE BOURSIERS DES MÉDIAS DE L'UA



MELISSA BABIL, MOZAMBIQUE

Melissa Babil est une cinéaste et photographe distinguée. Son expertise dans le domaine de la narration visuelle a été méticuleusement cultivée grâce à une formation à la prestigieuse Academy for Young Creatives in Film and Television Production de Lusaka et à la célèbre New York Film Academy. Le dévouement de Melissa à son métier est évident dans son travail, qui continue de captiver le public par ses prouesses créatives.



DÁMASO ALONSO ESONO NSUE EYANG, GUINÉE ÉQUATORIALE

Dámaso est un journaliste chevronné doté d'une vaste expérience, spécialisé dans la couverture complète des questions sociales et politiques. Tout au long de sa brillante carrière, il a fait preuve d'une capacité remarquable à approfondir des sujets complexes, à fournir des idées et des analyses approfondies qui informent et engagent son public. ►



MOHAMED MOHAMUD, SOMALIE

Mohamed est un blogueur passionné avec une décennie d'expérience, partageant ses idées et ses connaissances avec un public mondial. Son expertise, son point de vue unique et sa passion pour l'histoire et la Somalie ont abouti à la publication de deux livres consacrés à l'élucidation de l'histoire riche et complexe de la nation. Ses contributions lui ont valu d'être reconnu sur la scène internationale, avec des articles de premier plan dans divers médias mondiaux.



YASMINE BOULDJEDRI, ALGÉRIE

Yasmine est une journaliste scientifique et podcasteuse dévouée avec plus d'une décennie d'expérience et son parcours journalistique a considérablement évolué au cours des trois dernières années, car elle a développé une forte passion pour le journalisme climatique. Ce nouvel intérêt l'a amenée à explorer et à faire des reportages sur des questions environnementales critiques, dans le but de sensibiliser et de susciter des changements positifs.



JAN WILLEM BORNMAN, AFRIQUE DU SUD

Jan est un journaliste accompli avec une décennie d'expérience dans le reportage sur les questions politiques, de gouvernance, humanitaires et migratoires, à travers le continent. Sa passion inébranlable réside dans l'art de raconter des histoires, car il s'efforce de partager les histoires des gens avec la plus grande empathie et compassion.



KELETSO THOBEGA, BOTSWANA

Keletso est une journaliste indépendante primée spécialisée dans les reportages sur le changement climatique, l'énergie, la santé, le genre et l'environnement. Son travail exceptionnel a été reconnu et présenté dans des publications continentales et internationales de premier plan. Keletso est inébranlable dans son dévouement à la sensibilisation et à la promotion d'une meilleure compréhension des initiatives de développement de la région à l'échelle mondiale.



NOBANTU MODISE, ZAMBIE

Nobantu est un professionnel de la création multidisciplinaire expérimenté avec plus d'une décennie d'expertise dans l'industrie des médias. Elle occupe actuellement le poste estimé de rédactrice en chef de sa propre publication et est une podcasteuse accomplie. Nobantu est un passionné de la communication sur le développement durable, qui se concentre sur le reportage d'un large éventail de sujets afin de promouvoir la sensibilisation et la compréhension.



TUYEIMO HAIDULA, NAMIBIE

Tuyeimo est un journaliste chevronné qui possède une expérience précieuse de travail avec des médias réputés. Ses points forts résident dans le journalisme d'investigation, où elle a perfectionné ses compétences au fil des ans. Tuyeimo est passionné par le journalisme narratif basé sur les solutions. Elle se consacre à raconter des histoires qui montrent comment les individus et les communautés travaillent activement à résoudre divers défis.



HEVI JOEL KOMLAN SENAM, TOGO

Hevi est la créatrice de contenu passionnée derrière Culture On The Move, une plateforme médiatique informative dédiée à la mise en relation des artistes et des professionnels de la culture avec de précieuses opportunités. Forte d'une expérience éprouvée en matière de défense de la diversité culturelle, Hevi est animée par une mission convaincante visant à exploiter la culture pour le développement durable et à amplifier les voix des communautés sous-représentées.



WAKINI NJOGU, KENYA

Wakini est une créatrice de contenu thématique et une journaliste passionnée par les reportages sur le genre et les droits numériques. Forte d'une vaste expérience dans le domaine, elle continue d'être une voix éminente dans le domaine du journalisme, inébranlable dans son engagement à respecter les normes les plus élevées d'intégrité et de professionnalisme. Le dévouement de Wakini à faire la lumière sur des questions cruciales leur a valu le respect et la reconnaissance dans le monde des médias. ►



MAURICE THANTAN, BÉNIN

Maurice est un journaliste dévoué qui travaille à l'Office de l'audiovisuel et de la télévision du Bénin (ORTB), le média audiovisuel de service public du pays. De plus, il est le correspondant local du célèbre magazine panafricain Jeune Afrique. Avec un parcours remarquable de 15 ans de blogs, Maurice se concentre sur les reportages sur la gouvernance démocratique en Afrique. Son engagement à faire la lumière sur ces sujets vitaux témoigne de son dévouement et de sa passion pour le journalisme.



MERIYEM KOKAINA, MAROC

Meriyem est la fondatrice de « Au Pays du Baobab », une plateforme dédiée à la célébration de la littérature et de l'histoire africaines à travers les œuvres d'auteurs et d'intellectuels africains. Sa passion inébranlable pour la promotion de la culture et des récits africains l'a poussée à rechercher activement une opportunité unique et transformatrice.



JACQUELINE SEGAHUNGU, BURUNDI

Jacqueline est une professionnelle polyvalente, travaillant comme journaliste, chercheuse, reporter et productrice pour des médias locaux et internationaux. Sa passion réside dans la découverte et le partage d'histoires de développement international, en exploitant le potentiel des technologies numériques émergentes pour créer un impact tangible dans les communautés. Jacqueline s'engage à mettre ces récits importants à l'avant-plan, à favoriser la compréhension et à susciter des changements positifs.



RONALD MUSOKE, OUGANDA

Avec plus d'une décennie d'expérience en journalisme, Robert a toujours réalisé des reportages distingués sur un large éventail de thèmes critiques. Sa couverture s'étend à des domaines tels que l'environnement, l'énergie, la crise climatique, la santé, l'éducation, l'agriculture, le commerce, l'intégration régionale, la crise humanitaire, ainsi que la diplomatie et les relations internationales.



**PRINCE BUBACARR AMINATA SANKANU,
LE GAMBIE**

Prince est un journaliste chevronné qui possède une vaste expérience dans les reportages sur la gouvernance pour les médias locaux et continentaux. En plus de sa carrière de journaliste, il est également spécialiste des médias et occupe actuellement un poste au sein du gouvernement en tant que porte-parole adjoint.



CASIMIR LOUIS DAVID, MAURITIUS

Casimir est un journaliste passionné et engagé avec un engagement inébranlable à atteindre l'excellence dans chaque reportage. Il est animé par le désir de contribuer à la promotion du continent africain, en offrant une perspective unique qui reflète la diversité des récits de l'Afrique. La passion de Casimir s'étend à des questions cruciales telles que l'environnement et le changement climatique, le secteur de l'agriculture et de la pêche, ainsi que les arts et la culture.



JIBI MOSES DANIEL, SOUDAN DU SUD

Jibi est un journaliste de carrière chevronné, apportant une richesse d'expérience et d'expertise à son rôle de rédacteur en chef et de vérificateur de faits au Soudan du Sud. Avec un sens aigu du détail et un engagement envers l'intégrité journalistique, il couvre avec diligence les questions de gouvernance sur l'ensemble du continent africain. Son dévouement à fournir une couverture précise et perspicace contribue de manière significative à un discours éclairé sur des questions critiques.



ADESEWA OLOFINKO, NIGERIA

Adesewa est une créatrice de contenu thématique avec une solide base en journalisme, combinant sa passion pour la narration avec une compréhension approfondie des principes journalistiques. Son blog (Black Lady Writers) sert de plate-forme dédiée à la mise en lumière et à la célébration des histoires de développement des femmes, fournissant des informations et des perspectives précieuses sur ce sujet vital. À travers son travail, Adesewa cherche à autonomiser et à inspirer, en favorisant une compréhension plus profonde des parcours, des défis et des réalisations des femmes dans diverses sphères de la vie. ▶



**MOUTTASEM MAHMOUD
ALBARODI, EGYPTE**

Mouttasem, rédactrice scientifique engagée, possède une passion profondément enracinée pour les questions liées à la santé et au climat. À travers ses écrits, il aborde le sujet crucial et actuel de la résilience climatique. Le travail de Mouttasem va au-delà de la surface, en explorant l'interaction complexe entre le changement climatique et ses effets multiformes sur la santé publique.



RIM BEN KHALIFA, TUNISIE

Rim Ben Khalifa est une journaliste environnementale indépendante, podcasteuse et conseillère en communication politique tunisienne avec plus d'une décennie d'expérience dans le domaine. Elle est titulaire de deux maîtrises, l'une en science politique et l'autre en communication politique. Rim a occupé divers postes dans l'industrie des médias et anime et produit actuellement un podcast environnemental pour Al-Mayadeen. Animée par sa passion pour le journalisme d'investigation et son dévouement à aborder des questions sociétales cruciales, Rim continue d'apporter des contributions importantes au journalisme environnemental et à la communication politique.



WILLIAM CHISOMO, MALAWI

William Chisomo Kumwembe est un journaliste économique chevronné du Malawi avec plus de 14 ans d'expérience. Il est actuellement rédacteur en chef de l'actualité économique chez Times Media Group à Blantyre, où il dirige une équipe responsable de la création de contenu approfondi sur divers canaux médiatiques, notamment la radio, la télévision et les plateformes en ligne. William a une riche carrière professionnelle, ayant travaillé au journal The Guardian et à la station de radiodiffusion Zodiak. Reconnu pour ses compétences exceptionnelles et son dévouement, il a été honoré par trois prix de MISA-Malawi dans les catégories de l'information financière et des TIC. En plus de ses réalisations journalistiques, William occupe le poste estimé de président du Comité des médias sur la construction au Malawi. ▶







LES MENTORS DE L'AUMF : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DES JOURNALISTES ET DES CRÉATEURS DE CONTENU

La clé du parcours de l'AU Media Fellowship est l'accès à des professionnels et des experts de l'industrie qui agissent en tant que mentors et soutiennent les boursiers tout au long du programme. L'objectif du mentorat dans le cadre du programme AUMF est de fournir des conseils, du soutien et de l'expertise aux boursiers, en les aidant à améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leur croissance professionnelle. Les mentors jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de la compréhension du paysage médiatique par les boursiers, en fournissant des informations sur l'industrie et en favorisant un environnement collaboratif et favorable.

Les mentors de l'AUMF sont composés de personnes accomplies qui ont eu un impact sur l'industrie des médias africains et offrent des perspectives et des compétences diverses, ils partagent un objectif commun de promouvoir les voix africaines et de lutter contre la désinformation. Grâce à leurs efforts, ils ont aidé des organisations et des individus à transmettre efficacement leurs histoires, ce qui a permis d'améliorer les attitudes, les perceptions et les croyances sur le vaste potentiel et les opportunités du continent africain.

La période de mentorat s'étend sur toute la durée de la bourse, généralement de 12 mois.

Les responsabilités spécifiques des mentors sont les suivantes :

- Encadrer et guider le(s) boursier(s) assigné(s) en fonction de leurs domaines d'expertise et d'expérience
- Aider les boursiers à fixer des buts et des objectifs clairs pour leurs projets de bourse
- Organiser régulièrement des réunions virtuelles ou en personne avec les boursiers pour discuter de leurs progrès, de leurs défis et de leurs commentaires
- Partager des informations sur l'industrie, les meilleures pratiques et des conseils pratiques pour aider les boursiers à naviguer dans le paysage médiatique
- Offrir une rétroaction constructive et des conseils sur les livrables du projet des boursiers ; en garantissant la qualité et la pertinence
- Encourager les occasions de réseautage et faciliter les liens avec les professionnels et les intervenants pertinents de l'industrie.
- Soutenir les boursiers dans le développement de leurs compétences professionnelles, y compris la recherche, les techniques de narration, l'utilisation des technologies émergentes et les techniques de communication efficaces.
- Surveiller les progrès des boursiers et fournir des recommandations d'amélioration en temps opportun
- Participer à des formations de mentorat et à des ateliers organisés par le programme de bourses de l'UA pour les médias, selon les besoins.

LES MENTORS DE LA 2E COHORTE



CHAACHA MWITA

Chaacha Mwita est membre du conseil d'administration et ancien rédacteur en chef de Standard Group Limited, l'une des plus anciennes entités médiatiques du continent. Avec une feuille de route marquée par de solides compétences en gestion et en communication, le parcours professionnel et l'expertise de Chaacha en font un CV impressionnant. Ses contributions et son leadership au sein de l'organisation ont sans aucun doute joué un rôle important dans son succès.

www.standardmedia.co.ke



ASMA ABIDI

Asma Abidi est une praticienne des médias expérimentée avec une vaste expérience de formation qui couvre à la fois les perspectives mondiales et continentales. Ce mélange unique d'expérience pratique et de formation diversifiée lui permet d'acquérir un ensemble de compétences complètes et une compréhension nuancée du paysage médiatique.



DAVID MUKHOLI

David Mukholi est le rédacteur en chef de New Vision Management, doté de solides compétences en gestion et de l'initiative visionnaire de lancer le programme de mentorat « Let's Talk Journalism ». Ce programme est dédié à guider et à nourrir les talents des journalistes de Vision Group, en leur offrant des opportunités de croissance et de développement professionnels au sein de l'organisation. Par l'entremise de « Parlons journalisme », David favorise une culture d'apprentissage continu et d'excellence, en veillant à ce que l'équipe continue de prospérer dans le domaine du journalisme.

www.visiongroup.co.ug



BENON HERBERT

Benon Herbert est le rédacteur en chef Afrique du Global Investigative Journalism Network, apportant avec lui une riche expérience dans le domaine de l'édition et de la production radio-phonique. Son expertise dans ces domaines contribue de manière significative à la mission de l'organisation, qui consiste à promouvoir le journalisme d'enquête et à favoriser une culture d'excellence dans la narration.

<https://gijn.org> ►



MENTION SPÉCIALE AUX FORMIDABLES MENTORS DE LA 1ÈRE COHORTE DE L'AUMF



SIMON ALLISON

Simon Allison, rédacteur en chef et cofondateur de The Continent, l'hebdomadaire le plus diffusé d'Afrique. The Continent a été fondée en 2020 et est conçue pour être lue et partagée sur les plateformes de messagerie mobile et lutter contre la désinformation sur ces plateformes. Il a remporté les Africa Digital Media Awards 2020 pour le meilleur service d'information et a été crédité de la promotion d'une société plus informée grâce à son journalisme d'intérêt public percutant. L'impact et l'efficacité du modèle de distribution révolutionnaire de The Continent ont été reconnus dans la couverture médiatique par l'AFP, RFI, le Nieman Lab et le Reuters Institute for the Study of Journalism, entre autres.

www.thecontinent.org



TULANANA BOHELA

Tulanana Bohela a cofondé le groupe Ona Stories, une société de production de narration et de réalité étendue. Il comprend Ona Kesho, un laboratoire pour l'avenir des technologies de narration, et le réseau d'experts Ona Stories. Le travail de Tulanana aide les organisations et les individus à trouver et à raconter leurs histoires de la manière la plus convaincante pour un plus grand impact, y compris des productions documentaires et journalistiques de longue durée et des travaux pionniers dans le domaine de la réalité virtuelle et augmentée en Afrique de l'Est.

www.onastories.com



NATASHA KIMANI

Natasha Kimani, ancienne responsable des partenariats et de la recherche à Africa No Filter, l'une des organisations qui œuvrent à la promotion de récits équilibrés sur l'Afrique. Avec une formation en droit, la passion de Natasha pour la communication l'a amenée dans le domaine de la communication où elle se passionne pour l'amplification des voix africaines et croit que le changement des récits nuisibles conduira à une augmentation des attitudes, des perceptions et des croyances positives sur les possibilités et les opportunités infinies du continent.

<http://africanofilter.com>

PROGRAMME DE BOURSES MÉDIAS DE L'UA - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2022-2024

La bourse des médias de l'UA libère le pouvoir de l'information dans le monde numérique d'aujourd'hui en offrant aux professionnels des médias une occasion sans précédent d'explorer les technologies nouvelles et émergentes grâce à l'AUMF.

RÉSEAUTAGE, FORMATION AUX MÉDIAS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les boursiers ont participé à des conférences régionales et internationales, notamment la Convention annuelle des médias africains à Lusaka, en Zambie, et le Forum mondial des médias (FMV) annuel, à Bonn, en Allemagne ; et a suivi une formation de 6 mois dispensée par la Deutsche Welle (DW) Academy ; le camp d'entraînement « DesignThinking » organisé par l'Institut Hasso-Plattner ; Journalisme de production mobile, formation au journalisme de développement de l'UNESCO et sessions Media Lab : à Addis-Abeba, Berlin, Johannesburg et Cape Town.

VOYAGES D'ÉTUDE

- Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie, où les boursiers ont été adressés par les dirigeants de la CUA ainsi que par les institutions de l'UA basées en Éthiopie, notamment les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et le Centre panafricain de vaccination et de vaccination de l'UA (AU-PANVAC). En outre, les boursiers ont assisté au Sommet annuel de l'UA (Assemblée des chefs d'État et de gouvernement et Conseil exécutif) et ont rencontré des partenaires de l'UA.
- Allemagne : Berlin et Bonn : où les boursiers se sont entretenus avec des membres du Bundestag allemand, dont la présidente de la Commission permanente de la culture et des médias, Katrin Budde, et des représentants du Bundestag Media et de l'Office fédéral de la presse et des médias, et ont également eu une session à l'Institut Alexander von Humboldt pour l'Internet et la société.
- Bruxelles, Belgique : Les boursiers devraient se rendre au Parlement de l'Union européenne en juin 2024, ce qui sera un moment opportun pendant les élections parlementaires européennes.
- Johannesburg, Afrique du Sud : où les boursiers de l'AUMF ont été accueillis et ont eu des discussions avec les dirigeants des organes de l'UA basés en Afrique du Sud, notamment l'Agence

de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le Parlement panafricain (PAP), le Groupe africain de capacité en matière de risques (ARC) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). L'AUMF a également été accueillie par des organisations médiatiques régionales et internationales ainsi que par des institutions gouvernementales : notamment le Système de communication et d'information du gouvernement sud-africain (GCSI), Multichoice Africa, Habari Media, South African Broad Casting Corporation (SABC), le plus grand radiodiffuseur national / public d'Afrique, où ils ont été accueillis par le Bureau du Directeur général ; Brand South Africa qui a également organisé des visites historiques informatives de Constitution Hill et du musée et de la prison de l'apartheid.

- Accra, Ghana – Le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et a eu l'occasion au cours de la tournée de rencontrer le Conseil des sports de l'Union africaine (CSAU) en marge de la 13e édition des Jeux africains qui s'est tenue en mars 2024. ▶





Apprenez-en davantage sur la bourse de l'UA pour les médias et associez-vous à nous pour élever des récits équilibrés sur l'Afrique par des Africains en visitant

WWW.AU.INT

ou par email

DIC@AFRICA-UNION.ORG



DIPLOMATIE PUBLIQUE INTERNATIONALE

Les boursiers des médias de l'UA ont été accueillis par l'ambassade d'Allemagne en Afrique du Sud - chef de la coopération germano-sud-africaine au développement et chef des médias de l'ambassade d'Allemagne, les boursiers ont également été accueillis par les directeurs régionaux du centre régional des médias des États-Unis pour l'Afrique, qui dépend du Département d'État des États-Unis et est basé à l'ambassade des États-Unis en Afrique du Sud. À Addis-Abeba, les boursiers des médias de l'UA ont été accueillis par le Cabinet du Premier ministre ainsi que par l'Ambassadeur des États-Unis en Éthiopie et en UA. Les boursiers ont été accueillis par le bureau du Premier ministre du bureau de la GIZ auprès de l'Union africaine, où ils ont été accueillis par la ministre d'État pour l'Allemagne, Mme Katja Keul et M. Franz Von Weizsaecker, responsable de DataCipation. En outre, ils se sont engagés avec le bureau de liaison de l'UE auprès de l'Union africaine dans le cadre de leur voyage d'étude. Au cours de ces visites, les boursiers se sont familiarisés avec les subtilités de la gestion de la communication internationale au-delà des frontières et le rôle des initiatives de diplomatie publique en tant qu'outil d'engagement multilatéral efficace et de définition des récits, ainsi que l'importance d'inclure et d'élever les voix africaines dans les conversations mondiales et le rôle des médias dans la promotion de la bonne gouvernance.

UNIVERSITÉ

L'Université de Witwatersrand (Wits) - Centre pour le journalisme en Afrique du Sud et a accueilli les boursiers des médias de l'UA pour des formations

et des tables rondes sur divers sujets liés au secteur des médias, créant ainsi des liens entre les universités/groupes de réflexion et l'industrie

L'AVENIR DES MÉDIAS

Série de tables rondes Il s'agit de tables rondes publiques qui encouragent le dialogue entre les acteurs des politiques publiques, les partenaires au développement, le secteur privé, les médias africains et le monde universitaire. La série de tables rondes qui s'est tenue à Berlin, Addis-Abeba et Johannesburg a couvert divers sujets, notamment : Favoriser un partage équitable des revenus par les géants de la technologie : cultiver la durabilité et la viabilité des médias et des contenus africains ; Journalisme piloté par l'IA : renforcer la redevabilité et amplifier les voix des minorités en Afrique ; La quatrième révolution industrielle et le potentiel de transformation du continent africain avec des technologies émergentes telles que l'Internet des objets (IoT), l'intelligence artificielle (IA), la réalité virtuelle (VR), la science des données, la robotique et la blockchain. La Stratégie de transformation numérique de l'UA pour l'Afrique 2020-2030 : et le rôle des médias dans le plaidoyer pour la mise en œuvre des politiques et comment établir et maintenir des partenariats entre les médias et les décideurs politiques. Le rôle des institutions multilatérales dans la promotion du journalisme de développement et la manière dont l'UA et ses partenaires travaillent avec les médias pour améliorer les compétences des médias afin de créer des reportages axés sur les citoyens à l'ère numérique afin de permettre à un citoyen bien informé de conduire la mise en œuvre des politiques conformément aux mandats de l'Union africaine. L'avenir de l'enseignement du journalisme en Afrique (La genèse de l'enseignement du journalisme en Afrique : des médias coloniaux aux médias d'État en passant par les médias libres et les médias sociaux et « Comment le journalisme peut-il maintenir sa pertinence : l'émergence de nouveaux médias, de nouvelles technologies, de nouveaux praticiens et les besoins d'une formation au journalisme adaptée à l'objectif »).

Parmi les autres événements majeurs auxquels les boursiers des médias de l'UA ont participé, citons le 1er Sommet africain sur le climat au Kenya, la COP27 en Égypte, le Sommet de l'UA sur l'industrialisation et la diversification économique au Niger, la 13e édition des Jeux africains au Ghana et la Foire commerciale intra-africaine en Égypte. ■



La lecture nous
donne un endroit
où aller quand nous
devons rester là où
nous sommes

MASON COOLEY

ANNÉE DE
L'ÉDUCATION



**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



Progrès dans la mise en œuvre du thème de l'année 2023 de l'Union africaine sur l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf

L'INITIATIVE SUR LE COMMERCE GUIDÉ

L'Initiative pour le commerce guidé de la ZLECAf (GTI) a été lancée le 7 octobre 2022 en tant qu'approche axée sur les solutions pour relancer un commerce commercialement significatif dans le cadre des préférences de la ZLECAf. Le GTI prend des mesures pratiques pour faciliter le commerce dans le cadre de la ZLECAf par le biais d'un engagement direct avec les principales parties prenantes des secteurs public et privé des États parties. Par le biais du GTI, les États parties sont encouragés à aider le secteur privé à tirer parti du GTI afin de stimuler le commerce intra-africain.

Les objectifs généraux de l'Initiative pour le commerce guidé de la ZLECAf (GTI) :

1. Démontrer l'efficacité du cadre juridique des instruments de la ZLECAf.
2. Obtenir un retour d'information sur l'efficacité des systèmes juridiques et institutionnels nationaux dans les pays participants.
3. Vérifier si le secteur privé est prêt à participer au commerce dans le cadre de la ZLECAf.
4. Identifier les interventions futures possibles pour accroître le commerce intra-africain et maximiser les avantages de la ZLECAf.

COMMERCE DES MARCHANDISES

Au lancement du GTI en 2022, il y avait 7 pays participants, à savoir le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Rwanda et la Tanzanie, avec plus de 100 échanges potentiels dans le cadre des préférences de la ZLECAf dans le commerce des marchandises, telles que le café, les carreaux de céramique, les fruits secs, le thé et la viande transformée, entre autres.

En 2023 et conformément au thème de l'année de l'Union africaine sur « l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf », le champ d'application de la GTI a été élargi à la fois en termes de produits et de pays dans les cinq régions de l'UA pour atteindre un total actuel de 31 États parties. Les États parties participant à la GTI à la fin de 2023 et avec lesquels le Secrétariat de la ZLECAf entretient des engagements en cours avec les parties prenantes sont indiqués à la figure 1.

Ces engagements ont permis d'identifier un certain nombre de produits destinés au commerce dans le cadre de la GTI, notamment : le miel, la viande, le poisson et la volaille et leurs produits ; boissons, thé, café, produits laitiers, meunerie (farine et farine de maïs), produits alimentaires transformés, textiles, tissus et vêtements, pesticides biologiques, engrais minéraux et chimiques, produits à base de plastique, fleurs.

Parmi les développements importants réalisés dans le cadre de l'initiative élargie du GTI, citons la délivrance du premier certificat d'origine de la ZLECAf par la République-Unie de Tanzanie pour une expédition de café vers l'Algérie ; Les certificats d'origine de la ZLECAf de la Tunisie pour les produits chimiques et la résine exportés vers le Cameroun et d'autres États parties ont été placés à un avantage pour commencer à commercer, comme l'Algérie, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

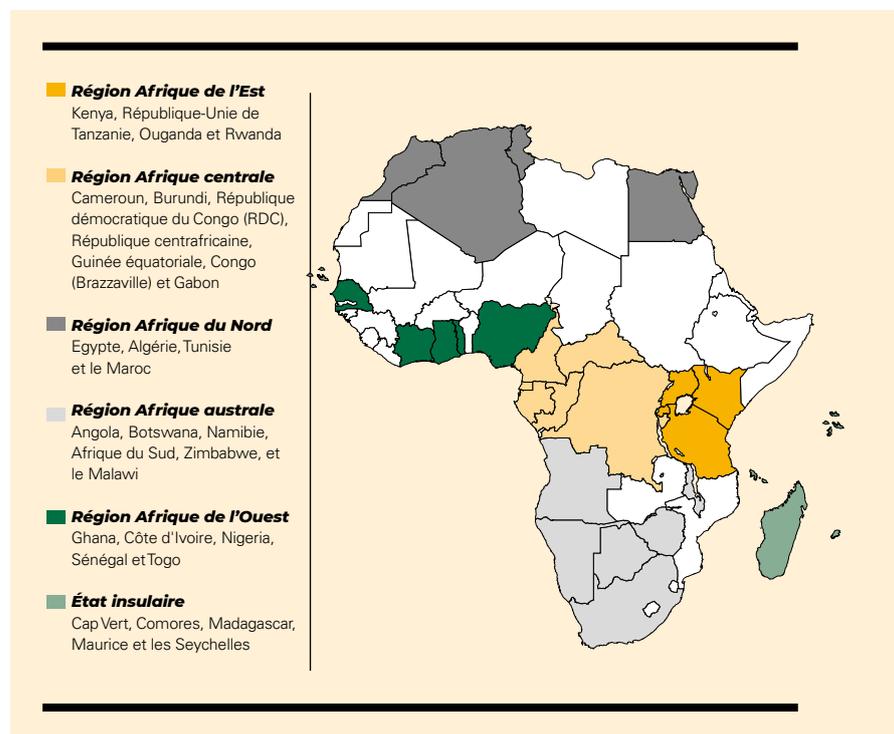
COMMERCE DES SERVICES

En 2023, le Secrétariat de la ZLECAf a commencé à travailler sur l'élaboration de l'expansion de la GTI afin d'inclure le commerce guidé des services plutôt que les seuls biens. Le Secrétariat a élaboré un programme détaillé d'engagements des parties prenantes, d'ateliers de renforcement des

capacités et de réunions des comités nationaux sur l'Initiative commerciale guidée afin de matérialiser les avantages du début du commerce dans le cadre de la ZLECAf et d'introduire le concept de sociétés commerciales de la ZLECAf.

L'objectif global de l'inclusion du commerce des services dans le GTI dans les secteurs prioritaires tels que les entreprises, les communications, les services financiers, les transports et les services touristiques est d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris dans les listes d'engagements spécifiques adoptées et de faciliter le démarrage du commerce des services dans le cadre du régime de la ZLECAf. Le commerce des services dans GTI impliquera :

- **Faciliter la mise en œuvre précoce :**
Veiller à ce que les engagements énoncés dans les listes d'engagements spécifiques adoptées soient mis en œuvre rapidement et efficacement par les États parties à la ZLECAf, ce qui permet le démarrage en temps opportun du commerce des services dans le cadre de la ZLECAf.
- **Promouvoir l'investissement :** Attirer les investissements étrangers et nationaux dans les secteurs des services en montrant de nouvelles ouvertures de marché et en travaillant avec les États parties pour créer un environnement propice à l'investissement, dans le cadre des engagements de transparence en matière d'accès aux marchés pris dans le cadre des annexes.
- **Renforcement des capacités :** Soutenir et renforcer la capacité des États parties et du secteur privé à mettre en œuvre les engagements et à tirer parti des opportunités offertes par le régime commercial de la ZLECAf.
- **Engagement des parties prenantes :** Faciliter le dialogue et la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé et les autres parties prenantes afin de veiller à ce que les intérêts et les préoccupations de toutes les parties concernées soient pris en compte dans la mise en œuvre des engagements en matière de commerce des services.
- **Suivi et évaluation.** Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation continus des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la ZLECAf sur le commerce des services, afin d'assurer la réalisation des objectifs de l'Accord et l'identification des futurs domaines de convergence.



Diverses activités ont été entreprises en vue d'atteindre les objectifs ci-dessus, telles que : des réunions plénières du Comité sur le commerce guidé des services pour discuter de la voie à suivre et des activités générales de l'initiative ; Réunions de l'État partie et du Secrétariat afin de fournir un soutien technique et administratif ciblé et spécifique pour aider les États parties et leurs parties prenantes ; Des réunions bilatérales entre les États parties et les parties prenantes pour définir les domaines d'intérêt et la voie à suivre pour commencer à commercer ; Un guide pratique pour fournir une ligne directrice simplifiée aux fournisseurs de services et aux communautés d'intervenants du secteur privé afin d'obtenir une compréhension plus approfondie et plus pratique des négociations sur le commerce des services de la ZLECAf et du Protocole sur le commerce des services ; Résumé des annexes pour fournir les engagements d'une manière simplifiée et pratique afin d'aider à la lecture des annexes, en décrivant les ouvertures et les exigences en matière d'accès au marché ; Suivi des données sur les services dans lequel le Secrétariat de la ZLECAf a élaboré un formulaire par pays pour aider les États parties ▶

▲▲
Figure 1
États parties participant à l'Initiative commerciale guidée

à organiser et à recueillir les données et les intérêts de leurs parties prenantes afin de fournir une base pour évaluer si le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des services est mis en œuvre avec succès ; Analyse sectorielle et de marché qui a examiné les éléments économiques, commerciaux et de marché des secteurs des services des États parties au GTI dans le secteur des services ; Organiser des forums et des programmes sur le commerce des services sur des questions sectorielles spécifiques afin d'aider à identifier les obstacles à la mise en œuvre des politiques continentales, ainsi qu'à suivre et évaluer efficacement l'exécution de ces politiques.

QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE POUR L'INITIATIVE SUR LE COMMERCE GUIDÉ ?

En tant qu'instrument clé pour stimuler le commerce sur le continent et donc donner une impulsion à l'intégration régionale, l'Initiative pour le commerce guidé a identifié des points d'action clés pour la mise en œuvre efficace de la ZLECAf. Il s'agit notamment de :

- La nécessité de la mise en place d'un bureau national centralisé de mise en œuvre ou de coordination de la ZLECAf
- L'importance de publier dans la Gazette du Canada les listes provisoires des concessions tarifaires conformément à la législation nationale
- La nécessité pour les États membres de conclure les négociations sur l'exclusion et les produits sensibles (catégories B et C)
- Le potentiel de l'Afrique pour développer les produits commercialisés au-delà du café, du thé, etc. capturé dans la phase initiale de la GTI.
- La création de sociétés commerciales de la ZLECAf qui serviront d'intermédiaires ou d'agrégateurs commerciaux pour les PME afin de stimuler et de faciliter le commerce intra-africain à la fois en volume et en diversité des produits dans le cadre des préférences de la ZLECAf et, en outre, de réduire les coûts des PME dans le commerce transfrontalier.
- La nécessité d'encourager davantage de pays à participer à l'GTI dont l'objectif ultime est de matérialiser les échanges commerciaux entre les États parties conformément à l'Accord portant création de la ZLECAf.
- Positionner l'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf comme une porte d'entrée pour encourager un commerce continu et commercialement significatif dans le cadre de la ZLECAf, ce qui se traduira par des opportunités accrues

pour les PME, les jeunes et les femmes dans le commerce et, en fin de compte, par l'établissement d'un développement économique durable et inclusif.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROTOCOLES ET INSTRUMENTS OPÉRATIONNELS DE ZLECAF

Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des marchandises représente un moteur clé pour stimuler le commerce intra-africain en prévoyant des dispositions qui garantissent qu'il existe des critères transparents, clairs et prévisibles pour déterminer l'éligibilité au traitement préférentiel dans la ZLECAf.

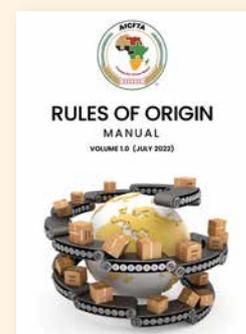
L'objectif principal de ce protocole est de créer un marché libéralisé et de faciliter l'accès au marché pour le commerce des marchandises, conformément à l'article 3 de l'accord sur la ZLECAf.

Le Protocole sur le commerce des marchandises prévoit l'établissement d'un guide de procédure et de règles et modalités applicables au commerce des marchandises, qui comportent des dispositions couvrant 9 annexes : listes de concessions tarifaires, règles d'origine, coopération douanière, facilitation des échanges, obstacles non tarifaires, obstacles techniques au commerce, normes sanitaires et phytosanitaires, facilitation du transit et des transports et recours commerciaux, et qui constituent des éléments cruciaux qui ont des incidences sur le commerce effectif des marchandises.

Le protocole sur le commerce des marchandises vise à promouvoir l'industrialisation du continent, car il nécessitera la mise en place de chaînes de valeur transfrontalière dans divers secteurs, favorisant ainsi une gamme plus large et plus sophistiquée d'investissements. En promouvant l'industrialisation, l'intensification du commerce intra-africain des marchandises favorisera également l'emploi, le progrès social, le choix des consommateurs et, à terme, l'intensification du commerce intra-africain favorisera le développement social et économique à travers l'Afrique pour un marché unique africain robuste.

RÈGLES D'ORIGINE DE LA ZLECAF

En février 2022, la 35e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union a approuvé les dispositions et définitions supplémentaires de l'annexe 2 et l'adoption du Manuel des règles d'origine par la 18e



Le Manuel des règles d'origine de la ZLECAf fournit des informations détaillées pour déterminer l'origine statut des marchandises échangées à l'intérieur la ZLECAf y compris l'application et l'administration des règles utilisées pour déterminer le statut d'origine, et tout cadre institutionnel nécessaire pour mise en œuvre.

SCANNER POUR TÉLÉCHARGER



session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union tenue à Niamey en novembre. La 11^e réunion du Conseil des ministres a conclu le règlement ministériel sur le traitement des produits provenant de zones économiques spéciales (ZES) ou d'arrangements, qui a été adopté par la 36^e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union tenue en février 2023.

Les résultats de diverses réunions ont permis la conclusion de certaines lignes tarifaires sur le secteur textile et sur le secteur automobile et l'achèvement des règles d'origine convenues à 92,3 %.

Afin de faciliter la mise en œuvre des règles d'origine de la ZLECAf, le Secrétariat de la ZLECAf a pour objectif d'initier le processus d'adoption de l'Annexe 2 consolidée, en tenant compte des dispositions et définitions supplémentaires, des nouvelles dispositions traitées par le Manuel des règles d'origine et des règlements ministériels sur les ZES. En outre, le Secrétariat veillera à l'alignement de l'annexe IV sur les règles d'origine sur le SH 2022, car la plupart des États parties et des communautés économiques régionales ont migré vers la nouvelle version de la nomenclature du SH.

MÉCANISME EN LIGNE DE LA ZLECAF POUR LA DÉCLARATION, LE SUIVI ET L'ÉLIMINATION DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES

Le Secrétariat de la ZLECAf a organisé des ateliers de renforcement des capacités sur les mesures non tarifaires (MNT) afin de renforcer les capacités des États membres et des Communautés économiques régionales (CER) et de mieux faire connaître l'outil de déclaration en ligne des obstacles non tarifaires de la ZLECAf (BNT) qui permet aux États membres de signaler les obstacles non tarifaires rencontrés lors du commerce sur le continent.

Le Secrétariat de la ZLECAf travaille également sur le Cadre Réglementaire Technique Continental Africain avec l'Infrastructure Panafricaine de Qualité (PAQI). L'harmonisation des normes, des réglementations techniques, des mesures SPS et des procédures d'évaluation de la conformité dans la ZLECAf sont quelques-uns des domaines de travail prioritaires.

PROTOCOLE DE LA ZLECAF SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement a adopté le Protocole de la ZLECAf sur la politique de concurrence lors de son 36^e sommet qui s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie, le

18 février 2023. Le protocole sur la politique de concurrence complétera les efforts déployés aux niveaux national et régional pour améliorer l'efficacité des marchés, promouvoir l'innovation, l'industrialisation, la compétitivité et uniformiser les conditions de concurrence pour les entreprises.

Le protocole sur la politique de concurrence contribuera également à stimuler le commerce intra-africain en supprimant les obstacles au commerce transfrontalier dus à des pratiques commerciales anticoncurrentielles (cartels, abus de position dominante, concentration anticoncurrentielle du marché, etc.) et à garantir que les gains attendus par les entreprises et les consommateurs de la libéralisation des échanges de biens et de services ne soient pas annulés.

Le Secrétariat de la ZLECAf, en coopération avec les autorités de la concurrence des CER, organise des ateliers de renforcement des capacités sur la politique et le droit de la concurrence en vue de renforcer les capacités des membres, de mieux faire connaître le Protocole sur la concurrence et d'encourager la ratification par les États parties à la ZLECAf.

PROTOCOLE DE LA ZLECAF SUR LE COMMERCE DES SERVICES

Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des services joue un rôle central dans la réalisation des objectifs de facilitation du commerce intra-africain en permettant la circulation transparente des services à travers les frontières et il a le potentiel de stimuler la croissance économique sur le continent, de générer de nouvelles opportunités d'emploi, des niveaux d'accès au marché sans précédent et d'ouvrir la voie à l'innovation et à l'amélioration de l'efficacité.

De manière cruciale, le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des services est un catalyseur pour uniformiser les règles du jeu, offrant aux ►

« La GTI prend des mesures pratiques pour faciliter le commerce dans le cadre de la ZLECAf grâce à un engagement direct avec les principales parties prenantes »

entreprises de toutes tailles, des start-ups aux entreprises établies, une plate-forme équitable pour participer au marché continental. Le Protocole sur le commerce des services vise à créer un marché unique africain des services grâce à la libéralisation progressive de cinq secteurs prioritaires dans le cadre du premier cycle de négociations, qui ont été identifiés comme des moteurs clés de la croissance économique et de l'intégration, à savoir : les services aux entreprises, les services de communication, les services financiers, les services de transport et les services touristiques.

Parmi les étapes importantes du Protocole sur le commerce des services, citons : l'adoption de 22 annexes d'États parties lors du 18e Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA en novembre 2022 à Niamey, au Niger ; Former la base juridique pour la mise en place d'une initiative parallèle sur l'Initiative commerciale guidée sur les services (GTIS), afin d'accélérer le démarrage des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf ; L'élaboration d'un guide pratique sur le Protocole sur le commerce des services afin de fournir aux prestataires de services et aux parties prenantes du secteur privé des informations complètes et conviviales sur les négociations sur le commerce des services de la ZLECAf et le Protocole sur le commerce des services ; Progrès dans l'élaboration de cadres réglementaires pour des secteurs clés, notamment les services financiers, de communication et de transport ; Des efforts de renforcement des capacités sur les éléments essentiels des cadres réglementaires des services financiers et de communication ont été élaborés.

PROTOCOLE DE LA ZLECAF SUR L'INVESTISSEMENT

Le Protocole sur l'investissement a été adopté par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, en février 2023 (Assemblée/AU/Dec.854 (XXXVI)). Le Protocole est un instrument juridique contraignant conçu pour promouvoir, faciliter et protéger les investisseurs et les investissements qui favorisent le développement durable au niveau continental et garantissent la réalisation des objectifs plus larges de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Afin de sensibiliser le public au Protocole sur l'investissement et d'engager des discussions sur l'investissement pour le développement, le secrétariat de la ZLECAf a organisé plusieurs réunions avec les parties prenantes tout au long de l'année à travers le continent.

54 États membres de l'UA ont signé l'accord établissant la ZLECAf (l'Érythrée devrait encore signer l'accord) et 47 ont ratifié le traité.

PROTOCOLE DE LA ZLECAF SUR LE COMMERCE NUMÉRIQUE

Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique fournit un cadre autour duquel le commerce numérique intra-africain est mené. Alors que la révolution numérique devient plus que jamais une réalité, il était essentiel de disposer d'un paramètre juridique régissant la sphère numérique dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf. Les négociations sur le protocole sont toujours en cours et le Comité du commerce numérique a tenu plusieurs réunions pour négocier le projet de protocole sur le commerce numérique. Les États parties à la ZLECAf et les non-États parties sont parvenus à un consensus sur la plupart des dispositions du projet de protocole sur le commerce numérique.

Le Secrétariat de la ZLECAf a organisé plusieurs sessions de renforcement des capacités pour soutenir les négociations du projet de protocole sur le commerce numérique sur la base des besoins spécifiques des États et des non-États parties. Le Secrétariat a également soutenu les États parties lors de leurs consultations nationales sur le projet de protocole sur le commerce numérique.

LE PROTOCOLE DE LA ZLECAF SUR LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les négociations sur le Protocole de la ZLECAf sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) ont été conclues et le Protocole sur les DPI a été adopté lors de la 36e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union



africaine tenue en février 2023.

En promouvant l'innovation, la créativité et la compétitivité, la propriété intellectuelle (PI) est devenue une composante essentielle des économies modernes et de l'intégration économique régionale, et l'adoption du Protocole sur les DPI représente une étape importante dans la gouvernance des DPI en Afrique, car elle jette les bases de la mise en place d'un régime cohérent de DPI sur le continent qui soutiendrait le commerce intra-africain. Le Protocole devrait promouvoir les intérêts de l'Afrique en matière de propriété intellectuelle, promouvoir la protection de l'innovation et de la créativité africaines ainsi que remédier à la fragmentation juridique et institutionnelle en promouvant un régime cohérent de DPI sur le continent. Il permettra d'harmoniser les approches des principales questions de propriété intellectuelle d'intérêt pour l'Afrique qui ne sont pas suffisamment couvertes par les traités multilatéraux et contribuera au développement et à l'intégration d'une chaîne de valeur continentale. Plus précisément, le Protocole sur les droits de propriété intellectuelle fera progresser les impératifs de santé publique et de développement industriel de l'Afrique et créera un environnement propice aux affaires en réduisant les coûts des politiques et de la réglementation.

Le Protocole sur les DPI fera progresser les objectifs envisagés dans le cadre de l'Accord sur la ZLECAf, à savoir faciliter le commerce intra-africain, promouvoir la croissance et le développement inclusifs, le développement industriel et renforcer la compétitivité des économies africaines, et assurer la réalisation des objectifs plus larges de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

FONDS D'AJUSTEMENT DE LA ZLECAF

Le Fonds d'ajustement de la ZLECAf a été lancé en mars 2023, avec la signature de l'accord de gestion du fonds. Le Fonds héberge 1 milliard de dollars sur les 10 milliards de dollars requis. Le Fonds est hébergé au Rwanda.

DYNAMISER LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN DANS LE SECTEUR AUTOMOBILE

Le secteur automobile en Afrique représente un marché important, avec une demande d'environ 32 milliards de dollars par an, principalement satisfaite par les importations de véhicules d'occasion. Le commerce intra-africain dans ce secteur est actuellement inférieur à 1 %, ce qui indique une opportunité importante pour la production et l'offre

locales de répondre à la demande, augmentant ainsi le commerce intra-africain et créant des opportunités d'emploi. La croissance des fabricants d'équipement d'origine (OEM) et de la production locale accentue le potentiel de développement de véhicules alternatifs abordables.

Le Secrétariat de la ZLECAf, Afreximbank et l'Association africaine des constructeurs automobiles (AAAM) collaborent activement avec les pays qui abritent des usines de fabrication et d'assemblage automobiles, ainsi qu'avec ceux qui s'intéressent à la fabrication de composants, afin de les soutenir par le biais de la révision ou de l'élaboration de politiques automobiles et d'un soutien financier, Afreximbank disposant d'une facilité de 1 milliard de dollars pour soutenir l'industrie. D'importantes réalisations ont été réalisées, notamment :

- **Lancement de la Stratégie automobile africaine :** En février 2023, le Conseil des ministres du Commerce a lancé la Stratégie automobile africaine. Cette stratégie est une initiative essentielle visant à favoriser le développement et la croissance du secteur automobile en Afrique, en mettant l'accent sur l'amélioration de la production locale, la réduction de la dépendance aux importations et la promotion du commerce intra-africain dans le secteur automobile.
- **Création du secteur automobile Groupe de travail :** À la suite du lancement de la Stratégie africaine pour l'automobile, le Conseil des ministres a approuvé la création de la Task Force sur l'automobile de la ZLECAf, qui a pour mandat d'orienter la mise en œuvre de la Stratégie africaine pour l'automobile et de faire des propositions politiques au Conseil des ministres. La mise en place de ce groupe de travail est une étape importante vers des efforts structurés et coordonnés dans la réalisation des objectifs de la Stratégie automobile africaine.
- **Étude continentale sur les possibilités de fabrication de composants :** Une étude approfondie a été lancée pour explorer les possibilités dans la fabrication de composants. Cette étude est cruciale pour identifier les domaines potentiels d'investissement et de développement dans la fabrication de composants sur le continent, ce qui est essentiel pour la croissance et la durabilité du secteur automobile en Afrique.
- **Protocole d'accord avec l'Association Africaine des Constructeurs Automobiles :** Un protocole d'accord de trois ans ►



a été signé entre le Secrétariat de la ZLECAf et l'AAAM, formant un partenariat stratégique visant à favoriser la collaboration et les initiatives conjointes pour promouvoir le développement du secteur automobile en Afrique.

- **Retraite ministérielle et progrès sur les règles d'origine** Le Secrétariat de la ZLECAf a organisé une retraite ministérielle en mai 2023, accueillie par le gouvernement du Kenya, pour délibérer sur les règles d'origine afin de permettre le développement de la chaîne de valeur à l'appui de l'industrialisation. Cette retraite a fourni une plate-forme aux États parties et à l'industrie pour aligner leurs stratégies et leurs politiques afin de soutenir le développement du secteur automobile. Le Conseil des ministres a accompli des progrès significatifs en adoptant la règle (87) du chapitre automobile et 2 lignes tarifaires (8702 et 8709).

DOUANES ET FACILITATION DES ÉCHANGES

La facilitation des douanes et des échanges est essentielle pour renforcer le commerce intra-africain et se concentrer sur l'ensemble de l'écosystème des défis de la facilitation des échanges, du point d'entrée des marchandises à leur destination finale, le Secrétariat de la ZLECAf vise à créer un environnement commercial sans faille. Cette approche garantit non seulement la circulation efficace des marchandises à travers les frontières, mais sous-tend également la vision plus large de l'intégration économique, de la prospérité et du développement durable au sein du continent. La stratégie des corridors résume cette vision, en mettant l'accent sur une approche holistique qui transcende les frontières de chaque pays et s'attaque aux défis commerciaux le long de corridors entiers impliquant plusieurs nations commerçantes en Afrique.

Parmi les réalisations réalisées en matière de douane et de facilitation des échanges, on peut citer : l'évaluation des corridors, l'élaboration d'une base de données des points focaux douaniers, l'élaboration d'un livre électronique sur les tarifs douaniers ; l'élaboration d'une garantie obligatoire unique, l'engagement des femmes aux postes frontaliers et l'organisation d'une conférence sur la facilitation des échanges dans le domaine du transport et de la logistique.

ÉVALUATIONS DES CORRIDORS

Le Secrétariat de la ZLECAf a adopté une approche

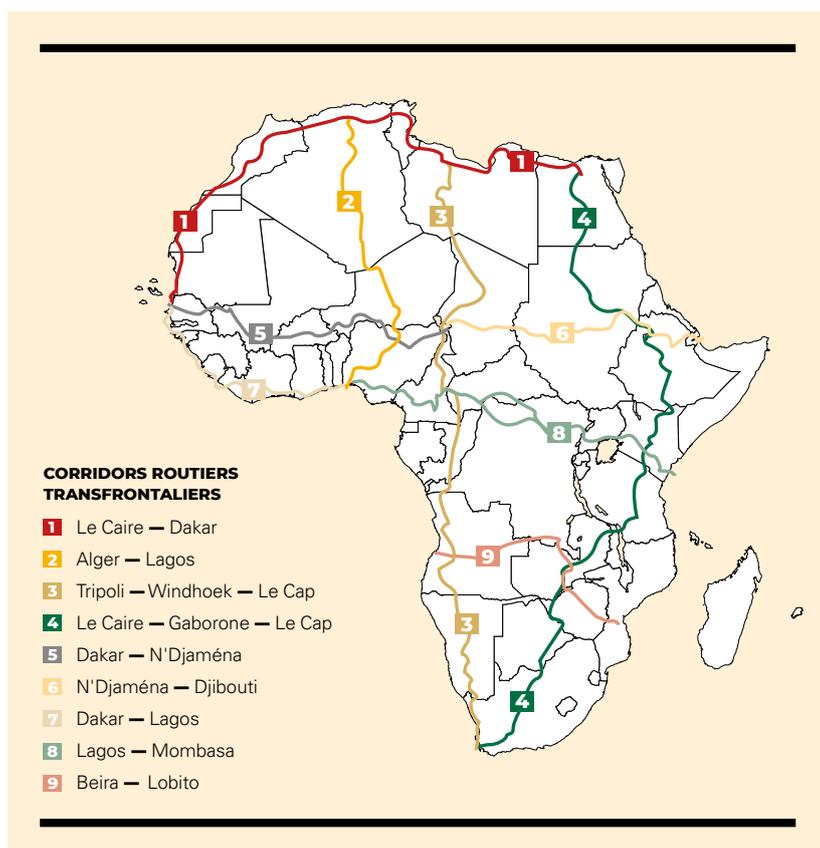
de corridor pour relever les défis de la facilitation des échanges, garantissant une vue holistique de l'ensemble de l'écosystème de la facilitation des échanges.

Cinq grands corridors commerciaux ont été évalués, en commençant par le corridor Abidjan-Lagos, en passant par quatre frontières et en s'engageant auprès des institutions de gouvernance, et une feuille de route pour les interventions basées sur les défis identifiés a été élaborée, classée en infrastructures, systèmes et coordination. (Voir figure 2)

BASE DE DONNÉES DES POINTS FOCAUX DOUANIERS

Le Secrétariat de la ZLECAf a mis en place une base de données complète des points focaux douaniers afin de faciliter la communication et la résolution des problèmes. Les principales collaborations dans le cadre de cette entreprise comprennent : des collaborations avec la JICA, l'Organisation mondiale des douanes et les États-Unis pour améliorer la facilitation des

Figure 2:
Corridors
transfrontaliers
de la ZLECAf



échanges ; et la collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes sur divers projets, notamment le livre tarifaire de la ZLECAf et la migration vers le SH 2022.

LIVRE DE TARIFS ÉLECTRONIQUES

Le livre tarifaire de la ZLECAf, un produit numérique qui fournit les tarifs des États membres de l'UA participants, a été développé pour aider à opérationnaliser la facilitation des échanges.

GARANTIE D'UN SEUL CAUTIONNEMENT

Le Secrétariat de la ZLECAf a commencé à travailler sur une garantie de cautionnement unique pour faciliter la circulation des marchandises en transit entre les pays, éliminant ainsi le besoin de cautionnements multiples qui augmentent considérablement les dépenses et les délais.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES FEMMES À LA FRONTIÈRE

Le Secrétariat de la ZLECAf a entrepris divers engagements avec les femmes aux postes frontaliers. Parmi les femmes consultées figuraient des commerçants et des chauffeurs routiers afin d'obtenir un retour d'information de première main sur les défis rencontrés et d'identifier les exigences qui devraient être mises en œuvre pour faciliter le commerce transfrontalier.

CONFÉRENCE SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Une conférence sur la facilitation des échanges de la ZLECAf sur le transport et la logistique a été organisée afin d'identifier les principaux problèmes et solutions dans le domaine de la facilitation des échanges.

Pour s'assurer que les initiatives et les stratégies en matière de facilitation des douanes et du commerce sont durables et efficaces, le Secrétariat de la ZLECAf a l'intention d'entreprendre plusieurs activités, notamment : S'engager en permanence auprès des États membres pour leur rappeler leurs engagements, évaluer leur état de préparation et relever les défis ; Élargir et peaufiner la stratégie des corridors afin d'inclure davantage de régions et de relever les défis propres à chaque corridor ; Renforcer la collaboration avec des organisations mondiales telles que la JICA et la Chambre de commerce des États-Unis ; Relever des défis spécifiques tels que l'approvisionnement en énergie aux postes frontières et tirer parti de la technologie pour rationaliser les processus



Le livret tarifaire électronique de la ZLECAf est une ressource inestimable qui garantit que les listes de concessions tarifaires sont accessibles aux Autorités commerciales et douanières pour faciliter le commerce au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine.

SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA ZLECAF



commerciaux, en assurant une communication transparente entre les différents systèmes douaniers ; Veiller à ce que les leçons apprises d'un corridor soient reproduites dans d'autres, évitant ainsi d'avoir à « réinventer la roue » ; Poursuivre l'engagement avec les parties prenantes, en particulier les femmes et les commerçants aux frontières, pour s'assurer que leurs besoins et leurs défis sont pris en compte.

ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

La mise en place d'un marché africain unique intégré est un pas en avant significatif pour le secteur privé africain qui est principalement composé de petites et moyennes entreprises (PME). Avec environ 85 à 95 millions de PME, le secteur est essentiel à l'économie africaine, contribuant à environ 80 % de l'emploi dans le secteur privé. Leur croissance est vitale pour une croissance inclusive sur le continent et est cruciale pour la réalisation des objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Cependant, le secteur privé africain a toujours été confronté à des défis tels que des barrières commerciales élevées, des coûts logistiques et de multiples cadres réglementaires. La mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf a suscité de l'espoir au sein de la communauté des affaires, compte tenu de son potentiel à libérer tout le potentiel économique du continent.

LE FORUM D'AFFAIRES DE LA ZLECAF

Le premier Forum d'affaires de la ZLECAf s'est tenu en avril 2023 au Cap, en Afrique du Sud, sous le patronage du gouvernement de la République d'Afrique du Sud. L'événement a réuni plus de 1000 délégués de plus de 63 pays du continent africain et du monde entier, allant des chefs d'État, des hauts fonctionnaires, des PDG d'institutions de développement financier, des dirigeants d'industries, des PME, des conseils d'affaires régionaux et continentaux, des organisations de soutien aux entreprises, des agences de promotion des investissements, des universitaires, des femmes et des jeunes entrepreneurs ainsi que des investisseurs. La conférence s'est concentrée sur les secteurs prioritaires clés tels que l'agriculture, le transport et la logistique, les produits pharmaceutiques, l'automobile et l'économie numérique et les paiements, entre autres.

La prochaine édition du Forum d'affaires de la ZLECAf est prévue pour le deuxième trimestre 2024 sous le nom de : « Biashara Afrika ». ▶

S.E. Wamkele Mene,
Secrétaire général
du Secrétariat de
la ZLECAF



PARTENARIAT AVEC LE FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL (WEF)

Le Secrétariat de la ZLECAF a collaboré avec le WEF pour mobiliser la communauté internationale des affaires par le biais du Forum des amis de l'initiative de la ZLECAF. Cette initiative a donné lieu à des interventions ciblées, allant de l'établissement de programmes à l'élaboration d'un plan d'action pour le secteur privé. Les deux institutions travaillent en étroite collaboration pour faciliter l'exécution des projets à l'aide d'outils tels que le Plan d'engagement du secteur privé de la ZLECAF et le Système panafricain de paiement et de règlement.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)

Le partenariat entre le Secrétariat de la ZLECAF et l'ITC, qui se concentre sur le renforcement de la compétitivité des MPME. Grâce à cette collaboration, des événements ont été organisés pour les parties prenantes, le glossaire de la ZLECAF a été lancé et une cartographie des organisations de soutien aux entreprises à travers l'Afrique a été cartographiée. En outre, l'ITC a dispensé des programmes de formation tels que « Comment exporter dans le cadre de la ZLECAF » au profit de nombreux entrepreneurs africains.

CENTRE D'AFFAIRES ÉTATS-UNIS-AFRIQUE

Le Secrétariat de la ZLECAF collabore avec la Chambre de commerce des États-Unis par l'intermédiaire du Centre d'affaires États-Unis-Afrique pour développer le commerce et l'investissement entre

l'Afrique et les États-Unis dans le cadre du régime de la ZLECAF. Ce partenariat vise à éduquer les entreprises américaines sur la ZLECAF et son potentiel à remodeler le commerce et l'investissement en Afrique.

AFROCHAMPIONS

Le Secrétariat de la ZLECAF s'est associé à l'Organisation AfroChampions pour promouvoir l'intégration régionale par le biais d'initiatives telles que l'Initiative de la caravane de la ZLECAF et le Centre de la ZLECAF. Le hub sert de passerelle électronique unifiée reliant diverses plateformes en un seul écosystème numérique continental, rationalisant ainsi les processus pour les PME.

PARTENARIAT AVEC LES BANQUES RÉGIONALES AFRICAINES

Le secrétariat de la ZLECAF s'est associé à Equity Bank et UBA pour soutenir les PME. Ces collaborations visent à assurer un engagement efficace du secteur privé dans la ZLECAF et à influencer les politiques des gouvernements et de la société civile.

MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME D'ORGANISATION DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (OSE)

Le Secrétariat de la ZLECAF a mis en place une plate-forme des OSE pour fournir des informations sur la mise en œuvre de la Stratégie d'engagement du secteur privé, en particulier en ce qui concerne les PME et les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. En outre, la plate-forme des OSE est



un outil clé qui peut être utilisé par les organisations de soutien aux entreprises existantes en Afrique pour un engagement direct sur la ZLECAf.

MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'APPUI AUX PME DE LA ZLECAF

Le Secrétariat de la ZLECAf prévoit de mettre en place le Programme de soutien aux PME de la ZLECAf et vise à mobiliser un financement initial pouvant atteindre 2 milliards de dollars. Ce programme fournira des solutions de financement du commerce et une aide au renforcement des capacités aux PME et aux institutions financières qui prêtent aux PME. Le programme se concentrera sur l'amélioration de l'accès au financement pour les PME, le renforcement des capacités et la mise en place d'un guichet unique pour le soutien aux PME, y compris un marché numérique à l'échelle du continent.

ENGAGEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

L'Afrique, riche de sa riche histoire de production et d'exportation de matières premières et de produits de base, est confrontée à un déficit commercial important, les produits alimentaires représentant une part substantielle de sa facture d'importation. Cette dépendance à l'égard des importations expose le continent à des chocs externes et entraîne la perte de millions d'emplois.

CHAÎNES DE VALEUR DU CACAO

Le secrétariat de la ZLECAf a joué un rôle déter-

minant dans le soutien au gouvernement du Ghana dans le développement des chaînes de valeur du cacao. Il s'agit notamment de favoriser le soutien technologique et le financement de la transformation du cacao afin de répondre aux demandes du marché régional dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf. Des réunions de collaboration entre le gouvernement du Ghana, le Ghana Cocoa Board (COCOBOD) et l'Afreximbank ont été facilitées pour assurer la réussite de la mise en œuvre d'une facilité de crédit de 86,7 millions de dollars américains pour la Cocoa Processing Company of Ghana.

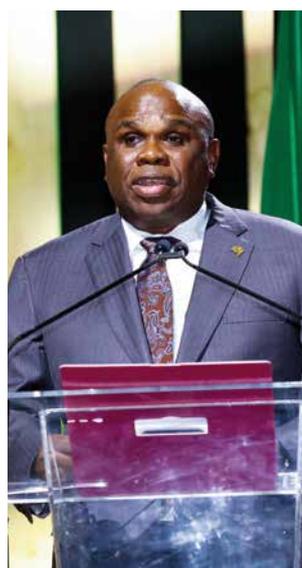
DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES

Le Secrétariat de la ZLECAf, dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Mastercard, a mis en place une Unité du secteur privé (PSU) au sein du Secrétariat de la ZLECAf. L'unité PSU vise à développer la production et le commerce dans cinq chaînes de valeur agricoles prioritaires, notamment les céréales, les oléagineux, le poisson, la viande et certaines cultures de rente.

PROGRAMME COMMUN DES AGRO-PARCS D'AFRIQUE

Le Programme des agro-parcs communs d'Afrique est une lueur d'espoir pour la renaissance de l'agriculture africaine, visant à exploiter le vaste potentiel de production du continent tout en corrigeant les déséquilibres commerciaux actuels. Reconnaisant l'importance cruciale de la production locale, cette initiative vise à réduire la dépendance de l'Afrique ▶

À l'extrême gauche :
Prof. Benedict O. Oramah, Président d'Afreximbank
 À l'extrême droite :
IL. Mahamadou Issoufou, ancien président de la République du Niger et champion de la ZLECAF
 ▼▼



à l'égard des importations alimentaires, protégeant ainsi ses économies des chocs externes et rajeunissant des millions d'opportunités d'emploi latentes. Au cœur de ce programme se trouve un engagement à soutenir les groupes les plus vulnérables du continent, notamment les femmes, les jeunes et les MPME, en veillant à ce qu'ils jouent un rôle central dans la construction de l'avenir agricole de l'Afrique.

Pour concrétiser la vision du programme, le Secrétariat de la ZLECAf collabore avec un consortium de partenaires et d'institutions pour mener des initiatives visant à accroître la production et le commerce dans les chaînes de valeur agricoles prioritaires. La collaboration avec le gouvernement du Ghana, le COCOBOD et Afreximbank illustre le type de partenariats stratégiques qui sont en train d'être forgés pour assurer le succès du programme.

En outre, des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont manifesté leur soutien, soulignant l'importance mondiale et l'impact potentiel de cette initiative.

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE GHANA COCOA BOARD ET LE GROUPE BUHLER

Le secrétariat de la ZLECAf dirige la mise en œuvre de ce protocole d'accord, qui met l'accent sur la coopération en matière d'amélioration des technologies de traitement et d'investissements. Des protocoles d'entente similaires ont également été conclus avec la Ghana Cocoa Processing Company et l'Abaso Cocoa Processing Company.

DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LA PÊCHE ET L'ÉCONOMIE BLEUE SUR LE MARCHÉ DE LA ZLECAF

Le Secrétariat de la ZLECAf a lancé un service de conseil pour évaluer l'état de la pêche artisanale dans certains pays africains. L'initiative vise à élaborer un cadre réglementaire pour le commerce de la pêche en Afrique, à plaider en faveur d'un protocole de pêche pour l'Afrique dans le cadre de la ZLECAf et à effectuer une analyse détaillée de la chaîne de valeur du secteur de la pêche.

UN PROJET D'INDUSTRIE AGRICOLE DE PLUSIEURS MILLIARDS DE DOLLARS AU ZIMBABWE

Le Secrétariat de la ZLECAf a facilité une mission d'investissement au Zimbabwe, dans le but de

parvenir à un consensus en faveur d'un développement durable de l'agro-industrie. Cette collaboration devrait permettre de réduire considérablement les pertes céréalières au Zimbabwe, positionnant le pays comme un exportateur net de céréales à l'avenir.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES À LA ZLECAF

CONSULTATIONS SUR LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LE COMMERCE DE LA ZLECAF

Cette initiative sert de plate-forme pour un engagement significatif, permettant aux jeunes africains d'exprimer leurs préoccupations, leurs aspirations et leurs suggestions concernant l'élaboration du Protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce. Par le biais d'ateliers régionaux et d'enquêtes en ligne, les consultations ont facilité un dialogue inclusif qui tient compte des diverses perspectives des jeunes Africains dans le commerce, issus de divers milieux culturels et socio-économiques.

SYMPOSIUM DES JEUNES DE LA ZLECAF

Le Secrétariat de la ZLECAf, en partenariat avec le gouvernement zambien, a organisé le premier Symposium des jeunes de la ZLECAf sur le thème « Allumer l'avenir des jeunes dans le commerce », en août 2023. L'événement a attiré plus de 1 000 participants et a servi de creuset d'idées, avec de jeunes entrepreneurs, des décideurs politiques et des institutions financières qui se sont réunis pour discuter de l'avenir des jeunes dans le commerce



et pour recueillir des recommandations concrètes pour le Protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce. Parmi les temps forts, citons une présentation de produits « Made in Africa » par de jeunes entrepreneurs, huit panels instructifs sur des sujets allant du rôle de la ZLECAf dans la promotion de la paix au lien entre l'industrie créative et la ZLECAf, et le dynamique « Africa Youth Trade Debate » Challenge où des universités de toute l'Afrique ont débattu du protocole pivot de la ZLECAf pour les femmes et les jeunes, ainsi qu'une séance de discussion ouverte avec les jeunes avec le secrétaire général de la ZLECAf. Le symposium a permis aux jeunes de faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques, de faciliter le partage des connaissances, d'élaborer des recommandations politiques axées sur les jeunes, d'offrir des opportunités de réseautage et de doter les jeunes de compétences et de connaissances sur l'Accord de la ZLECAf et ses protocoles. L'événement a culminé avec la création du Comité du groupe de travail sur la jeunesse, qui plaide en faveur des perspectives des jeunes dans les processus d'élaboration des politiques de la ZLECAf, signalant que les jeunes ne sont pas seulement l'avenir, mais le présent, prêts à façonner la trajectoire du commerce en Afrique.

CONFÉRENCE DES FEMMES DE LA ZLECAF

La Conférence de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes, qui s'est tenue du 12 au 14 septembre 2022 à Dar es Salaam, en Tanzanie, a été un événement monumental qui a mis l'accent sur le rôle essentiel que jouent les femmes et les jeunes dans le paysage commercial africain. Organisée par le Secrétariat de la ZLECAf en partenariat avec le gouvernement tanzanien et défendue par S.E. Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République-Unie de Tanzanie, la conférence a attiré plus de 500 participants. Cette réunion a vu la présence de chefs d'État et de gouvernement africains, de ministres et d'autres hauts fonctionnaires, de femmes et de jeunes entrepreneurs, de représentants d'institutions financières, de décideurs politiques et de partenaires au développement. Placé sous le thème « Femmes et jeunes : le moteur du commerce de la ZLECAf en Afrique », l'événement a servi de plate-forme dynamique pour des discussions approfondies sur les perspectives des femmes et des jeunes dans le commerce. L'objectif principal était de formuler des propositions politiques pour le projet de Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce et de

concevoir des solutions concrètes qui permettraient à ces groupes démographiques d'exploiter les opportunités offertes par la ZLECAf. Des discussions ont eu lieu sur des sujets clés, notamment : le leadership, l'inclusion financière, l'industrie créative, les solutions de commerce numérique, le commerce transfrontalier informel et les liens industriels. Plus de 100 exposants ont présenté des produits « Made in Africa », mettant l'accent sur l'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes Africains. Le 14 septembre 2022, la conférence a adopté la Déclaration de Dar es Salaam pour l'action en faveur des femmes et des jeunes dans le commerce. Cette déclaration souligne les interventions stratégiques nécessaires pour renforcer les capacités des femmes et des jeunes dans le commerce, en proposant une feuille de route pour les négociations du Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce et en suggérant des domaines dans lesquels les États parties et les partenaires de la ZLECAf peuvent apporter des contributions significatives.

Le Secrétariat de la ZLECAf a l'intention de mettre en œuvre plusieurs initiatives qui renforceront la participation des femmes et des jeunes dans le commerce, notamment :

- La mise en place d'un groupe de travail dirigé par des jeunes de la ZLECAf qui sera chargé de superviser la mise en œuvre du Symposium des jeunes de la ZLECAf
- Assurer une représentation accrue des jeunes dans les organes décisionnels liés au commerce et au développement économique dans les pays participants, ce qui pourrait inclure la création de quotas ou de sièges spécifiques pour les jeunes dans les comités commerciaux nationaux et régionaux, en veillant à ce que leurs voix soient entendues dans les processus d'élaboration des politiques
- Le développement d'initiatives et de programmes axés sur le commerce pour les jeunes, tels que des programmes de formation à l'entrepreneuriat, des programmes d'accès au financement ou des possibilités de mentorat ciblant spécifiquement les jeunes entrepreneurs et propriétaires d'entreprise
- Effectuer régulièrement des examens et des évaluations des progrès
- Favoriser les partenariats avec les organismes dirigés par des jeunes
- Développer des campagnes de sensibilisation ciblées pour éduquer les jeunes sur les opportunités et les avantages de la ZLECAf. ■





**Éduquer une Afrique
adaptée au 21^e siècle :**
Construire des systèmes
éducatifs résilients pour un
accès accru à un
apprentissage inclusif, tout au
long de la vie, de qualité et
pertinent en Afrique



**Les meilleurs
professeurs
... ne répondent pas
à nos questions,
mais plutôt à nos
réponses**



STRATÉGIE DE L'UA SUR L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DES JEUNES

AUGUST 2023



Les besoins des jeunes en matière de santé et de bien-être sont inextricablement liés à leur capacité à participer à l'éducation et à la réussir...

SCANNER POUR
TÉLÉCHARGER



AU CONTINENTAL STRATEGY ON
EDUCATION FOR HEALTH AND WELL-
BEING OF YOUNG PEOPLE IN AFRICA

LA STRATÉGIE POUR LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION EN AFRIQUE (STISA)

STISA-2024



Le STISA-2024 a été développé pendant une période importante au cours de laquelle l'Union africaine a formulé un Agenda 2063 plus large et à long terme...

SCANNER POUR
TÉLÉCHARGER



SCIENCE, TECHNOLOGY AND INNOVATION
STRATEGY FOR AFRICA 2024

TROUSSE D'OUTILS SUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES SUR 5 ENJEUX EN AFRIQUE

African Union

OFFICE OF THE
YOUTH ENVOY

Youth Mental
Health Toolkit
On 5 Emerging
Issues in
Africa

#Icansurvive
Mental Health and Psychological Support Advocacy Tool

Dans le monde entier, les jeunes courent un risque plus élevé de souffrir de problèmes de santé mentale que les individus à d'autres stades du cycle de vie. Selon le Centre for Disease Control, la santé mentale...

SCANNER POUR
TÉLÉCHARGER



STRATÉGIE CONTINENTALE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP)



Le problème croissant du chômage et du sous-emploi des jeunes est l'une des principales préoccupations de la plupart des gouvernements africains en matière de développement socio-économique...

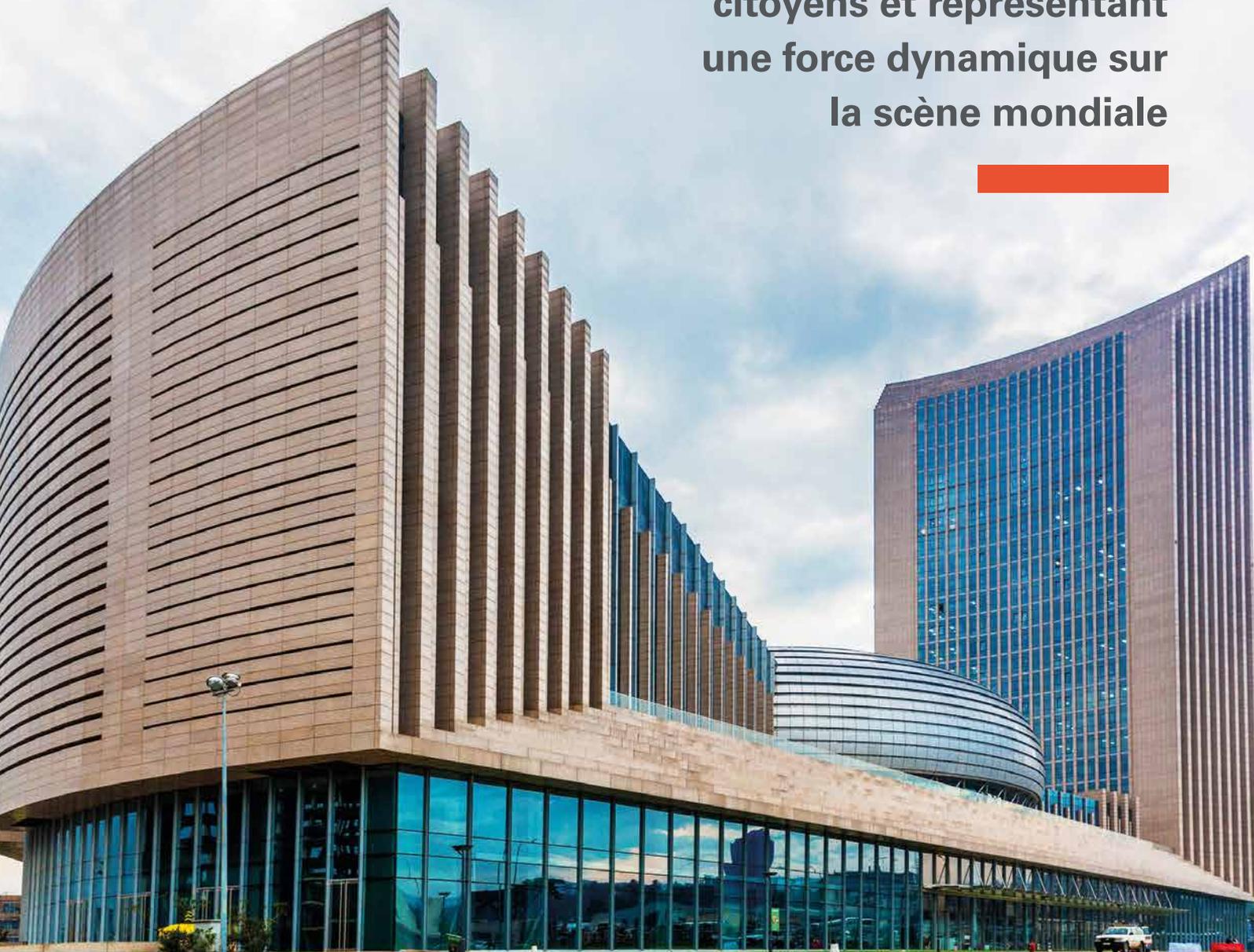
SCANNER POUR
TÉLÉCHARGER



STRATEGIE CONTINENTALE
POUR
L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION
TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS
(EFTP)

EN FAVEUR DE
L'EMPLOI DES JEUNES

**Une Afrique intégrée,
prospère et pacifique,
dirigée par ses propres
citoyens et représentant
une force dynamique sur
la scène mondiale**



Commission de l'Union africaine
Boîte postale 3243, rue Roosevelt W21K19,
Addis Abeba, Éthiopie
Tél : +251 (0) 11 551 77 00

au.int    